CENTRAL LIBRARY
UNIV. OF MICH.

36e Année. N° 11. 1er Juin 1929.

JUN 26 1929

LA REVUE DE PARIS

		Pages.
uc de **La Rochefoucauld**.	*Les Mémoires de Fr. de La Rochefoucauld.*	481
r. de **La Rochefoucauld**.	*La Journée du 10 Août 1792*	483
bel **Hermant**.	*La Flamme renversée.* — I.	509
eorges **Goyau**	*L'Œuvre africaine des Missions de Lyon* (fin).	537
ierre-Étienne **Flandin** . .	*Les Élections municipales*	560
Arminjon.	*L'Expérience constitutionnelle de l'Égypte.* .	575
rmand **Lunel**.	*La Maison de la Femme peinte*	602
-R. **Roland-Marcel** . . .	*L'Évolution des Bibliothèques en France* . .	629
ilippe **Soupault**.	*Le Grand Homme* (fin)	649
an **Tedesco**	*Le Cinéma depuis la Guerre.*	676
enry **Bidou**	Les Lettres : *Parmi les Livres*	695
bert **Flament**	La Quinzaine : *Tableaux de Paris*	706

Chronique bibliographique : J.-M. Bourget.

Copyright 1929 *Revue de Paris.*

LA LIVRAISON DE **240** PAGES : **7** FRANCS

PARIS

DIRECTION ET RÉDACTION : 114, AVENUE DES CHAMPS-ÉLYSÉES

ADMINISTRATION, ABONNEMENT ET VENTE : 3, RUE AUBER

1929

La Revue de Paris ***publiera prochainement:***

Le Nouveau Temple

par JOHAN BOJER

Ethelka

par JEAN MISTLER

New-York

par PAUL MORAND

Amiel

par ALBERT THIBAUDET

Les Élections anglaises

par WICKHAM STEED

Les Mémoires du Général Castelnau

(Guerre de 1870. — Captivité à Wilhelmshöhe)

LES MÉMOIRES

DE

FRANÇOIS DE LA ROCHEFOUCAULD

Il y a environ dix-huit mois, je reçus une lettre de M. Jean Marchand, archiviste-paléographe à la Bibliothèque de la Chambre des Députés, m'annonçant qu'il venait d'y faire la découverte de deux manuscrits qui m'intéresseraient. Il s'agissait de deux Journaux de voyage inédits, écrits à dix-sept ans par François de La Rochefoucauld, fils aîné du duc de Liancourt, et mon propre trisaïeul. L'un peignait la France économique de la fin du XVIIIe siècle, un peu à la manière de Young, qui était d'ailleurs un ami de son père; et l'autre les régions de l'Angleterre où le voyageur s'était rendu un peu plus tard. Nous allâmes examiner les volumes à la Bibliothèque de la Chambre. Tous deux apparaissaient comme les fragments de Mémoires peut-être plus complets, s'étendant, on pouvait l'espérer, sur plusieurs années. Cependant, malgré diverses recherches, seule la suite des souvenirs d'Angleterre fut retrouvée en plusieurs manuscrits appartenant, l'un au British Museum, les autres à M. J. Ferdinand-Dreyfus.

Ma mère se rappela alors qu'elle avait entendu parler d'un récit relatif à la Révolution, rédigé par ce même François de la Rochefoucauld, et conservé dans la famille. Cette relation était, en effet, entre les mains d'un de mes cousins, le comte Olivier de la Rochefoucauld. Ils nous communiqua aimablement le manuscrit et nous le lûmes aussitôt avec l'attrait qu'on devine.

A la réflexion, ces trois tronçons du Journal nous parurent assez différents, et nous dûmes renoncer au premier projet d'une publication d'ensemble. Entre temps, d'ailleurs, M. Jean Marchand avait travaillé fort efficacement. La figure de mon ancêtre, assez lointaine pour n'apparaître à ses descendants qu'avec cette confuse et douce connaissance qu'on a des siens, soudain, précisa son caractère. La courbe de sa vie fut exactement retracée, ses voyages, sa carrière militaire et politique, son mariage avec mademoiselle de Tott, les distinctions dont il fut finalement l'objet, tout revint au grand jour de l'Histoire. La biographie du personnage était prête.

De notre côté, il nous semble que l'intérêt du récit tiré des archives de famille était assez grand pour mériter une publication spéciale. Le comte Olivier de La Rochefoucauld voulut bien y donner son autorisation.

Ce sont quelques-unes de ces pages attachantes que le lecteur a aujourd'hui sous les yeux. La Révolution française a inspiré de magnifiques travaux. Mais peut-être est-ce une des périodes qu'on se lasse le moins d'étudier. Entrée dans l'histoire, elle n'est pas encore sortie de la politique. Et le témoignagne d'un jeune aristocrate si attaché à l'infortuné Louis XVI et à la reine Marie-Antoinette, ne peut être négligé. S'il concorde, d'ailleurs, en ce qui concerne la journée du 10 août avec les descriptions déjà connues, il n'en est pas moins singulièrement touchant et tragique.

Quant aux chapitres consacrés à l'Émigration[1], ils apportent, indiscutablement, sur l'armée du duc de Bourbon, moins étudiée que les autres, bien des faits nouveaux.

J'ajoute enfin que les notes de M. Marchand et l'étude qu'il a faite de l'auteur complètent le mieux du monde ce fragment des Mémoires de François-Armand-Frédéric de La Rochefoucauld.

DUC DE LA ROCHEFOUCAULD

1. Ces chapitres paraîtront dans la *Revue de Paris* du 15 juin.

LA JOURNÉE DU 10 AOÛT 1792

Les « Souvenirs » que nous présentons ici sont dus à un membre de l'illustre maison de La Rochefoucauld encore peu connu par ses œuvres littéraires ou historiques[1], mais qui est loin de mériter l'oubli.

François-Armand-Frédéric de La Rochefoucauld, né à Paris le 8 septembre 1765, était le fils aîné du duc de Liancourt, généralement appelé La Rochefoucauld-Liancourt, grand maître de la garde-robe de Louis XVI, lieutenant-général de ses armées, philanthrope célèbre, et fondateur de l'École des Arts et Métiers de Châlons. Comme d'usage alors, François de La Rochefoucauld se destina à la carrière des armes. Cadet-gentilhomme à quinze ans, il servit d'abord et reçut ses premiers grades au régiment des dragons de La Rochefoucauld, dont son père était mestre-de-camp commandant. La présence effective à l'armée étant peu strictement requise, François de La Rochefoucauld put employer une bonne part des années 1781 à 1786 en voyages. En effet, son père, fort lancé dans les idées des philosophes, des encyclopédistes, des économistes, s'intéressant lui-même à un haut degré à toutes les questions agricoles et industrielles, pensa que le meilleur moyen de compléter l'éducation du jeune homme était de lui donner une vraie leçon de choses; il lui fit donc accomplir son tour de France en compagnie de son frère, Alexandre, plus jeune de deux ans, et de leur précepteur, M. de Lazowski, — frère du général et du futur révolutionnaire, — de 1781 à 1783[2]. Puis, en 1784, François et ses compagnons repartirent pour un tour en Angleterre, qui les occupa trois ans. Le duc de Liancourt s'intéressait vivement à ce pays; il y avait lui-même séjourné au temps où son amitié lui faisait en quelque mesure partager la disgrâce de Choiseul; il s'y était fort lié avec le célèbre agronome Arthur Young. Et les relations, on peut même dire l'intimité, de Young et des La Rochefoucauld se prolongèrent longtemps,

1. Quelques historiens, en particulier MM. de Beauchesne et de La Rocheterie, ont, incidemment, cité son récit inédit de la journée du 10 août.

2. François de La Rochefoucauld a laissé un *Journal* de ce voyage.

et dans des circonstances difficiles. Young reçut à Bury nos voyageurs et les accompagna même dans leurs premières tournées[1].

En 1787, à son tour, François de La Rochefoucauld fit avec Young le premier de ses célèbres voyages en France. Mais, déjà, il avait repris du service aux chasseurs de Champagne; on le trouve major du régiment, à Sélestat, au début de la Révolution. Peu favorable à l'esprit nouveau, il quitta Paris, « foyer de désordre », pour aller passer quinze mois en Suisse, à Soleure, auprès de sa mère; puis il rentra en France, en octobre 1790, et refusant par scrupule, le Roi n'étant pas libre, des nominations, des postes militaires importants, il demeura auprès de Louis XVI au moins la dernière année du règne, — sans doute à titre de courtisan, car on ne le trouve pas parmi les gardes-du-corps. Combien faut-il regretter que François de La Rochefoucauld ait perdu d'abord, le 10 août, dans son appartement des Tuileries, ainsi que divers autres papiers, une Relation qu'il tenait de tous les événements de la Révolution auxquels il avait assisté; puis, en Angleterre, un récit de la journée même du 10 août! Mais des notes et sa mémoire lui permirent de reconstituer le tableau dramatique du dernier jour de la monarchie. Dès le 11 août, il quittait Paris, pour passer en Angleterre et rejoindre les émigrés dans les Pays-Bas. C'est le récit d'une partie de ses aventures qu'on lira ci-dessous.

Après la dissolution de l'armée de Bourbon, où il servit dans les derniers mois de 1792, François de la Rochefoucauld s'engagea à la solde de S. M. B. dans l'État-major du duc d'York, puis aux hussards de Choiseul, jusqu'en 1796, où il se retira avec sa jeune femme, Marie-Françoise, fille du fameux baron de Tott, à Altona, près de Hambourg. Rayé de la liste des émigrés, il rentra en France, en 1800. Retiré, les premiers temps de l'Empire, dans la vie privée, il fut élu député en 1809. En 1813, il demanda à remplacer son fils qui allait être pris dans une « conscription désastreuse », et, comme colonel de la garde nationale de Cherbourg, il fit la campagne de Belgique et défendit la ville d'Ostende. Le gouvernement de Louis XVIII lui accorda le titre de duc d'Estissac et le grade de maréchal de camp. Dès lors, sa vie se partagea, assez paisiblement, entre le service militaire et le mandat législatif. A la mort de son père, en 1827, il hérita du titre de duc de La Rochefoucauld et du fauteuil de Pair de France. François de La Rochefoucauld mourut à Paris le 17 novembre 1848.

Le manuscrit des *Souvenirs du 10 août et de l'armée de Bourbon* est demeuré dans la famille de l'auteur; j'en dois communication à l'extrême obligeance de M. le comte Olivier de la Rochefoucauld.

JEAN MARCHAND

1. On a aussi de La Rochefoucauld des *Journaux* et mémoires de son séjour en Angleterre.

***

Quoique la situation de Paris dans les premiers jours d'août, le soulèvement plus fort du peuple, la présence des Marseillais et la connaissance de beaucoup d'intrigues d'une partie des députés fissent prévoir une horrible catastrophe et une scène de sang, cependant on ne la croyait pas très prochaine : les gens les plus attachés au Roi et à sa personne n'étaient pas instruits que ses jours fussent particulièrement en danger.

Ne pouvant pénétrer que d'une manière incomplète les préparatifs de la conjuration, nous regardions chaque fait isolément; nous étions accoutumés depuis longtemps à beaucoup d'insolences et de menaces, à entendre des gens payés s'efforcer de crier dans les rues des horreurs du Roi, qu'ils ne nommaient que Veto, ou le Tyran, ou le monstre de la ménagerie des Tuileries. Nous mêmes étions insultés dans tous les endroits publics où l'on nous reconnaissait pour lui être attachés et être du petit nombre de ses serviteurs fidèles. On s'accoutume presque à tout. Tout cela ne nous effrayait plus ni pour nous ni même pour le Roi. Nous avions vu dans la journée du 20 juin que les projets des factieux avaient échoué. Le peuple répandu à grands flots dans les appartements du Roi, maître de sa personne pendant six heures, n'avait obéi à ses instigateurs qu'en lui prodiguant des outrages; mais sa personne n'avait pas été touchée. Nous croyions qu'un reste de respect pour sa dignité et le dénuement de faits pour prouver ses prétendus crimes lui serviraient de sauvegarde; ainsi nous vivions dans une sorte d'assurance au milieu de cette affreuse tempête; le soin de ceux qui le suivaient en public, qui l'approchaient le plus, était de le garantir de quelque frénétique, de veiller toujours à sa sûreté contre des individus. Mais on ne croyait pas, en général, qu'une masse de factieux voulût l'attaquer hautement; d'ailleurs, l'esprit de parti dictait si visiblement les décrets de l'Assemblée, elle était tellement divisée en factions furieuses, qu'elle ne s'occupait d'établir aucune loi, même à la place de celles de la première Assemblée qu'elle renversait tous les jours, de sorte que nous avions toujours une lueur d'espérance dans le bouleversement

total de la Révolution; nous attendions toujours ce moment si désiré; un jour de gagné était beaucoup, et nous nous félicitions les uns les autres quand nous avions passé près du Roi des époques où on nous menaçait de la colère et du soulèvement du peuple.

Le 9 août 1792.

Le 9 août, j'étais à la comédie lorsque j'entendis parler, pour la première fois, d'un rassemblement sérieux autour des Tuileries. A peine pouvais-je y croire dans le premier moment, car j'avais été le matin à la messe avec le Roi : tout m'avait paru tranquille et tout semblait nous promettre de rester ainsi au moins jusqu'au dimanche, qui était toujours le jour d'alarme. Cependant je me portai sur-le-champ aux Tuileries. Je parvins en cabriolet, sans obstacle, jusque sur la place du Petit-Carrousel. Je ne pouvais entrer dans la cour de Marsan, car on avait construit une forte barrière de charpente à quelque distance de la porte.

L'intérieur des cours et du château était très calme; peu de gardes; cependant ce petit nombre s'agitait, parlait et politiquait d'une manière pour moi très déplaisante. On me dit que le Roi était dans son intérieur, la Reine chez M. le Dauphin. Beaucoup de groupes étaient dans la rue de l'Échelle et sur la grande place du Carrousel; mais l'habitude de les voir m'empêcha d'en tirer de funestes présages. Ces groupes étaient ce que nous appelions assez blancs, c'est-à-dire mêlés de femmes, ce qui, ordinairement prouvait qu'ils n'étaient pas des plus mauvais. Je retournai à la comédie.

Le soir, l'inquiétude me gagnait à un tel point qu'au lieu d'aller souper je rentrai aux Tuileries, car j'y couchais régulièrement depuis plus d'un mois. J'entrai chez le marquis de Tourzel, qui ne croyait pas, même à cette heure, que nous dussions avoir une grande alarme. Cependant nous restâmes ensemble et nous étions à boire du punch sur les onze heures, quand M. de Fleurieu, gouverneur de M. le Dauphin, vint apporter à Tourzel une lettre de sa mère[1], qui lui écrivait de chez M. le Dauphin qu'on avait de fortes raisons de craintes

1. La marquise, puis duchesse de Tourzel était alors gouvernante des Enfants de France.

pour la nuit, et qu'il pourrait monter chez la Reine par un escalier de l'intérieur, si quelque attroupement se portait au château. Plusieurs personnes vinrent successivement nous donner des nouvelles alarmantes; on parlait de la déposition du Roi, de son jugement, etc. Les faubourgs étaient agités : on nous assurait que les rues étaient pleines de groupes, que la place Louis-Quinze et les Champs-Élysées étaient gardés par des gens armés qui voulaient empêcher que le Roi ne pût partir de Paris; on disait qu'on avait entendu un rappel dans plusieurs sections; que l'on sonnerait bientôt le tocsin; que le peuple voulait planter un arbre de la liberté dans la cour des Tuileries; enfin on nous annonçait un soulèvement considérable du peuple, sans nous pouvoir expliquer quel en était positivement le sujet.

Nous étions instruits d'un projet de faire partir le Roi; les ministres le désiraient et le parti constitutionnel faisait tous ses efforts pour l'y forcer. Nous savions que le Roi et la Reine s'y refusaient; mais jusqu'à quel point? La présence d'un grand danger et le son du tocsin ne peuvent-ils pas les décider, et peut-être, disions-nous, ce mouvement populaire est-il excité par les constitutionnels pour enlever le Roi et le sortir de Paris? Cette idée s'accrédita tellement quand nous apprîmes qu'il y aurait pas de coucher du Roi (c'était le premier jour qu'il manquait, car, le 20 juin même, il y en avait eu un), qu'en une demi-heure de temps, nous nous trouvâmes tous bottés et que plusieurs eurent des chevaux de selle dans la maison des environs de la place Louis XV. J'ai eu pendant toute la nuit un cheval tout prêt, qui m'attendait au bord de la rivière, près du pont Louis XVI.

Quelques personnes attachées au Roi s'étaient aperçues que, depuis un mois, la garde diminuait dans le château après l'heure de minuit, au point que le Roi n'était pas gardé et que quelques brigands auraient pu pénétrer jusqu'à lui, car les gardes nationaux se retiraient se coucher chez eux, ou pour aller boire dans les cabarets. A peine cette garde restait-elle de cinquante hommes pendant la nuit, au lieu de ce qu'elle devait être, et des quatre-vingts de supplément qui arrivaient tous les jours à huit heures du soir. Ces personnes, pour suppléer à ce défaut dont elles n'osaient pas se

plaindre, rôdaient une partie de la nuit autour du château pour s'assurer de la tranquillité ou avertir promptement en cas de besoin. Ce soir-là, je fis ma tournée et fus fort surpris de trouver une garde très nombreuse; beaucoup de gens attachés au Roi, beaucoup de ses gardes constitutionnels en habits bourgeois, enfin un assez grand nombre de gentilshommes. Les intelligences que je recueillais variaient : les uns parlaient d'une attaque du château, les autres de légers attroupements qui se dissiperaient bientôt. Je montai dans la chambre du Roi. J'y trouvai beaucoup de monde, peu de gens habillés; j'étais moi-même en frac.

Le Roi sortit de la salle du Conseil pour s'informer des nouvelles; il me fit l'honneur de me demander ce que je savais. La Reine était avec lui, et j'avais avec moi mon cousin Charles de Chabot[1]. Nous leur dîmes que nous avions généralement de grandes inquiétudes, mais que nous ne savions rien de certain.

A tous moments, il arrivait quelques personnes de quelques faubourgs de Paris ; elles apportaient des nouvelles toutes différentes et citaient de bonnes autorités. Tantôt elles nous faisaient croire que l'orage se dissiperait, tantôt que le peuple menaçait le Roi et les Tuileries.

Cependant, le nombre des personnes qui étaient dans l'appartement du Roi augmentait beaucoup, j'y remarquais avec effroi des gens de tous les partis et beaucoup qui venaient nous observer. Tous les fonctionnaires publics (pour me servir des expressions de l'Assemblée) étaient dans la chambre du lit: MM. Carl, Guinguerlot, Mandat, Borie, Le Roux, officiers municipaux, avec leurs écharpes; un ou deux membres des départements, des officiers suisses et de la garde nationale et les gens les plus connus parmi les gentilhommes. Les autres se tenaient dans la pièce précédente (celle de l'œil-de-bœuf);

1. Armand-Charles-Just de Rohan-Chabot, second fils du duc de Chabot et d'Élisabeth de La Rochefoucauld, né le 25 juin 1767, à l'hôtel de La Rochefoucauld, rue de Seine, tenu sur les fonts de baptême par le duc d'Estissac, grand maître de la garde-robe du roi, son grand-oncle, et par la princesse de Beauvau. Entré comme surnuméraire dans les gardes-du-corps du Roi en 1781; breveté capitaine à la suite du même corps en 1785. Arrêté auprès du Roi, transféré à l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, le 11 août 1792. Égorgé dans la nuit du 2 au 3 septembre 1792. Il n'avait pas été marié. (*N. du ms.*)

ces deux pièces étaient pleines de monde. De plus beaucoup se tenaient dans les appartements voisins de ceux du Roi, où logeaient leurs amis. Il paraissait que tous étaient instruits d'un grand danger; petit à petit, chacun s'était armé comme il avait pu, les uns avec des épées, les autres des couteaux de chasse; presque tout le monde avait des pistolets. J'avais mon épée au côté, quoique en frac, et deux pistolets dans ma poche; notre armement avait une figure assez grotesque.

10 Août.

Vers minuit, je vis entrer dans la chambre du lit Pétion avec la tête haute et le regard faux; il traversa la foule qui y était; personne ne se rangeait sur son passage, et j'observai qu'il affectait de ne heurter personne. Il était suivi de trois ou quatre gens en écharpe; c'était la première fois que je le voyais depuis le 4 août, que j'avais été conduit prisonnier chez lui et interrogé par lui.

Il entra dans le cabinet du Roi et, comme la porte restait entr'ouverte, je m'y glissai. J'entendis qu'il disait au Roi que les faubourgs étaient fort agités, qu'il y avait beaucoup d'attroupements considérables, mais qu'il espérait qu'avec du soin il viendrait à bout de ramener la tranquillité parmi le peuple; au moins, dit-il, de le contenir jusqu'au lendemain. Le Roi lui parla d'un ton très ferme et, après lui avoir demandé ce que voulait le peuple, à quoi il ne répondit rien, il lui dit qu'il était fait pour mettre l'ordre, et qu'il espérait qu'il se porterait où sa présence serait nécessaire. Pétion dit qu'il donnerait l'ordre de repousser la force par la force, et il sortit en traversant les appartements.

Je ne quittai pas la chambre du lit de toute la nuit, malgré la fatigue de la semaine où j'avais passé plusieurs nuits et avais été arrêté deux fois, dont une j'avais été promené dans tout Paris par la Garde nationale; le zèle supplée à tout dans ces moments.

De temps en temps, je sortais de l'appartement pour aller chercher Charles de Chabot, qui restait habituellement au dehors pour s'instruire plus particulièrement de tout ce qui s'y passait; nous nous communiquions ainsi nos nouvelles. Ce malheureux jeune homme, qui a fini par être massacré dans

la prison de l'Abbaye, le 2 septembre, était aussi brave et aussi actif pour tout ce qui pouvait toucher les intérêts du Roi, qu'il est possible de l'être. Ayant eu le malheur d'être égaré par ses liaisons dans le commencement de la Révolution, il rachetait sa faute en courant habituellement de très grands dangers, car son caractère bien franc le rendait si chaud, et il était si connu dans Paris pour avoir été aide-de-camp de M. de Lafayette, puis garde constitutionnel du Roi, qu'il avait beaucoup d'ennemis. Depuis un mois il partageait mon logement aux Tuileries, et nous nous rendions compte avec la plus grande confiance de toutes nos intelligences.

Vers deux heures, un garde national vint chercher M. Mandat pour se rendre à la Municipalité : il était alors assis près de moi sur la balustrade de la chambre du lit. Je le vis sur le champ devenir aussi blanc que sa chemise. Il dit assez haut : « Je n'en reviendrai pas. » Il partit... Hélas, il n'avait que trop deviné son sort[1]!

Son départ ayant alarmé quelques personnes, puisque nous allions nous trouver sans le chef de la force armée, M. Rœderer, qui était debout près de la cheminée, s'avança et dit : « Messieurs, ne craignez rien, j'ai la réquisition de M. Pétion de repousser la force par la force; mais, quand je ne l'aurais pas, je requerrais moi-même, comme membre du Département, les troupes de défendre leur poste[2]. » Je l'ai entendu de mes oreilles prononçant ces paroles, de sorte que je le croyais revenu de bonne foi dans le bon parti, et rien ne m'a plus étonné que de lire, à mon arrivée à Londres, huit jours après, sa prétendue justification, qui est une des plus grandes infamies.

Vers trois heures, nous entendions le tocsin. Le nombre des personnes qui étaient chez le Roi était encore augmenté; on avait fini par s'asseoir sur tous les fauteuils, par terre, sur les tables, sur les consoles, partout où l'on pouvait même s'appuyer, quoique quelques subalternes de la Maison du Roi

1. Mandat fut en effet massacré par le peuple, quelques instants plus tard, à sa sortie de l'Hôtel-de-Ville.

2. L'ordre *de repousser la force par la force* avait été donné d'autre part à La Chesnaye, commandant-général de la Garde nationale, par Leroux et Borie, nommés ci-dessus. (Voir Mortimer-Ternaux, *Hist. de la Terreur*, II, 463).

prétendissent, dans le commencement, qu'il était contre l'étiquette de s'asseoir dans la chambre du Roi : il y a tout plein de gens dont l'esprit reste à la même place, toujours.

Vers six heures du matin, le Roi, après avoir fait la visite du château, repassa dans les appartements pour descendre dans les cours; plusieurs personnes défendirent qu'on le suivît; cependant je me mêlai à la suite peu nombreuse. Le Roi avait l'air peiné et inquiet, il s'efforçait évidemment de paraître serein; je l'ai suivi dans les cours et, quoique très près de sa personne, je ne lui ai pas entendu dire un mot aux troupes. La garde nationale cria beaucoup : Vive le Roi, même d'assez bon cœur. Il y avait parmi cette troupe beaucoup de gens qui s'étaient glissés dans le château par zèle et avec peine. J'eus le plaisir d'y voir M. de Lasowski[1], mon intime ami, et son frère. Cependant plusieurs individus s'étaient distingués impunément en criant : à bas le Veto.

Au moment où le Roi a quitté la terrasse du jardin, qui est le long du château, pour aller visiter un poste qui était près du second escalier de la terrasse du bord de l'eau, beaucoup de grenadiers des bataillons des Petits Pères et Saint-Thomas se sont mis à sa suite, devenus alors assez nombreux. Ce poste était composé de soldats très mauvais; ils crièrent beaucoup : « Vive la Nation! à bas le Veto! » Le Roi ne s'y arrêta pas. A mesure qu'il s'avançait vers le poste du Pont-tournant, une affreuse horde de brigands qui étaient sur la terrasse des Feuillants, qu'ils appelaient la terre de la Liberté, filaient à l'extrémité en criant très haut toutes les horreurs possibles contre le Roi; ils étaient très nombreux et armés de piques.

Le Roi fit tranquillement la revue du poste du Pont-tournant. En le quittant, nous eûmes un moment de très grande frayeur, car quelques-uns de ces sans-culottes qui étaient sur la terrasse, en descendirent et s'avancèrent vers le Roi. Alors ceux qui l'escortaient formèrent par leurs bras entrelacés deux lignes autour de lui : l'une était de gardes nationaux, que nous connaissions pour être de braves et honnêtes gens; la seconde de M. de Sainte-Croix, de Lajeard, MM. de

1. L'auteur de ces mémoires avait eu pour gouverneur un M. de Lasowski, polonais. Les jeunes gens auxquels M. de La Rochefoucauld fait allusion devaient être ses fils. Ils devinrent révolutionnaires. (*N. du ms.*)

Maillardoz et Bachman, officiers suisses, de Boissieu, de Briges et plusieurs autres; car, dans ces moments là, on ne s'occupe pas d'examiner ses compagnons. J'étais de cette chaîne. M. de Menou marchait à côté de moi. M. de Poix était en avant du Roi, qui avait près de lui plusieurs officiers de la garde nationale, M. de Guinguerlot entre autres, à qui il parlait.

Cette retraite au château paraissait si peu sûre qu'un grenadier dit au Roi : « Sire, vous devriez regagner le château promptement ». Le Roi, se retournant froidement, répondit : « Il est singulier que j'aie moins peur qu'un brave grenadier ». En arrivant près du château, nous trouvâmes beaucoup de monde assemblé; plusieurs avaient de très mauvaises figures. M. de Menou nous devança pour les faire ranger et ordonner au suisse de la grille du milieu, par laquelle nous rentrions, de n'ouvrir qu'un côté de la grille et de la refermer aussitôt que le Roi et sa suite seraient passés. Cela fut exécuté, mais non sans peine, car beaucoup de gens très mal intentionnés s'étaient mêlés avec la suite du Roi.

Le Roi remonta dans ses appartements.

J'allai chercher Charles de Chabot pour savoir des nouvelles du rassemblement; je ne le trouvai pas; il était dans l'intérieur, d'un autre côté. On me dit que la colonne des piques s'avançait et que les Marseillais étaient à la tête. Pour m'en assurer par moi-même, je traversai les cours et sortis par le corps de garde des officiers suisses, où je laissai mon épée, et, filant derrière les chevaux de la gendarmerie à cheval qui était en bataille sur la place du Carrousel, j'arrivai au guichet et sur le quai, où il n'y avait pas alors un chat. Je vis très distinctement la colonne qui s'avançait à pas lents le long du quai de l'École; elle paraissait très épaisse. Je rentrai reprendre mon épée et informer de ce que j'avais vu.

En montant à l'appartement du Roi, je trouvai les Suisses rangés en ordre sur le grand escalier, leurs officiers à leur tête; les gardes nationaux en assez bon ordre dans les antichambres; enfin tous les gentilshommes rangés sur trois de hauteur dans la pièce de l'œil-de-bœuf; la plupart avaient tiré leurs armes, ils se croyaient là pour mourir avant le Roi et à ses pieds. Qu'il m'était consolant, dans une position aussi désespérée, de me

joindre à une telle troupe! Peut-être notre valeur l'emportera-t-elle sur le nombre?

Je ne sus, dans ce moment, ni qui nous commandait ni quel ordre de défense on suivait. Honteux de n'être pas encore à ma place, je pris celle qui se trouvait le plus près de moi. On fit passer moitié de notre petite troupe dans la galerie qui est entre l'appartement du Roi et celui de la Reine; je me trouvai de cette division. Nous passâmes entre le Roi et le Reine qui étaient debout à la porte de la salle du Conseil.

On nous plaça dans la galerie, le dos contre le mur, par conséquent regardant les fenêtres. Bientôt un détachement de gardes nationaux arriva; il se rangea le long des fenêtres, de manière à laisser un passage entre eux et nous; ils nous dirent qu'ils nous regardaient comme leurs camarades et qu'ils nous défendraient. Nous répondîmes presque chacun à chacun et unanimement que nous avions toujours été fâchés des soupçons que la Garde nationale avait entretenus contre nous; que nous n'avions jamais eu d'autres desseins que de défendre la vie du Roi et que nous nous joignions avec plaisir à tous les braves Français qui partageaient notre amour pour le Roi; nous nous embrassâmes comme camarades.

J'entendis dans le moment le Roi et la Reine parler haut dans la salle du Conseil sans pouvoir distinguer ce qu'ils disaient; mais on cria : « Vive le Roi! » et nous le répétâmes en mettant tous les armes à la main. Les gardes nationaux chargèrent leurs armes. On nous donna l'ordre de ne tomber sur les bandits que s'ils pénétraient jusqu'à cette pièce.

On divisa notre troupe de gentilshommes en pelotons de quinze personnes, cinq de front et trois de hauteur, chaque peloton était commandé par un officier général; le mien l'était par le chevalier d'Allonville, ancien gouverneur du premier Dauphin; M. d'Hervilly allait sans cesse de la pièce du cabinet du Roi à la nôtre, pour nous porter les ordres.

A peine fûmes-nous cinq minutes dans cette position que je m'aperçus que les gardes nationaux qui étaient avec nous se retournaient, regardaient à la fenêtre et voyaient pardessus le mur de clôture des cours le haut des piques des sans-culottes; cette vue paraissait leur faire de la peine; ils observaient que la colonne était bien hérissée. Fâché du décou-

ragement que cela commençait à mettre parmi eux, je quittai ma place pour aller demander au Roi de me donner l'ordre de faire fermer le bas des volets, le haut des fenêtres pouvant suffire pour nous donner assez de jour. En entrant dans la salle du Conseil (toutes les portes des appartements étaient ouvertes à deux battants), je retrouvai Charles de Chabot; il me dit tout bas : « Tout est perdu, nous serons tués. »

Je trouvai le Roi, la Reine et la famille royale debout près du bureau. Rœderer leur persuadait d'aller à l'Assemblée. Beaucoup de dames et de femmes de chambre étaient dans cette pièce; le Roi était au moment de partir, et sa famille de l'accompagner; mais j'observai parfaitement qu'ils croyaient revenir dans peu, car j'entendis distinctement la Reine répondre à quelques femmes qui demandaient ce qu'elles avaient à faire :« Nous vous retrouverons ici. »

On me dit dans ce moment que le Roi, instruit que l'on voulait sa déchéance, avait dit qu'il ne pouvait la prononcer; mais que, si l'Assemblée la décrétait, il y souscrirait et que son projet était d'aller à l'Assemblée demander lui-même des commissaires. Voilà ce qu'on me dit dans la salle même du Conseil.

Le Roi sortit vers huit heures et demie avec beaucoup de peine de ses appartements, beaucoup de personnes le pressaient pour passer aux portes en même temps que lui et pour l'accompagner. Bientôt on dit à haute voix que les ministres, le département, les officiers municipaux seraient les seuls qui le suivraient. Je me décidai, malgré cela, à l'accompagner et, entrelaçant mes bras avec ceux de M. Goi et d'un autre grenadier de la garde nationale qui étaient de mes amis, je me trouvai porté presque par l'espèce de groupe qui suivait le Roi. Je rencontrai plusieurs personnes sur qui le même zèle pour le Roi faisait un effet tout différent. Elles craignaient d'exciter contre lui la fureur du peuple et de l'Assemblée en lui faisant un trop grand cortège, et ces personnes me conseillèrent de rester avec elles.

Mais le sort en était jeté, j'étais trop échauffé pour me rendre à aucune raison et la seule présence du Roi était nécessaire pour me calmer. Nous descendîmes le grand escalier de la chapelle au travers le régiment des Suisses et sortîmes dans le

jardin par la grille du milieu. Là, nous cessâmes d'être serrés, et nous pouvions nous reconnaître.

M. de Bachman, major des gardes suisses, marchait le premier entre deux haies de ses soldats. M. de Poix le suivait à quelque distance et marchait immédiatement avant le Roi. La Reine suivait le Roi en tenant M. le Dauphin par la main. Madame Elisabeth donnait son bras à Mademoiselle, fille du Roi. Madame la princesse de Lamballe et madame de Tourzel les suivaient et elles étaient entourées de tous côtés par les ministres, les membres du département et la municipalité, par quelques personnes attachées au Roi : MM. de Montmorin, de Brézé, d'Hervilly, de Tourzel, de Nantouillet, de Fleurieu, de Rochedragon, Charles de Chabot et moi. Je me trouvai dans le jardin à portée d'offrir mon bras à madame de Lamballe et elle l'accepta, car elle était celle qui avait le plus d'abattement et de crainte.

Le Roi marchait droit, sa contenance était assurée, le malheur cependant était peint sur son visage; la Reine était tout en pleurs, de temps en temps elle les essuyait et s'efforçait de prendre un air radieux qu'elle conservait quelques minutes. Cependant, s'étant appuyée un moment contre mon bras, je la sentis toute tremblante. Monsieur le Dauphin n'avait pas l'air très effrayé. Madame Elisabeth était la plus calme; elle était résignée à tout. C'était la religion qui l'inspirait. Elle dit, en voyant ce peuple féroce : « Tous ces gens sont égarés, je voudrais leur conversion, mais pas leur châtiment ». Je ne pus m'empêcher de lui répondre que j'étais loin de sa vertu, et que le désir de la vengeance était ce qui m'animait le plus.

La petite Madame pleurait beaucoup. Madame de Lamballe me dit : « Nous ne retournerons jamais au château ». Affreux pressentiment!

Le détachement des Suisses qui accompagnait le Roi était de deux cents : trois cents grenadiers de la Garde nationale formaient deux haies épaisses autour de nous.

Le peuple, les bandits, les sans-culottes qui étaient sur la terrasse des Feuillants, voyant le Roi sortir des Tuileries, s'étaient portés le long de la terrasse, vers l'escalier du passage des Feuillants : ils étaient là en si grande foule qu'il n'y avait

pas moyen de la traverser. Le Roi s'arrête au bas de l'escalier; les plus furieux parmi eux l'accablent d'injures; ils le menacent de dessus leur terrasse avec leurs piques. Je craignais à tous moments de le voir massacrer sous mes yeux et au milieu de sa famille.

Nous restâmes en panne près de dix minutes; à la fin, Rœderer et un autre parlèrent et persuadèrent. Ils obtinrent que le Roi et sa famille entreraient à l'Assemblée. Le Roi ordonna à sa suite de l'attendre au bas de l'escalier.

Cependant, comme je donnais un bras à madame de Lamballe, je suivis la Reine et aidai de l'autre bras madame Elisabeth à monter l'escalier. Il était fort difficile de fendre la presse qui était sur la terrasse, à peine nous laissait-on la place de passer et on nous accabla d'injures. Suivant toujours le Roi et la Reine, je conduisis madame Elisabeth et madame de Lamballe jusque dans l'intérieur de la salle de l'Assemblée. Là, je les vis aller s'asseoir vers la barre et j'entendis le Roi prononçant d'une voix ferme qu'il venait à l'Assemblée avec sa famille pour éviter aux Français un crime de plus.

Je me trouvais dans l'Assemblée avec M. de Fleurieu et M. de Rochedragon qui avaient suivi la famille royale. Nous nous assîmes sur le banc d'en bas près de la porte, au pied de la fameuse montagne. J'avais encore mon épée dans la main, mais elle était dans son fourreau. A peine fûmes-nous assis une seconde que les cris de suppôts de la liste civile, de vils mercenaires, etc., etc., nous accablèrent de toute part. Le gros Lacroix, un député, se distingua dans cette occasion. Craignant d'exciter plus de fermentation contre le Roi, nous nous retirâmes bien vite, dans le passage qui est autour et au-dessous de l'Assemblée.

Ce passage était tout rempli des grenadiers de la Garde nationale qui avaient accompagné le Roi. Ils avaient leurs armes en faisceaux dans une pièce qui est sous l'Assemblée près de l'endroit où l'on allume le poêle, et se promenaient en long et en large. Ils nous apprirent que le détachement qui avait servi de cortège au Roi avait été rompu par le peuple, que les gardes suisses et beaucoup de personnes s'étaient retirés vers le passage de l'orangerie.

Dans le moment, je vis entrer une femme toute couverte

de sang; on venait, nous dit-elle, d'assassiner son mari qui tenait un cabaret, parce qu'il avait reçu des aristocrates. Elle nous dit qu'on portait huit têtes sur la place Vendôme : c'étaient celles de ce malheureux Suleau et de ceux qui composaient ce qu'on avait appelé la fausse patrouille. — La journée sera chaude! nous disions-nous bien bas.

Un peu avant dix heures, nous entendîmes qu'on tirait des coups de fusil dans le jardin et le château des Tuileries, puis après du canon. Les feux n'étaient pas réguliers. On nous apprit que le peuple avait forcé le château et le détruisait. Je voulus dans ce moment savoir où était le Roi; je mis la tête à la barre de l'Assemblée, et je le vis derrière le Président dans la tribune du logographe, la Reine était à côté de lui. Je tâchai d'y parvenir, mais de tous côtés la tribune était entourée de gardes et de gens à piques qui en interdisaient l'entrée. Je redescendis dans le corridor qui règne autour de l'Assemblée.

Dans ce moment, il arriva une troupe considérable de bandits en chemise; ils étaient couverts de sueur et de sang. Ils venaient apporter à l'Assemblée l'offrande de leur pillage dans le château. Ils avaient dans leurs mains homicides des habits tout trempés du sang des gardes suisses, ils ne parlaient que de meurtre et de massacre. Quelques-uns, me prenant pour un bon patriote, me contaient leurs prouesses; ils disaient que toutes les personnes appartenant au Roi avaient été assassinées, tous les aristocrates qui étaient au château. Enfin je ne puis rendre le dégoût, la colère et le désir de vengeance que je sentais, et pourtant qu'il était nécessaire, pour ma propre sûreté, de leur dissimuler.

Il en résulta en moi-même un sentiment d'horreur et même le désir de me faire tuer (qui n'est sûrement pas un sentiment raisonnable), que je n'avais jamais éprouvé et que je ne croyais pas possible à éprouver. Mais cependant il est de fait qu'en ce moment je désirais de me faire tuer et, voulant au moins rendre ma mort utile, je m'avançai vers la porte du passage des Feuillants qui donne dans le jardin des Tuileries. J'y trouvai une sentinelle destinée, j'imagine, à empêcher la foule de boucher la porte de l'Assemblée.

Je vis à travers la porte un homme renversé sur l'escalier

du jardin; c'était un vieillard vêtu de noir dont le sang cachait la figure. Un assassin le frappait de coups de piques, de dessus la terrasse. La foule était immense, le vieillard se releva et s'évanouit; je m'élançai, le pris dans mes bras et l'emportai dans le passage. Je blessai l'assassin d'un coup d'épée et jetai mon épée pour n'être pas reconnu. Ce vieillard était le vicomte de Maillé qui, peu de temps auparavant, avait été nommé à la place de gouverneur de Saint-Domingue. Je l'entraînai dans le corridor de l'Assemblée, et là, un garde national m'alla chercher de l'eau, je lavai ses blessures : il en avait trois à la tête, une légère au côté. Je le pansai avec mon mouchoir et, trouvant un député dont la figure exprimait qu'il ne partageait pas les crimes de la journée, je lui demandai s'il avait assez d'humanité pour vouloir reconduire un blessé à sa famille, il me dit que oui, en me serrant la main. Je me fiai à lui, ne pouvant mieux faire, et j'ai eu raison; car il le mena lui-même en lieu de sûreté, à ce que j'appris le soir en allant reporter à sa famille son col et sa bourse à cheveux encore teinte de son sang.

Les grenadiers de la Garde nationale qui avaient amené le Roi à l'Assemblée, ceux des bataillons des Filles Saint-Thomas et des Petits-Pères, que nous croyions si bons et si attachés au Roi, commençaient à s'impatienter. La faim les gagnait, le bruit des coups de fusil et de canon que nous entendions parfaitement, les étourdissait. Ils ne voyaient plus la possibilité d'approcher du Roi. Enfin je les vis partir. O honte! O, horreur! Faut-il que sur la terre le plus faible soit toujours abandonné? Que le crime trouve de partisans, quand il réussit! Ces grenadiers prirent un habit d'un des Suisses que les assassins avaient oublié, ils le découpèrent et, prenant chacun un petit morceau de ce drap rouge au bout de leurs baïonnettes, ils s'en allèrent en se partageant en plusieurs petites patrouilles, car ils craignaient d'être pris pour des aristocrates. Ils laissèrent le Roi abandonné aux gens à piques, aux volontaires nationaux, aux gens à grande barbe; enfin à tous les scélérats que la révolution et l'anarchie ont produits sous les coiffures les plus affreuses, et qui étaient les plus sauvages.

En moins de trois heures, il n'y avait plus de gardes nationaux presque dans Paris. La peur d'être exposés aux coups

du parti le plus fort les avait tous changés; ils quittaient tous leurs habits. On en voyait quelques-uns aux fenêtres avec seulement leur veste et leur culotte d'uniforme. Combien la peur a eu de part à notre malheureuse révolution!

Je me sentais accablé de fatigue et épuisé de faim. Je ne pouvais rien trouver à manger; puis le dégoût de tout ce que je voyais l'emportait sur les tiraillements de mon estomac. J'allai me placer sur un banc placé dans un coin de l'Assemblée pour rêver à tout ce dont j'avais été témoin et penser au parti que j'avais à prendre. D'abord je m'assis près de MM. d'Attilly et de..., qui étaient en habits bleus très reconnaissables pour des habits d'uniforme; ils étaient très embarrassés de faire leur retraite; et je retrouvai à cette place M. de Lasowski, dont j'étais bien inquiet. On peut juger du plaisir que j'en ressentis, car on aime cent fois mieux ses amis au milieu des grands dangers que dans un temps ordinaire.

Il me fut impossible de rester à cette place, car on amenait près de moi... (?) et ces gens sans bas, sans souliers et sans habits insultaient impudemment tous ceux qui n'étaient pas vêtus comme eux. J'allai m'asseoir près de la tribune du *Moniteur*.

C'est de cette place que j'entendis prononcer la déchéance du Roi et faire une quantité de mensonges qui tendaient à le montrer au peuple coupable des plus affreuses trahisons. Plusieurs étaient des choses les plus grossières, mais les auditeurs les écoutaient avec joie et les applaudissaient avec emportement. J'entendis aussi l'Assemblée décréter la République et chaque membre faire le serment de maintenir l'Égalité et la Liberté de tout son pouvoir et de mourir à son poste. Ce serment fut décrété par tous les fonctionnaires publics; le serment constitutionnel à *la Nation, la Loi, le Roi* fut annulé.

Assis assez commodément dans mon coin, je me plongeai dans les réflexions les plus sérieuses. Si la scène change, me disais-je à moi-même, les Républicains triomphent, le parti du Roi et celui de la Constitution se trouvent entièrement écrasés : les Républicains sont tellement forts et usent tellement des moyens les plus violents, qu'à en juger par la lâcheté qu'a toujours montrée la France, dans deux jours il n'y aura plus qu'un seul parti; toute la France prêtera serment aux

Républicains. Les seuls Français qui oseront se montrer contraires seront ceux qui sont hors du royaume : ce sont les émigrés.

Le Roi déposé va être mis dans la prison la plus étroite, aucun de ses serviteurs ne pourra l'approcher. Et que pourraient-ils faire, puisque, depuis trois mois, ils luttaient à peine pour conserver sa vie seulement? Peut-être lui seraient-ils nuisibles, car les factieux adroits et perfides ne manqueront pas de faire retomber sur eux l'odieux de toute tentative que d'autres partis pourraient faire pour secouer leur joug. Les personnes qui se dévoueraient à se mêler parmi les piques et les gardes de la prison et qui parviendraient jusqu'à lui ne pourraient même pas lui être utiles : il faut donc, la rage dans le cœur, l'abandonner, le laisser au milieu de ses assassins et courir se joindre à ceux qui sont armés pour le délivrer. Mais que sont-ils? Ce parti est aujourd'hui celui des émigrés seuls; depuis deux ans qu'il est plus ou moins formé, il n'a encore eu aucune existence; aucune puissance ne l'a hautement soutenu; il n'est armé que depuis peu de mois, et comment armé, comment organisé? Les Princes frères du Roi gouvernent ce parti et, depuis qu'ils sont sortis de France, leur conduite ne les a fait ni aimer ni respecter. Que faire? Irai-je les rejoindre?

Puisque le Roi et M. le Dauphin sont dans une position aussi horrible, livrés sous le fer d'assassins qui n'ont ni la moindre humanité ni la moindre pudeur, leur vie ne sera que l'effet des circonstances qu'il est impossible de prévoir. Hélas, il faut donc qu'un royaliste, un soutien du trône ne les compte pour rien dans ses calculs. Le Roi est mort, M. le Dauphin est mort aussi — heureux si je puis me tromper! C'est donc Monsieur[1] qui doit avoir nos hommages. C'est donc sous ses ordres que nous devons tous nous rassembler.

Ma conduite depuis le commencement de la Révolution a toujours été la conséquence de l'éloignement que j'en ai eu. Dès l'année 1790, j'ai quitté le service où j'avais une place agréable, quand je me suis assuré que la plus basse corruption et les moyens les plus vils étaient employés pour séduire et soutenir toutes les classes du peuple; mais, ayant

1. Le comte de Provence, plus tard Louis XVIII.

plusieurs parents fort marquants dans le parti de la Révolution, je ne voulais donner des preuves de mon opinion qu'en causant avec mes amis. En vain ils m'avaient engagé à la rendre plus publique, je croyais de mon devoir de ne pas avoir publiquement une conduite qui fût hautement la condamnation de celle de mes parents, et de vivre éloigné des affaires.

Pour cette raison, je n'avais fait aucune démarche du côté des Princes, ni des émigrés.

Le seul parti qu'il m'était alors permis de prendre était celui du Roi. Ses malheurs, l'obligation où se trouvaient beaucoup de ses serviteurs à le quitter me touchèrent beaucoup. Vers l'époque de son voyage de Varennes, je m'étais extrêmement rapproché de lui et avais tâché de lui procurer mon dévouement; il avait paru y être sensible et M. de La Porte, par son ordre, m'avait dit plusieurs fois des choses agréables. Il m'avait plusieurs fois donné la certitude d'une place près de sa personne dans la Maison qu'il devait former bientôt.

Le parti du Roi était donc le seul qui pût convenir à ma position; ce parti était nul en soi, particulièrement depuis l'acceptation de la Constitution, car nous flottions sans cesse, nous ne savions sur quoi compter. Les actions du Roi contrariaient nos opinions. Est-ce la force de ses ennemis et la crainte qui le font agir, ou bien est-il de bonne foi? Nous n'osions trop nous en expliquer même entre nous. Aussi nous étions réduits à l'accompagner en public, à tâcher de veiller à ses jours, à épier le moment de lui servir de bouclier avec notre corps, s'il courait le danger d'être assassiné, et nous ne pouvions en deviner le but, car la position du Roi, celle de la monarchie et la nôtre allaient tous les jours de mal en pis; mais enfin je ne pouvais choisir, ma position me prescrivait cette place.

Cependant les circonstances étaient changées pour moi. Mon frère[1], qui avait accepté une place de lieutenant-colonel dans l'armée de M. de Lafayette, avait dernièrement voulu avoir part au projet qui lui avait été si souvent présenté de délivrer le Roi des mains de cette grossière Assemblée et de

1. Alexandre de La Rochefoucauld (1767-1841), diplomate, chargé de plusieurs ambassades sous l'Empire, député, pair de France.

le remettre sur son trône constitutionnel : au moins était-ce le lier à un autre parti qui l'aurait traité un peu mieux, avec plus de respect, et aurait rendu sa vie moins malheureuse. Mon frère venait de quitter le service; il avait eu de l'agrément dans son corps et en avait obtenu l'estime; mais il quittait parce qu'il était prouvé, même à ses yeux, que les choses en étaient à un tel point qu'on ne pouvait occuper aucune place sans se déshonorer.

De plus, je connaissais assez mes autres parents pour être bien sûr de leur honnêteté. J'étais persuadé que le malheureux voile qui les avait empêchés de voir l'abîme où on les conduisait, tomberait cette fois, qu'ils verraient enfin dans quelles mains ils avaient aidé à livrer le vaisseau public, tout en ayant cru travailler à le réparer. J'ai toujours été fâché de leur aveuglement, mais j'aurais pu assurer qu'ils ne se courberaient pas sous le joug des Républicains.

Je ne risquais donc plus de me trouver directement leur ennemi en prenant le parti de rejoindre les émigrés, comme j'aurais été si j'eusse cédé au désir que j'en ai eu en plus de dix occasions différentes.

Rester à Paris caché et obscur est honteux, selon moi, quand on peut se rendre plus utile. Ce parti n'était même pas sans danger; il était naturel de croire que les factieux feraient une recherche aisée de leurs ennemis et voudraient les exterminer, pour rendre impossible de jamais rétablir en France l'ancien ordre des choses. D'ailleurs mon caractère est trop violent pour pouvoir me contenir longtemps, même pour ma conservation. Déjà je me voyais dans une cave obscure enrageant contre les bandits et les assassins.

Toutes les lois très nombreuses que l'Assemblée et même les Assemblées nationales ont faites contre les émigrés ne portent pas sur moi, car je n'ai pas un sou vaillant de plus que la pension que mes parents me paient et qu'ils m'enverront partout où je serai. La seule chose à considérer est si mon départ ne peut pas leur faire tort en troublant leur tranquillité par le soupçon d'intelligence qu'on me supposera avec eux. Si je vais rejoindre les princes, le cas sera pis encore; peut-être tourmenteront-ils à cause de moi ceux qui resteront ici. Cette idée me donnait déjà beaucoup d'inquiétude.

Cependant, mes parents m'ont-ils demandé conseil dans le parti qu'ils ont pris? Chaque famille ne donne-t-elle pas l'exemple de partis opposés? Il est cependant temps que ceux qui ont la raison et la justice pour eux emploient tous les moyens de réussir.

Pour peu que je pensasse aux différents événements de notre Révolution, aux personnes qui l'avaient toujours conduite, tous gens tarés, mal famés avant ce temps de trouble, tous notés d'actions déshonnêtes, qui avaient beaucoup d'ambition et besoin de faire fortune; alors j'entrais dans une rage affreuse, je me décidais à quitter Paris et à passer au plus tôt aux émigrés. Puis, après plus de calme, je voulais calculer le meilleur moyen de servir la cause de la monarchie et celle de mes amis.

Que de sensations différentes on éprouve dans un moment où il faut arrêter un parti à prendre, quand ce parti doit influer sur notre vie entière! L'honnêteté ne suffit pas, il faut quelques lumières pour se bien conduire et se défier de ses passions.

Cependant, toujours répugnant à m'expatrier, je pensais avec quelque plaisir qu'il était possible que Rouen, qui avait beaucoup vanté son bon esprit et son union, pût présenter un point de résistance aux projets anarchiques des Républicains, et que mon père[1], qui y commandait, fût bien aise de m'avoir avec lui. D'ailleurs je le croyais très inquiet de ce qui me serait arrivé dans cette journée. La poste aux lettres était arrêtée, les portes de Paris fermées. Je désirais aller le rassurer sur mon sort par ma présence.

C'est agité par toutes ces idées que je passai plusieurs heures sur un banc de l'Assemblée nationale, dans un coin assez noir et à portée de la tribune du logographe où était le Roi.

A chaque moment j'étais distrait de mes pensées par quelque bruit affreux d'imprécations faites au Roi dans l'Assemblée, par des gens qui voulaient obtenir les honneurs prostitués de la séance et qui apportaient des lambeaux de Suisses massacrés, des morceaux de leurs habits tout saignants, des meubles ou des tableaux en pièces pillés dans les Tuileries,

1. Le duc de Liancourt, alors lieutenant-général en Normandie.

et ces triomphes étaient accompagnés d'un bruit horrible.

A environ sept heures du soir, je m'approchai de la tribune du Roi. Elle n'était gardée que par quelques misérables qui étaient ivres et ne faisaient aucune attention à moi, de sorte que j'en ouvris la porte. J'eus le triste spectacle de voir le Roi avec un visage abattu et fatigué; il se trouvait assis sur le devant de la tribune, observant froidement avec sa lunette tous les scélérats qui parlaient tantôt les uns après les autres tantôt tous ensemble. Près de lui était la Reine dont les larmes et la sueur avaient entièrement mouillé le fichu et le mouchoir; elle avait sur ses genoux M. le Dauphin, qui dormait et qui reposait sa tête sur les genoux de madame de Tourzel. Mesdames Elisabeth, de Lamballe et Madame, fille du Roi, étaient dans le fond de la tribune. J'offris mes services au Roi pour adoucir ses maux; le Roi me dit qu'il serait trop dangereux de revenir, et seulement qu'il irait le soir au Luxembourg. La Reine me demanda un mouchoir; je n'en avais pas, le mien avait servi à panser M. le vicomte de Maillé, que j'avais tiré des mains des gens à piques. Je sortis pour chercher un mouchoir. J'en empruntai un au maître du café de la buvette et, comme je le portais à la Reine, les sentinelles s'étaient relevées et je me trouvai dans l'impossibilité d'approcher de la tribune. On voulait m'arrêter et me mener à la Commune : c'était sûrement me mener à la mort. Un des gardes nationaux disait me reconnaître, il désignait très bien ma demeure sans savoir mon nom; c'était un de ceux qui m'avaient arrêté dans la semaine. Heureusement, je m'échappai de leurs mains, et, courant dans les corridors très noirs de l'Assemblée, je me retirai à la buvette, où un garçon alla chercher de quoi me déguiser.

Avant de quitter l'Assemblée, je voulus chercher mon cousin Charles de Chabot; je connaissais la pétulance de ce brave jeune homme, et je craignais qu'il n'eût l'imprudence de faire quelque coup de tête. Hélas, je n'avais que trop prévu ce qui lui est arrivé. Lui, là? La dernière fois que je l'ai vu, je trouvai ce malheureux ami montant la garde à la place d'un soldat qui était allé dîner. Je partageai avec Charles un pain et de l'eau de groseille, et l'exhortai à de la prudence; il me parut tout en colère et me dit qu'il

cracherait à la figure de M. de Condorcet quand il passerait : « Mon cher Charles, lui dis-je, tu as des parents qui t'aiment plus que tu ne vaux; pense à eux et conserve-toi pour ne leur pas faire de la peine ». Il me le promit, et je le quittai pour toujours[1].

Je parcourus, grâce à mon déguisement, tout le faubourg Saint-Germain pour savoir des nouvelles de nos autres amis; comme j'avais été dans l'enceinte de l'Assemblée pendant tout le temps de la canonnade, j'ignorais tout ce qui leur était arrivé et je craignais d'apprendre à chaque porte où je m'arrêtais la mort du maître de la maison. Cependant on m'assura que la furie du peuple n'avait porté que sur les Suisses et que toutes les personnes des Tuileries s'étaient retirées et cachées. On m'assura qu'il n'y en avait pas plus de deux ou trois de tuées. Je passai chez madame la duchesse de Maillé qui, heureusement, n'avait pas pu pénétrer le matin dans le château. Elle m'apprit que madame de Tarente et mademoiselle de Tourzel n'étaient pas tuées comme on le disait, et que M. le vicomte de Maillé avait été reporté chez lui.

Mais, hélas, quel affreux spectacle offraient les rues le soir de cet horrible jour! Elles étaient toutes illuminées, apparemment pour que les sauvages qui les remplissaient pussent se repaître les yeux du succès de leur entreprise. Toutes les rues adjacentes au Carrousel étaient remplies de morts, de mourants et de gens ivres dormant près des autres. Les baraques qui entouraient les Tuileries étaient enflammées. Dans la cour royale un feu considérable consumait les meubles du château et les corps des Marseillais tués à la première décharge des Suisses. Les gens qui étaient dans les rues avaient l'air féroce et égaré. Je me souviendrai toute ma vie de cette soirée et de l'aspect de Paris.

Je traversai le Carrousel, entrai dans le jardin des Tuileries, et de là dans le bâtiment de l'Assemblée. Quelques amateurs de sang humain couraient encore sous les grands arbres des Tuileries avec des fusils, pour chercher des Suisses ou des aristocrates. J'entendis de près quelques coups, mais qui ne tuèrent pas; je ne craignais pas pour moi, il était difficile

1. Le comte Charles de Chabot fut une des premières victimes de la journée du 2 septembre.

qu'on me prît pour autre chose qu'un bandit, tant j'étais bien déguisé.

On m'assura à l'Assemblée que le roi n'irait pas au Luxembourg, qu'il était constitué prisonnier d'État; qu'il était défendu et impossible de l'approcher sans une permission par écrit de la Municipalité. Je me retirai pour aller me coucher chez mon frère, de peur que ma retraite chez moi ne fût coupée ou espionnée.

De quelle désolation mon âme était remplie des horreurs dont j'avais été témoin! L'idée surtout que ceux qui les avaient commises étaient les plus forts et resteraient impunis me révoltait tout à fait. J'eus le plaisir de me trouver avec mon frère, ma belle-sœur et M. de Lasowski, et par conséquent d'être sûr qu'il ne leur était rien arrivé. Quelques heures après il nous arriva quatre officiers suisses qui s'étaient sauvés du massacre et demandaient refuge; Durler était du nombre. Ils partirent le lendemain de bonne heure.

11 Août 1792.

Le 11 au matin, mon laquais me dit que Tourzel et madame de Poix se portaient bien; il les avait vus. Le massacre continuait et le peuple se jetait sur les Suisses des maisons avec une nouvelle rage.

Nous étions à déjeuner quand on vint nous avertir que quelques troupeaux de bandits et de gens à piques suivaient les boulevards pour venir fouiller la maison de mon frère, où un officier suisse demeurait ordinairement, et qu'ils n'étaient pas loin. Alors nous nous séparâmes tous, et moi d'eux pour longtemps. Je sortis avec mon laquais; ma belle-sœur, délicate et grosse de huit mois, fut obligée de se retirer chez la femme d'un de ses gens; mon frère alla au district pour en obtenir une garde en cas de besoin, et Lasowski, je crois, resta dans la maison. Je leur dis qu'il était très possible que je partisse pour Rouen.

Mon projet était d'aller à l'Assemblée pour voir si le Roi était encore en vie. Je passai chez le duc de Choiseul; son père[1] m'assura qu'il était bien caché. L'aspect de ces rues écartées n'était point effroyable; on rencontrait peu de

1. Le marquis de Choiseul-Beaupré, lieutenant-général.

monde, et j'étais déguisé pour ne pas courir le risque d'être insulté. Quelques groupes étaient assemblés au coin des rues; ils criaient un peu après les passants, mais rien ne faisait craindre là le renouvellement de la journée du 10.

Je m'approchai de la place Vendôme. Quelle horreur! Elle était presque remplie de plusieurs colonnes de bandits armés qui presque tous portaient au bout de leurs piques des morceaux de la chair des Suisses et de leurs habits. Ils poussaient des cris de sauvages et demandaient la tête du Roi et les entrailles de la Reine. Ils poussaient des imprécations affreuses et obstruaient absolument l'entrée de l'Assemblée. Je ne crus pas prudent d'y pénétrer et d'y entrer pour me trouver dans l'impuissance de rendre aucun service au Roi. Je longeai la rue Saint-Honoré et pris la rue Royale, dans le dessein d'aller chez moi.

Le coup d'œil de la place Louis XV, tout abominable qu'il était, mérite la peine d'être remarqué. La statue était environnée de monde; quelques-uns de ces brigands avaient l'air de commander aux autres; ils arrêtaient toutes les charrettes, et en prenaient les chevaux pour les atteler au bout de cinq ou six cordes qui attachaient la statue, les unes par le col, les autres par les jambes. Quelques personnes dégradaient les crampons scellés dans le marbre pour favoriser la chute de la statue. Loin de ce groupe étaient répandus dans la place des gens armés de bâtons qui couraient après tous les passants, surtout après ceux qui étaient un peu habillés, sous prétexte qu'ils étaient des aristocrates; les autres, parce qu'ils les disaient des voleurs et que, d'après un décret de la commune prononcé la veille, on punissait de mort tous les voleurs; il en résultait que cette place était un champ d'assassinats : cinquante, cent de ces misérables se jetaient sur un malheureux et l'expédiaient à coups de bâtons, sans aucun reproche, sans lui parler et sans avoir pitié de ses cris. Ils en ont massacré à cet endroit-là si près de moi que mes bas étaient couverts de sang et de cervelle.

J'eus le triste plaisir, en voyant tomber quelques parties de la statue de Louis XV, de voir écraser une centaine de ces Républicains que le plaisir de se rendre utiles avait fait se porter trop près. Traversant le pont Louis XVI, sur le quai

étaient encore des cadavres. Je m'en allais chez moi quand un de mes gens postés dans la rue de Bourgogne vint m'avertir qu'il y avait dans ma rue quelques individus qui avaient l'air d'espionner et qui se promenaient devant ma porte[1]. Je pris par son conseil la résolution de ne pas aller chez moi, et je me retirai chez madame de Lévis, qui demeurait au bout de la rue Saint-Dominique.

J'y fis venir mes gens et ceux de mon père, je leur donnai mes ordres et demandai mes chevaux de selle auprès de l'École Militaire. J'avais fait reconnaitre cet endroit et l'on m'avait assuré qu'il n'y avait pas de patrouilles. J'ordonnai surtout qu'on mît les couvertures par-dessus les selles afin d'avoir l'apparence de les sortir pour les promener.

Le moment du départ était embarrassant. Je ne pouvais douter des ordres les plus stricts qui avaient dû être donnés pour que personne ne pût sortir de Paris. On ne voulait pas laisser échapper les victimes qu'on se préparait à frapper, et il y avait beaucoup de vraisemblance à ce que j'en fusse une. Je n'avais qu'un très ancien passeport où mon nom était écrit, qui m'aurait fait ramener à Paris si l'on m'avait arrêté; il était donc nécessaire de sortir de force, mais cependant avec prudence.

Je sortis de chez madame de Lévis à pied, ayant avec moi mon laquais anglais avec lequel je parlais assez haut, dans l'espérance d'être pris pour un étranger. Près de l'École Militaire nous rencontrâmes une patrouille de piques qui nous dirent quelques sottises; elle ne marchait pas vite, nous la dépassâmes. J'aperçus mes chevaux et je recommandai à mon homme de faire mes adieux à mes parents et amis et de me quitter. Je montai précipitamment à cheval et, prenant en main un pistolet, je partis au trot et pris le chemin de la plaine pour aller à Versailles.

FRANÇOIS DE LA ROCHEFOUCAULD

1. L'hôtel de Liancourt était situé rue de Varennes, au n° 58 actuel. (N. du ms.)

LA FLAMME RENVERSÉE

LETTRE I

*A Madame ***, à...*

Après un quart de siècle, le démon qui me hante, qui ne se borne pas, comme celui de Socrate, à défendre, mais qui ordonne, m'enjoint de reprendre mon examen de conscience interrompu et de poursuivre ma confession générale. Il veut que je vous les destine, comme naguère, comme jadis, quand je vous écrivais :

» Hier, par chance, j'ai ouvert pour une recherche les mémoires de Jean-François-Paul de Gondi, cardinal de Retz. Je ne me souvenais plus qu'ils sont adressés à une femme. Il n'y a point de ressemblance entre le cardinal et moi, ni entre son œuvre et celle que j'entreprends. Mais, dès la lecture de ses premières lignes, il me fut révélé que je devais, comme lui, m'adresser à une femme, et que cette femme devait être vous.

» Toute la figure de mon livre me fut révélée dans l'instant même, et mes chapitres me parurent écrits dès que je les conçus en forme de lettres. Je vous imaginai, dans votre bibliothèque de Venise, recevant, soupesant mes lourdes enveloppes, et debout, à la fenêtre, tournant les feuillets, avec cette hâte de lire qui empêche de lire. Mais votre attention ni vos regards ne se fixaient; vous vous penchiez dehors malgré vous, comme entraînée par l'obliquité vertigineuse du palais D***, qui se penche en avant sur le canal pour s'y mirer. Alors, du geste despotique et impatient qui vous est

familier, vous ramassiez toute ma copie, vous montiez l'escalier étroit, disproportionné à votre stature, vous alliez vous réfugier sur le toit, dans le belvédère d'où l'on découvre l'Adriatique par-dessus le Lido. Je voyais autour de vous tous les autres toits de Venise, rougeâtres, lépreux, hérissés de cheminées qui s'évasent comme des fleurs épanouies. J'entendais, sur le silence des lagunes, votre petite toux nerveuse et passionnée. Je me vis moi-même écrivant pour vous, et l'hallucination devint si obsédante que, sur-le-champ, je commençai de vous écrire. »

L'hallucination se répète et, vous voyez, j'ai déjà écrit — ou copié — toute une page. Mais je ne me dissimule pas que les conditions sont fort différentes, et que je me trouve en présence d'assez étranges difficultés. D'abord, celui qui se confessait à vous en ce temps-là, l'enfant d'hier, l'homme d'aujourd'hui, a maintenant posé le pied sur le seuil de la vieillesse, et vous, ma chère, vous êtes morte.

Toute réflexion faite, il y a, entre ces deux choses, une sorte d'harmonie. Ai-je besoin de vous dire que j'étudie la vieillesse curieusement, depuis qu'elle est mon lot, mon dernier lot? Selon les principes de Descartes, que malgré les séductions de philosophies nouvelles je ne trahirai jamais, j'ai voulu d'abord la définir, et je n'ai guère trouvé qu'une formule qui me satisfasse à peu près, c'est que la vieillesse n'est rien qu'un changement de point de vue.

Il se peut que la mort soit je ne sais quoi de plus mystérieux mais elle n'est pas concevable en soi, et, pour les vivants qui l'imaginent tant bien que mal, elle n'est aussi qu'un changement de point de vue. Il y a apparence que le point de vue de la mort et celui de la vieillesse sont fort voisins, et fort éloignés des points de vue de l'âge puéril ou de l'âge adulte.

Je n'égaie ces abstractions d'aucun ornement mythologique. Prenez garde que je ne vous écris pas à Venise, parce que, n'étant plus, vous ne sauriez y être, ni aux Iles Fortunées, parce que je ne crois pas qu'il soit encore des Iles Fortunées. Je n'ai nul besoin de vous attribuer l'immortalité, ni une réalité d'ombre; il me suffit que vous soyez un nom, le souvenir d'un nom que je mettrai sur mes enveloppes.

N'étiez-vous pas, d'ailleurs, morte pour moi, bien avant de mourir tout de bon? Je sais bien que c'était ma faute : j'avais déçu votre superbe amitié. Ma devise n'est point celle de Kundry : *Servir*. Les Anciens, sans doute fort excusables de ne pratiquer par anticipation ni la charité ni l'humilité chrétiennes, priaient ingénument les dieux qu'il leur fût donné de faire le plus de bien possible à leurs amis, le plus de mal possible à leurs ennemis. Vous aviez légèrement modifié ce vœu : c'est surtout à vos anciens amis que vous souhaitiez de faire du mal.

Vous me l'avez témoigné : je ne vous en veux pas. Je ne vous dirai pas que je vous pardonne, vu que le sens du mot *pardon* m'échappe; mais je ne vous tiens pas rancune; car, j'ai beau avoir une mémoire impitoyable, très souvent je ne daigne pas me souvenir. Tout cela, encore une fois, n'a aucune importance, puisque je n'ai dessein que de vous emprunter votre nom, pour la commodité de l'écriture.

Je ne le fais pas sans une sorte d'effroi religieux; de moi, cette épithète va vous surprendre et vous provoquer à l'ironie; car vous savez, puisque je vous ai fait cyniquement toutes mes confidences, que je me flatte de ne pas répondre à une certaine définition banale de l'homme et de n'être pas un animal religieux. Mais, au rebours de la plupart des autres hommes (que je n'appelle pas volontiers mes semblables), j'ai des superstitions de l'intelligence à défaut de superstitions de la sensibilité. Il me semble qu'en vous mêlant, même à titre de simple témoin, à ma vie, vous qui êtes morte, et aux choses qui passent, vous qui êtes hors du temps, je prends avec les lois de la nature, de surcroît avec celles de l'art littéraire, une liberté qui, pour un stoïcien tel que moi, équivaut à une manière de sacrilège. Je cesse un moment de vouloir que ce qui devient devienne comme il devient, pour feindre qu'il devient comme il me plaît ou comme il m'est commode.

Je crois que vous avez une ou deux fois aperçu Goncourt, chez qui j'ai fréquenté aux jours de ma première jeunesse. Comme il ne connaissait qu'une catégorie, celle du roman, lorsqu'il parlait de la mort, ce n'était point pour philosopher; mais il avait coutume de dire qu'elle est le seul dénoue-

ment distingué. Ce *distingué* m'enchante : il est du dernier bourgeois. Si vous supprimez l'épithète, il reste une vérité de M. de la Palice : la mort est le seul dénouement, c'est-à-dire le seul dénouement absolu; mais je suis loin de mépriser les vérités de M. de la Palice. Vous n'en rencontrerez point d'autres sur le seuil de la mathématique, laquelle est aussi l'unique science et s'est réservé le privilège de la certitude. *A égale A* nous montre quelle faible distance il y a de la tautologie à la plus haute sagesse et de M. de la Palice à Epictète.

Sachez-moi gré de ces précautions oratoires : je tenais à vous montrer que je sens bien l'inconvenance que je commets en vous assujettissant de nouveau par mon caprice au temps, au nombre et à l'espace, dont vous êtes affranchie, et en feignant de vous impliquer dans mon intrigue après que vous avez eu votre dénouement.

Je relis les dernières lettres que je vous ai adressées de votre vivant, car vous pensez bien que j'en ai gardé copie, je les ai même publiées; et je vois que, dans le dessein, j'imagine, de satisfaire mon éditeur, qui a l'habitude de mettre le mot *fin* à la dernière page de ses volumes et veut qu'en effet l'histoire finisse là, j'ai fait pour moi-même précisément le contraire de ce que je fais aujourd'hui pour vous : je me suis attribué un dénouement auquel je n'avais aucun droit, avec la même tranquille impudence que j'affecte de considérer comme nul et non avenu le vôtre, qui est pourtant acquis.

Ne craignez rien : je n'ai pas commis le suicide; mais au point où, soit par lassitude, soit pour tout autre motif, il me plaisait d'arrêter le cours de mon récit, je me suis placé dans une position d'équilibre si avantageux que je n'apercevais plus de raisons, du moins esthétiques, pour qu'il fût désormais rompu. Malheureusement, l'esthétique propose, elle ne dispose pas. Cette stabilité qui s'accorde peut-être à l'idée de la beauté, qui sans doute même en est l'élément le plus indispensable, n'est point compatible avec l'idée de la vie et du changement. Faute d'avoir accepté le seul dénouement, distingué ou non, je n'ai fait qu'une halte fictive. Du lieu de repos que j'avais choisi, je n'ai pu considérer qu'un instant, en tournant la tête, ce qui m'était arrivé jusque-là; mais déjà, sans y

prendre garde, je poursuivais ma route hasardeuse. J'ai continué de vivre, et c'est pourquoi je recommence de vous écrire.

Je n'avais point, cependant, tout à fait inventé ce bel équilibre dont je saisissais l'occasion pour arrêter mon récit et mes lettres sans intention de reprise. J'oubliais seulement que l'équilibre, qui n'est pas inconcevable, est une sorte de point géométrique de la durée, et qu'il suffit qu'il soit pour cesser d'être dans le même instant. Hors cette réserve, il n'était point faux que les hasards de mon existence eussent abouti à une manière d'équilibre, en effet, ou plutôt de compromis, que je gage que de moins difficiles que moi m'eussent envié.

De tout le tumulte et de tout le désordre de ma jeunesse, qui pourtant n'aspirait qu'à l'ordre, il me restait une seule chose, la seule aussi que j'eusse désirée jamais d'un cœur passionné. J'étais père. Je l'étais et je ne l'étais pas. J'avais adopté le fils — né d'un autre, et à présent encore je ne saurais vous dire de qui — le fils d'une humble créature, dont l'amour n'avait pu trouver d'écho dans mon cœur, et je pensais par cette action expier une ingratitude dont certes je n'étais pas responsable; mais on ne vit pas impunément au temps où Tolstoï divague.

Si peu que cela me ressemble, comme disent les gens vulgaires et les Sancho Pança, qui tournent leurs sentences en forme de proverbes, je ne suis pas fâché d'avoir eu, dans le cours de ma vie, au moins un cas de conscience, et de l'avoir résolu avec une honorable sottise.

Il va de soi qu'une adoption répondait aussi mal que possible au sentiment et au besoin que j'ai de paternité, pour propager dans les siècles des siècles, non point ma race, dont il me soucie peu, mais mon moi. Je n'avais point toutefois grand peine à me persuader que paternité naturelle ou artificielle, cela revient au même; car j'use envers moi indifféremment de simulation ou de franchise, et des deux avec un pareil succès.

J'égayais aussi ma démonstration d'un élément romanesque, ou romantique, dont je vous prie de croire que la médiocrité ne m'échappe point, mais je ne laisse pas d'être

honteusement sensible à cette littérature : je voulais croire qu'une paternité irrégulière, adultère (c'est le mot propre), a plus de charme que la paternité banale pour un homme de ma qualité d'esprit. Je ne sais s'il vous souvient que j'avais affublé cet enfant d'un nom symbolique, d'ailleurs plus dans le goût de Gœthe que dans celui de Tolstoï : je l'avais appelé Euphorion. J'étais sans doute un peu déçu de ne retrouver en lui aucun trait moral de moi; mais je vous racontais, je ne l'ai pas oublié, dans la dernière lettre que je vous aie écrite, que je le regardais dormir et que je croyais l'entendre me parler ainsi :

« Tous les fils sont dissemblables de leur père, et il n'est pas un père qui ne souffre de ne pas se reconnaître ni se comprendre en celui qui lui succédera. Si tu te révoltes comme le commun des pères contre ce malentendu qui est fatal, à quoi te sert la supériorité de ton esprit? C'est justement parce que je suis à tes yeux l'inconnu, l'inintelligible, l'étranger, que je porte le signe d'être ton fils et que tu dois m'aimer comme tel. Sinon, tu n'es que la souche stérile où s'achève une végétation épuisée, et le passé peut aboutir en toi, mais tu ne portes pas l'avenir. »

Dieu me pardonne! c'est une prosopopée! La seule, j'espère, que j'aie faite de ma vie. Pardonnez-la moi, vous aussi, chère ombre, et admirez les subtilités où a recours un homme peu disposé à être dupe, pour se prouver que tout est pour le mieux quand l'événement n'a pas trop exactement répondu à ses desseins. Je ne me trouverais pas à plaindre si Euphorion ne m'avait jamais ménagé d'autres déceptions. Mais elles ne m'empêchaient pas pour l'instant de croire avec une sincérité ingénue que ce vivant symbole était dorénavant mon objet unique, et, si je puis m'exprimer si bizarrement, un autre moi plus durable que moi-même, une sorte de moi présomptif.

Tout le reste ne comptait guère. J'avais oublié une tragique histoire d'amour et d'affaire, combinaison qui, par parenthèse, est plus de ce temps-ci que de ce temps-là. Le monde l'avait oubliée encore plus vite que moi et m'avait rendu sa considération, ou mieux ne se souvenait plus de me l'avoir retirée... C'est tout ce qu'on lui demande; car, « sois considéré, il le faut. » Une seule chose m'emplissait d'orgueil : la clarté de

mon intelligence et le bel ordre de mes idées que, depuis mon dernier séjour en Égypte, je comparais aux colonnes symétriques des temples ou aux Sphinx bien alignés le long des avenues.

Je ne songeais pas que la mort seule est immuable, et que, du moment que je ne mourais pas et que je continuais de cheminer sur les chemins de la vie, à chaque pas mon point de perspective se modifiait un peu , cependant que les ombres tombaient plus longues du haut des monts. Et c'est ainsi... excusez-moi, je ne puis plus écrire ces mots sans me rappeler un vers de Vigny qui sonne terriblement le mirliton :

Et c'est ainsi
Qu'ils allèrent tous deux jusqu'à Montmorency.

Et c'est ainsi que j'arrivai, moi tout seul, un beau jour, devant la porte de la vieillesse, celle qu'aurait dû sculpter Rodin, qui ne croyait probablement pas à l'enfer.

Un homme d'imagination pittoresque saurait peut-être la dépeindre; je ne vous dirai même pas l'inscription, l'à-peu-près de *lasciate ogni speranza* que l'on y pourrait graver. Je craindrais d'exagérer. Ce qu'il me semble, c'est qu'elle ne donne accès ni en un lieu de tortures, ni en un lieu de repos et de délices. Il n'y a point de cercles où les vieux soient mis à la gêne : il n'y a qu'une grande salle, ou plusieurs salles, pleines de miroirs déformants. Ce n'est que cela, pour moi du moins, la vieillesse. Je n'aperçois en moi rien de changé, ni le caractère, ni même, cela est paradoxal, l'âge, parce que l'âge n'a aucun rapport avec l'état civil et qu'il est un trait du caractère : chaque homme a le même âge tout le long de sa vie. La sensibilité est intacte, peut-être plus vive et plus facilement blessée. Ce qu'on appelle les facultés... mais j'ouvre une parenthèse : je vous avoue qu'il m'est venu sur certaines choses une pudeur, moi à qui ce sentiment naguère était totalement étranger. Voici une nouveauté, peut-être la seule. Je n'insiste pas, elle me mortifie. Alentour de moi, rien n'est changé. Je veux dire que les épisodes de cette période de ma vie ont étrangement répété ceux des périodes précédentes, mais je ne les ai pas vus des mêmes yeux. C'est le même monde, sous un autre angle.

Je crois que je m'attarde à des généralités et que le temps serait venu de vous conter comment je suis arrivé à cette porte de la vieillesse, ou plutôt comment je me suis tout d'un coup aperçu que j'avais le pied sur le seuil. Écoutez.

La vieillesse, par un point, ressemble à l'amour. Pour ceux qu'elle menace, mais de qui elle n'a pas modifié encore la sensibilité, elle n'est qu'un nom, plein de mystère, peut-être d'alarmante séduction; et ce nom, qui ne leur offre aucun sens intelligible, pique d'autant plus leur curiosité, provoque leur émoi. L'approche de la vieillesse, je vous le révèle, puisque vous y avez échappé par une mort hâtive, c'est aussi une crise de puberté avec ses inquiétudes sourdes et mal définies, honteuses. Eh bien, j'ai commencé d'apprendre la vieillesse de la manière que les collégiens précoces apprennent l'amour : j'ai cherché en cachette dans les lexiques son nom et les quelques mots qui forment son pauvre vocabulaire.

Les adolescents ne trouvent pas toujours, dans les livres qu'on laisse entre leurs mains, tous les mots de la langue érotique; les candidats à la vieillesse, ces autres adolescents, si l'on peut les appeler ainsi sans cruauté, sont mieux servis : les faiseurs de dictionnaires n'ont pas à leur égard la même réserve ni la même modestie; ils ne songent point à leur appliquer le *maxima debetur puero reverentia.*

C'est donc Littré qui, sans ménagement, m'a fait connaître, il m'en souvient, le jour même de mon cinquantième anniversaire, qu'on nomme vieillesse « le dernier âge de la vie ». On fixe, dit-il, « le commencement de cette période à la soixantième année (j'avais donc bien dix ans devant moi); mais elle peut être plus ou moins retardée ou avancée, suivant la constitution individuelle, le genre de vie et une foule d'autres circonstances ».

Le premier exemple qui suit cette définition est « verte vieillesse », sans doute pour ne pas décourager le lecteur; mais aussitôt après vient cette réflexion sinistre de La Rochefoucauld : « La vieillesse est un tyran qui défend, sous peine de la vie, tous les plaisirs de la jeunesse ». Le croiriez-vous? Elle ne me fit pas frissonner, non plus que l'article *sénile,* avec « démence sénile », « gangrène sénile », etc., et quand je

vis, peu de lignes plus loin, que *sénilité* est un néologisme exclu par l'Académie, je ne m'avisai pas même de murmurer : « C'est bien fait ».

Je ne comprenais pas plus ces vilains mots-là que l'écolier pervers dont tout à l'heure je vous parlais ne comprend les obscénités qu'il a quêtées dans son dictionnaire classique. Comme lui je ne connaissais encore que de nom, vaine science, les choses, si différentes, mais dont j'étais précisément comme lui soucieux. Elles ne représentaient rien ni à mon imagination ni à ma mémoire, aussi vierges que les siennes. J'étais, si je puis dire, dans un état d'innocence, à peine troublée.

Un mot cependant, un seul, mais qui donnera bientôt la clef de tous les autres, est d'abord intelligible aux innocents de cette espèce, parce qu'il n'appartient pas seulement au vocabulaire du « dernier âge de la vie »; il a d'autres acceptions, un sens plus général, et il ne s'éclaire que trop aisément par l'analogie : c'est l'épithète d' « extraordinaire » que l'on décerne avec une envieuse et perfide générosité à quiconque ne paraît point son âge, depuis environ la quarantaine jusqu'à la fin. On l'assène plus volontiers à ceux qui ont l'air de la jeunesse dans le temps que l'état civil leur ferait un devoir d'être vieux d'aspect.

Tant que l'on n'a guère passé quarante ans, et même dans cette période que l'on appelle la force de l'âge, il est agréable, ou amusant, d'être extraordinaire; un peu plus tard, à la porte de la vieillesse ou après qu'on l'a franchie, on s'avise que ce compliment est le plus désobligeant qui soit. Outre tout ce qu'il suppose d'arrière-pensées de mauvaise humeur, de rancune, chez ceux qui nous en gratifient, il implique sa propre négation; car de dire à quelqu'un qui semble jeune encore : Vous êtes extraordinaire! » c'est comme si on lui disait : « Vous êtes vieux »; et jamais, sauf peut-être en Chine, cette déclaration n'a passé pour une politesse.

Vous savez que je me pique de lire dans la pensée d'autrui : je crois bien avoir pénétré tout ce que signifie extraordinaire dès la première fois que l'un de mes contemporains jaloux m'honora de ce qualificatif; mais comme je savais à quoi m'en tenir sur mon âge réel et que ma conscience physique,

si je puis dire, me témoignait que je ne le paraissais pas, je ne me formalisai ni ne m'alarmai d'extraordinaire et je fus à rebours bien aise de pouvoir me dire sans complaisance que je le méritais. Je ne me doutais pas que j'allais, si extraordinaire que je fusse et sans, pour si peu, cesser de l'être, inaugurer la « dernière période de ma vie » bien avant l'âge normal selon Littré.

C'est que les divisions de notre existence ne sont pas déterminées uniquement, comme semble le croire ce lexicographe, par notre constitution individuelle, par la sagesse ou le dérèglement de nos mœurs et, comme on dit aujourd'hui plus volontiers, par l'état de nos artères : à moins d'être cloîtrés, nous dépendons bien davantage des événements extérieurs que de nos vicissitudes privées. La courte période d'histoire où pendant notre séjour terrestre, si modestement que ce puisse être, nous participons, a ses divisions elle aussi, qui ne concordent pas nécessairement avec les nôtres, mais auxquelles il ne faut pas moins nécessairement que les nôtres se raccordent, fût-ce en trichant. J'ai été comme bien d'autres, ce qui ne me console pas, victime de cette tricherie.

On a dit que le dix-huitième siècle avait fini en 1815 et le dix-neuvième en 1914. C'est également au mois d'août 1914 qu'il me semble que ma période de maturité a pris fin, et que j'ai passé, d'ailleurs sans courber la tête, la porte inexorable que nul n'a repassée jamais. La guerre m'a dérobé dix ans peut-être de jeunesse, du moins de jeunesse officielle; comme disaient les Russes du régime tzariste, elle a brusquement changé mon *tchine*. Soudain aussi elle a changé, comme je vous l'écrivais plus haut, mon point de perspective; elle a été la première des répétitions de faits, qui ont, depuis ce jour historique pour le monde et pour mon univers intime, si curieusement aidé ma sensibilité, mon intelligence, à surprendre, à suivre, à juger leurs propres altérations; car il vous souvient, je pense, que l'autre guerre fut le signal de mon éveil, et que mon esprit vit clair pour la première fois à la clarté de Paris en feu.

J'avais huit ans lorsque, du Mont-Valérien, je regardais la Ville brûler, avec une conscience certaine d'être le témoin de l'histoire. Je ne suis pas médiocrement fier de m'être

retrouvé quarante-trois années plus tard dans le même état de lucidité, avec le même sentiment juste des valeurs historiques, lorsque la destinée m'a offert le spectacle d'une catastrophe de la même venue : je tiens que c'est un rare privilège; vous savez ce que je pense de la supériorité intellectuelle de l'enfant sur l'homme. Pouvais-je manquer d'interpréter d'une façon ensemble égoïste et symbolique la symétrie de deux si formidables événements à deux époques climatériques de ma vie?

J'ai senti venir mon dernier âge dès le moment que j'ai senti venir la guerre. C'était plusieurs jours avant qu'elle éclatât, le jour que fut lancé l'ultimatum de l'Autriche à la Serbie. Je suis probablement le seul augure qui n'ait jamais ri, je ne dis pas en regardant ses confrères, mais en se regardant soi-même dans la glace : je crois imperturbablement à ma faculté de divination, parce qu'elle n'a jamais été démentie. J'étais près de Deauville où je venais à peine d'arriver; je résolus de rentrer sur-le-champ à Paris, comme j'y étais rentré avec mon père et ma mère à la nouvelle de Sedan.

Je ne sais par quel étrange, par quel obscur besoin de justifier en raison mes moindres actes je m'attardai près de quarante-huit heures à chercher un prétexte pour partir, quand le hasard m'en fournit un de l'ordre le plus privé : une dépêche vint fort à propos m'aviser que ma grand-mère maternelle était au plus mal à Versailles. Ne vous récriez pas : si à cette heure où je commençais de me sentir décliner, j'avais encore une grand-mère, si peu que ce fût, vivante, cela ne pouvait guère me rajeunir, vu qu'elle était âgée de quatre-vingt-dix-huit ans bien comptés.

Par parenthèse, il me plaît toujours de déclarer, ou de me rappeler, les grands âges auxquels sont parvenus mes ascendants : on assure que la longévité est héréditaire. Je crois ne vous avoir jamais parlé de mon aïeule; c'est que, je vous le confesse avec ma coutumière franchise, elle ne m'a jamais intéressé, sinon par cette chance d'hérédité que je viens de vous dire, et qui ne m'a paru, en effet, intéressante qu'à dater de son quatre-vingtième anniversaire.

Si j'avais éprouvé jusque-là pour elle un éloignement que je ne vous défends pas d'appeler contre nature, c'est bien sa

faute. Lorsque j'étais enfant et que naïvement j'accourais l'embrasser, elle m'offrait une petite main sèche; dussé-je vivre encore plus vieux qu'elle, jamais je n'oublierai comme, afin d'arrêter mon élan, de me tenir à distance, soudain son bras devenait de fer. C'est la première offense qu'ait essuyée ma sensibilité enfantine. Que penseriez-vous de mon cœur si, après beaucoup plus d'un demi-siècle, j'étais assez lâche pour la pardonner? Mais je suis aussi l'esclave de l'éducation bourgeoise que j'ai reçue, et j'aurais fait scrupule de laisser mourir dans une solitude indécente cette grand-mère sans faiblesses humaines qui ne tendait les bras à son petit-fils que pour ne pas l'embrasser.

Je quittai donc assez précipitamment Deauville, mais sans me singulariser : la fuite commençait, bien que l'on affectât de ne pas croire à la guerre. On était beaucoup plus alarmé du bruit qui courait déjà, que les établissements de crédit allaient être autorisés à suspendre leurs paiements. Je crois bien que le premier terme technique du vocabulaire belliqueux que j'aie entendu est *moratorium* ou *moratoire*.

Les gens avisés retournaient en hâte à Paris, retirer leurs dépôts des banques. J'eus l'imprudence de ne pas imiter cet exemple, et, n'écoutant que la voix du sang, j'allai tout droit à Versailles assister aux derniers moments de ma grand-mère, sans passer par le Crédit Lyonnais. Je n'y songeai, un peu tard, qu'en voyant mettre les volets à une agence, rue de la Paroisse. Je fis le ferme propos de réparer mon oubli le lendemain, dès l'ouverture des caisses; puis je me demandai : « Où coucherai-je? » Chez moi, il n'en pouvait être question : j'avais laissé mes domestiques là-bas, où je disais que je pensais être de retour avant la fin de la semaine. D'ailleurs, je n'en croyais rien. A l'hôtel? Les Réservoirs me tentaient. Justement, je longeais la grille. Quelle commodité pour courir au premier appel, soit le jour, soit la nuit, au chevet de ma grand-mère, qui demeurait dans une petite rue voisine! Je décidai sans plus de réflexions que je m'installerais à Paris, au Carlton, pour un temps indéterminé.

Je vous avouerai franchement que mon sentiment du devoir ou des convenances, enfin de la famille, n'avait pas toujours été le plus fort, et que j'avais terriblement négligé ma grand-

mère depuis... mon Dieu! si je calcule bien, depuis une vingtaine d'années. J'en suis confondu, et j'en rougis. Si je ne craignais les formules banales, je dirais : « Comme le temps passe! » Mais c'est précisément que je ne voulais plus le perdre, maintenant que je le sentais de jour en jour fuir plus vite et m'échapper; et pourquoi vous le cacherais-je, par quelle fausse honte? toutes les dernières visites que j'avais faites à ma grand-mère depuis ces vingt années au bas mot m'avaient laissé, avec une étrange rancune, la plus irritante impression de cérémonie vaine et de temps perdu.

Elle était ce que chez les petites gens on appelle « en enfance »; mais il n'y a pas d'enfance pour les femmes de cette sorte, comme il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises manières pour les princes dont les moindres gestes sont réglés par l'étiquette, et qui feront toujours, si mal élevés qu'ils puissent être, illusion aux gens de rien. Toute mémoire s'était éteinte dans l'âme déjà plus qu'à demi-morte de mon aïeule, sauf la seule mémoire pour elle indispensable, celle de ses devoirs mondains. Elle en était au point de ne pas me reconnaître quand j'allais la voir de loin en loin par manière d'acquit, et elle m'humiliait encore par la perfection de sa politesse où je désespérais de l'égaler. A mon approche, son bras se tendait et se roidissait encore pour me tenir à distance, comme jadis, quand elle était dans la force de l'âge et que j'étais petit.

En dépit de ces vingt années que j'étais resté quasi sans lui rendre visite, je jurerais que je me dirigeais vers sa petite maison exactement par le même chemin que j'avais toujours fait et en mettant mes pas dans mes pas. L'habitude se retrouve immuable après des interruptions plus longues, et la démarche, quand elle devient machinale, est infaillible comme celle des somnambules. J'étais déjà en vue du logis et près d'atteindre la porte quand j'eus une manière de vision.

La vieille reine de Souabe, à la cour de qui je fus bibliothécaire peu après avoir quitté l'École normale, m'apparut. Je vous ai conté naguère, et j'imagine qu'il vous en souvient, que je l'avais surprise un jour environnée de poupées de grandeur nature, vêtues les unes en hommes, les autres en femmes, avec qui elle répétait ses audiences. Ce qui m'avait

alors le plus frappé, c'est qu'elle avait un pied de fard, qu'elle était émaillée, coiffée d'une lourde perruque blonde, et ne semblait pas beaucoup plus humaine que les mannequins du conciliabule étrange qu'elle présidait. Je fus saisi de la ressemblance, probablement illusoire, que j'aperçus entre le fantôme de la reine et mon aïeule. Vous allez rire : la principale raison de cette ressemblance était le maquillage.

En ces temps lointains, quoiqu'ils datent à peine de quinze ans, une femme dite honnête mettait un soupçon de poudre de riz, moins qu'un homme d'à présent, mais le rouge, si je puis emprunter ce terme au langage des sports, disqualifiait. Ma grand-mère est la première honnête femme que j'aie vue outrageusement fardée, la reine de Souabe est la seconde. J'ai dû m'accoutumer depuis à ce spectacle, et je n'y prête plus attention, mais en ce temps-là, je n'étais pas loin de croire ma famille déshonorée par les petits pots et les pattes de lièvre de cette respectable dame, dont la vertu n'était hélas! que trop certaine. J'y songe : si, à cette minute, le spectre fardé de la reine de Souabe m'apparut, n'était-ce pas afin de me marquer par un signe de plus la concordance de mon passé avec mon présent et avec mon plus prochain avenir, afin de m'indiquer le rythme de l'âge nouveau — et suprême — où j'entrais?

Comme la reine, ma grand-mère présidait, une fois chaque semaine, un conseil de poupées, hommes et femmes, hommes surtout, de grandeur naturelle. Chaque jeudi, elle donnait un dîner de huit couverts. Il y a beau temps que ses contemporains avaient défilé, elle avait dû se rabattre sur la génération suivante et ses convives habituels n'étaient pas plus que septuagénaires. Ce dîner du jeudi avait fini par devenir sa seule, et sa dernière raison d'être. Je pris garde, au moment de tirer le pied de biche, que ce jour-là était justement un jeudi. Admirez la niaiserie des causes qui provoquent le plus souvent nos émotions : cette pensée, pour la première fois peut-être de ma vie, m'inspira un sentiment de pitié, presque de tendresse pour ma mère-grand. Je ne pus me défendre de murmurer :

— La pauvre!... Son jeudi!

Je n'osais plus sonner. J'étais indigné de pressentir la

douleur sincère, inexplicable, excessive, que m'allait causer maintenant une fatale nouvelle, dont je ne doutais pas. J'en doutais si peu que l'air indifférent et tranquille de la vieille bonne qui vint m'ouvrir la porte redoubla mon indignation.

— Grand-mère?... — dis-je d'une voix étranglée.

— Madame est au salon, — me répondit-elle.

Et comme je la regardais, stupide, elle ajouta, simplement :

— C'est jeudi.

Elle n'avait pas l'air de trouver ce phénomène surprenant; moi, je le trouvais magnifique. Ainsi la nonagénaire agonisante était ressuscitée, ou du moins elle s'était interrompue, simplement parce que c'était jeudi, et qu'il ne s'agissait pas de faire faux bond à ses habitués!

Le mot fameux, qu'on ne meurt que par distraction, est une boutade; mais je crois volontiers à l'efficacité du vouloir-vivre pour conserver ou pour prolonger la vie. Je me réjouis fort sincèrement d'apprendre que ma grand-mère n'avait pas encore rendu l'âme, mais je vous avouerai sans détour que les raisons de mon contentement étaient assez vilaines. J'ai une horreur physique, ou plutôt une appréhension du spectacle de la mort. Lorsque je l'ai réellement devant les yeux, je ne ressens plus un effroi que mon imagination a usé d'avance et j'arrive par l'indifférence à la sérénité; mais je ne sais, connaissant mes limites, comment je puis assez prendre sur moi pour pénétrer dans une chambre funèbre. Je m'attendais à voir mon aïeule étendue et parée sur son lit; il m'était singulièrement plus agréable de la voir dans sa bergère, au coin de la cheminée sans feu, et je lui sus un gré infini de la bonne surprise que sa mondanité triomphante m'avait ménagée.

Je ne crois pas l'avoir abordée jamais d'un air plus ouvert et plus enjoué. Je devais paraître, à la vérité, presque aussi aimable qu'elle-même, et cela passe l'imagination. Elle m'accueillit en souriant, c'est sa coutume; mais sous la banalité coutumière, quelle ironie, quelle malice, quelle diablerie dans ce sourire! Il me fit songer à une historiette qui courait alors et qui était de circonstance.

Vous savez sans doute que l'empereur d'Autriche, que la semaine dernière on appelait encore le vénérable doyen des

alors le plus frappé, c'est qu'elle avait un pied de fard, qu'elle était émaillée, coiffée d'une lourde perruque blonde, et ne semblait pas beaucoup plus humaine que les mannequins du conciliabule étrange qu'elle présidait. Je fus saisi de la ressemblance, probablement illusoire, que j'aperçus entre le fantôme de la reine et mon aïeule. Vous allez rire : la principale raison de cette ressemblance était le maquillage.

En ces temps lointains, quoiqu'ils datent à peine de quinze ans, une femme dite honnête mettait un soupçon de poudre de riz, moins qu'un homme d'à présent, mais le rouge, si je puis emprunter ce terme au langage des sports, disqualifiait. Ma grand-mère est la première honnête femme que j'aie vue outrageusement fardée, la reine de Souabe est la seconde. J'ai dû m'accoutumer depuis à ce spectacle, et je n'y prête plus attention, mais en ce temps-là, je n'étais pas loin de croire ma famille déshonorée par les petits pots et les pattes de lièvre de cette respectable dame, dont la vertu n'était hélas! que trop certaine. J'y songe : si, à cette minute, le spectre fardé de la reine de Souabe m'apparut, n'était-ce pas afin de me marquer par un signe de plus la concordance de mon passé avec mon présent et avec mon plus prochain avenir, afin de m'indiquer le rythme de l'âge nouveau — et suprême — où j'entrais?

Comme la reine, ma grand-mère présidait, une fois chaque semaine, un conseil de poupées, hommes et femmes, hommes surtout, de grandeur naturelle. Chaque jeudi, elle donnait un dîner de huit couverts. Il y a beau temps que ses contemporains avaient défilé, elle avait dû se rabattre sur la génération suivante et ses convives habituels n'étaient pas plus que septuagénaires. Ce dîner du jeudi avait fini par devenir sa seule, et sa dernière raison d'être. Je pris garde, au moment de tirer le pied de biche, que ce jour-là était justement un jeudi. Admirez la niaiserie des causes qui provoquent le plus souvent nos émotions : cette pensée, pour la première fois peut-être de ma vie, m'inspira un sentiment de pitié, presque de tendresse pour ma mère-grand. Je ne pus me défendre de murmurer :

— La pauvre!... Son jeudi!

Je n'osais plus sonner. J'étais indigné de pressentir la

douleur sincère, inexplicable, excessive, que m'allait causer maintenant une fatale nouvelle, dont je ne doutais pas. J'en doutais si peu que l'air indifférent et tranquille de la vieille bonne qui vint m'ouvrir la porte redoubla mon indignation.

— Grand-mère?... — dis-je d'une voix étranglée.

— Madame est au salon, — me répondit-elle.

Et comme je la regardais, stupide, elle ajouta, simplement :

— C'est jeudi.

Elle n'avait pas l'air de trouver ce phénomène surprenant; moi, je le trouvais magnifique. Ainsi la nonagénaire agonisante était ressuscitée, ou du moins elle s'était interrompue, simplement parce que c'était jeudi, et qu'il ne s'agissait pas de faire faux bond à ses habitués!

Le mot fameux, qu'on ne meurt que par distraction, est une boutade; mais je crois volontiers à l'efficacité du vouloir-vivre pour conserver ou pour prolonger la vie. Je me réjouis fort sincèrement d'apprendre que ma grand-mère n'avait pas encore rendu l'âme, mais je vous avouerai sans détour que les raisons de mon contentement étaient assez vilaines. J'ai une horreur physique, ou plutôt une appréhension du spectacle de la mort. Lorsque je l'ai réellement devant les yeux, je ne ressens plus un effroi que mon imagination a usé d'avance et j'arrive par l'indifférence à la sérénité; mais je ne sais, connaissant mes limites, comment je puis assez prendre sur moi pour pénétrer dans une chambre funèbre. Je m'attendais à voir mon aïeule étendue et parée sur son lit; il m'était singulièrement plus agréable de la voir dans sa bergère, au coin de la cheminée sans feu, et je lui sus un gré infini de la bonne surprise que sa mondanité triomphante m'avait ménagée.

Je ne crois pas l'avoir abordée jamais d'un air plus ouvert et plus enjoué. Je devais paraître, à la vérité, presque aussi aimable qu'elle-même, et cela passe l'imagination. Elle m'accueillit en souriant, c'est sa coutume; mais sous la banalité coutumière, quelle ironie, quelle malice, quelle diablerie dans ce sourire! Il me fit songer à une historiette qui courait alors et qui était de circonstance.

Vous savez sans doute que l'empereur d'Autriche, que la semaine dernière on appelait encore le vénérable doyen des

souverains d'Europe, et, depuis cinq ou six jours, ce vieux bandit, ne pouvait souffrir son héritier présomptif, François-Ferdinand, celui qui venait d'être assassiné à Serajevo. Chaque fois que l'archiduc lui rendait visite, il lui criait, dit-on, du plus loin qu'il l'apercevait :

— Bonjour, monsieur. Inutile de me demander de mes nouvelles, je me porte parfaitement bien.

Il me sembla que ma grand-mère allait m'accueillir comme François-Joseph faisait François-Ferdinand.

Elle ne m'apostropha pas, mais je n'eus pas non plus l'impertinence de lui demander de ses nouvelles. Je me penchai sur elle, non pour l'embrasser, et elle n'eut pas lieu de raidir le bras, mais pour lui baiser la main; et j'observai qu'en même temps elle avançait sur le coussin, en découvrant un peu sa cheville, son pied, qu'elle avait, comme les femmes de son époque, curieusement étroit et long. Cette coquetterie, par parenthèse fort justifiée, ne me parut pas moins héroïque que l'effort de survivre pour recevoir à dîner.

Je relevai la tête : elle souriait toujours; et je fis réflexion que je n'avais jamais vu François-Joseph qu'une fois, voilà bien de cela une trentaine d'années; je l'avais vu traverser la cour de la Hofburg; je ne l'avais pas assez regardé de mes yeux pour décider maintenant s'il avait la même façon de sourire que mon aïeule. Je pris garde en revanche que cette expression de physionomie m'est familière, et j'eus comme une intuition subite, une révélation des ressemblances extérieures et intimes — les deux ne se séparent point, — qui étaient, qui ne pouvaient manquer d'être, entre cette femme de l'autre siècle et moi, son descendant.

J'ai toujours cru l'hérédité fatale, mais si complexe qu'elle produit souvent par ses jeux des êtres opposés et incompatibles, bien qu'ils soient faits d'une même étoffe. Je pense vous avoir suffisamment indiqué — davantage serait choquant — l'incompatibilité que je n'étais pas fâché d'apercevoir entre ma grand-mère et moi; d'où il me plaisait d'inférer que nous n'avions aucun trait commun. Mais je ne suis pas moins persuadé qu'une même expression du visage ou un même geste traduisent toujours à la rigueur un même état de la sensibilité. Je ne sais pas empêcher mes yeux de voir terri-

blement clair : il m'était impossible d'écarter l'évidence et de nier qu'en ce moment j'eusse des sensations, des sentiments, des pensées, à l'unisson de cette aïeule dont je n'avais jamais fait grand cas.

Mon orgueil en était mortifié. J'en éprouvais aussi une sorte d'effroi quand je songeais qu'elle était déjà presque cadavre, qu'elle le serait demain, que c'était miracle qu'elle ne le fût pas dès aujourd'hui, et que j'étais lié à ce cadavre, moi vivant, par mille liens que la mort même ne pouvait rompre. Ma chair en était toute rebroussée. Mais je ne pouvais me défendre d'admirer le prodige, bien entendu sans trahir mon étonnement : j'ai pour cela trop de monde, vous me ferez la grâce de n'en point douter; et nous causions, avec une pareille aisance, comme si de rien n'était.

Nous parlions de la guerre probable, naturellement. Ma grand-mère venait de recevoir la visite d'un jeune abbé son voisin, qui, devant être mobilisé le deuxième jour, à tout hasard préparait déjà ses cantines. Elle était pratiquante, ce qui ne veut pas dire nécessairement qu'elle fût croyante; mais elle avait beaucoup de religion extérieure : une seule chose lui paraissait monstrueuse, entre toutes les monstruosités qui nous menaçaient et que nous pouvions déjà pressentir, c'était que ce jeune prêtre dût quitter l'habit pour l'uniforme. La guerre moderne se réduisait pour elle à ce détail.

Au fond elle n'était pas si sûre que cela qu'une telle nouveauté fût possible, et elle ne cessait pas de m'interroger à ce propos, avec une bizarre timidité, mais avec l'espoir visible que je finirais par lui répondre : « On a dit cela, mais on n'en fera rien. » J'aurais dû la tranquilliser par un pieux mensonge, mais j'ai la sottise de ne pouvoir pas mentir, même quand cela ne tire pas à conséquence. Je lui répondais du moins avec une patience imperturbable, avec une inaltérable douceur, et je pensais à part moi qu'une femme de plus de quatre-vingt-dix ans et à l'extrémité est bien excusable de radoter un peu.

Cependant, je commençais d'être distrait, et moins maître de moi. Mes regards s'échappaient avec mon attention et erraient par la pièce. Ils se posèrent soudain sur un objet qui m'était familier depuis l'enfance, mais dont l'aspect me

saisit comme si je le voyais pour la première fois. C'était un portrait de mon grand-père, de qui elle était veuve depuis trente-huit ans. Cette toile, j'en fis de tête, instantanément, le calcul, avait dû être peinte quand il avait le même âge, à six mois près, que moi-même à la fin de juillet 1914.

Il se peut que ce calcul, spontané ou machinal, m'ait, avec la même rapidité foudroyante, suggéré une illusion où la réalité n'avait aucune part : d'ailleurs, qu'importe? Est-ce que la réalité de l'objet compte? N'est-elle pas la plus improbable autant que la plus inutile des hypothèses? Avez-vous jamais compris la différence que fait M. Taine entre l'hallucination fausse et la vraie? Fausse ou vraie, j'eus une hallucination qui me consterna : je crus voir, au mur, dans le cadre ovale de style Louis-Philippe, au lieu du visage de mon aïeul, le mien, tracé par un de ces peintres d'autrefois qui ne se permettaient pas d'interpréter leur modèle et qui lui fournissaient de la ressemblance pour son argent.

Les petites similitudes fugitives, intermittentes, qu'il m'arrivait de surprendre entre ma grand-mère et moi n'étaient rien au prix de cette identité absolue et constante. J'en étais si effrayé, religieusement effrayé, que j'aurais voulu pour tout au monde détourner les yeux : je n'en étais pas maître, et malgré moi je regardais toujours, je regardais avec une fixité magnétique cet autre moi-même revenu exprès du fond des temps pour m'étonner. Je demeurais à la lettre stupide, et tandis que ma grand-mère, femme du monde jusqu'au bout, continuait de parler et de faire des frais, c'est moi qui n'étais plus à la conversation.

A chacune des visites assez rares, et toujours de cérémonie, que je lui avais rendues depuis son veuvage jusqu'à ce jour, jamais elle n'avait manqué de faire au moins une fois allusion au défunt, par manière d'acquit. C'était comme le protocole de son deuil, dont la fidélité me semblait d'autant plus admirable que je ne parvenais pas à y découvrir la moindre ombre de sensibilité. Elle me disait :

— Tu te rappelles bien ton bon papa?

Cette formule me donnait sur les nerfs, et je lui répondais avec un peu trop de brusquerie, en reprenant, d'instinct, les façons et le ton de voix d'un enfant, que naturellement

je me le rappelais, puisque je venais d'accomplir ma quatorzième année quand elle avait eu le malheur de le perdre.

J'avais gardé de lui, en effet, un souvenir singulièrement précis; et chaque fois qu'elle me répétait sa phrase agaçante, je croyais dans l'instant même le voir en tiers entre nous deux. Je savais qu'on le disait « extraordinaire », ainsi que moi maintenant : il fallait bien qu'il le fût tout de bon pour qu'un enfant comme j'étais alors reconnût la justesse de cette épithète, si incompréhensible à l'esprit et à la sensibilité puérile. Tout au plus cet extraordinaire que j'avouais me semblait-il un peu ridicule : je frémis de penser que, si je méritais le premier qualificatif, je devais aussi mériter le second.

Quand je revois mon « bon papa », je le vois en jaquette, qui n'était alors qu'à demi-habillée, et non pas comme aujourd'hui un vêtement pour fêtes officielles. Il avait encore la taille bien prise à plus de quatre-vingts ans. Il était mince, agile, portait des étoffes claires l'été, et sur son gilet blanc une chaîne d'or fine, de bon goût, point démodée, avec une épine de corail de Naples contre le mauvais œil. Il sortait aussitôt après le déjeuner pour aller prendre une demi-tasse chez Durand; et quand il avait le soir des invités qui fumaient, il leur donnait un quart d'heure pour brûler leur cigare sur le palier.

L'insignifiance de ces détails autant que leur exactitude vous témoignent la netteté de ma mémoire. Pourtant, ce petit homme tout habillé de gris que je viens de vous crayonner devint tout à coup plus vague et plus effacé qu'un fantôme, quand je pus le comparer à ce portrait qui était ensemble le sien et le mien. J'avais d'ailleurs fait maintes fois jadis la comparaison, du temps même que j'étais enfant, et je retrouvai soudain, en la répétant ce jour-là, le même sentiment qu'elle me procurait quand je l'essayais voilà tantôt six semaines d'années; je le reconnus, la reproduction était en quelque sorte photographique, la similitude parfaite; le progrès de ma sensibilité, la maturation de mon intelligence n'y avaient ajouté ni retranché rien et n'en altéraient point la naïveté. Il me parut seulement que je le comprenais bien pour la première fois.

J'avais su, dès l'aube de ma vision, apercevoir, mais sans

le définir, que toute la différence du portrait au modèle venait d'un choix judicieux fait par le peintre, parmi les innombrables signes de vieillesse, dont pas un n'échappait à mes yeux neufs, mais dont il n'avait fixé sur la toile que les traits essentiels. Il avait ainsi tracé comme une figure type du vieillard récent qu'était alors mon aïeul et que, depuis quelques mois, quelques jours peut-être, j'étais à mon tour devenu. Il nous avait, comme on dit, stylisés.

C'était ce mot de « style », faute duquel, quand j'avais quatre ou cinq ans, je n'avais pu trouver la formule de mon impression. Ma langue mieux faite d'aujourd'hui me permettait de l'achever sans la modifier le moins du monde; et j'observai aussitôt combien les modes du temps de mon grand-père, le costume, les mœurs sans doute, du moins les dehors et les manières, aidaient à la formation de ce style; au lieu que ces mêmes choses le rendent quasi impossible à un vieillard de mon temps.

Je sentis cruellement mon désavantage, et par exemple j'observai combien le faux-col haut, la cravate à double tour encadrent plus complaisamment que notre linge négligé un visage dont l'ovale tend, grâce aux bajoues, à devenir carré; quelle aide peut prêter la civilité puérile et honnête, quand elle ne se relâche point de ses règles, aux gens que désolent les meurtrissures et le fripé de leur peau : elle est plus efficace que tous les artifices des masseurs et de l'institut de beauté, ou ces fils invisibles dont usait une héroïne de Stendhal, qu'un mouvement suffisait à rompre, et qui trahissaient à la moindre émotion la septuagénaire sous la fausse femme de quarante-neuf ans.

Mais ce portrait parlant ne m'indiquait-il pas, en même temps que le danger qui déjà me pressait, le seul conseil de prudence par où j'y pourrais échapper? Pardonnez-moi encore une prosopopée, d'ailleurs familière : il me semblait que, de son cadre, mon aïeul m'adressait la parole.

— Monsieur, me disait-il, on n'a point d'âge quand on a une certaine tenue. Souvenez-vous donc que vous n'êtes pas de ce siècle-ci et que vos parents vous ont bien élevé. Imitez-moi : vous serez comme moi « extraordinaire » jusqu'à votre dernier jour. C'est un pis-aller, mais qui n'est point méprisable.

Je pris garde qu'il était de première importance que j'eusse désormais toujours ce portrait, ce modèle devant les yeux, pour devenir vieux comme il faut, de même que certaines femmes artistes s'entourent, quand elles sont grosses, de moulages d'antiques, pour faire un bel enfant; et je fis avec tranquillité cette réflexion, monstrueuse quand on y songe, que j'emporterais chez moi le cadre ovale de style Louis-Philippe, dès que ma grand-mère aurait rendu le dernier soupir.

Tout le reste du mobilier me souciait peu; mais je regardais cette toile du même œil que si elle m'eût dès lors appartenu en avancement d'hoirie. Je m'avisai presque aussitôt de mon inconvenance et, par réaction, j'ai failli dire par pénitence, je protestai à ma grand-mère pour la dixième fois, mais avec plus de feu que jamais, que je trouvais intolérable que les prêtres fussent mobilisés. Puis je pris congé, en promettant de revenir le lendemain, et comme je n'avais plus lieu d'éprouver des remords, je me sentis bien fâché de quitter Versailles sans emporter sous mon bras ce document d'iconographie qui n'intéressait plus ici-bas que moi. Je me dis avec une férocité incroyable que, selon les apparences, je ne l'attendrais plus longtemps.

Je rentrai à Paris environ sept heures, et je songeai encore que je n'avais presque plus d'argent sur moi quand je passai devant une autre agence du Crédit Lyonnais dont les volets étaient clos. « Bah! me dis-je, demain je ferai un chèque. » Et j'ajoutai, avec une philosophie absurde : « Espérons qu'il sera encore temps. » Je me rappelais la fuite de Deauville, la hâte des gens à revenir ici retirer leurs dépôts des banques; et j'admirais, en haussant les épaules, mon indifférence aux matérialités de la vie. Elle allait jusqu'à l'inconscience, car je n'éprouvais pas ombre d'inquiétude, et que je pusse le cas échéant rester sans le sou, cela me semblait du dernier comique.

J'eus d'ailleurs grand peine à reprendre le contact des choses réelles. Ma longue conversation avec une mourante m'avait, en dépit de son apparente frivolité, affranchi pour plusieurs heures du temps, du nombre et de l'espace : je considérais tout du point de vue de l'éternel. Cette situation est paradoxale parmi une foule angoissée qui attend de

minute en minute l'arrêt du destin. Ce n'est peut-être qu'un comble d'égoïsme ou d'insensibilité.

Par bravade, j'allai dîner chez Larue, avec ma bourse quasi vide. J'y eus une bonne surprise : je vis que pas un de mes voisins ne payait son addition. On la présentait, selon l'usage, pliée sur une assiette; mais un crayon d'or posé dessus indiquait discrètement que l'on pouvait se contenter de donner une signature et ne se point démunir de sa monnaie. Je signai comme les autres, puis allai faire un tour sur le boulevard, où l'émotion du peuple, que cependant je sentais, ne me gagna point; mais je m'avisai, par un rapide calcul de tête, que mon aïeul, celui du portrait, devait avoir, au coup d'État, l'âge que j'avais maintenant, et se promener aussi sur le boulevard.

Je crus le voir, rue Basse-de-Rempart, juste au moment que je passais sur l'ancien emplacement de cette rue, et malgré le changement du décor je crus me voir moi-même. Notre ressemblance me parut d'autant plus saisissante qu'il ne dépendait que de moi de l'imaginer pour les besoins de la cause. J'eus le sentiment bizarre que je l'évitais; et, pour ne pas risquer une nouvelle rencontre, je retournai tout droit à l'hôtel Carlton aussi vite que la presse me le permit.

Dès que j'eus fait la lumière, en ouvrant la porte de ma chambre, je levai instinctivement les yeux vers le mur blanc au-dessus du dossier du lit, comme si j'y avais pensé voir le portrait; et je crois bien qu'avec le moindre effort je l'aurais vu en effet, je me serais procuré l'hallucination, à la manière de Balzac, qui pour meubler ses panneaux y accrochait des pancartes : ici un Rubens, ici un Raphaël, et qui voyait positivement le Rubens et le Raphaël. Mais je ne me prête pas volontiers, même sans témoin, à ces sortes d'expériences. Je me couchai de bonne heure et je m'endormis dès que j'eus la tête sur l'oreiller, selon une coutume qui date de mon enfance, et à laquelle je ne compte pas renoncer de sitôt. Je ne rêvai pas non plus, encore par habitude et, si je ne craignais le ridicule, je dirais presque : par principe.

Cependant, comme mon orgueil ne souffre pas l'imprévu, quand je fus, au petit matin, vers sept heures, réveillé en sursaut par la sonnerie du téléphone, ma première pensée claire

et distincte fut que j'attendais cet appel et que je savais par avance pourquoi on abrégeait ma nuit. Il n'était pas besoin, je l'avoue, d'être sorcier ou augure pour deviner ce que l'on avait à me communiquer d'urgence à cette heure indue. A moins qu'un de mes amis politiques ne m'annonçât la déclaration de guerre, il ne pouvait s'agir que de mon aïeule vénérée. C'était en effet de Versailles que l'on m'appelait, et je reconnus la voix de la jeune femme de chambre : je dis jeune, parce qu'elle n'avait que soixante-douze ans.

Elle s'excusa d'abord, avec mille cérémonies, de la liberté inouïe qu'elle avait prise de me demander au téléphone, surtout à pareille heure; mais elle n'avait pas cru pouvoir se dispenser de me faire connaître, devant qu'il fût trop tard, que cette nuit, après avoir pris congé de ses hôtes à onze heures, ma grand-mère avait regagné sa chambre, s'était couchée, et sans désemparer était entrée en agonie. Je trouvai admirable cette fin si parfaitement correcte d'une grande bourgeoise et d'une femme du monde. Je ne fus pas non plus mécontent du oh! douloureux,mais mesuré, que je poussai dans le téléphone. Je me levai dans l'instant même et ne consacrai pas plus d'une heure et demie à ma toilette, mais pas moins. Je parierais que si je me fusse permis d'aller assister à ses derniers moments avec une barbe de la veille, elle eût repris connaissance tout exprès pour me faire une observation sèche.

Ma correction ne lui en donna point le prétexte. Aussi, lorsque l'on m'introduisit dans sa chambre, ne cessa-t-elle point de râler et ne fit-elle aucune attention à moi; mais elle m'offrait un spectacle atroce et superbe. Pour la première fois sans doute de sa vie, au moment de mourir, elle était elle-même, sans artifice; et quelle beauté farouche sur ce visage que je n'avais jamais vu que déparé d'un sourire fade! Quelle énergie furieuse! Ce n'était plus, Dieu merci, une femme du monde, ce n'était qu'une femme; bien mieux, ce n'était qu'une bête, qui enrageait de mourir, qui se refusait à la mort, et qui luttait contre elle jusqu'à l'entier épuisement de ses dernières forces. Ses poumons presque centenaires faisaient un bruit de forge. Le duel était si beau à voir que je ne me lassais pas de le contempler.

Des trois cependant : la mort, elle, et moi, c'est moi qui tins le moins longtemps. J'éprouvai le besoin de respirer un autre air. J'ouvris simplement la porte, qui donnait sur le salon, et je me trouvai alors vis-à-vis du portrait de mon grand-père. Il était placé de telle sorte qu'il semblait aussi regarder sa fidèle compagne. Nous la regardions ensemble. Je m'effaçais un peu pour ne lui rien dérober de cette vue. C'était pour moi, en même temps qu'une obligation de convenance, un devoir de piété. Je ne pouvais toujours rester debout : je m'assis, en prenant garde de ne pas gêner mon grand-père, et j'attendis. Nous attendîmes.

Cette femme correcte, qui avait différé de mourir pour ne pas contremander son dîner du jeudi, se hâta au contraire, le vendredi matin, pour ne pas retarder le déjeuner de son petit-fils. A midi trente-cinq, tout était fini, et à une heure la servante septuagénaire me servit en guise de collation les restes du dîner de la veille. Durant l'après-midi, je m'acquittai en conscience des diverses démarches indispensables, puis je revins passer une heure à la maison mortuaire, par politesse. Enfin, il me parut que je pouvais sans inconvenance rentrer à Paris.

Ma pauvre grand-mère était, de son vivant, si formaliste que je ne pouvais croire qu'elle m'eût pardonné si j'étais parti sans prendre congé d'elle. J'allai donc me recueillir quelques instants auprès de son lit. Puis, je me retirai. Je vous confesse que je ne pensais plus du tout à la guerre menaçante, j'avais perdu le sentiment des valeurs et j'attachais plus d'importance à mon deuil qu'aux destinées de l'Europe, voire de la France : dès que je fus lâché dehors, je remis les choses au point.

Versailles n'a jamais été une ville bien bruyante; mais elle avait ce jour-là et à cette heure une façon surnaturelle d'être vide et muette. Il semblait que toute la terre angoissée attendît le coup de tonnerre qui seul pouvait déchirer ce silence formidable. Dans les rues, où je n'osais cheminer qu'en rasant les murs, je ne rencontrais pas un passant; et soudain j'en aperçus trois, quatre, qui semblaient guetter, qui se cachaient sous les portes, puis qui se montrèrent, se firent des signes, lancèrent des coups de sifflet; et je compris que quelque chose

venait d'arriver, la chose probablement que personne n'osait dire, mais que tous pressentaient, espéraient.

J'arrivais à ce moment à la place d'Armes, elle aussi, elle surtout, comme parle Tacite, *vasta silentio*; et comme je regardais machinalement la fenêtre d'un bureau de poste qui était alors au rez-de-chaussée de la petite écurie, j'eus une vision qui ne s'effacera jamais de ma mémoire, non plus que celle du journal, du premier journal que j'ai lu, qui en juillet 1870, un jour de composition des prix, annonçait la déclaration de guerre. Je vis une main qui tremblait écarter le rideau et, entre ce rideau et la vitre, glisser une feuille de papier quadrillé, arrachée d'un calepin, où ces mots étaient tracés au crayon, d'une écriture tremblée : *Extrême urgence. Mobilisation générale. Premier jour de la mobilisation, dimanche 2 août.*

Un tremblement me saisit d'abord à cette vue, et — si souvent notre sensibilité dépend de pareilles analogies — ce fut peut-être, par contagion, le tremblement de l'écriture qui causa le mien. Dans le même instant, ma raison ironique me remontra que je n'avais pas sujet de trembler, car je ne courais aucun danger personnellement : cette affiche n'était pas pour moi, j'avais passé l'âge, j'étais bien trop vieux pour être mobilisé. Je ressentis la plus cruelle, la plus sanglante humiliation, mais aussi une fierté puérile, car je mesurais toute la portée de l'événement dont j'étais le témoin — dirai-je sa portée astronomique? On a depuis beaucoup abusé du mot, qui à cette époque n'était pas encore inventé; mais l'épithète ne laissait pas dès lors d'être juste. Je préfère « cosmique » : peu importe....

Je songeais : « Combien d'hommes ont fourni une longue existence et n'ont jamais vécu un moment d'histoire comme celui-ci, ni les jours, les semaines d'histoire, les mois, peut-être les années que je vais apparemment vivre? » Mais parce que mon âge en effet m'interdisait de prendre part à cette histoire et ne me permettait de vivre qu'en marge, comme les enfants, quand ce qui leur arrive est trop au-dessus de leur âge, par exemple quand ils ont un grand deuil, j'éprouvais une sorte de vanité imbécile. Pour la première fois, selon la loi d'airain de la vieillesse où j'étais initié, je retour-

nais à l'enfance. Ma mémoire docile me rappela le petit collégien qui dans la gare Saint-Lazare, à l'entrée de la salle d'attente, achetait son premier journal. Puis je me souvins de mon livret militaire, que j'avais depuis quelque temps rangé comme une pièce désormais inutile, que j'avais classé parmi mes papiers d'archives; et je me rappelai comme on nous avait décrit minutieusement, quand je faisais mon service à Rouen, aux chasseurs, la cérémonie, les rites d'une mobilisation. Je cherchai des yeux une de ces affiches imprimées d'avance, où la date seule du premier jour était laissée en blanc, et je considérai avec un peu de mépris la pauvre petite feuille de papier quadrillé, si touchante, avec le texte de la dépêche copié au crayon. Mais je songeai que je n'avais, quant à moi, rien à dire; je n'avais pas voix au chapitre, cela ne me regardait pas, puisque j'étais hors d'âge.

Malgré moi, je pris une attitude, une démarche conforme à mon état-civil de non-combattant. J'exagérai : j'eus le sentiment que je simulais la vieillesse, et j'en eus honte. Je songeai à mon père, qui aurait bien voulu la simuler quand nous avions quitté Paris aux derniers jours de la Commune et qu'il craignait d'être retenu aux barrières; car il était « extraordinaire », lui aussi. Je songeai à mon aïeul, au portrait que je n'avais pas emporté, par discrétion. Puis je m'avisai que je ne pourrais sans doute pas revenir ici le chercher, ni même assister à l'enterrement : je ne doutais pas que dès cette minute, tous les trains, même de banlieue, ne fussent réservés aux transports de troupes. Allais-je seulement pouvoir rentrer à Paris? Je pris peur, je renonçai à mon allure de vieux, comme Sixte-Quint, élu pape, jeta ses béquilles et je courus à la gare.

Les trains, naturellement, circulaient comme d'ordinaire, et vingt-cinq minutes plus tard je débarquais aux Invalides. La première chose que je vis fut l'affiche officielle, imprimée, avec la date manuscrite. Elle était posée sur une sorte de chevalet. Les uns passaient, n'y jetant qu'un regard à la dérobée, d'autres, arrêtés, la contemplaient longuement, peut-être sans la lire. Je la lus du premier au dernier mot; puis je partis, en cherchant une autre, comme si j'avais espéré d'y relever quelque variante. J'allai ainsi jusqu'à l'entrée

de la rue Royale, où je vis celle qu'on a depuis mise sous verre pour la protéger.

Après avoir relu le texte que je savais par cœur, je pris garde que j'avais besoin de me recueillir et que je ne le pourrais guère parmi l'émotion de la foule. Je remontai aussitôt jusqu'à l'hôtel Carlton et j'allai m'enfermer dans ma chambre, où, dès que j'eus tiré les verrous, j'éprouvai une sensation de solitude qui passait de beaucoup ce que j'avais souhaité. Ai-je besoin de vous dire que, selon la mode de l'époque, les murs étaient d'un blanc mat et chaque panneau encadré d'une maigre pâtisserie Louis XV, qui faisait mine d'être une boiserie? Une table, une coiffeuse, deux fauteuils anglais de bois clair, tendus d'un velours à côtes rose fade, étaient tout le mobilier, avec le lit, à tout hasard pour deux coucheurs.

Cette place à côté de moi, qui devait rester vacante, me faisait sentir d'une façon plus vulgaire, et à la fois plus précise, mon abandon. Je songeai tout d'un coup qu'au-dessus de ce lit Louis XV, chantourné comme une coquille, le portrait de mon grand-père, dans son cadre ovale Louis XVI du temps de Louis-Philippe ou de Napoléon III, eût bien fait, ou plutôt qu'il était nécessaire à cette place. J'eus même l'illusion de l'y voir, ou l'hallucination, qui ne dura qu'un instant; mais ensuite, le mur me parut encore plus blanc et plus nu; au point que je n'en pus supporter la vue davantage. Je ressortis.

J'allai machinalement jusqu'au boulevard, où j'essayai de me confondre avec la foule; mais je ne pus me mêler à elle que matériellement et c'était son âme que je cherchais. J'étais découragé. J'avais faim. J'allai dîner à l'Automobile-Club, où je retrouvai une autre foule, mais une foule encore, une multiplicité qui contrastait avec mon isolement. Comment prendre part à l'entretien? On ne parlait autour de moi que de départ, et je restais. Je ne pouvais me défendre de songer aux vieillards qui assistent à la bataille comme à un spectacle, commodément installés sur les murs de Troie.

Évidemment, j'exagérais; mais, sauf cette exagération presque forcée, presque négligeable, ma comparaison n'était-elle pas juste? Je m'esquivai dès le café, et je retournai droit à l'hôtel. On me dit que quelqu'un m'avait demandé et

reviendrait tout à l'heure. Je devinai qui était le visiteur. C'était celui que jadis, obsédé de littérature, j'avais surnommé Euphorion. C'était l'enfant que je regardais dormir, au temps déjà lointain où je vous écrivais ma dernière lettre, celui que j'avais élu pour mon fils et adopté. Depuis, il était devenu grand, il était devenu homme, et il avait suivi des voies qui n'étaient pas les miennes. Je sais que c'est l'histoire commune, que la nature l'exige, et que tous les pères, un jour ou l'autre, doivent fatalement subir la même désillusion; mais il y a des degrés, et ma paternité artificielle avait eu, de surcroît, la disgrâce de connaître son mensonge. Enfin, lui et moi, nous étions deux étrangers. Nous ne nous étions ni parlé, ni même écrit depuis près de quatre ans. Mais il ne jugeait pas convenable de partir pour les armées sans m'avoir dit adieu.

A la réflexion, je l'approuvai et je l'attendis, dans un état nerveux à peine tolérable; heureusement, il ne se fit pas trop longtemps attendre. Quand il arriva, ce qui me fut pénible fut de voir que, pour me rendre cette visite, il s'était cru obligé de faire toilette. Il n'était pas seulement correct, il était trop habillé. Il portait une redingote, un peu fatiguée. Naturellement, nous nous abordâmes comme si nous nous étions rencontrés la veille. Puis, je lui demandai comment il avait su que j'étais descendu au Carlton : il me répondit qu'il avait d'abord passé chez moi. Nous échangeâmes quelques propos de la dernière banalité sur les événements.

Après un temps, il me dit, d'une voix très basse :

— Je n'ai pas d'argent.

— Je n'en ai guère, — dis-je.

J'ouvris loyalement mon portefeuille. Il contenait, en tout et pour tout, deux billets de cent francs. Je lui en donnai un. Il me remercia et prit congé aussitôt; mais nous crûmes devoir nous embrasser.

Au moment qu'il passait la porte, soudain je pris garde que je le voyais peut-être pour la dernière fois; et je fus épouvanté de mon indifférence. Et je pensai, avec quel sentiment d'envie! à tant de pères qui, en disant le même adieu à leurs fils, avaient le terrible bonheur de pouvoir être désespérés.

ABEL HERMANT,
de l'Académie Française.

(A suivre.)

L'ŒUVRE AFRICAINE

DES

MISSIONS DE LYON

V

L'Égypte, était-ce encore l'Afrique? Nous faisons partie de l'Europe, avait dit un jour Ismaïl Pacha, en une paradoxale boutade qui recélait beaucoup de vérité. Quelles que fussent en Égypte les promesses de succès, le P. Planque ne se laissait point distraire de ces parages africains, où quelques rangées de tombes et quelques postes de mission étaient pour la Société d'indissolubles attaches.

La Côte d'Or retenait depuis 1871 les regards des missionnaires. Assurément ils n'ignoraient pas que le sang humain coulait, au pays des Achantis, avec la même profusion qu'en terre dahoméenne; qu'on le répandait pour rendre hommage aux morts, et qu'on le répandait pour féconder les récoltes; et qu'une rue de Coumassie, capitale des Achantis, s'appelait la *Jamais sèche de sang*. Mais ils savaient aussi qu'un autre groupe de peuplades, les Fantis, à demi civilisés, eux, par la pratique du commerce, pouvaient devenir accessibles à la propagande catholique, et qu'il était grand temps de les disputer, soit aux missions protestantes de Bâle, soit à l'Islamisme. Puisque une fête païenne, dans la ville côtière d'Elmina, portait le nom de Sancta Maria, puisqu'un fétiche honoré dans un temple n'était autre qu'une ancienne statue de saint Antoine de Padoue, ces traces mêmes du lointain passage du

1. Voir la *Revue de Paris* du 15 mai.

catholicisme, un instant apporté par les commerçants portugais, semblaient suggérer de nouveaux travaux d'approche. La préfecture apostolique de la Côte d'Or était en 1879 créée par la Propagande au profit des missionnaires de Lyon. Elmina, en 1880, les accueillait, leur fournissait bientôt cent dix écoliers. Et, deux ans plus tard, le propre beau-père du roi des Achantis s'en venait à Elmina chercher l'un d'entre eux, le P. Moreau, pour le mener à cent cinquante milles de là, jusqu'à Coumassie. Le roi recevait solennellement le missionnaire, et pour l'honorer se livrait devant lui aux plus pittoresques danses guerrières. « Je suis envoyé par un grand monarque, lui expliquait le prêtre, par un monarque qui commande à tous les souverains du monde. » Et il demandait la permission de rester à Coumassie pour soigner les malades, instruire les enfants, et en faire les égaux des blancs. Le roi se déclarait fort bien disposé; mais pour l'instant il avait à rebâtir, en sa capitale, les quartiers bombardés par les Anglais, il avait à guerroyer contre des rebelles; il préférait n'appeler les missionnaires que lorsque la paix régnerait. Il affirmait au P. Moreau, sur sa demande, que les Wesleyens, qui cognaient, eux aussi, à la porte de ses terres, seraient, tout comme lui, l'objet d'une réponse dilatoire. Les intentions de ce roi, hospitalières encore qu'assez lointaines, devaient demeurer sans effet, car une révolution politique allait bientôt le renverser. Ce n'est qu'en 1910 que le catholicisme devait s'installer à Coumassie. L'arrière-pays de la Côte d'Or, comme l'arrière-pays dahoméen, continuait de se fermer à la civilisation chrétienne.

N'y aurait-il donc pas, en quelque autre point du vicariat de Bénin, quelque route par laquelle les missionnaires pourraient faire, vers l'Afrique intérieure, un pas en avant? Le P. Planque, en France, se tenait au courant de ce que rapportaient les explorateurs, les commerçants, les officiers. Un de ceux-ci, M. Mattei, devenu, dans la haute Nigeria, directeur de certaines maisons de commerce françaises, lui parlait à Paris, en l'été de 1883, du premier effort de pénétration qu'avait récemment tenté là-bas le comte de Semallé, et il lui disait que l'apostolat catholique avait dès maintenant une place à prendre, le long du Niger et sur la Bénoué. Justement,

à cette même date, deux missionnaires du P. Planque, les PP. Chausse et Holley, commençaient de remonter, sur une longueur de cent kilomètres, la vallée de la Bénoué, puis celle du Niger jusqu'à Bida, en plein pays musulman. Rentrant à Lagos, ils parlaient de cette région comme d'un beau présent que Dieu avait fait aux nègres; ils en vantaient la fertilité, le pittoresque; mais ils constataient que les hommes gâtaient et gaspillaient ce beau présent par toutes sortes de guerres locales qui accumulaient des ruines; il fallait évangéliser, pacifier. La Propagande, en mai 1884, à la suite des suggestions du P. Planque et des indications des deux Pères, taillait dans le vicariat même du Bénin un immense triangle, deux fois étendu comme la France; elle en formait la préfecture apostolique du Niger et de la Bénoué. Bientôt trois Pères des Missions Africaines, après s'être un instant posés à Hokota sur le Niger, s'établissaient à Assaba, et rencontraient des populations plus accueillantes que leur aspect farouche n'eût pu le faire supposer. Mais ils n'y trouvaient plus la France commerciale, comme avaient pu le faire espérer naguère les suggestions de M. Mattei. Cette année-là même, la compagnie française, abandonnée par le gouvernement, s'était effacée devant la compagnie anglaise qui deux ans plus tard, sous le nom de *Royal Chartered Niger Company*, allait devenir la souveraine du bas Niger.

VI

Ces deux postes nouveaux, Côte d'Or et Nigéria, attestaient que le domaine de la Société s'élargissait; mais en profondeur un travail s'accomplissait-il? A l'ombre des croix qu'arboraient les postes des missions, que se passait-il au fond des âmes? Le P. Planque, en 1884 et 1885, prenant la parole devant les congrès catholiques de Paris et de Lille, s'essayait à répondre à cette question.

Au Dahomey, on s'était maintenu à Agoué, que la peuplade des Minas avait depuis 1868 cédé à la France, et où le P. Planque, en 1874, avait installé une résidence; Whydah, quinze ans durant, n'avait plus eu qu'un catéchiste, mais deux missionnaires et trois religieuses y revenaient à la fin de 1884,

et parmi les premières élèves de ces religieuses, il y avait trois femmes de la cour du Dahomey, envoyées par le roi. Dans la ville anglaise de Lagos, les Missions Africaines triomphaient : du train dont marchaient les choses, déclarait un gouverneur anglais, l'avenir appartenait aux catholiques. Sur un terrain donné par l'Angleterre, une belle église pouvant contenir deux mille personnes s'était rapidement édifiée, grâce aux souscriptions des maisons de commerce et aux corvées volontaires des ouvriers; les missionnaires de Lagos, auxquels on ne demandait en 1873 que trois communions pascales, en distribuaient en 1883 près de neuf cents. Florissantes étaient leurs écoles, avec un demi-millier d'élèves; c'est là que la colonie recrutait ses employés. Par leurs soins s'organisait une façon d'école normale, qui formait des catéchistes. Le P. Planque attendait beaucoup de ce genre d'institution; devant ses regards impatients se dessinait tout un réseau de petites écoles, éparpillées à travers la vaste Guinée, et qui se relieraient à de vastes centres scolaires, où se prépareraient les maîtres : ce serait comme une irradiation, comme une douce et souriante conquête. Le gouverneur de Lagos avait donné aux missionnaires la presqu'île de Toepo, presqu'île sans cesse assainie par la brise de mer, et que la lagune reliait à l'intérieur des terres; en ce vaste domaine qui avait douze cents mètres de large sur quatorze kilomètres de longueur, une ferme modèle s'était créée; ils allaient être, là, professeurs d'agriculture, et révéler à cette fraction d'humanité, comme Jahvé au premier livre de la *Genèse*, ce que l'on peut faire de la terre avec des sueurs.

Porto Novo leur avait donné deux joies. Les sympathies du roi Toffa pour le P. Ménager s'étaient étendues à la France, patrie de ce Père; et Toffa, par l'intermédiaire des cinq maisons de commerce françaises qui l'entouraient, avait en 1883 réclamé notre protectorat, que l'amiral Didelot n'avait pu installer en 1864 que d'une façon éphémère[1]. On l'avait vu venir assister, dès 1878, à la consécration de l'église, et l'appareil dans lequel il s'était montré avait plongé les populations dans l'étonnement. Où donc étaient, ce jour-là, les femmes

1. Le P. Ménager signa avec les commerçants l'acte de proclamation du protectorat. A deux reprises il refusa la croix de la Légion d'honneur que la France lui offrait.

qui, d'ordinaire, l'entouraient presque rituellement, pour agiter son éventail et l'abriter de son parasol? En hommage au Dieu des blancs il les avait écartées. Et les sujets avaient conçu une très haute idée de ce Dieu devant lequel le roi Toffa semblait abdiquer un peu de sa propre majesté. Le supérieur de la station de Porto Novo écrivait au P. Planque : « Si les Français qui ont établi leur protectorat rendaient l'école obligatoire, la population, dans moins de vingt ans, serait entièrement catholique. »

Une autre région paraissait s'ouvrir, et le coup d'œil du P. Planque s'attachait avec beaucoup d'espoir aux promesses qu'elle donnait. C'était ce mystérieux Yoruba, dont vingt ans plus tôt le P. Borghero avait un instant cherché l'accès. Deux missionnaires, dès 1880, s'étaient aventurés jusqu'au seuil même de cette région, dans la formidable ville d'Abéokouta, dont l'enceinte avait près de dix lieues de tour, et qui, depuis 1820, abritait sous une carapace de rochers les populations Egbas, désireuses de se soustraire aux embûches ou aux violences du roi de Dahomey. Les cent quarante agglomérations qui composaient cette étrange cité étaient comme partagées entre sept rois, au-dessus desquels planait, comme une sorte de dictateur militaire, le chef de guerre Odigupe, et puis une autre dictature plus secrète, plus insaisissable, celle de la société secrète des Ogboués. A l'instigation d'Odigupe, un des sept rois avait donné aux missionnaires deux terrains, l'un pour eux, l'autre pour « les femmes blanches qui ne se marient pas et qui viennent du pays du froid en vue de sauver les petits enfants ». Les missionnaires avaient compris que les Egbas, qui savaient ce qui se faisait à Lagos, souhaitaient chez eux les mêmes bienfaits, l'école, le dispensaire. Ils étaient accourus, achetant tout de suite de petits esclaves pour en faire plus tard, disaient-ils, « les chefs de familles libres, libres, de la bonne liberté des enfants de Dieu ». Leur isolement même, parmi ces cent cinquante ou deux cent mille noirs qui peuplaient Abéokouta, concentrait les regards : un jour viendra où de bien des lieues à la ronde on s'empressera vers cette ville, pour consulter à l'hôpital un certain docteur Coquard, qui ne sera autre qu'un missionnaire d'Afrique.

On parla d'eux, peu à peu, jusque dans l'intérieur du

Yoruba, pays naturellement fertile, mais en proie à d'atroces guerres intestines qui finissaient par le rendre inculte; certains chefs se demandaient si ces blancs qui étaient là, tout proches, ne pourraient pas venir chasser le fléau de la famine en ramenant avec eux la paix. Odigubé donnait des guides aux deux missionnaires, en 1884, pour la visite du Yoruba; le roi du pays s'intéressait à leur venue, faisait visiter leur maison de Lagos, et témoignait une certaine hâte qu'en présence de Mahomet qui s'avançait le Christ vînt prendre position. Les missionnaires du P. Planque touchaient là du doigt le saisissant problème que l'on sentait se poser en plusieurs régions de l'Afrique occidentale : à qui appartiendrait, au bout d'un quart de siècle ou d'un demi-siècle, ce Yoruba où les villes de cent mille âmes n'étaient pas rares? A l'Islam ou au Christ? Les progrès des Musulmans étaient constants, ils arrivaient avec des airs bénins, et finalement, jetant le masque, on les voyait chasser les noirs de chez eux, ou les faire esclaves, ou les tuer. Le prestige des fétiches avait trop pâli pour qu'en face d'un tel péril le roi du Yoruba leur réservât toute sa confiance; à quatre reprises il réclamait pour Oyo, sa capitale, un poste de missionnaires; un terrain clos de murs attendait ces apôtres, et il en venait deux en 1884; le poste achevait de s'installer en 1887 avec le lointain concours pécuniaire d'un prélat belge, Mgr Van den Berghe.

Telles étaient les nouvelles que transmettait le P. Planque aux congressistes qui l'écoutaient, et telles étaient les perspectives qu'il entr'ouvrait.

Mais qu'était-ce que deux ou trois blancs en face de ces centaines de milliers et parfois de ces millions d'âmes, faisant bloc devant eux? Il sentait toute l'acuité du paradoxe. Donnez-moi des missionnaires, beaucoup de missionnaires, avait dit Gordon Pacha au roi Léopold, quand celui-ci lui avait offert la direction supérieure de l'*Association internationale africaine*. Le P. Planque répétait le mot de Gordon Pacha, il le commentait; il l'appuyait sur une lettre récemment écrite au journal anglais le *Tablet* par le directeur même des factoreries anglaises de la compagnie royale du Niger, naguère magistrat à Lagos et sur la Côte d'Or, sir James Marshall. Ce haut personnage, constatant qu'au cours des dix dernières

années, dans cette région de l'Afrique, les missions protestantes avaient pullulé, s'étonnait mélancoliquement de ce qu'il osait appeler la « négligence de l'Église catholique », et il continuait : « Connaissant comme je le connais le merveilleux succès qu'une poignée de missionnaires français a pu obtenir dans l'abandon et le dénuement qui a toujours été leur partage, je n'hésite pas à dire que, s'il y avait eu de ce côté un effort sérieux, la religion catholique aurait maintenant pris là-bas un immense développement. Partout où les missions catholiques ont été établies, elles ont eu un succès qui doit être regardé comme prodigieux si l'on tient compte de leur pauvreté et du petit nombre des missionnaires. »

Le P. Planque donnait lecture de ces lignes, il les lisait intégralement, avec tout ce qu'elles contenaient d'éloges et de plaintes. Mais pour qu'un jour les plaintes pussent s'atténuer, pour qu'il ne fût plus possible d'accuser l'Église de négligence, il demandait qu'on l'aidât. L'aide, dans quelques années, pourrait venir de Clermont-Ferrand, et de Cork en Irlande, et de Santa Maria de Bugedo, près Burgos, si l'impérieux appel des âmes africaines déterminait les générosités françaises à faire vivre ces trois écoles apostoliques, instituées depuis 1880 comme autant de pépinières pour le recrutement des missions lyonnaises. Le P. Planque répercutait l'appel, avec cet accent tout frémissant de sollicitude angoissée, qui est le propre des fondateurs.

Elle était si cruellement amincie par la mort, la troupe de ses apôtres! C'était bien plus qu'une décimation. On calculera en 1900, que, depuis quarante ans, les Missions Africaines avaient perdu trois cent quatre-vingt-treize de leurs membres. La correspondance qu'il recevait d'Afrique était une perpétuelle messagère de deuils : on eût dit que dans ce continent noir où périodiquement il expédiait les porteurs d'une vie nouvelle, la mort se dressait pour les arrêter et pour faire reculer en deçà de leur tombe, prématurément ouverte, le flot de vie qu'ils apportaient. Et les lettres que de son côté le P. Planque adressait à la Congrégation Romaine de la Propagande portaient jusqu'à cette cime suprême la confidence de ces deuils. C'est une des pages les plus émouvantes du livre consacré au P. Planque par le P. Guilcher[1], que celle où

1. Paris, Vitte, 1928.

il cite quelques-unes de ces lettres : « Le supérieur de Porto Novo a dû quitter la côte avec une maladie qui ne lui permettra pas d'y retourner. Celui qui devait le remplacer est mort d'une fièvre bilieuse. Une sœur des plus capables est morte à Porto Novo. Le Vice-Préfet de la Côte d'Or est mort aussi. Ce dernier fait un vide que je ne sais par qui combler. C'est le sixième qui meurt à Elmina en moins de cinq ans; trois d'entre eux auraient pu être mis à la tête d'une mission. L'année dernière nous avons perdu huit missionnaires dont trois supérieurs de résidence. Il est difficile d'avoir des hommes quand la moyenne de la vie est si réduite. » Et le P. Planque criait au Préfet de la Propagande : « Bénissez nos missionnaires pour qu'ils vivent. » Une autre fois il lui suggérait un moyen d'enrayer peut-être ce fléau de la mortalité : pourquoi la Propagande, chaque fois qu'un poste s'établissait, ne demandait-elle pas à la Propagation de la Foi une subvention extraordinaire pour faire immédiatement construire une maison à étages? Il rappelait que faute de cette installation salubre, qu'on avait mis dix ans à aménager à la Côte d'Or, « il ne restait qu'un prêtre valide et deux autres invalides, sur les neuf premiers pionniers de ce territoire. « Il est dur, ajoutait-il, de voir ainsi mourir tout son monde. Notre séminaire augmente, nos postes augmentent, mais la mort ne s'arrête pas de frapper. »

Le P. Planque était de ces rares conquérants qui savent prendre le temps de se recueillir pour pleurer, et qui savent joindre à l'amour de leur œuvre une tendre pitié pour les auxiliaires de l'œuvre. Il compatissait d'autant plus — d'une compassion qui était une souffrance — que lui-même, enchaîné à la maison de Lyon par ses responsabilités de chef, n'avait jamais pu s'en aller jusqu'au Tropique, précéder un instant ses confrères sur la route des périls, partager leurs fièvres, leur mort peut-être; le seul terrain d'apostolat où de temps en temps il fît une rapide descente fut l'Égypte. Il avait une situation dont on voit rarement l'analogue dans l'histoire de l'apostolat catholique : il était lui-même, en personne, le supérieur effectif et responsable de chacune de ces missions lointaines; partout les chefs de postes n'étaient que ses délégués. Il fallait qu'en un faubourg de Lyon, d'après des conversations et des rapports, il prît lui-même les décisions souveraines,

qu'il donnât lui-même les orientations dont les destinées de ses missions étaient l'enjeu. Il fallait que, pour cette Afrique barbare dont le séparaient des milliers de lieues, il élaborât un programme de civilisation que ses missionnaires appliqueraient.

Ainsi faisait-il, et ce programme imposait le respect de tout ce qu'il y avait de respectable, de conciliable avec les disciplines chrétiennes, dans l'individualité même des peuples qu'on voulait aborder. Ne pas tirer les indigènes de leur milieu, ne pas vouloir les soumettre à une assimilation factice, qui, sous le prétexte d'en faire des demi-européens, en ferait des déclassés, les élever sans les déraciner de leur passé, sans les dégager de leur cadre : tels étaient les conseils qu'il donnait aux prêtres de sa Société. Il apprit un jour qu'une de ses sœurs de Notre-Dame des Apôtres avait habillé ses orphelines à l'européenne. « Avez-vous perdu le sens, ma fille? » lui écrivait-il, et il lui rappelait qu'elle n'avait qu'à en faire « de bonnes chrétiennes, qui laissassent aux blancs les choses et les manières des blancs ». Ce prêtre que sa dignité même emprisonnait dans son Europe avait eu l'intuition, en un temps où beaucoup de colonisateurs ne l'avaient point, qu'il ne fallait pas vouloir imposer à l'Afrique un vernis d'exotisme européen, et que le christianisme, religion de l'Esprit, devait, pour circuler plus à l'aise et pénétrer plus profondément, se libérer de toute solidarité trop étroite avec les mœurs et les usages d'Europe. Ouvrir aux Noirs, sous l'égide d'un *Credo* qui leur deviendrait commun avec les blancs, les voies d'un développement religieux qui, bien loin de les « européaniser », ferait de la collectivité noire un nouveau membre de la chrétienté : tel était le but vers lequel devait se tourner, à l'école du P. Planque, l'activité des missionnaires, et lorsque nous voyons aujourd'hui le P. Aupiais, dans ce Dahomey qui n'était encore, il y a quarante ans, qu'un repaire de barbarie, se pencher avec une curiosité perspicace vers les créations de l'art indigène, plus soucieux de prêter une aide à l'épanouissement de cet art que de transporter tout d'une pièce les disciplines artistiques de l'Europe[1], on peut mesurer,

1. Outre la conférence déjà citée du P. Aupiais, voir son article de la *Revue d'apologétique*, mai 1928, *La lumière qui luit dans les ténèbres*, et l'article de l'*Illustration*, 1927, où il a commenté l'exposition d'art dahoméen.

par cet exemple, la lontaine portée du programme de civilisation qu'avait autrefois esquissé le P. Planque.

VII

Les dix dernières années du XIXe siècle furent fécondes pour la Société des Missions Africaines; la conquête du Dahomey par nos armes ouvrit définitivement ce territoire à la propagande catholique. Un des Pères des Missions Africaines joua dans ces événements un rôle décisif : ce fut le P. Dorgère. Non pas un rôle de belligérant, mais un rôle de médiateur, de diplomate, de « paciaire », comme on disait au moyen âge de ces Dominicains et de ces Franciscains qui négociaient des ententes pour rendre inutile l'emploi de la force. Le P. Dorgère, avec sept autres Français, avait été, en février 1890, victime d'un guet-apens : d'abord enchaînés, maltraités, ils avaient dû prendre la route d'Abomey, comme otages et comme captifs. A leurs oreilles les Amazones avaient chanté : « Dahomey, Dahomey, la prochaine guerre sera terrible. Nous nous battrons comme les requins de Kotonou. Il nous faudra porter des jupes rétrécies. Mais tu seras le roi de l'Univers, ô Dahomey ! » Ils avaient vu le roi Behanzin, fils de Gléglé, venir emphatiquement à leur rencontre, précédé de son bourreau qui dans une corbeille d'argent portait le coutelas des solennelles exécutions. Le roi, finalement battu par nos troupes dans une attaque contre Porto Novo, les avait renvoyés à la côte sains et saufs, après avoir fait écrire par le P. Dorgère une lettre aux autorités françaises, dans laquelle il précisait ses revendications territoriales.

Ce missionnaire qui lui servait de secrétaire, qui savait au besoin lui résister, avait pris sur Behanzin un certain ascendant. « C'est à vous, disait au retour un de ses compagnons, M. Chaudoin, que nous devons la vie et la liberté. » L'amiral de Cuverville, chargé par le gouvernement français de négocier une transaction avec le roi du Dahomey, confia ce rôle au P. Dorgère.

Il reprit comme diplomate le chemin qu'il avait suivi comme captif; il s'en allait vers un souverain fort dédaigneux du droit des gens et qui avait naguère fait tuer deux mille victimes

devant un envoyé de la France; il pouvait lui-même devenir une victime; il adviendrait ce que Dieu voudrait. « Ma tête est de peu d'importance, disait-il à l'un des fonctionnaires de Behanzin, mais le jour où elle tomberait, nombre de pères, de mères et d'enfants verseraient des larmes pour toute leur vie. » Il allait à cette négociation comme on marche vers un martyre possible : isolé, désarmé, cette attitude intérieure de son âme donnait à sa démarche, à son regard, à son accent, une autorité calme et fière qui le faisait respecter. Il n'était pas jusqu'à Boconon, le grand féticheur, qui ne se prît d'amitié pour lui, et qui ne s'occupât de lui concilier l'esprit du roi. On causait des points litigieux : Kotonou, Porto Novo, Whydah. Le 18 août 1890, le P. Dorgère, comme greffier de Behanzin, libellait la réponse qu'il allait porter à l'amiral de Cuverville, en ramenant avec lui trente-sept prisonniers : les soldats français pourraient rester dans les deux premières villes, non dans la troisième. Des envoyés dahoméens suivirent le Père en cette dernière ville, pour élaborer avec les délégués français les détails de la paix. Leur duplicité, leur mauvaise volonté faillit mettre tout en péril; un message du Père à son ami le grand féticheur conjura l'échec définitif.

Le 3 octobre 1890, les ratifications étaient échangées, et le P. Dorgère, qui fut l'un des signataires, reçut le ruban rouge en récompense de l'héroïque mission qui, en exposant sa propre vie, avait empêché l'explosion d'un conflit sanglant. Missionnaire encore il s'était senti, durant les pourparlers où son action servait l'idée chrétienne de paix. On fut surpris, à Abomey même, quelques mois plus tard, que le Père ne figurât point dans l'ambassade officielle qui portait à Behanzin des cadeaux du président Carnot : les influences franc-maçonniques, dans leur lointaine place forte du ministère des colonies, s'y étaient opposées[1].

Cependant Behanzin, en 1892, rançonnait le territoire de Porto Novo pour renouveler sa provision d'esclaves, et reprenait les armes contre la France : « La première fois, je ne savais pas faire la guerre, écrivait-il au lieutenant gouverneur Ballot, mais maintenant, je sais : j'ai tant d'hommes qu'on dirait des

1. Sur cette mission du P. Dorgère, voir P. de Salinis : *La marine au Dahomey : la Naïade* (1890-1892), p. 66-71, 90-99, 104-148 et 255-271. Paris, Sanard.

vers qui sortent de terre. » Il fallut une brillante campagne du général Dodds, pour briser enfin la résistance dahoméenne. En deux mois et cinq jours ce fut chose faite. On eut besoin, tout de suite, de jeunes gens sachant lire et écrire le français, et qui pussent faire de bons interprètes, et remplir immédiatement les emplois inférieurs des postes, de la douane et des maisons de commerce : on ne fut pas long à les trouver. Avant même que la France ne fût maîtresse du Dahomey, le petit personnel qui allait lui permettre de commencer son rôle de civilisatrice était déjà formé, déjà disponible : elle n'avait qu'à s'adresser aux écoles des missionnaires. Elle s'y adressa, et l'administrateur colonial Fonssagrives, dans la notice officielle qu'il consacrera au Dahomey à l'occasion de l'exposition universelle de 1900, honorera ces écoles d'un hommage mérité, qui ne laissait guère prévoir que la législation combiste, quelques années plus tard, s'efforcerait de démolir l'œuvre scolaire des missionnaires.

Et d'autre part, dans cette ville de Whydah où la sécurité des missionnaires avait si longtemps été fragile, la Société pouvait ouvrir, en 1899, un séminaire pour la formation du clergé indigène. Le P. Planque, fidèle exécuteur du prophétique programme de Mgr de Marion-Brésillac, n'avait pas voulu que le XIXe siècle s'achevât sans que ce point-là du programme, le point sur lequel insisteront tout particulièrement, dans le quart de siècle suivant, Benoît XV et Pie XI, commençât de se réaliser. Fonder un tel séminaire, c'était, par surcroît, attester à la race noire que le christianisme voulait l'exalter jusqu'au service de l'autel.

Tandis que l'action combinée de la prédication chrétienne et de l'administration française purifiait enfin le Dahomey de ses sanglantes coutumes, la Société des Missions Africaines remaniait et élargissait, sur d'autres points de la côte, ses sphères d'occupation. Elle avait en 1890, sur l'ordre de la Propagande, dû céder à la congrégation allemande des Pères de Steyl le territoire du Togo, qui s'insérait entre la Côte d'Or et le Dahomey; et le P. Planque avait docilement accepté cette petite amputation. Il se souvenait qu'autrefois Mgr de Marion-Brésillac avait dit : « Je repousse cette parole : Notre mission, la mission de nos Pères, ma mission. On demande :

Est-il juste qu'une société perde en faveur d'une autre les avances qu'elle a mises dans une foule d'établissements, d'œuvres? — Eh quoi? avec quel argent ces avances ont-elles été faites? N'est-ce point avec le denier de l'aumône? Pour qui? N'est-ce point pour l'Église? pour les chrétientés, pour les chrétiens qui demeureront? Cette société n'est-elle pas comme vous un membre de la famille catholique? Ne travaillera-t-elle pas au même but que vous? peut-être craignez-vous qu'elle fasse moins bien? Mais alors qu'est devenue l'humilité? »

L'humilité n'empêche pas de voir grand, et, depuis quelques années déjà, le P. Planque, pour développer la grande pêcherie d'âmes qui fonctionnait sur le littoral de Guinée, rêvait d'ajouter à son domaine spirituel, au delà de la Côte d'Or, la Côte d'Ivoire. « Il y a là des tribus, écrivait-il, dès 1887, qui paraissent dignes d'intérêt et très abordables. » Qu'une congrégation ayant son centre en France voulût prendre pied parmi elles, c'était chose normale, puisque un instant, sous Louis XIV, un certain prince noir du nom d'Aniaba, baptisé par Bossuet, avait, sous les voûtes de Notre-Dame de Paris, consacré à Dieu son royaume d'Assinie. Il est vrai que, ramené là-bas par un navire français, il s'était détaché du christianisme et qu'au bout de trois ans les Français avaient dû revenir. Mais la France maritime et politique était reparue sur la Côte d'Or en 1843, lorsque, au nom du capitaine Bouet-Willaumez, alors gouverneur du Sénégal, le lieutenant de vaisseau Fleuriot de Langle avait fait reconnaître par deux chefs la souveraineté de la France. Et, bien qu'au lendemain de 1870 nos soldats eussent évacué nos comptoirs de Grand Bassam et d'Assinie, la maison Verdier, de la Rochelle, avait obtenu pour son commerce la concession de ces comptoirs : elle y avait comme prolongé la présence de la France, jusqu'à ce que, vingt ans plus tard, le gouvernement français songeât à réoccuper ces coins de terre et à les mettre sous l'autorité du commandant du Gabon. Sur ces entrefaites le capitaine Binger était survenu : son héroïque voyage en 1888, entre Dakar et la côte de Guinée, par l'intérieur des terres, avait eu comme résultat d'asseoir l'influence française sur toute une zone que, par une convention de 1889, l'Angleterre acceptait de nous laisser.

Lorsqu'en 1893, à la suite du patient travail de Treich-Laplène, la Côte d'Ivoire fut constituée en colonie dont Grand Bassam restait le chef-lieu administratif, ce fut l'honneur du capitaine Binger de se soucier de l'état spirituel des populations. Elles s'élevaient lentement, c'était évident, au-dessus du stade du fétichisme. L'islamisme les guettait : or, Binger savait que des Noirs qui se font musulmans deviennent aisément les ennemis de la France. Il redoutait d'autre part que la propagande protestante ne tournât au profit de l'influence anglaise. Et voyant le goût des noirs pour d'imposantes liturgies, il concluait : ils deviendront catholiques si nous le voulons, et ils nous seront alors réellement attachés. Ce fut une joie pour le P. Planque lorsqu'à la fin de janvier 1895 il apprenait par une lettre de Grand Bassam, signée du capitaine Binger, que « la colonie serait toute disposée à favoriser dans la mesure du possible un établissement des missionnaires », et que « le budget local prévoyait certaines sommes destinées à l'instruction publique, et qui pourraient très facilement être versées aux Missions ».

Le P. Planque ne perdit pas de temps : il obtenait, en juin, que la Propagande érigeât la Côte d'Ivoire en préfecture apostolique ; il y expédiait dès le mois d'octobre deux missionnaires. Dès la fin de l'année, après l'inévitable accès de fièvre et quelques voyages de reconnaissance aux alentours, l'un d'eux était maître d'école au Grand Bassam, et l'autre s'installait non loin de là, dans le village de Memni. Le P. Ray, désigné comme chef de la nouvelle mission, débarquait en janvier 1896; six mois plus tard, au centre de Grand Bassam, en pleine brousse, qu'entrecoupaient des marigots à exhalaisons pestilentielles, deux bâtisses de bois s'élevaient, dont l'une abritait les missionnaires, et dont l'autre servait d'église. Binger était là, le 14 juin, lorsque solennellement ce sanctuaire improvisé s'inaugurait : sa présence à la cérémonie marquait le prix qu'il attachait au concours de la puissance spirituelle pour l'œuvre civilisatrice. M. Mouttet, qui lui succéda comme gouverneur avant d'aller périr tragiquement dans la catastrophe du Mont Pelé, témoigna les mêmes sentiments aux missionnaires.

La France avait besoin d'eux, pour faire sentir à ces peuplades l'iniquité du commerce des esclaves qui se pratiquait

encore en cachette. Dans ce village de Moossou, où l'on vendait un esclave pour un bœuf, ou pour de la poudre d'or, aux villages voisins qui avaient besoin de faire provision de victimes pour les sacrifices humains, il suffira de cinq ans, pour que les missionnaires, en y installant une briqueterie, ménagent aux habitants d'autres moyens de se procurer des ressources, que la vente de leurs semblables.

La France avait besoin d'eux, pour qu'ils lui formassent des employés, des artisans; tout autour du fort qu'avait édifié quarante-trois ans plus tôt le capitaine Faidherbe, et qui portait son nom, le village de Dabou semblait offrir un terrain propice pour l'établissement d'un orphelinat agricole et industriel; deux missionnaires s'y installaient, en caressant ce rêve; mais deux ans plus tard, la révolte de la tribu toute voisine des Boubourys, le guet-apens qu'elle dressait contre deux Français, la mort atroce qu'elle leur infligeait, témoignaient que la réalisation de ce rêve devait être ajournée.

La France avait besoin des missionnaires, pour la pacification des esprits, dans les régions où nos troupes avaient dû réprimer des actes d'hostilité : lorsqu'en 1897 encore, le P. Bedel s'installait à Bonoua, il se trouvait en présence d'une population dont naguère la victoire du lieutenant-colonel Monteil avait assuré le désarmement. Elle fuyait le missionnaire, faisait le vide autour de lui; et lui, sentant qu'elle n'était pas complètement désarmée tant que durerait cette sauvage bouderie, persistait dans ses travaux d'approche, qui devaient attacher les gens de Bonoua au Christ et à la France. C'est à un rôle analogue que se dévouait le P. Bonhomme, en cette même année 1897, auprès de la population d'Assinie, en se logeant provisoirement dans une sorte de pigeonnier en planches, perché sur quatre piquets que les termites rongeaient avidement, et menacé d'un tout prochain effondrement.

La France avait besoin, enfin, des prêtres des missions de Lyon, pour porter la langue française dans certains coins de la Côte d'Ivoire où d'habituelles relations commerciales avec les marchands de Bristol avaient implanté l'usage de la langue anglaise. M. Mouttet leur signalait spécialement, à cet égard, l'urgence qu'il y avait à prendre racine à Jacqueville; un poste

s'y fondait en 1898. A la fin de cette même année, les Sœurs de Notre-Dame des Apôtres débarquaient sur la Côte d'Ivoire : on pouvait augurer pour la jeune mission un avenir laborieux mais prospère.

Six mois plus tard la mort avait passé : la peste bubonique qui sévissait au Grand Bassam et qui couchait dans la tombe un tiers au moins de la population blanche avait coûté la vie à quatre missionnaires, dont le préfet apostolique. D'autres pourraient venir pour relayer les morts, mais ils ne trouveraient plus de toit, car la maison de la mission, foyer d'épidémie, avait dû être incendiée. Et ceux des missionnaires qu'avait épargnés la mort se réfugiaient à Bonoua, dans l'attente de l'heure où l'on pourrait réparer tant de ruines.

En dépit de cette catastrophe, la Société des Missions Africaines pouvait se réjouir d'avoir, en moins de cinq ans, planté la croix en sept endroits de la Côte d'Ivoire. Elle avait pu reconnaître, par ces premiers contacts, qu'il n'en était pas de ces régions comme de celles qu'évangélisaient, par exemple, les missionnaires de Lagos, et où certaines cités dépassaient cent mille âmes. Dans la Côte d'Ivoire, on se trouvait en présence d'une foule de tout petits villages qui parfois même étaient assez instables, et pouvaient soudainement se dépeupler à demi à la suite de difficultés intestines ou par l'effet d'accidents économiques, et cette particularité compliquait encore la vie des apôtres. Le terrain de cette Côte d'Ivoire était en quelque sorte trop mouvant pour qu'ils pussent se flatter, au moins au début, d'avoir toujours bien choisi leurs postes d'activité : des tâtonnements étaient nécessaires, des centres de mission devaient se déplacer, pour mieux répondre aux besoins qui les appelaient. Et ce qu'on admirera plusieurs années encore dans cette mission de la Côte d'Ivoire, ce sera sa souplesse à s'adapter aux circonstances, la mobilité avec laquelle, au gré des événements, elle se déracinera d'un endroit pour aller s'enraciner ailleurs, l'apostolique allégresse avec laquelle elle acceptera cette vie de changements et d'incertitudes pour s'acheminer, après plus mûre expérience, vers une organisation sédentaire et stable.

VIII

Telle fut la dernière fondation du P. Planque. Il avait cessé, depuis 1891, d'être l'administrateur apostolique de chacune des missions : au lendemain du jour où Rome avait donné aux constitutions de la Société une première approbation, elle avait elle-même investi des pouvoirs de vicaires ou de préfets apostoliques, et mis ainsi dans sa dépendance immédiate, ces chefs de mission, qui, la veille encore, n'étaient que les délégués du P. Planque, et dont l'un, le P. Chausse, vicaire apostolique du Bénin, devenait évêque. Son œuvre entrait ainsi dans une nouvelle étape; il en restait le supérieur général, il l'était encore au moment où s'ouvrait le xxe siècle.

Il lui parut en 1901 que ses forces défaillantes avaient besoin d'une aide : Mgr Pellet devint son vicaire général et prit le gouvernement de la Société. « Je me retire des affaires », disait le P. Planque. Il n'en était pas assez retiré pour ne point applaudir, du cœur d'un père qui voyait grandir son œuvre, à la fondation, en 1903, de la mission de Koroko ou Haute Côte d'Ivoire; puis, en 1907, à la création de la mission de Nigeria Orientale, et à la mesure par laquelle ses religieux furent appelés à succéder aux Pères de la Congrégation de Marie dans la mission de Liberia. Il n'en était pas assez retiré pour ne pas bondir sur sa plume de supérieur général lorsqu'il fallut, en 1903, réclamer du gouvernement de la République, pour la Société des Missions Africaines de Lyon, le droit de garder en France ses divers établissements. Le vieux fondateur, dans une lettre qu'il adressait aux sénateurs, présentait un bilan saisissant : ces vingt-deux millions de nègres qui attendaient la civilisation, ces vingt-neuf mille baptisés Africains qui d'ores et déjà étaient les fils spirituels des Missions Africaines, ces 71 écoles, ces 7 hôpitaux, ces 32 dispensaires, ces 31 orphelinats, ces 2 léproseries, ces 9 asiles pour vieillards, qui, lorsque l'apostolat s'exerçait en terre française, faisaient bénir le nom de la France, et parler la langue de la France, et qui développaient autour d'eux les vertus morales et civiques, base du loyalisme à l'endroit de la France. Et il demandait qu'à la Société qui pouvait mon-

trer de telles créations, on ne marchandât pas les moyens de fonctionner légalement et de se recruter légalement.

Ayant ainsi fait entendre sa voix, une dernière fois, pour la Société menacée, le P. Planque, qui avait encore quatre ans à vivre, ne voulut plus la servir que par sa prière et ses quêtes; il laissait à son vicaire général la responsabilité du gouvernail. Il s'en allait, dans Lyon, parler des besoins de la Société aux personnes qu'il savait bienfaisantes; il montait jusqu'à Fourvières, fréquemment, pour renouveler le geste d'agenouillement qu'il avait fait, en 1856, aux côtés de Mgr de Brésillac, et qui demeurait, dans sa fervente mémoire, comme l'acte initial des Missions Africaines; il s'en allait chez les Sœurs de Notre-Dame des Apôtres, filles de son initiative, filles spirituelles de sa direction; il se recueillait, il priait. « C'est surtout après moi, disait-il, que vous verrez les Missions Africaines grandir et prospérer. » Ce confiant pronostic, le 21 août 1907, le rendit accueillant pour la mort; sa journée de travail, à lui, était achevée. Il avait eu le temps, avant de mourir, de voir sa chère Société passer l'Atlantique et courir à d'autres nègres, à ceux du Nouveau Monde; ils sont là-bas douze millions, émancipés il y a soixante ans par la guerre de Sécession; la fondation du poste de Savannah, en Géorgie, l'année même où mourut le P. Planque, marquait le premier contact de la Société des Missions Africaines avec cette autre détresse de l'âme noire, avec la détresse spirituelle du nègre des États-Unis [1].

IX

Vingt-deux ans ont passé. En Afrique, les missionnaires des Missions Africaines sont toujours titulaires des postes où le P. Planque mourant les laissait, et des postes nouveaux s'y sont joints [2].

Leur vicariat du delta du Nil, où ils n'avaient, au début, qu'un millier de catholiques, en compte maintenant vingt-cinq mille. Leur collège Saint-Louis, signalé par Maurice

1. Sur l'apostolat des noirs d'Amérique par les Missions Africaines, voir la brochure du supérieur général actuel, le P. Chabert (Lyon, Missions Africaines).
2. Voir la brochure, *Etat de la Société des Missions Africaines*, Lyon 1927-1928.

Barrès comme « le plus important foyer d'influence française au centre de la Basse Égypte », leurs écoles, les écoles des Sœurs de Notre-Dame des Apôtres, sont l'objet des hommages de nos diplomates pour les succès recueillis et pour l'esprit qui y préside[1].

Dans l'Afrique Occidentale la diminution du nombre des vocations n'a pas permis aux Missions Africaines de s'aventurer à la légère en de nouveaux champs de conquête; mais un travail immense s'est accompli en profondeur, dans les territoires qu'ils occupent déjà. Leurs postes primitifs sont devenus comme des chefs-lieux d'où ils ont rayonné, et pour atteindre les populations rurales disséminées en des milliers de villages, ils ont multiplié les stations secondaires. Dans ce vicariat du Bénin, où fut fondé en 1927 à Lagos le premier collège d'enseignement secondaire de la région, et où se publie, depuis 1923, une revue mensuelle catholique, il n'y avait en 1907 que deux stations secondaires; elles étaient, en 1928, cent quatre-vingt-quatre; et de ce fait, le chiffre des catholiques, en cette période de vingt ans, s'éleva de cinq mille à tout près de vingt-deux mille. Même progrès numérique, pour les catholiques du Dahomey, où il n'y avait en 1906 aucune station secondaire, et qui en possède maintenant quatre-vingt-quatorze, et où les lois de laïcisation de 1904 ne furent appliquées par l'administration française qu'avec une certaine tolérance. Du grand séminaire qui y fut fondé en 1914, sont sortis, en 1928, quatre prêtres indigènes.

Dans la Nigeria Occidentale, le chiffre des stations secondaires, au cours de la même période, s'est élevé de sept à cent quatre-vingt-dix, et le nombre des catholiques a sextuplé.

Au vicariat de la Côte d'Or, la conquête spirituelle du pays des Achantis s'essayait, dès 1904, par l'installation dans le Sud de quelques missionnaires. En 1910, la capitale même du pays, Coumassi, s'ouvrait à eux; leurs lents et méthodiques progrès s'attestèrent par la dissémination de quarante-sept postes secondaires, dans un rayon de 50 kilomètres autour de cette ville, et tous les districts périphériques, celui du nord en 1914, celui de l'est en 1917, celui de l'ouest en 1923, se peu-

1. Maurice Barrès, *Faut-il autoriser les Congrégations?* Paris, Plon, 1922. Cf. Girard, *Vicariat apostolique du Delta du Nil*, Lyon, 1921.

plèrent à leur tour de stations secondaires. Dans ce vicariat de la Côte d'Or où il n'y avait pas un seul catholique en 1879, on en comptait près de cinquante mille en 1926, bien que les tendances du gouvernement anglais, dans ses colonies d'Afrique, à faire de l'enseignement une chose d'État, eussent obligé les missionnaires à fermer une trentaine d'écoles de villages. Tel est d'ores et déjà, à la Côte d'Or, l'ascendant des cérémonies catholiques sur l'âme indigène, que l'Église protestante, en ces parages, s'apparente volontiers au ritualisme anglais, pour offrir à ses fidèles des liturgies analogues à celles des catholiques.

Quant à la République de Liberia, où les Missions Africaines prirent en 1906 la succession des Pères de la Compagnie de Marie, fondée par le bienheureux Grignon de Montfort, la situation longtemps y fut peu propice. Les cinq postes nouveaux qu'elles y ont créés s'échelonnent sur la côte; l'intérieur du pays n'est pas encore pénétré. Mais les relations officielles qui viennent d'être établies entre le gouvernement de Liberia et le Saint-Siège, dont le représentant n'est autre que le préfet apostolique, pourront opposer quelque contre-poids à la prépondérance des courants franc-maçonniques et du protestantisme américain, et donner aux missionnaires quelques facilités nouvelles pour accroître leur petite chrétienté, réduite encore à trois mille fidèles.

Il y a quelque piétinement à la Côte d'Ivoire, où la fermeture brutale de toutes les écoles en 1905 rendit à la brousse et à l'ignorance six cents enfants, et d'où la mobilisation, en 1914, rappela douze missionnaires sur dix-neuf. La propagande acharnée qu'une sorte de mahdi nommé Harris mène dans cette région contre le fétichisme aurait pu servir le catholicisme si les Missions Africaines, au moment propice, avaient eu là-bas des apôtres. L'apostolat de cette mission, pourtant, s'est assez rapidement réorganisé au lendemain de la Grande Guerre[1]; le chiffre des catholiques actuellement y dépasse vingt mille. Ce fut une catastrophe aussi pour la préfecture de la Haute Côte d'Ivoire ou de Koroko, que le départ, en 1914, de cinq missionnaires sur six : des catéchistes volontaires maintinrent, tant bien que mal, la cohésion des chrétientés nais-

1. Voir le livre du P. Gorju, *Vingt-cinq ans d'apostolat*, 1895-1920, Lyon, 1920.

santes, « pour que les Pères fussent contents lorsqu'ils reviendraient »; et parmi les mille néophytes qui représentent le catholicisme en ce vaste territoire, on en vit quelques-uns faire des voyages de quatre à six semaines pour aller à la Côte chercher les sacrements.

X

L'ancien vicariat du Togo, colonie allemande depuis 1892, et dont les chefs religieux étaient les Pères allemands de Steyl, fut attribué, après la guerre, aux Missions Africaines de Lyon. La zone devenue française continue de s'appeler vicariat apostolique du Togo, et cette population de quatorze mille catholiques, qui leur avait été remise en 1918, dépasse aujourd'hui vingt-neuf mille[1]. La zone devenue anglaise s'appela vicariat de la Basse Volta, et le chiffre des catholiques a passé de dix mille à trente-six mille malgré la nécessité où se sont trouvés les missionnaires, en présence du nouveau régime scolaire établi par l'Angleterre, de fermer près de la moitié de leurs écoles, une quarantaine environ.

En terre coloniale française et plus encore en terre coloniale anglaise, les Haoussas musulmans, grâce à la supériorité de culture qu'ils avaient sur les indigènes, purent s'installer, de plus en plus aisément, dans les postes administratifs : on sentit bientôt que, de l'est à l'ouest, l'Islam faisait une poussée, qu'il avançait vers l'Atlantique. Depuis le début du siècle, nos Missions Africaines ont pris l'initiative d'une poussée inverse : elles sont remontées entre Niger et Benoué, dans la direction du Tchad, et leur expansion vers le Nord eut la portée d'un acte de défensive contre l'Islamisme. Elles ont définitivement fait étape vers l'intérieur de l'Afrique, puisque Korogo est à plus de six cents kilomètres de la côte, puisque Kano est à douze cents kilomètres[2].

Elles ont dû à la Grande Guerre, en même temps que de pénibles ruines et d'affreux deuils, un enrichissement spiri-

1. Voir Mgr Boucher, *A travers les missions du Togo et du Dahomey*, Paris. Téqui, 1928.

2. Voir P. Chabert, *L'Islam chez les Sauvages et les Cannibales de la Nigéria du Nord*, Lyon, Missions Africaines, 1926.

tuel : une infirmière qui s'était consacrée dans un hôpital de Menton à soigner les noirs, Alice Munet, créait en 1923, sous les auspices de la Société, les « Petites Sœurs du Sacré-Cœur, missionnaires catéchistes des Noirs en Afrique », et déjà elles sont au Togo, dans la Basse Volta, dans la Haute Côte d'Ivoire [1].

Inclinons-nous très bas devant cette Société lyonnaise fondée il y a soixante-dix ans dans les circonstances les plus ingrates, sans aucune aide de la France officielle, par un prélat qui, s'étant détaché d'un autre groupement missionnaire, avait de ce fait une situation particulièrement délicate; devant cette Société qui parut défier toutes les lois de la prudence humaine en aventurant sur le point le plus malsain de la côte d'Afrique le minuscule contingent dont elle disposait. Le vouloir-vivre de cette Société paraissait un paradoxe; et ce vouloir-vivre fut la source même de sa vitalité, le point de départ de ses conquêtes, le foyer sans cesse renouvelé, d'où prennent élan, aujourd'hui, les énergies de cinq cent soixante dix-neuf missionnaires. Et c'est parce que le P. Planque incarna ce vouloir-vivre, quarante-neuf ans durant, c'est parce qu'il le dirigea, parce qu'il l'orienta, que son nom mérite d'être inscrit à côté de ceux du P. Libermann et du cardinal Lavigerie, bienfaiteurs, eux aussi, de la race noire, au nom et par la grâce du Dieu des Blancs.

Une question se pose aujourd'hui : cet Institut d'origine française et dont le champ d'action appartient partiellement à la France, va-t-il peu à peu, par l'effet des obstacles législatifs imposés à son recrutement en France, cesser d'être Français? Maurice Barrès faisait remarquer, dès 1923, qu'il comptait déjà trente et un pour cent de membres étrangers; et pour que les Missions Africaines recouvrassent les moyens de se recruter en France, il réclamait pour elles l'autorisation de douze établissements. La Chambre des députés s'est enfin montrée propice à la cause missionnaire; la parole maintenant est au Sénat. La Société, quelles que soient les lenteurs parlementaires, continue de multiplier en Afrique les initiatives

1. Voir : *Alice Munet*, avec préface de Francis Jammes, Lyon, Vitte, 1927.

fécondes, et parmi les plus récentes, je n'en sais pas de plus émouvantes que la création au Dahomey, où il y a seulement quarante ans coulaient des torrents de sang, d'une revue qui s'appelle *la Reconnaissance française*, et dans laquelle l'élite de la chrétienté dahoméenne enregistre le souvenir de ses antiques traditions et usages populaires, traditions mythiques, apologues moraux, disciplines d'art. Les Dahoméens devenus français et chrétiens semblent ainsi remettre à la garde des missionnaires de France, leur patrie nouvelle, tout ce que la vieille civilisation indigène a pu léguer de respectable et d'original; et les missionnaires de Lyon, en assumant ce rôle, en aidant les populations africaines à garder leur originalité de culture sous le pavillon de la France, répondent pleinement au génie colonisateur d'une patrie qui n'aspire point à asservir, et sont les dignes serviteurs d'une Église dont le génie apostolique n'aspire point à « européaniser ».

GEORGES GOYAU,
de l'Académie française.

LES ÉLECTIONS MUNICIPALES

Les élections municipales se sont passées dans le plus grand calme, aussi bien à Paris que dans les grandes villes de province et dans les campagnes.

En principe, d'ailleurs, le scrutin municipal ne devrait pas constituer une manifestation politique.

En fait, il faut distinguer entre les villes et les campagnes. Dans les villes, et à de rares exceptions, la bataille électorale conserve toujours un caractère politique. Même lorsque des questions purement locales sont en jeu : adductions d'eau, construction d'abattoirs, renouvellements de contrats avec les Concessionnaires des services publics, etc., les partis politiques s'en emparent au service de leurs polémiques; et telle distribution d'eau devient « de gauche » contre tel projet de borne-fontaine qui est « de droite ».

Dans les communes rurales, et surtout dans celles où il y a peu d'électeurs, souvent , au contraire, les rivalités de famille, les querelles de hameaux jouent un rôle prépondérant, et le prestige personnel d'un maire sortant, les services qu'il a rendus aux électeurs placent le scrutin municipal en dehors de la politique.

L'élection municipale est, avant tout, un scrutin de personnes, beaucoup plus que d'idées. Si l'on en voulait une preuve décisive, il suffirait de se reporter au « panachage », pratiqué sur la plus grande échelle, par les électeurs. Les conseils municipaux homogènes sont l'exception. Non seulement il est courant que, sans représentation proportionnelle

organisée, des socialistes voisinent au Conseil municipal avec des membres de la Fédération républicaine et des radicaux-socialistes avec des démocrates populaires, élus sur des listes opposées, et, parfois, au même tour de scrutin; mais encore il arrive que des Conseils municipaux soient divisés en deux fractions presque égales, ce qui est assez paradoxal de la part d'un suffrage universel désignant ses représentants selon le système majoritaire!

Une « tête de liste » bien choisie suffit souvent à modifier l'aspect politique d'une commune. Faute d'un bon candidat maire ou parce que le maire sortant est « usé » — et l'administration municipale use terriblement vite les hommes publics, — une commune passe du rouge au blanc, ou réciproquement, sans que les opinions politiques des électeurs aient réellement changé. Il n'en est pas moins vrai que la nouvelle couleur de la municipalité interviendra pourtant assez vite et assez activement dans l'orientation politique à venir de l'électorat. Dans les communes rurales surtout, l'influence des maires et même des conseillers municipaux est grande. L'inscription ou le refus d'inscription sur les listes d'assistance médicale gratuite, d'assistance aux vieillards, aux femmes en couches, les avis donnés sur maintes demandes, les certificats délivrés plus ou moins rapidement et plus ou moins favorablement, la police rurale exercée, avec ou sans bienveillance, à l'égard des élagages de haies, des empiètements sur les chemins ou de l'utilisation des « communaux »; et aussi l'intervention municipale dans la fixation de la valeur locative des immeubles, dans le classement, par catégories, des parcelles pour l'impôt foncier, le choix des employés communaux ou des entrepreneurs pour les petits travaux faisant l'objet de marchés de gré à gré; toute cette gestion municipale, qui touche directement aux intérêts des personnes, constitue dans nos villages une arme électorale de premier ordre. Arme délicate à manier, car elle risque de susciter autant d'inimitiés que de dévouements intéressés. Et c'est là, dans ce maniement, que le maire rencontre, en la personne des fonctionnaires locaux, des alliés ou des adversaires.

Le secrétaire de mairie est un personnage au moins aussi important que le maire lui-même lorsque, d'une part, il n'a

pas de concurrent possible à son remplacement, et que, d'autre part, le maire n'est pas assez instruit ou est trop occupé pour accomplir lui-même la besogne matérielle de la mairie.

Celà est le cas — il faut le dire — des neuf dixièmes des communes rurales. Là l'instituteur-secrétaire de mairie règne souvent en maître; grâce à son traitement de fonctionnaire, et à cause des loisirs que lui laisse une école de plus en plus dépeuplée, il assume le secrétariat de la mairie avec une rémunération défiant toute concurrence. Imprudemment, le législateur a, depuis vingt ans, décuplé le travail des mairies et augmenté par là le prestige, dans la vie municipale, du bureaucrate aux dépens de l'autorité de l'élu. Peut-être, ce faisant, se flattait-il, au moins dans certain parti, de se constituer un état-major solide d'agents électoraux contrôlés et manœuvrés par les préfets. Cela a été vrai, mais cesse de l'être. Un préfet ne peut plus déplacer un instituteur pour raison politique : personne n'ignore que les syndicats d'instituteurs exercent maintenant, dans l'élaboration des mouvements du personnel de l'enseignement primaire, dans la plupart des départements, une action plus effective que celle des préfets. Faudrait-il même voir là la raison de la grande et subite tendresse du Congrès d'Angers et du parti radical-socialiste pour le syndicalisme en général et le syndicalisme des fonctionnaires en particulier? Ce ne serait pas impossible. Mais, quand nous analyserons, plus loin, les résultats des récentes élections municipales, il ne faudra pas oublier, pour expliquer les progrès des socialistes S. F. I. O. dans les campagnes, le rôle des instituteurs-secrétaires de mairie.

A ce rôle, dans la préparation du scrutin, s'ajoute celui du facteur rural. Il est considérable. Le facteur passe tous les jours dans presque toutes les maisons. Par le journal qu'il distribue, il connaît l'opinion des habitants. Il est en outre la Gazette du village, et, s'il le veut, colporte tous les ragots et tous les potins. Un mot adroitement placé crée des haines ou suscite des obligations. Bon garçon, il fait les commissions, apporte les renseignements, commente les événements; et, s'il est bien dirigé par son parti, accomplit une propagande très efficace.

Naguère, l'administration préfectorale développait ce que l'on était convenu d'appeler la pression administrative sur ces petits fonctionnaires. La tutelle syndicale ayant remplacé pour ceux-ci l'autorité gouvernementale, l'influence du Ministre de l'Intérieur — à supposer qu'il en ait une lui-même sur ses préfets et sous-préfets — ne peut plus s'exercer qu'à l'égard des maires, par le contrôle quotidien et continu des actes municipaux, par des conseils et des appuis précieux; ou, par contre, par une petite guerre de papier. Tout cela, d'ailleurs, est loin d'être négligeable. Autant l'intervention bruyante et publique de l'Administration à la veille des élections législatives ou sénatoriales n'a aucun effet, si même elle n'a pas un effet nuisible; autant l'organisation, sans bruit, des positions municipales d'un parti consolide vraiment sa force électorale.

La réforme administrative de 1926 avait le grave inconvénient, en supprimant trop de sous-préfectures, d'éloigner à ce point l'administration préfectorale des municipalités que, pratiquement, les maires de villages étaient livrés, sans défense possible, à leurs secrétaires de mairie. Les succès socialistes aux élections sénatoriales de 1929 et leurs succès probables en 1932, à la suite du dernier scrutin municipal, seront certainement dus, en grande partie, à l'extension du socialisme parmi les fonctionnaires dont l'influence sur le scrutin municipal, où ils exercent une action personnelle, est très supérieure à leur influence politique proprement dite.

Et ici apparaît le paradoxe de l'élection d'une assemblée politique comme le Sénat par des délégués municipaux dont la majorité rurale n'a pas, à proprement parler, une origine politique.

Mais, puisque, d'une part, les Conseils Municipaux recruteront le corps électoral du Sénat pour deux renouvellements, en 1930 et 1933, et puisque, d'autre part, l'influence locale des municipalités commande souvent l'orientation future du suffrage universel, il nous faut bien, en tâchant d'analyser les résultats du dernier scrutin, chercher quelle pourra être son influence immédiate et future sur la politique intérieure.

***

Il est, à vrai dire, assez difficile de se faire une opinion exacte sur les résultats des scrutins des 5 et 12 mai derniers.

Si, à la rigueur, dans les villes et les bourgs les plus importants, un classement politique a pu être établi, sous toutes réserves de celui des nombreuses listes, le plus souvent dites de défense des intérêts locaux, qui se présentaient précisément sans couleur politique, par contre, dans les petites communes rurales, c'est l'arbitraire administratif qui a collé au petit bonheur des étiquettes sur le dos des nouveaux élus.

Reproduisons, à titre documentaire, la statistique officielle du Ministère de l'Intérieur portant sur les villes et chefs-lieux d'arrondissement de plus de 5 000 habitants non compris la Seine et l'Algérie (769 résultats).

Conservateurs	8
Républicains U. R. D	127
Républicains de Gauche	137
Républicains radicaux	40
Radicaux socialistes	227
Républicains socialistes	29
Socialistes S. F. I. O.	164
Socialistes communistes	4
Communistes	26
Douteux	7
	769

Par rapport à la situation antérieure, les gains et les pertes des partis s'établiraient comme suit :

	Gains.	Pertes.	
Conservateurs	1	3	— 2
Républicains U. R. D.	23	38	— 15
Républicains de Gauche	36	19	+ 17
Républicains radicaux	13	9	+ 4
Radicaux socialistes	34	44	— 10
Républicains socialistes	4	7	— 3
Socialistes S. F. I. O.	22	27	— 5
Socialistes communistes	4	0	+ 4
Communistes	9	4	+ 5
Douteux	5		+ 5

Pour Paris et la Seine, les chiffres sont les suivants :

I. — PARIS

Conservateurs	4
Républicains	19
Républicains de Gauche	22
Radicaux indépendants	5
Radicaux socialistes	6
Républicains socialistes et socialistes indépendants	4
Socialistes S. F. I. O.	11
Communistes	9
	80

Le décompte des gains et des pertes s'établit ainsi :

	Gains.	Pertes.
Conservateurs et libéraux	0	0
Républicains	0	0
Républicains de Gauche	3	3
Radicaux indépendants	2	1
Radicaux et radicaux socialistes	1	0
Républicains socialistes et socialistes indé-	0	
pendants	0	2
Socialistes S. F. I. O.	0	3
Communistes	1	1
	10	10

II. — DÉPARTEMENT DE LA SEINE

Le Ministère de l'Intérieur n'a communiqué que les gains et les pertes qui se résument ainsi :

Les socialistes ont perdu 4 municipalités et les républicains radicaux 1.

Les communistes ont gagné 2 municipalités, les radicaux-socialistes 1, la Fédération républicaine 1 et les conservateurs 1.

En somme pas grand chose de changé : des gains et des pertes qui s'équilibrent à peu près, avec une tendance vers le centrisme assez marquée.

Mais, bien entendu, ces statistiques officielles du Ministère de l'Intérieur ont été âprement contestées. C'est une habitude, que les partis organisés ont prise, de chanter victoire après toutes les élections. Les amis de M. Marin reprochent donc

à M. Tardieu d'avoir baptisé républicains de gauche d'authentiques U. R. D. On a pu lire dans la presse la polémique entre le Ministre et le Secrétaire général du parti radical et radical-socialiste. Les socialistes S. F. I. O., et principalement ceux du Midi, protestent qu'ils sont les grands victorieux du scrutin et insistent surtout sur les progrès foudroyants qu'il auraient faits dans les communes rurales. Enfin les communistes eux-mêmes se déclarent ravis de leur succès et du nombre croissant de suffrages qu'ils auraient obtenus. Quant aux partis du Centre, déclarés vainqueurs par l'arbitre officiel, ils enregistrent avec satisfaction leurs gains....

Dirons-nous que ces chants d'allégresse ou ces manifestations de dépit nous laissent parfaitement indifférents? Depuis longtemps nous savons que des trois manières de mentir : comme une femme, comme un diplomate ou comme une statistique, la plus sûre est la dernière. Nous avons exposé déjà les raisons qui ne permettent que très imparfaitement, à notre sens, de classer politiquement un grand nombre de municipalités.

Donnons cependant cette statistique privée, plus générale, puisqu'elle porte sur toutes les communes de France, même les plus petites, c'est-à-dire sur 37 927 communes :

Conservateurs	2 854
Républicains U. R. D.	9 992
Républicains de Gauche	9 093
Républicains radicaux	3 302
Radicaux socialistes	9 079
Républicains socialistes	782
Socialistes S. F. I. O.	1 109
Communistes	160
Socialistes communistes	8
Douteux	1 548

Les gains les plus marqués seraient réalisés par les républicains de gauche et les socialistes S. F. I. O., et les pertes les plus sensibles seraient enregistrées par les conservateurs et les républicains U. R. D.

Mais observons que cette manière de compter par municipalités n'a pas grand intérêt, car il est illogique de confondre une ville de 20 ou 30 000 habitants et une petite commune rutale de 100 ou 200 habitants.

Tout au plus peut-on interpréter ces chiffres en disant qu'il n'y a pas eu, aux dernières élections municipales, de grande vague de fond bouleversant les positions politiques antérieures.

S'il y a eu un léger mouvement, c'est un glissement à gauche, et cela n'a rien de surprenant, puisque c'est une évolution traditionnelle du suffrage universel en France depuis plus de cinquante ans déjà.

Mais voter à gauche, quelle signification exacte cela a-t-il? Les électeurs radicaux-socialistes du concurrent de M. Blum n'ont-ils pas été qualifiés de réactionnaires? Les programmes des candidats ressemblent de moins en moins à l'étiquette des partis. Et que dire des actes comparés aux programmes, lorsque ces partis ont la responsabilité du pouvoir!

M. Léon Bérard faisait récemment observer que la Droite parlementaire d'aujourd'hui groupait des républicains aussi attachés aux institutions que les hommes de gauche peuvent l'être. Cela est incontestable. Mais, si la Droite a évolué, la Gauche aussi, et, dans la confusion actuelle, il est bien difficile de s'y reconnaître.

Laissons donc les statistiques pour dégager de l'ensemble du scrutin, et de la campagne électorale qui l'a précédé, un certain nombre de faits qui peuvent avoir une répercussion immédiate ou lointaine sur l'équilibre des partis et sur la vie publique.

***

Un premier fait, et, à notre avis, le plus important, c'est qu'il n'y a pas eu bataille dans ces élections municipales entre deux cartels constitués : cartel des gauches contre cartel des droites. Si séduisante que soit, pour certains, la théorie des deux partis ou des deux blocs, et si catégoriques qu'aient été les prophéties récentes quant à l'impossibilité de sortir de cette formule, il semble bien que le suffrage universel ait marqué de l'inclination pour cet hérétique parti central qui nous a valu tant de sarcasmes!

L'alliance prétendue inévitable entre socialistes et radicaux-socialistes, qui, aux dires de M. Paul Reynaud et de M. Léon Bérard, rendait vaines et illusoires toutes tentatives de rapprochement avec les radicaux, a été dénoncée en maintes

circonstances; et il est tout de même significatif qu'un radical-socialiste qui ne passe pas pour un des plus modérés, M. Dalbiez, ait constitué à Perpignan une liste d'union avec des républicains de gauche qui a battu une liste socialiste, comme aussi qu'une autre personnalité influente du parti radical-socialiste, M. Coudert, ait, dans les mêmes conditions, combattu les socialistes à Castres. Non moins significative est l'alliance des radicaux-socialistes et des républicains à Brest qui a eu raison d'une municipalité, solidement enracinée, et de deux parlementaires influents dans le groupe S. I. F. O. : MM. Goude et Masson. Et l'on doit mentionner aussi les mêmes coalitions victorieuses à Lorient, à Troyes, à Montpellier et à Béziers. Citerai-je, enfin, l'élection d'Angoulême où, avec le concours de M. Jean Hennessy, naguère pilier du cartel des gauches, la liste anti-cartelliste a triomphé?

Sans doute on opposera des exemples en sens contraire : à Toulouse, à Lille, à Reims, à Grenoble et beaucoup d'autres lieux où le refus des radicaux-socialistes de participer à une action commune contre des listes socialistes prouve la survivance de l'ancien cartel des gauches. Il serait absurde de nier que, au sein du parti radical-socialiste, les partisans du cartel systématique avec les S. F. I. O. sont encore nombreux. Mais l'on peut se réjouir que, dans le même parti, des hommes clairvoyants, suivis par des troupes nombreuses, aient dénoncé une alliance qui conduirait peu à peu le parti radical et radical-socialiste à l'abdication de son programme, et ramènerait au pouvoir une formation politique dont l'action fut si néfaste.

N'est-il pas surprenant, en effet, que certains esprits qui se considèrent comme de profonds politiques et qui prêchent la théorie des deux blocs ne s'aperçoivent pas que, même en laissant hors du bloc des gauches le parti communiste, qui, pourtant, dans la dernière élection sénatoriale de la Seine, s'y est intégré, radicaux-socialistes, républicains socialistes et socialistes S. F. I. O. ont une écrasante majorité? Admettons un instant qu'une discipline de cartel socialisant joue aux prochaines élections sénatoriales et qu'elle soit observée au Sénat par les élus de ce néo-cartel, c'en est fait du Ministère Poincaré; et la majorité cartelliste peut non seulement rendre impossible un gouvernement d'Union nationale, mais encore

ramener au pouvoir un gouvernement de cartel des gauches dirigé par M. Léon Blum. Est-ce ce résultat que recherchent les sempiternels protagonistes de la détestable politique du pire?

La politique de concentration est donc la seule raisonnable.

Objectera-t-on que le parti radical socialiste n'abandonnera jamais ses tendances socialisantes?

Rien ne le prouve; et il faut enregistrer au contraire, comme un deuxième fait important, l'effort fait, aussi bien par les radicaux-socialistes que par les socialistes S. F. I. O., non seulement à l'occasion de l'élection de M. Léon Blum à Narbonne mais dans les élections municipales, pour déterminer ce qui les divise au lieu de ce qui les rapproche.

Déjà, les jeunes radicaux, dont l'action mérite d'être suivie avec attention, avaient tenté de préciser une doctrine radicale-socialiste et de la confronter avec le programme marxiste de la IIe Internationale. Ils y avaient été peu encouragés, il faut le reconnaître, par les dirigeants du parti radical-socialiste, qui, sans doute, en tacticiens expérimentés de la bataille électorale, se préoccupaient, à la veille du scrutin municipal, de ne pas trop brouiller les cartes avec les S. F. I. O. dont les voix formaient un appoint profitable aux candidats de la rue de Valois. Mais, par une savoureuse ironie du Destin, voici que justement trois sur quatre des grands chefs du parti radical-socialiste viennent de mesurer l'ingratitude socialiste : ce sont d'abord les frères Sarraut, — que nous considérons comme une seule tête, — dont le candidat à Narbonne est battu par M. Léon Blum et dont l'organe, véritable journal officiel du parti radical-socialiste, la *Dépêche de Toulouse*, est insulté quotidiennement par le *Midi socialiste* qui vise nettement à le déposséder de son influence dans tout le Sud-ouest. C'est ensuite M. Herriot, dont les offres de collaboration, pourtant pures de tout esprit « réactionnaire », sont dédaigneusement repoussées par les socialistes lyonnais, qui ne tentent pas la moindre démarche pour maintenir à la mairie de Lyon un homme qui y a rendu — quoi qu'on puisse penser de sa politique — d'éclatants services. C'est même M. Daladier, bien mal récompensé du limogeage de son secrétaire-général M. Pfeiffer, coupable de lèse-socialisme, qui rencontre en

Avignon, contre la liste radicale socialiste qu'il patronne, l'opposition déchaînée des unifiés et qui voit commenter sa défaite par le *Populaire* dans les termes suivants :

Les grands prêtres de la politique locale, les potentats du radicalisme valoisien se sont vu signifier leur congé. Le bon populo, outré d'une politique d'intrigues, de compromissions, a donné une leçon aux dirigeants du parti radical-socialiste en Vaucluse.

Quant à la quatrième tête du parti radical-socialiste, M. Caillaux, nul n'ignore qu'il fut précipité du pouvoir par les S. F. I. O. et que ses sympathies sont acquises à une politique de concentration : la lecture de la *Volonté* où il compte des amis sûrs en témoigne clairement.

C'est une plaisanterie facile que de dire : dans le parti radical-socialiste, les chefs suivent les troupes. Les doctrinaires du Cartel des droites affirment volontiers que, les militants radicaux-socialistes restant cartellistes, les chefs s'inclineront, même s'ils étaient convaincus qu'à suivre docilement la règle socialiste — et sous quelle cruelle férule! — le parti radical-socialiste se suicide progressivement.

Les militants du parti radical-socialiste ressemblent aux militants de tous les partis. Ils veulent garder ou conquérir le pouvoir; et si, pour y parvenir, des alliances sont nécessaires, ils les négocient contre leurs plus dangereux adversaires. Là où le socialisme n'est qu'une minorité, ils s'en servent comme d'appoint pour battre la « réaction » et ne s'embarrassent nullement pour englober dans la « réaction » même les républicains de gauche et les radicaux indépendants. Mais, là où le socialisme leur dispute la majorité, — et il la leur disputera de plus en plus, — les élus et les militants radicaux-socialistes trouveront facilement, au contraire, des vertus « républicaines » aux membres de l'Alliance démocratique. Nous indignerons-nous? Ce serait d'une belle hypocrisie! Une liste, à Besançon, patronnée par la Fédération républicaine, n'a-t-elle pas, sous prétexte de proportionnelle, scellé l'alliance au deuxième tour de scrutin avec les socialistes S. I. F. O — (*horresco referens*) — contre une liste radicale? Une autre, à Nancy, patronnée par MM. Marin et de Warren, n'a-t-elle pas semé la division, et, par son maintien, au deuxième tour, assuré le succès d'un certain nombre de cartellistes. N'a-t-

on pas vu, dans maints quartiers de Paris, où la comédie des investitures de complaisance avait dépassé la mesure, triompher des coalitions étranges au deuxième tour? Le parti socialiste n'est-il pas, tour à tour, violemment anti-communiste ou partisan de la concentration des forces ouvrières contre la bourgeoisie capitaliste, dans laquelle il range alors le parti radical-socialiste? Ainsi, tous les partis — à peu de chose près — jouent le même jeu. Sans l'approuver, il faut bien le constater.

Or, c'est un troisième fait important que le parti S. F. I. O., a remporté de substantiels succès dans le Midi, et, notamment. dans les campagnes. La forteresse sénatoriale des radicaux-socialistes (plus de cinquante sièges environ) va donc subir un furieux assaut aux renouvellements de janvier 1930 et de janvier 1933.

Le *Midi Socialiste* l'annonce :

> Vaincre, c'est bien; vouloir et savoir profiter de la victoire, c'est mieux. Et, dans une guerre de conquête et d'offensive, profiter de la victoire, ce n'est pas coucher sur les positions, c'est continuer à marcher. De nouveaux combats sont en perspective...

Faut-il croire que les sénateurs radicaux-socialistes, si directement menacés, vont rester indifférents? Huit mois à peine nous séparent du renouvellement du tiers sortant. C'est une échéance importante. L'appel à la concentration de M. Tardieu, dans son communiqué du 15 mai, pourrait bien être entendu.

***

Les élections municipales posent, en effet, deux problèmes sérieux en vue desquels l'union de tous les républicains de gouvernement est impérieuse.

Ce sont les problèmes de l'autonomisme alsacien et du communisme.

Nier les effrayants progrès de l'autonomisme dans les départements recouvrés serait puéril. Strasbourg, Colmar, sont entre les mains de la coalition autonomiste-communiste. Malgré la révélation de l'origine allemande des fonds de la propagande autonomiste, et de l'asservissement à la poli-

tique russe des dirigeants du communisme français, l'autonomisme et le communisme consolident leur position dans les départements recouvrés.

Devant ces résultats, tous les Français doivent s'émouvoir et renoncer au jeu vain de la recherche des responsabilités. Redresser la situation en Alsace n'est plus seulement l'enjeu de la politique des partis, c'est un devoir national. M. Poincaré montrait récemment la prospérité économique de l'Alsace redevenue française. La laisser troubler par une agitation, plus que suspecte, est inadmissible. Que les chefs des partis politiques, réunis par le Président du Conseil à l'exemple de ce que font parfois le Premier Ministre britannique et le Chancelier du Reich, se mettent d'accord sur une politique alsacienne et garantissent ainsi que cette politique, quelles que soient les fluctuations de la politique intérieure, restera celle des Gouvernements successifs à venir. Et, ceci fait, en tenant compte du juste attachement des populations alsaciennes à leurs traditions, qu'on en finisse avec une propagande intolérable, inspirée et payée par l'étranger. La justice n'exclut pas la force.

La même formule s'applique aussi bien aux menées communistes dans le reste de la France. Les communistes ont maintenu leurs positions au Conseil municipal de Paris et ils ont gagné deux municipalités dans la banlieue rouge. *L'Humanité* triomphe et n'a pas tort, car il est exact qu'en dehors même de ces sièges gagnés, le parti communiste a augmenté le nombre de ses voix. Au premier tour de scrutin à Paris, où il est plus facile de décompter les suffrages, avant les coalitions qui interviennent ensuite, les communistes ont gagné plus de 9 000 voix par rapport à 1925. Et, pourtant, les élections municipales de 1925 avaient déjà été considérées comme très favorables aux communistes. Il est vrai que le parti socialiste perd 27 000 voix environ, ce qui compenserait et au delà les gains communistes, si les socialistes, dans certains quartiers de Paris, où ils sont combattus principalement par les communistes, ne prenaient l'aspect de candidats bourgeois.

***

C'est un fait bien curieux, en effet, que l'embourgeoisement du parti S. F. I. O. qui semble n'être plus révolutionnaire que de tradition. Non seulement les chefs socialistes ont abandonné la rue aux communistes, mais, lorsqu'ils parlent de leur prise du pouvoir, ce n'est que pour annoncer timidement « les vacances de la légalité ». La *Dépêche de Toulouse* soulignait, au cours de la récente campagne électorale dans le Narbonnais, que M. Léon Blum ne s'y était nullement présenté comme un « révolutionnaire », mais comme un parlementaire de tradition qui n'attend le pouvoir que d'une majorité électorale et qui ne promet de changement que par la voie d'une législation, proposée, débattue et promulguée selon les règles habituelles. Ainsi M. Léon Blum s'apparente-t-il de plus en plus aux Ramsay Mac Donald, Vandervelde, Müller et Branting dont le passage au pouvoir dans leurs pays respectifs n'a pas engendré la révolution sociale.

Et il est même permis de se demander si le gouvernement éventuel de M. Léon Blum serait plus marxiste que celui de M. Poincaré, tout comme il est discutable que M. Paul-Boncour ait été à la Commission du Désarmement moins national que M. Fabry, et que M. Bouisson soit à la Présidence de la Chambre moins bon gardien de la Constitution et du régime capitaliste que M. Deschanel. Par contre, et avec le recul du temps, les lois successives sur les loyers seront jugées comme l'atteinte la plus grave portée à la propriété individuelle, le projet de loi sur la spéculation illicite comme une entrave certaine à la liberté du commerce, et le régime fiscal en faveur des coopératives comme la négation de l'égalité fiscale.

Comme le comte de Fels avait raison d'écrire que la dualité des programmes de la majorité et de la minorité parlementaires actuelles, même rédigés sur les Tables d'Angers ou formulés par la plume élégante de M. Léon Bérard, n'était qu'un « simulacre »!

Les tenants du Cartel de l'Ordre, ceux qui opposent le capitalisme au marxisme, se dépensent avec une ardeur méritoire pour combattre les socialistes, mais ils sont muets dans

les Assemblées pour lutter contre le socialisme d'État que pratiquent les gouvernements qu'ils ont soutenus et qu'ils soutiennent.

Ils dénoncent le syndicalisme des fonctionnaires, mais ils n'ont proposé ni mesures pour le combattre ni moyens pour le remplacer. Ils font le procès de l'Étatisme, mais ils voteront demain le statut de la radiophonie et celui de la navigation aérienne, qui consacreront de nouveaux empiètements de l'État sur les activités privées. Ils ont la majorité au Conseil municipal de Paris; et la Ville de Paris a mis les transports en régie et a entrepris, par elle-même, la construction de ces « immeubles à loyer modéré » selon les formules qui auraient été celles d'une majorité socialiste.

Somme toute, la confusion dans laquelle évolue la politique demeure. Les S. F. I. O. sont tiraillés entre le communisme et le cartellisme. Les radicaux-socialistes offrent une participation aux socialistes qui la refusent, et hésitent devant une concentration républicaine qu'ils dédaignent. Les républicains de gauche, aussi disposés à accepter l'Union Nationale que la concentration, ne se voient proposer ni l'une, ni l'autre, mais sont entraînés malgré eux à un Cartel des Droites qui ne les satisfait pas. La Fédération Républicaine soutient une politique qui n'est pas la sienne.

Heureusement M. Poincaré plane au-dessus de ces contingences. Le Français moyen lui sait gré de gouverner au-dessus des partis. Et, finalement, c'est tout de même avec lui, le Centrisme, le Centrisme immanent, que M. de Fels appelait, dans son article sur le Congrès de Dijon, une force de la nature, qui triomphe.

Seule politique viable, au lendemain d'une crise comme celle de la guerre, où le pays, pour se rétablir, a besoin, avant toutes choses, d'équilibre. Devant les obstacles si nombreux qui se dressent sur le chemin de la Paix, trop d'accélérateur comme trop de frein mènent à la culbute dans le fossé.

Sachons gré au pays de l'avoir compris, et souhaitons seulement que les élus aient autant de sagesse que les électeurs.

P. E. FLANDIN,
Vice-Président de la Chambre des Députés.

L'EXPÉRIENCE CONSTITUTIONNELLE ET PARLEMENTAIRE DE L'ÉGYPTE

I

LA DÉCLARATION DU 28 FÉVRIER. LA CONSTITUTION.

On sait qu'à la suite d'événements qui furent retracés dans la *Revue*[1], les relations de la Grande-Bretagne et de l'Égypte ont été réglées partiellement le 28 février 1922 par une déclaration unilatérale du gouvernement britannique complétée par une lettre du Haut-Commissaire. La lettre informait le Sultan que rien ne s'opposait désormais au rétablissement du ministère des affaires étrangères et à l'institution d'un parlement dont pourrait dépendre un gouvernement constitutionnel responsable devant lui, suivant ce qui serait déterminé par le Sultan et le peuple égyptien. Aux termes de la déclaration qui y était jointe, « le protectorat (établi le 18 décembre 1914) est supprimé, l'Égypte est un État souverain et indépendant ». Aussitôt que le gouvernement égyptien aura promulgué une loi d'indemnité applicable à tous les habitants de l'Égypte, la loi martiale sera supprimée.

Les matières suivantes restent à la discrétion du gouvernement britannique, jusqu'à ce qu'elles aient fait l'objet d'un arrangement amical entre les deux gouvernements : *a*) la sécurité des communications de l'Empire britannique et de l'Égypte; *b*) la défense de l'Égypte contre une agression ou

1. P. Arminjon, *l'Aspect actuel de la question d'Égypte*, article paru sans nom d'auteur dans la *Revue* du 1er avril 1922.

une intervention étrangère directe ou indirecte; *c*) la protection des intérêts étrangers et des minorités en Égypte; *d*) le Soudan.

Cette mesure mit fin à la carence ministérielle qui durait depuis trois mois, elle eut pour effet la formation d'un ministère présidé par Saroit Pacha. Accueillie sans aucune joie, elle provoqua des protestations et quelques violentes manifestations; la majorité des indigènes observa à son égard une attitude froide et expectante. Sans parler des extrémistes qui n'admettent aucune solution intermédiaire entre tout et rien, cette méfiance et cette hostilité s'expliquaient, l'une par les réserves que contenait la renonciation au protectorat et par le maintien de la loi martiale qui fut appliquée par l'armée anglaise jusqu'en juillet 1923, l'autre par l'attachement quasi-mystique qu'inspirait à l'immense majorité du peuple égyptien Saad Zaghloul pacha, le chef du mouvement national, à ce moment déporté aux Iles Séchelles depuis 1921 par l'autorité militaire anglaise.

Prise sous la pression des événements et pour céder aux instances de lord Allenby qui avait, dit-on, posé la question de confiance, la décision du gouvernement britannique était plus généreuse qu'habile. Elle fut inspirée, semble-t-il, par le désir de fortifier la situation des hommes conciliants et modérés qui allaient composer le ministère, dans l'idée qu'ils resteraient longtemps au pouvoir et qu'il serait facile de s'entendre avec eux sur les « points réservés », que, tout au moins, ils feraient un usage discret de l'indépendance et de la souveraineté octroyées à leur pays. C'est ainsi qu'on donne de l'argent à un enfant, étant implicitement entendu qu'il le dépensera avec la permission et sous le contrôle du donateur. Peut-être cette décision aurait-elle été plus efficace si elle avait été moins complète et si ses auteurs n'avaient pas écarté leurs meilleurs cartes avant de commencer la partie. En renonçant sans compensation, ni condition au protectorat proclamé en 1914, et reconnu par les Puissances, en déclarant l'État égyptien souverain et indépendant, ils excluaient tout moyen de marchandage. Mais il y a plus : les quatre points que le gouvernement britannique avait « réservés entièrement à sa discrétion » sans se préoccuper de la difficulté de concilier ces réserves

avec cette souveraine indépendance, l'étaient seulement « en attendant le moment où il sera possible, par la libre discussion et des accommodements, de conclure des accords ». N'y avait-il pas là une promesse de ne modifier l'état de choses actuel que pour accroître les droits de l'Égypte? Les Égyptiens l'entendirent bien ainsi, ils considérèrent la partie positive de la Déclaration comme un minimum définitivement acquis.

La première conséquence de la souveraineté ainsi reconnue à l'Égypte est contenue dans un rescrit en date du 15 mars 1922, par lequel le Sultan Fouad Ier assumait le titre de roi et de majesté « qui est à la fois, dit-il, une affirmation de la personnalité de notre pays en tant qu'État indépendant et une satisfaction à notre dignité nationale ».

Le gouvernement égyptien mit plus d'un an à tirer un parti plus substantiel du renoncement de l'Angleterre, en organisant l'indépendance qui venait de lui être rendue ou plutôt attribuée, car, avant l'établissement du protectorat, l'Égypte n'était pas souveraine, mais tributaire de la Sublime-Porte.

L'élaboration de la constitution fut confiée à une nombreuse commission qui en remit la préparation directe à une sous-commission de dix-huit membres. La tâche n'était pas aisée. L'opinion publique égyptienne ne semblait pas concevoir que le futur régime politique pût être autre chose que le parlementarisme. Pour elle, un peuple n'était libre que si ses représentants, élus par le suffrage universel, avaient le droit de contrôler et de diriger la politique et l'administration et si le gouvernement était responsable devant eux, comme le prévoyait d'ailleurs la Déclaration du 28 février. Le régime représentatif en vigueur aux États-Unis ou en Suisse n'avait pour elle aucun attrait, peut-être parce que l'Assemblée législative qui a siégé au Caire de 1882 à 1913 disposait de pouvoirs trop restreints et que le choix de ses membres élus était en réalité à la discrétion des *moudirs* (préfets). Pourtant après la revision de la loi organique, cette institution, dont les pouvoirs avaient été considérablement élargis, a fonctionné d'une façon somme toute satisfaisante durant les deux années qui ont précédé la guerre. On aurait pu augmenter encore ses attributions, lui donner un droit d'initiative plus

étendu et même lui permettre de renverser le gouvernement sous certaines conditions, qui auraient impliqué la volonté réfléchie et persistante d'une forte majorité.

Sans doute il serait très injuste de comparer, comme on l'a fait, à la Syrie, à la Perse ou même à la Turquie, l'Égypte, pays riche, policé, bien administré, pourvu depuis plusieurs générations d'une classe dirigeante instruite et en contact continuel avec l'Europe. On pouvait néanmoins estimer qu'il y avait quelque imprudence à mettre soudainement le pouvoir exécutif sous la dépendance complète d'une chambre élue par des électeurs, non seulement illettrés dans la proportion de 95 p. 100, mais que l'absence complète de vie municipale et même d'organisations coopératives ou syndicales avait laissés sans aucune expérience des affaires publiques, alors surtout que la loi électorale projetée interdit le cumul de toute fonction publique, y compris celle d'*omdeh* (maire), avec le mandat de député ou de sénateur, à la seule exception des ministres (art. 71-72), incompatibilité sans doute excessive dans un pays où les fonctionnaires représentent l'élite intellectuelle.

C'est ce dont le Roi se rendait compte et ce qu'il tenta vainement de faire comprendre à ses ministres.

Une objection devant laquelle les auteurs du projet durent s'incliner fut présentée par le Haut-Commissaire à l'article qui qualifiait le souverain de « roi d'Égypte et du Soudan ». Cette opposition, exprimée sous la forme d'une sorte d'ultimatum, entraîna, en novembre 1922, la démission du ministère présidé par Tewfik Nessim pacha qui, peu de temps auparavant, avait succédé à Saroit pacha.

Avant de terminer sa courte existence, ce ministère avait mis au jour la constitution dont l'enfantement avait été si laborieux et que promulgua un rescrit du roi daté du 30 avril 1923. Cette charte en 170 articles définit les droits publics garantis aux Égyptiens, elle établit par des dispositions minutieuses la séparation des pouvoirs, elle règle le recrutement des deux chambres sur la base du suffrage universel, elle insiste sur la responsabilité des ministres et sur leur étroite dépendance vis-à-vis de la chambre des députés qui a seule le pouvoir de les mettre en accusation. Une loi électo-

rale, promulguée le même jour, complète la Constitution; elle dispose que les députés sont élus à deux degrés et que la nomination des sénateurs appartient pour les trois cinquièmes au souverain.

Deux mois plus tard la loi martiale était abrogée, puis, décision grosse de conséquence, Saad pacha Zaghloul fut autorisé à rentrer en Égypte où il reçut un accueil triomphal.

Il n'est pas sans intérêt de signaler en passant la conséquence importante qui fut tirée de la situation politique nouvelle de l'Égypte. La loi du 28 juillet 1923, ratifiée par le gouvernement britannique, donne au gouvernement égyptien le droit de licencier dans un certain délai, et moyennant de généreuses indemnités, les fonctionnaires et magistrats étrangers. Ceux-ci ont la faculté de se retirer aux mêmes conditions. En vertu de cette loi, les services judiciaires et administratifs dont les principaux postes avaient des titulaires européens, sont maintenant, sauf de très rares exceptions, occupés par des Égyptiens.

II

LA VIE PARLEMENTAIRE

L'élection des électeurs délégués eut lieu à la fin de 1923 et celle des députés le 12 janvier 1924, elles mirent aux prises trois partis de compositions très différentes et de forces très inégales, tous pourvus d'une forte organisation, d'une caisse bien garnie et de journaux attitrés; ce sont par ordre d'ancienneté : le parti national, celui de la délégation ou du *wafd*, le parti libéral-constitutionnel.

Le premier eut pour fondateur, il y a près de trente ans, Moustapha Kemal pacha qui mourut prématurément après avoir fait preuve, durant sa courte carrière, de dons remarquables d'orateur et d'organisateur. Il fit, non sans succès, une active propagande, tant à l'intérieur qu'à l'étranger, avec l'appui de Constantinople, les encouragements du Khédive et le concours des étudiants qu'il transforma en missionnaires de sa foi patriotique. A l'heure actuelle, ce parti groupe un petit nombre d'intransigeants. Le principe

essentiel de son programme est de se refuser à toute négociation avec le gouvernement britannique tant que la vallée du Nil n'aura pas été évacuée par les troupes anglaises et le Soudan oriental restitué à l'Égypte.

Le parti du *wafd* doit son nom au comité constitué en 1918 par Saad Zaghloul pacha que son titre de vice-président élu de l'Assemblée législative avait désigné pour jouer ce rôle. Le gouvernement britannique s'était décidé à lui reconnaître la qualité de représentant de l'opinion publique égyptienne en engageant à Londres, en août 1920, avec Zaghloul pacha et ses principaux lieutenants, des négociations qui aboutirent à un projet d'accord bientôt abandonné par Zaghloul pacha devant des résistances qu'il n'avait d'ailleurs pas cherché sérieusement à surmonter, rompant ainsi avec les partisans timides de la conciliation.

Ces derniers, auxquels se joignirent les membres du *wafd*, que le langage parfois peu mesuré et les manières autoritaires de leur chef avaient rebutés, appartenaient à la bourgeoisie riche et cultivée par laquelle l'Égypte se distingue des autres pays musulmans : anciens ministres, hauts fonctionnaires, grands propriétaires fonciers qui ne pouvaient s'empêcher de reconnaître, tout au moins *in petto*, les bienfaits du contrôle exercé par l'Agent et les conseillers britanniques et que ne laissaient pas d'inquiéter les excès d'une agitation politique qui, à certains moments, a pris la forme d'un mouvement populaire dirigé contre les possédants. Caractérisé par une inclination mal définie à la conciliation avec l'Angleterre, ce parti est un état-major auquel obéissent un petit nombre de soldats.

Bien que ses tendances modérées ne se soient jamais nettement manifestées, il se sépare en réalité du *wafd* sur un point très important. Pour le *wafd* il n'y a aucun compte à faire des réserves contenues dans la Déclaration du 28 février. L'Angleterre n'a pu attribuer aux Égyptiens une indépendance qu'ils possédaient déjà, car ils l'ont acquise du jour où ils se sont séparés de l'Empire ottoman pour se ranger du côté des Alliés et elle leur a été confirmée par les articles 16 et 17 du Traité de Lausanne, aux termes duquel la Turquie renonce à tous les territoires situés en dehors des limites qui y sont

tracées, spécialement à ceux de l'Égypte et du Soudan. Peut-on concevoir que les conditions auxquelles est subordonnée la prétendue donation d'une chose à son propriétaire puissent lier celui-ci? Il suit de là que, l'Égypte étant souveraine sans restriction à l'égard de toutes les Puissances, la continuation de l'occupation militaire de la Vallée du Nil, la main-mise britannique sur le Soudan oriental et même la jouissance par les étrangers d'un statut privilégié sont la négation évidente de cette souveraineté; elles doivent donc cesser complètement, sauf au gouvernement à conclure un *modus vivendi* de durée limitée destiné à servir de transition. C'est ce que les porte-parole du *wafd* ont affirmé à diverses reprises.

Les libéraux-constitutionnels estiment au contraire que le protectorat établi le 18 décembre 1914 sur l'Égypte, reconnu par les Alliés et notamment par les États-Unis le 22 avril 1919, puis ratifié à l'article 147 du traité de Versailles, est un fait qu'il serait puéril de nier. Prétendre ignorer la Déclaration du 28 février est, disent-ils, non seulement vain, mais dangereux, car les Anglais pourraient se prévaloir d'une attitude aussi provocante pour retirer une offre obstinément refusée et rétablir le protectorat. Ce n'est en tous cas pas le bon moyen de donner un règlement favorable aux points réservés et de mettre fin à l'occupation anglaise.

La victoire électorale du *wafd* fut écrasante. Il obtint 191 sièges sur un total de 211. Les hommes instruits et formés aux affaires étaient pour la plupart fonctionnaires et la loi électorale leur interdisait l'accès du Parlement. Ceux des autres qui s'intéressaient à la politique appartenaient au parti libéral-constitutionnel. C'est pourquoi les élus furent en grande majorité non seulement des hommes nouveaux, mais des hommes du peuple[1], parmi lesquels on comptait beaucoup d'illettrés et qui avaient pour seul titre d'être partisans zélés du parti dominant.

Peu de jours après la proclamation du scrutin, Saad Zaghloul pacha devint premier ministre, il prit pour collaborateurs quelques hommes politiques anciens et notables

1. Plus de la moitié des députés portaient le costume national depuis longtemps abandonné par quiconque prétend au titre d'effendi.

auxquels il adjoignit des ministres choisis parmi ses compagnons de lutte et de captivité.

L'assemblée délibéra avec un ordre, un calme et une méthode inattendus que certains parlements d'Europe auraient pu lui envier. Ses travaux furent dirigés par Saad Zaghloul pacha avec une autorité et une présence d'esprit que son prestige et son talent de parole rendaient presque irrésistibles. Les dispositions de la majorité au sujet des relations anglo-égyptiennes n'en restèrent pas moins irréductibles, elles se manifestèrent dès les premières réunions du Parlement au cours des débats sur le discours du trône et le premier ministre eut beaucoup de peine à modérer l'ardeur que ses partisans mirent à soutenir leurs revendications.

Des quatre points réservés par la Déclaration de 1922, le plus important, tout au moins le plus difficile à régler, est le statut du Soudan nilotique. Cette immense région, conquise une première fois, il y a plus d'un siècle, et possédée jusqu'en 1884 par l'Égypte, puis reconquise quatorze ans plus tard par l'armée égyptienne que commandaient un général et des officiers supérieurs anglais, fut placée en 1899 sous le *condominium* de la Grande-Bretagne et de l'Égypte représentées d'un côté par le président du conseil égyptien, de l'autre par l'Agent diplomatique anglais. Dans cette association, l'Égypte a joué le rôle du bailleur de fonds et la Grande-Bretagne celui du commandité. Les subventions de l'Égypte ont alimenté le budget soudanais de 1902 à 1913, dans une proportion qui, durant les premières années, dépassait de 200 à 300 p. 100 le montant des recettes, soit au total plus de 5 800 000 livres égyptiennes. A ces subsides réguliers et non remboursables, il faut ajouter 5 millions de livres avancées sans fixation de terme afin de pourvoir aux travaux publics exécutés au Soudan et en outre 750 000 livres pour l'entretien de l'armée égyptienne qui, jusqu'en 1925, a tenu garnison dans ce pays sous le commandement d'un *sirdar* anglais, somme que le Trésor égyptien continue encore à payer chaque année.

Ainsi que me le disait Saad Zaghloul pacha lui-même au début de 1925, les Égyptiens « présentent le maintien de leurs droits sur le Soudan comme une question de vie ou de mort,

puisque des eaux qui découlent de cette région dépend leur existence ».

La question ne tarda pas à se poser avec acuité devant la chambre. Répondant à une interpellation faite à ce sujet le 24 juin 1924, le premier ministre fit la déclaration suivante : « Si je parviens à engager des négociations avec les Anglais, je leur dirai que le Soudan est à nous et qu'il constitue une partie indivisible de l'Égypte... Si je réussis, nous en serons heureux, sinon nous agirons comme doit agir tout peuple privé de ses droits et désireux de les reconquérir... Je n'engagerai de négociations que si je suis certain qu'elles ne peuvent porter atteinte à aucun de nos droits... Je n'en sortirai qu'ayant fait triompher la cause de l'Égypte ».

La riposte ne se fit pas attendre. Le porte-parole du ministère Macdonald devant la Chambre des lords affirma le surlendemain que « le gouvernement britannique n'abandonnerait en aucune manière le Soudan ».

Zaghloul pacha répliqua sans délai en développant sa thèse, il ajouta : « Je désavoue cette Déclaration du 28 février... Mon ministère n'acceptera en aucun cas de négocier sur cette base. » Un vote unanime de la chambre approuva ce langage; le lendemain Zaghloul pacha donna sa démission et ne la retira que sur les instances du Roi.

C'était là un mauvais point de départ pour les « discussions poursuivies dans un esprit amical », annoncées dans la Déclaration invoquée.

Des conversations s'engagèrent néanmoins en octobre 1924 entre Zaghloul pacha et M. Macdonald et portèrent presque entièrement sur les autres « réserves ». Le premier ministre anglais opposa une fin de non recevoir complète aux propositions de son collègue égyptien.

Le ministère conservateur qui succéda peu après à celui des travaillistes manifesta naturellement des dispositions encore moins favorables, les difficultés et les menus conflits se multiplièrent entre l'administration égyptienne et le Haut-Commissaire. Les députés et le gouvernement prétendaient appliquer la constitution à la lettre. La chambre vota la suppression de la contribution aux frais de l'armée britannique d'occupation et profita de l'occasion pour

réclamer, avec l'approbation du gouvernement, l'évacuation du territoire égyptien; elle décida que le Trésor ne devait plus les arrérages des emprunts gagés par la Turquie au moyen d'une délégation sur le Tribut d'Égypte[1]; elle fit rentrer dans le budget de la justice et des finances les dépenses, jusque-là l'objet de deux chapitres séparés, des cabinets des conseillers anglais à ces ministères. Sur ses injonctions, le gouvernement protesta contre le classement de l'Égypte parmi les colonies britanniques à l'exposition de Wimbley; il se plaignit des négociations que l'Angleterre avait engagées avec l'Italie relativement au Gash, rivière dont le cours traverse l'Erythrée et le Soudan oriental; il insista pour que le gouverneur général du Soudan correspondît avec lui directement, suivant la règle jusque-là suivie et non par le canal de la Résidence britannique, comme les Anglais prétendaient le faire.

Cette tendance du gouvernement lui inspira des décisions administratives qui indisposèrent et inquiétèrent les fonctionnaires anglais par lesquels étaient encore occupés les postes importants. Qu'ils fussent justifiés ou non, leur agacement et leur mauvaise humeur se communiquèrent naturellement à la Résidence, ils influencèrent également l'opinion publique anglaise.

La nomination de deux nouveaux ministres apparentés à Zaghloul pacha et choisis parmi les extrémistes du parti accrut ce mécontentement tout en indisposant les éléments modérés du *wafd*.

Sur ces entrefaites, un désaccord entre Zaghloul pacha et le Palais entraîna, à la date du 15 novembre 1924, une seconde démission qui fut retirée après que le président du conseil eut reçu la satisfaction qu'il exigeait. Ce succès fut obtenu sans ménagement, au prix d'un ressentiment qui eut, quelques jours plus tard, l'effet le plus grave.

Le 18 novembre 1924, sir Lee Stack, gouverneur général du Soudan et sirdar de l'armée égyptienne, fut assassiné en plein jour dans une des rues les plus fréquentées du Caire. Pendant près d'une année une série de 17 attentats du même

1. La juridiction mixte a condamné le gouvernement égyptien au payement de ces arrérages.

genre, tous restés impunis en dépit des recherches faites et des récompenses promises, avaient été commis, également en plein jour, sur la voie publique et les victimes en furent presque toujours des soldats ou des fonctionnaires britanniques.

L'irritation des Anglais se transforma en fureur et en indignation. Le jour même des funérailles, le maréchal Allenby, escorté d'un escadron de cavalerie, se rendit auprès du Président du conseil pour lui remettre un ultimatum qui fut complété et aggravé deux heures plus tard; il portait notamment sur les points suivants : présentation d'excuses, poursuite et condamnation des coupables aux peines les plus sévères, interdiction et suppression de toute réunion publique, paiement immédiat au gouvernement britannique d'une amende de 500 000 livres, ordre, à donner dans les vingt-quatre heures, de retirer du Soudan tous les officiers égyptiens ainsi que les unités purement égyptiennes de l'armée qui y tenait garnison, mise de l'armée soudanaise sous la seule allégeance du gouvernement général du Soudan, notification à faire au département compétent que la superficie susceptible d'être mise en culture dans la Ghezireh, entre le Nil bleu et le Nil blanc, et limitée jusque-là à 120 000 hectares, serait étendue sans restriction, abandon de toute opposition aux désirs du gouvernement britannique dans les matières concernant la protection des étrangers en Égypte.

Le lendemain le gouvernement égyptien répondit en exprimant l'horreur que la nation égyptienne avait ressentie pour un meurtre que nul ne pouvait prévoir ni empêcher, et présentait les excuses exigées, il promettait de poursuivre activement les coupables et d'empêcher toute manifestation populaire, il acceptait de payer la somme exigée, ce qu'il fit sans délai. Quant aux autres demandes, il regrettait de ne pas être à même d'y satisfaire, tout au moins immédiatement, soit parce qu'elles n'étaient pas précisées, soit parce qu'elles se trouvaient en contradiction avec les traités, les lois et la constitution.

Le Haut-Commissaire répliqua que son gouvernement exécuterait directement les articles de l'ultimatum qui concernaient le Soudan et il fit occuper la douane égyptienne

d'Alexandrie par les marins de l'escadre anglaise mouillée dans le port. Cette mesure, qui dura quelques heures, et avait été prise, dit-on, sans que le Cabinet britannique l'eût ordonnée, fut suivie de la démission du ministère Zaghloul. Ziwer pacha, homme de confiance du roi, devint président du conseil.

Hâtons-nous d'ajouter que le Haut-Commissaire n'insista pas sur la partie de l'ultimatum relative à l'Égypte et que la mise en culture illimitée de la Ghezireh fut ajournée, suivant la déclaration du secrétaire d'État aux affaires étrangères devant la Chambre des communes, jusqu'à ce que la question eût été examinée de nouveau. Mais nul fonctionnaire et nul soldat égyptien ne resta au Soudan où fut organisée une milice purement soudanaise dont les officiers devaient être nommés par le gouverneur général[1].

Il est à remarquer que ces mesures annulaient en grande partie les réserves établies par la Déclaration du 28 février, puisqu'elles modifiaient profondément la situation qui, aux termes de ce document, devait être maintenue jusqu'à la conclusion d'un accord entre les deux pays.

Quelques mois plus tard, lord Allenby résignait ses fonctions et était remplacé par lord Lloyd.

III

LA PREMIÈRE CRISE CONSTITUTIONNELLE

Le premier acte de Ziwer pacha avait été de dissoudre la Chambre, le second fut de modifier la loi électorale. Les tentatives qu'il fit pour s'allier aux éléments modérés du *wafd* n'aboutirent pas, et les états-majors des trois partis restèrent inchangés, mais un quatrième parti qui se dénomma « de l'Union » (*Ittihad*) se constitua sous l'influence du Palais dans le dessein de mettre fin aux divisions et d'offrir un terrain commun sur lequel tous les Égyptiens pourraient s'accorder. Il a groupé un nombre infime d'adhérents et ne comptait aucun représentant à la dernière chambre.

Le résultat des élections se révéla sans équivoque le

1. Le Trésor égyptien a néanmoins continué de payer chaque année les 750 000 livres qui représentaient l'entretien des troupes égyptiennes au Soudan.

23 mars 1925 à la première et dernière séance du nouveau Parlement. Les députés élirent Saad Zaghloul pacha pour président par 125 voix contre 85 à Saroit pacha, candidat des trois autres partis. Le soir même, un décret dissolvait cette chambre éphémère.

La première crise constitutionnelle a évolué et s'est résolue sans trouble grave et l'on a pu croire que son heureuse fin fortifierait le régime instauré par le rescrit du 30 avril 1923.

Le ministère Ziwer pacha a gouverné durant plus de quatorze mois en dehors de la constitution qui subsista toutefois théoriquement.

Cette première tentative de retour au pouvoir personnel du souverain était prématurée. Elle s'accomplit dans des circonstances défavorables avec le concours d'hommes inaptes à exercer une dictature.

Les demandes formulées *ab irato* par lord Allenby avaient semblé excessives à bien des Anglais et le cabinet britannique, qui n'en avait pas pris l'initiative, ne tarda pas à les adoucir. Un changement de ministère fait dans de telles conditions, ne pouvait satisfaire aucun Égyptien et les adversaires du *wafd* eux-mêmes en éprouvèrent un sentiment d'humiliation et d'amertume. Ceux des membres de ce parti qui avaient eu quelques velléités de se séparer de leur chef refusèrent l'alliance qui leur était offerte.

Homme conciliant, aimable et débonnaire, jugeant les hommes et les choses avec un scepticisme caustique et jovial, Ziwer pacha était aussi peu fait que possible pour jouer le rôle qui lui avait été imposé. Il maintint la liberté de la presse et de la parole, laissa les députés et les sénateurs se réunir hors du palais du Parlement et entretint de cordiales relations avec les hommes dont il avait pris la place. Durant quelques mois, les libéraux constitutionnels le soutinrent sans grand enthousiasme. Aigris et irrités, ils avaient accepté des mesures qu'ils croyaient transitoires et formé une alliance afin de sortir à tout prix d'une situation périlleuse; ils ne virent pas sans répugnance et sans appréhension durer indéfiniment un état de choses qui contredisait ouvertement leurs principes et que l'ingérence continuelle des hommes du Palais leur rendait de plus en plus pénible. A diverses reprises

des tiraillements avaient ébranlé la solidarité ministérielle, lorsque, en septembre 1925, un incident assez futile causa la révocation du ministre de la justice et par contre-coup la démission des deux autres ministres libéraux qui étaient sans contredit les membres les plus en vue du gouvernement. Leur parti passa à l'opposition, l'accord se fit entre le *wafd* et ses ennemis. Les princes de la famille royale firent une démarche auprès du roi pour demander le retour à la charte qu'il avait consentie. La grande majorité des sénateurs, y compris ceux qu'avait nommés le souverain, votèrent une résolution pour « inviter le gouvernement à mettre fin à un régime autocratique de nature à entraîner des troubles graves, à cesser de publier, au mépris de sentiment public, des lois inconstitutionnelles dans leur forme et leurs dispositions, à rétablir la loi parlementaire et à s'abstenir de mettre en vigueur la nouvelle loi électorale ». De nombreux maires refusèrent de dresser les listes électorales; poursuivis devant les tribunaux après leur révocation ou leur démission, ils furent presque tous acquittés.

La réconciliation générale se manifesta dans un congrès auquel participèrent les députés, les sénateurs, les anciens ministres, les représentants du barreau indigène, les principaux notables, sous la présidence de Saad Zaghloul pacha assisté d'Adly Yeghen pacha et de Saroit pacha ses anciens adversaires. L'assemblée affirma l'union des partis et leur volonté de participer aux prochaines élections en votant pour les candidats les plus capables, sans tenir compte de leurs précédentes opinions.

La veille de la réunion, Ziwer pacha avait écrit aux représentants des sénateurs pour leur dire son intention de convoquer les électeurs suivant les dispositions de l'ancienne loi électorale afin de hâter la convocation du Parlement.

Cette sage décision n'avait pas été prise spontanément, mais sous l'inspiration de lord Lloyd, le nouveau Haut-Commissaire, devenu, par la force des choses, l'arbitre du conflit.

Avant les élections, les trois partis se répartirent les sièges en en réservant naturellement plus des quatre cinquièmes au *wafd*, maintenant plus populaire que jamais et auquel il aurait été loisible de se montrer beaucoup moins généreux.

Tout désignait pour la présidence du conseil Saad Zaghloul pacha qui avait été le porte-parole de la résistance durant les vacances de la constitution et derrière lequel s'étaient groupés tous les hommes politiques égyptiens. Et sans doute aurait-il mieux valu ne pas l'écarter du pouvoir. C'est ce dont on put bientôt se rendre compte. Lord Lloyd intervint de nouveau dans cette circonstance. Soucieux d'éviter un conflit, le chef du *Wafd* désigna Adly Yeghen pacha comme premier ministre[1], et se contenta de la présidence de la chambre. Il devait dans ce poste donner toute sa mesure. Grâce à lui, la nouvelle crise contitutionnelle fut longtemps retardée.

Cette crise ne pouvait guère être évitée étant donné la contradiction qu'avaient créée les réserves contenues dans la Déclaration du 28 février. De toute façon, pour que la machine gouvernementale et parlementaire, telle que la constitution l'avait ajustée, eût pu tourner sans risquer de gripper au premier grain de sable, il aurait fallu d'autres hommes, animés d'un esprit tout différent.

Le rescrit du 30 avril 1923 ne fait aucune mention du résident britannique. Les principes qu'il pose et les dispositions qu'il contient sont au contraire incompatibles avec l'existence d'un protectorat même atténué et voilé. Et pourtant le Haut-Commissaire britannique s'est toujours comporté comme s'il avait sur la politique et l'administration de l'Égypte un droit de regard, de contrôle et de remontrance que lord Lloyd a exercé sans aucun mystère et parfois avec une certaine ostentation afin de donner plus de force à ses réclamations. Ancien gouverneur général de Bombay, habitué à un faste oriental, il s'entoure d'une étiquette royale qui apparaît dans ses réceptions, dans ses voyages et même dans ses promenades.

En remettant le pouvoir à un ministère responsable devant la Chambre, les rédacteurs de la Constitution se sont efforcés de le garantir contre toute ingérence de la Couronne et de faire du souverain un monarque constitutionnel dans toute la force du terme. Mais le Roi n'a jamais dissimulé qu'il n'est nullement disposé à jouer ce rôle qui convient aussi peu que

1. 7 juin 1926.

possible à sa nature énergique, agissante et impulsive, à son esprit actif et primesautier que les détails de l'administration ont toujours intéressé. Il aime gouverner plus encore que régner.

Zaghloul pacha présida la chambre avec une fermeté et une autorité qui se tempéraient de beaucoup de tact, d'à-propos et de bonne humeur. Tirant la leçon des précédentes expériences, il ne permit pas de discuter le statut du Soudan ni de mettre en cause l'occupation britannique, mais il ne put fermer la bouche à tous les orateurs, ni contrôler le travail des commissions.

Le parlementarisme égyptien avait été façonné sur le modèle français. Tout comme les nôtres, les députés égyptiens fréquentèrent assidûment les administrations et transmirent leurs vues et leurs recommandations, non seulement aux ministres mais aux directeurs; les plus remuants et les plus diserts d'entre eux se répartirent en commissions dont les membres élaborèrent des projets de loi, prétendirent diriger les discussions et donner les directives à la politique du ministère dont ils ne partageaient pas la responsabilité.

Leurs observations et leurs critiques ne s'adressèrent pas seulement au gouvernement; par dessus les ministres elles atteignirent parfois le Palais et la Résidence. C'est ainsi qu'à l'occasion de la discussion générale du budget, on insista âprement sur le montant de la liste civile dont les divers éléments atteignent un total de 890 000 livres, soit près de 2 1/4 pour cent des dépenses générales du pays; la discussion du budget des affaires étrangères fournit un prétexte pour critiquer la composition du corps diplomatique et consulaire dont le Roi avait tenu à choisir lui-même les membres. Des questions furent posées au sujet de tournées faites par le haut-commissaire dans les provinces et au cours desquelles il avait été reçu officiellement, avec les plus grands honneurs, par les *moudirs* (préfets) et les gouverneurs. D'autre observations visèrent les fonctionnaires étrangers que le gouvernement maintenait par contrats au delà des délais prévus par la loi de 1923, en attendant que leurs successeurs indigènes eussent été suffisamment formés. Lord Lloyd subit non sans impatience ces coups d'épingle qui furent

sans doute la vraie raison de l'envoi d'une escadre britannique en juin 1927, dans le port d'Alexandrie, à l'occasion de la proposition faite par la commission de l'armée, et non encore discutée par la chambre, d'accroître les effectifs de l'armée égyptienne.

Excédé, Adly pacha ne tarda pas à démissionner; il fut remplacé par Saroit pacha qui composa son ministère, comme le précédent, de libéraux constitutionnels et de membres du *wafd*. La concorde ne pouvait que très difficilement être maintenue entre ces hommes politiques qui s'étaient combattus avec acharnement et qui continuaient à se considérer avec méfiance. Des frictions et des tiraillements continuels provoquèrent à diverses reprises des conflits que l'influence de Zaghloul pacha eut beaucoup de peine à calmer et que rendit irrémédiables la mort de ce grand chef disparu soudainement en août 1927, sans laisser de successeur parmi ses partisans, au moment même où des négociations allaient s'engager avec les Anglais et où son concours et son appui étaient le plus nécessaires.

En juillet 1927, Saroit pacha accompagna Fouad Ier durant son voyage en Angleterre. Au cours d'une visite qu'il fit à sir A. Chamberlain, chef du Foreign office, ce dernier attira l'attentien de son interlocuteur sur l'opportunité qu'il y aurait à régler amicalement les relations entre la Grande-Bretagne et l'Égypte. Saroit pacha entra dans ces vues non sans hésitation et, quelques jours plus tard, il présentait un projet de traité d'alliance[1], auquel sir A. Chamberlain opposa un contre-projet. A la suite d'observations très judicieuses de Saroit pacha, les interlocuteurs tombèrent d'accord trois mois plus tard sur un projet définitif, complété par deux annexes et dont diverses notes échangées de part et d'autre précisèrent le sens et la portée.

Dans l'intervalle Saroit pacha était rentré en Égypte et y avait consulté ses collègues ainsi que Zaghloul pacha et les principaux parlementaires.

Les clauses essentielles de cet accord étaient les suivantes :

1. *Livre blanc sur l'Égypte.* (Egypt n° 1 1928, p. 2 à 5, cf. *Royaume d'Égypte*, n° 1, 1928, documents publiés par le gouvernement égyptien avec une note préliminaire étendue de Saroit pacha).

l'Égypte s'engageait à ne pas adopter dans les pays étrangers une attitude incompatible avec l'alliance, à ne pas s'opposer à l'étranger à la politique de la Grande-Bretagne et à ne conclure avec une puissance étrangère aucun accord préjudiciable aux intérêts britanniques (art. 1). Elle promettait d'entrer immédiatement en consultation avec le gouvernement britannique, s'il survenait des circonstances susceptibles de mettre en péril les bonnes relations avec une Puissance étrangère ou de menacer sur son territoire la vie et les biens des étrangers (art. 4).

La Grande-Bretagne promettait à l'Égypte de se porter à son secours si elle était attaquée. En revanche l'Égypte s'engageait à lui accorder en cas de guerre toutes facilités et toute assistance sur son territoire, elle y autorisait le maintien de forces britanniques sous la seule réserve qu' « à l'expiration d'un délai de dix ans, les Parties contractantes prendraient de nouveau en considération la question du lieu de cantonnement des dites forces. La question serait soumise au Conseil de la Société des nations. Au cas où la décision de la Société ne serait pas conforme aux conclusions du gouvernement égyptien, la question pourrait sur sa demande être considérée de nouveau à la fin de chaque période quinquennale ».

La Grande-Bretagne s'engageait (art. 7) à exercer toute son influence auprès des Puissances capitulaires en Égypte pour obtenir la modification du régime des Capitulations, et à employer ses bons offices pour obtenir l'admission de l'Égypte à la Société des Nations (art. 9 et 10).

La Grande-Bretagne devait être représentée en Égypte par un ambassadeur avec préséance sur tout représentant étranger (art. 11).

L'Égypte convenait en outre d'engager de préférence des fonctionnaires anglais en cas de besoin, de maintenir les officiers anglais qui servaient dans son armée et de laisser en place jusqu'à la réalisation de la réforme des Capitulations les conseillers judiciaires et financiers, ainsi que les fonctionnaires anglais de la police et de la sûreté générale.

Le projet se signalait par une très grave lacune qui ne manqua pas d'être relevée par l'opinion publique égyptienne; il ne faisait aucune mention du plus important des points

réservés par la Déclaration du 28 février 1922 : le statut du Soudan égyptien et le régime des eaux du Nil. Le maintien du *statu quo* antérieur à 1924, stipulé par Saroit pacha dans son projet, avait disparu du texte définitif. Pour le surplus on lui reprocha de constituer un protectorat déguisé et de n'apporter aucun remède sérieux à la situation actuelle qui avait tout au moins, disait-on, l'avantage de n'être qu'un simple fait. Le *Wafd* le rejeta unanimement et, le 4 mars 1928, Saroit pacha informait lord Lloyd que « ses collègues étaient arrivés à la conclusion que le projet de traité était incompatible, tant par les principes essentiels dont il s'inspirait que par ses dispositions, avec l'indépendance et la souveraineté de l'Égypte et qu'il avait en outre pour effet de légitimer l'occupation de ce pays par les forces britanniques[1] ». Ces expressions furent reproduites quelques jours plus tard dans la déclaration ministérielle lue devant les Chambres par le successeur de Saroit pacha, qui promit à cette occasion de « travailler de toutes ses forces à la sauvegarde intégrale des odrits du pays, tant en Égypte qu'au Soudan ».

Le jour même où il recevait cette communication, le Haut-Commissaire adressa à Saroit pacha un « aide-mémoire », aux termes duquel son gouvernement s'opposait à la mise en vigueur d'une loi sur les réunions publiques et les manifestations, loi qui était à cette date soumise au sénat et que le gouvernement britannique estimait contraire au maintien de la tranquillité publique dont il avait la responsabilité en vertu d'un état de choses reconnu par les Puissances. La note ajoutait que le gouvernement britannique s'était abstenu jusque-là d'exprimer sa façon de voir à cet égard dans l'espoir de la conclusion d'un traité d'alliance avec le gouvernement égyptien, mais que, les pourparlers ayant échoué, il ne croyait pas devoir maintenir cette attitude expectante et se réservait de prendre toutes mesures utiles.

La loi ainsi visée n'était ni une nouveauté, ni une innovation. Promulguée cinq années auparavant, peu après la promulgation de la constitution, alors que le pays n'avait pas encore de parlement, elle fut soumise à la ratification des deux chambres et adoptée successivement par elles avec

1. *Egypt* II, 1 (1928), p. 61-62.

certaines modifications. Une erreur de procédure l'avait empêchée de devenir définitive en obligeant le sénat à la mettre une seconde fois en délibération.

Sans attendre davantage, Saroit pacha résigna ses fonctions et fut remplacé par Moustapha el Nahas pacha successeur de Zaghloul à la présidence du *wafd*. Deux libéraux-constitutionnels avaient consenti, non sans difficulté, malgré l'opposition d'une forte minorité du comité de leur parti, à figurer dans la combinaison.

Le 30 mars, Nahas pacha répondit à l'aide-mémoire de lord Lloyd en protestant contre « une ingérence dans les affaires intérieures de l'Égypte propre à paralyser l'exercice par le Parlement de son droit de législation et de contrôle sur l'administration et à rendre impossible l'existence d'un gouvernement digne de ce nom ».

Une nouvelle note britannique maintint la demande contenue dans l'aide-mémoire; elle fut suivie d'un ultimatum en date du 29 avril réclamant « la prise immédiate des mesures nécessaires pour empêcher que le projet de loi en question devienne une loi » et qu'appuyait l'envoi de vaisseaux de guerre dans les eaux égyptiennes.

Deux jours plus tard, Nahas pacha répliquait en confirmant ses précédentes déclarations tout en ajoutant que « pour manifester son désir d'entente et de conciliation..., il avait demandé au sénat, qui avait acquiescé, de surseoir à l'examen de la loi jusqu'à la prochaine session », demi concession que le gouvernement britannique accepta le lendemain, tout en maintenant dans une dernière note son point de vue et en se réservant le droit d'intervenir.

Des paroles cordiales furent ensuite échangées et le Haut-Commissaire observa, dans un entretien avec le Président du Conseil, que « les deux gouvernements avaient gardé leurs positions respectives ».

Au cours de ces pourparlers, les porte-parole des partis avaient déclaré devant la chambre que, « quand l'indépendance de l'Égypte et le maintien de la constitution étaient en cause, toute la nation s'unissait pour soutenir le gouvernement ».

IV

LA SECONDE CRISE

L'union patriotique ainsi proclamée n'existait malheureusement plus guère entre les partis dans le plan de la politique intérieure, et des dissentiments persistants ne tardèrent pas à troubler l'harmonie du ministère et celle du *wafd*. La disparition de Zaghloul se faisait de plus en plus sentir. Esprit clair, caractère ferme et droit, Nahas pacha manquait quelque peu de la souplesse et plus encore du prestige nécessaires pour maintenir l'harmonie entre ses collaborateurs et diriger une chambre peu docile.

La coalition formée un an auparavant pour défendre la constitution se désagrégeait. L'extrême gauche du *wafd* supportait mal la présence de deux libéraux constitutionnels et d'un indépendant dans le ministère, et l'influence qu'ils y exerçaient, elle reprochait à Nahas pacha une modération où elle voyait de la faiblesse et une prudence qu'elle qualifiait de timidité. Les plus intransigeants des wafdistes songeaient à constituer un nouveau parti plus actif et plus énergique. De leur côté, les libéraux constitutionnels, conscients de représenter les classes riches et cultivées, se montraient exigeants et réclamaient une place plus grande au bureau de la chambre, dans les commissions parlementaires et dans les postes administratifs que le licenciement des fonctionnaires étrangers rendait vacants.

Le vote d'une modification au règlement intérieur de la chambre à l'occasion d'un incident violent soulevé par un député nationaliste faillit provoquer la rupture de la coalition.

Si la situation que nous venons de décrire laissait à désirer, elle n'était nullement inextricable. Dans un pays où le régime parlementaire aurait fonctionné sans entraves, elle se serait dénouée facilement par l'avènement d'un ministère composé uniquement des éléments modérés du *wafd* qui formaient la majorité du parlement. Mais depuis quelques mois, de hautes et puissantes influences s'exerçaient.

A diverses reprises; le bruit de la démission des ministres libéraux avait couru et avait été démenti. En juin 1928, un

mouvement préfectoral leur fournit l'occasion de s'en aller sans retour. Un ministre wafdiste suivit peu après cet exemple pour des raisons assez obscures.

Presque au même moment, des documents volés chez un avocat d'Alexandrie furent publiés dans un journal. Consistant en une correspondance et en un contrat, ils révélaient qu'au début de l'année précédente, Nahas pacha et Wissa Wassef bey, président de la Chambre, l'un et l'autre simples avocats à cette époque, avaient accepté de défendre devant le Conseil de la Couronne, juridiction familiale des membres de la famille royale, le prince Seïfuldine, interdit pour cause de démence, en ce moment réfugié à Constantinople et possesseur en Égypte de biens immenses qui sont gérés sous le contrôle de l'administration de la Maison du roi. La demande tendait à faire relever le prince de son interdiction. Nahas pacha et Wissa Wassef bey devaient recevoir en cas de succès chacun un tiers d'honoraires qui avaient été fixés à 113 000 livres. Les usages du barreau égyptien admettent de semblables conventions, mais l'énormité de la somme stipulée permettait aux esprits malintentionnés de croire qu'elle était destinée à rémunérer l'influence des hommes politiques autant que le travail des avocats[1].

Il est à remarquer que le dérangement mental de Seïfuldine s'était manifesté par une tentative d'assassinat sur son beau-frère, le prince Fouad, qui devait, vingt ans plus tard, devenir sultan.

Ces révélations ne pouvaient manquer de faire une forte impression sur l'esprit du Souverain, elles précipitèrent les événements.

Le roi demanda au président du conseil sa démission en invoquant la nécessité de maintenir la coalition à laquelle la retraite des ministres libéraux avait mis fin. Le refus opposé par Nahas pacha entraîna sa révocation. Mohammed Mahmoud pacha, le plus important des deux ministres démissionnaires, reçut la mission de former un nouveau gouvernement. Il s'efforça de refaire une coalition dont Nahas pacha serait exclu. Dans ce dessein, il offrit six portefeuilles aux waf-

1. Nahas pacha et Wissa Wassef viennent d'être acquittés par le conseil de discipline des avocats, devant lequel ils avaient été cités par le Ministère public.

distes, deux seulement d'entre eux se laissèrent tenter et entrèrent dans un ministère composé pour le surplus de trois libéraux-constitutionnels, de deux fonctionnaires sans nuance politique et de deux membres de l' « Union », parti de date récente qui n'avait jusque-là joué aucun rôle actif et n'était pas représenté à la chambre. Cinq ministres sur neuf avaient été choisis en dehors du Parlement.

Le 19 juin, un rescrit royal suspendait les articles de la constitution relatifs à la liberté de la presse, à l'exercice du gouvernement par les ministres, à la convocation du parlement dans un certain délai et à la révision constitutionnelle. Cette décision renvoyait les élections à trois ans, le pouvoir législatif devant être exercé dans l'intervalle au moyen de décrets-lois. A l'expiration de cette période, la situation devait être examinée de nouveau en vue de décider s'il y aurait lieu de procéder aux élections ou d'ordonner un autre renvoi.

L'opinion publique a réagi assez faiblement. Quelques manifestations se produisirent que la température exceptionnellement élevée du dernier été n'encourageait pas et qui furent dispersées sans peine. Il semble bien que, si la grande majorité des électeurs reste fidèle au *wafd*, les Égyptiens commencent à être fatigués d'une agitation qui a eu tant d'occasions de s'exercer depuis dix ans. La presse, qui, en Égypte, exerce beaucoup d'influence sur l'opinion, est maintenant sévèrement censurée et plusieurs journaux ont été suspendus ou supprimés. Toute réunion publique est interdite. Les défenseurs de la constitution ne sauraient guère compter sur un mouvement populaire pour les ramener au pouvoir.

Au surplus, dans les nombreux discours qu'il a prononcés sur tous les points du territoire, Mohammed Mahmoud pacha n'a cessé de déclarer que, bien loin de vouloir détruire les institutions constitutionnelles, il entendait les fortifier, les purifier et les rendre effectives en rétablissant la concorde dans le pays grâce à une politique de réalisation et de réformes. Cette œuvre d'assainissement réalisée, la constitution serait rétablie et la vie parlementaire reprendrait plus active que jamais et vraiment féconde. En attendant, il a élaboré un vaste programme de grands projets dont la réalisation exigera beaucoup de temps et de dépenses : création d'écoles, d'hôpi-

taux, adduction d'eau potable dans les villages, lotissement des terres domaniales entre les petits cultivateurs, travaux d'irrigation consistant en nouveaux barrages ou réservoirs à construire en Égypte et au Soudan, etc.

Resterait à savoir si la nouvelle coalition extraparlementaire qui a rassemblé des éléments peu cohérents et apparemment peu stables, durera plus longtemps que la précédente.

S'il me fallait porter un jugement sur le régime dont je viens de retracer les vicissitudes, ma sentence ne serait, tout compte fait, point défavorable.

J'ai déjà observé que les deux chambres qui se sont succédé ont délibéré avec un ordre matériel et une tenue remarquables qui s'expliquent en partie tant par le nombre restreint de leurs membres que par les qualités personnelles de Zaghoul pacha et du président copte qui lui a succédé. Elles ont manifesté un goût d'économie non moins louable qu'ont partagé les divers ministères au pouvoir depuis que le conseiller financier anglais a cessé de contrôler les finances.

Les députés n'attendirent pas longtemps pour réduire les appointements des fonctionnaires, sans se soucier de leurs protestations. Prêchant d'exemple, ils avaient tout d'abord amputé d'un tiers leur indemnité parlementaire.

C'est une des raisons de la situation florissante du Trésor égyptien. Le dernier exercice a laissé un excédent de plus de 3 millions de livres, soit 8 1/3 p. 100 des recettes sans compter 535 000 livres qui furent consacrées à l'amortissement; le fonds de réserve, qui était réduit il y a quelques années à presque rien, s'élève actuellement à près de 40 millions de livres, environ 42 p. 100 de la Dette publique.

J'ai signalé également les points faibles que nous connaissons bien en France : discussions trop souvent oiseuses et sans proportion avec leur sujet, rivalités de groupes et de coteries, fâcheuse tendance à s'ingérer dans les affaires administratives et spécialement dans la nomination ou l'avancement des fonctionnaires, tous défauts qu'aggravaient une organisation défectueuse du travail, les prétentions des commissions et l'inexpérience parlementaire des ministres dont quelques-uns se défendaient mal contre des critiques

auxquelles ils attachaient parfois trop d'importance et contre des interventions qu'ils auraient dû prendre moins au sérieux.

Il faut ajouter que de son côté le sénat a fait preuve d'une sagesse, d'une pondération et d'un sens pratique qu'il devait sans doute à son recrutement parmi les anciens ministres, les grands propriétaires, les chefs des communautés religieuses.

Dans son ensemble et sauf quelques à-coups d'ailleurs peu graves, résultat inévitable du remplacement d'un grand nombre de hauts fonctionnaires européens par des indigènes auxquels il fallut un certain temps pour se mettre au courant de leurs fonctions, la machine administrative n'a cessé de fonctionner, depuis que l'Égypte jouit de son indépendance, avec une régularité et une efficacité auxquelles il est juste de rendre hommage[1]. C'est ce que fait dans les termes suivants le livre récent d'un Anglais qui occupa longtemps un poste très important en Égypte et qui décrit sans indulgence ni sympathie, mais avec modération et impartialité, le nouvel état de choses de ce pays[2].

Beaucoup de durs jugements ont été rendus sur l'expérience que l'Égypte a faite d'un gouvernement démocratique; pourtant, si l'on considère la situation dans son ensemble, le parlement a été inspiré par un sentiment du devoir qui put être erroné, mais qui est resté toujours honnête. Sans doute ministres et députés ont encore beaucoup à apprendre. Les premiers ont parfois peur d'agir et les seconds empiètent trop souvent sur le domaine du pouvoir exécutif. N'empêche que les prophéties faites en 1922 ne se sont pas réalisées. Il existe peu de signes du chaos administratif prédit avec tant d'assurance, et les rouages du gouvernement, s'ils grincent plus qu'autrefois, n'ont pas cessé plus qu'autrefois de tourner régulièrement. Les finances ont tout au moins résisté à l'épreuve, ce qui est une sûre indication de la survivance des bonnes traditions britanniques. L'administration a toujours pourvu impartialement aux différends qui ont divisé les classes sociales, elle ne fait aucune discrimination entre étrangers et égyptiens, ni entre chrétiens et musulmans.

Je pourrais citer d'autres témoignages tout aussi probants.

Qu'adviendra-t-il de la constitution égyptienne après sa suspension? Va-t-elle mourir ou sommeiller?

1. Je peux citer le cas d'un fonctionnaire européen dont la pension fut liquidée et l'indemnité payée douze jours après sa mise à la retraite, il y a trois ans, c'est-à-dire à un moment où des centaines de fonctionnaires européens étaient licenciés. Je doute que notre ministère des Finances ait jamais fait preuve d'une telle diligence.

2. Colonel Elgood, *The Transit of Egypt*, 1928 p. 307-308.

Il serait injuste et injurieux pour le Roi, qui s'est toujours fait la plus haute idée de ses prérogatives, et pour son premier ministre, de mettre en doute leurs déclarations et de supposer qu'ils entendent restaurer le pouvoir personnel d'une façon définitive. On peut donc conjecturer qu'avant même l'expiration des trois années prévues au rescrit du 19 juin, la constitution sera remise en vigueur, peut-être avec quelques amendements destinés à fortifier le pouvoir exécutif, à le rendre plus indépendant et plus stable. Des corrections pourraient être également apportées à la loi électorale et surtout au règlement de la chambre dont l'expérience a révélé les imperfections. Il serait à souhaiter que, durant ce délai, un accord ou tout au moins un *modus vivendi* fût conclu avec la Grande-Bretagne, la ratification du nouveau Parlement étant réservée.

Pour satisfaire les deux parties contractantes, un tel arrangement devrait régler clairement et complètement la question essentielle que le projet négocié en 1927 a laissé dans l'ombre : le statut du Soudan oriental et la répartition de ses eaux.

Il est permis de douter que les autres « points réservés » en 1922 aient l'importance que leur attribue l'opinion britannique. Qu'y aurait-il de changé dans les situations respectives des deux États si les quelques bataillons anglais qui tiennent garnison au Caire et à Alexandrie en étaient retirés? Quoi de plus facile que de débarquer de nouvelles troupes? L'influence de l'Angleterre, reine de la mer, sera toujours irrésistible sur une nation dont le commerce extérieur, qui se fait pour les trois quarts avec la Grande-Bretagne, a une telle importance qu'elle périrait si ses ports étaient bloqués.

En échange de cette concession, les Égyptiens seraient sans doute tout disposés à donner une solution pratique au problème du Soudan. Elle consisterait, tout d'abord à revenir au *condominium* établi en 1899, conçu par l'esprit réaliste de de lord Cromer et auquel bien des Anglais regrettent que l'ultimatum de lord Allenby ait mis fin. C'est ce que sir A. Chamberlain a laissé entendre au Parlement quelques jours après cette décision. Le régime des eaux de cette région pourrait être réglé par une commission mixte, dont les membres, en nombre égal des deux côtés, seraient départagés

par un technicien désigné par une petite puissance telle que la Hollande ou la Suisse. L'idée n'est pas nouvelle. Le projet élaboré en 1920 entre lord Curzon et Saad Zaghloul pacha instituait un comité composé de trois « conservateurs » qui auraient représenté respectivement l'Égypte, le Soudan et l'Ouganda. D'autres combinaisons pourraient sans doute être proposées.

Un premier pas vient d'être fait dans cette direction. Des notes ont été échangées, en date du 7 mai, entre Mohammed Mahmoud pacha et lord Lloyd. La note du Premier ministre admet que le développement du Soudan réclame une quantité d'eau plus grande, elle reconnaît l'utilité de la construction d'un barrage à Gebel Daoula, à 50 kilomètres en amont de Khartoum, sur le Nil blanc dont il régularisera le cours, projet dont l'exécution s'était jusqu'ici heurtée à la résistance de l'opinion publique égyptienne. Cet ouvrage sera édifié aux frais du Trésor égyptien. Le Premier ministre met toutefois deux conditions à son consentement : 1° limitation à 126 mètres cubes par seconde de la quantité d'eau à retirer du fleuve pour le Soudan jusqu'en 1936, le maintien de cette restriction devant être contrôlé par l'Inspecteur général du Service égyptien de l'irrigation au Soudan; 2° engagement réciproque de n'entreprendre aucun nouveau travail d'irrigation sur le Nil ou sur les grands lacs, susceptible de nuire soit à l'Égypte soit au Soudan en diminuant l'eau qu'elle reçoit, en retardant l'époque de la crue ou inversement, sans l'assentiment du gouvernement égyptien ou des autorités soudanaises; tout différend sur ce point devant être soumis à des arbitres indépendants.

En acceptant cette proposition le Haut-Commissaire a renouvelé au Premier ministre l'assurance que le « gouvernement britannique a déjà reconnu les droits naturels et historiques de l'Égypte sur les eaux du Nil et considère la sauvegarde de ces droits comme un principe fondamental de la politique britannique .

Puisse ce premier arrangement être le prélude d'un accord général et définitif!

Cet accord si désirable se réaliserait plus aisément, il serait plus durable et plus efficace s'il était conclu avec le concours des partis égyptiens reconciliés et unis autour du souverain.

P. ARMINJON

LA MAISON DE LA FEMME PEINTE

I

PLAISIRS DE VACANCES

S'il est vrai qu'on ne se chauffe bien que dans le nord, il est des raffinements de fraîcheur que le midi est sans doute le seul à connaître. La fraîcheur est chez nous le régal des mois les plus chauds, régal de prix, plaisir mystérieux et savant que, pour rendre encore plus délectable, nous goûtions dans une demi-obscurité.

En ce temps-là, ah! temps lointain! pays perdu... libérés du souci des villégiatures, méprisant les voyages coûteux et pénibles, nous organisions, dans les pièces les plus reculées, des saisons de fraîcheur à domicile. Toutes les portes intérieures étaient ouvertes. Le courant d'air, à chaque fenêtre, sur le clavier des jalousies, jouait la mélodie sans paroles de l'été. Vêtus légèrement de toile, chaussés d'espadrilles, le corps heureux de ne plus sentir de contrainte, nous glissions... je glissais si paresseusement et dans un tel silence que toute rencontre, au tournant des corridors ou sur le palier des vestibules, était un brusque enchantement qui faisait battre le cœur...

Bonheur natal! fraîcheur de la jeune chair, fraîcheur de la pure nudité, brûlante fraîcheur des premiers souvenirs!... La petite femme de chambre néglige son repassage pour

accorder sa guitare ou se laisse surprendre en chemise sur le seuil de sa mansarde. Un enfant solitaire dérobe un fruit dans la salle à manger et, en cachette encore, il prend une gorgée d'eau à l'alcarazas qui, comme un oiseau blanc, se balance au bout d'une longue corde dans la cage d'escalier. Les vacances tout entières sont comme l'intérieur obscur, poreux et glacial de l'alcarazas. Toutes les voluptés furtives que recèlent ces mois de vacances sont pareilles à une de ces fraîches gorgées.

Cette année-là, j'avais vite repris l'habitude de ne sortir que le soir, après dîner. Presque tous nos voisins étaient en voyage ou à la campagne. La ville était à moitié vide : dans sa torpeur et son abandon, il me semblait qu'elle était davantage à moi, je veux dire à mon rêve, et que je pouvais enfin la repeupler librement, au gré de ma fantaisie, avec quelques êtres de songe qu'à mon insu je nourrissais peut-être depuis de longues années...

Je n'avais même pas besoin de beaucoup m'éloigner. Il me suffisait de m'asseoir sur un des derniers bancs de la place et de regarder devant moi cette maison qui chaque fois me paraissait plus étrange que la veille, si étrange que peu à peu j'y vins loger tous mes fantômes.

L'un d'eux d'ailleurs y habitait déjà depuis si longtemps!... c'était une femme et c'est elle qui avait invité tous les autres.

Elle était peinte en trompe-l'œil dans le cadre d'une fausse fenêtre où les contrevents mi-clos laissaient entrevoir son joli visage impudique. Il faut bien que je l'avoue : elle souriait à tout venant. Je crois qu'on l'appelait l'Italienne, à cause de ses yeux noirs trop passionnés et plus encore parce qu'une dame aussi peu convenable ne pouvait être chez nous qu'une étrangère. Mais les couleurs de la belle avaient légèrement pâli et personne ne prenait plus garde aux aimables promesses d'un vieux bout de fresque. Je restais probablement le seul à subir sa séduction, je prêtais toutes les ardeurs de la chair à une apparence, et bientôt j'en vins même à admettre qu'elle était la véritable propriétaire de la maison hantée. Elle aurait donc pu quitter sa fenêtre et descendre au rez-de-chaussée; elle aurait pu rouvrir tout

à coup son mystérieux magasin qui ne portait plus d'enseigne et dont la devanture était toujours fermée; elle aurait pu de sa porte enfin me faire le signe pressant que j'espérais ou, remontant jusqu'au dernier étage de l'immense bâtisse, m'apparaître à sa terrasse entre les toits et m'appeler encore plus tendrement de là-haut... que je n'en aurais pas tellement été surpris! et j'aurais dû plutôt m'étonner de la retrouver chaque soir infailliblement à la même place, mais ce n'était pas non plus un motif suffisant pour rompre une illusion à laquelle je m'abandonnais avec tant de délices.

Parfois il m'arriva, pour avoir regardé trop fixement la femme peinte, dans cette lumière vibrante des longs crépuscules d'été, de voir son image, d'abord immobile, tour à tour grandir et décroître, comme si elle s'avançait à ma rencontre, pour reculer ensuite et m'attendre dans les profondeurs de sa maison; et là, sous l'ombre de quelque chambre secrète, veillait peut-être le modèle ou l'âme de l'équivoque portrait.

La belle peinte était-elle vivante? je le croyais et ne le croyais pas; mais le plus souvent je préférais le croire et je jouais ainsi avec elle comme dix ans plus tôt j'avais pu jouer à la poupée. Mais c'était pour mon âge un jeu plus grave et plus épuisant...

Parfois encore sa bouche s'animait lentement comme une fleur, ou bien mon plaisir s'usait à la longue et, pour lui rendre sa fraîcheur, j'imaginais que l'Italienne était morte, mais en laissant après elle douze filles pareilles à leur mère dans la séduction de sa jeunesse et prêtes elles aussi à m'accueillir.

II

L'AGE INGRAT

Je n'avais point de camarade, encore moins de confident; je n'aurais point voulu d'ami, même s'il s'en était offert un, et je devenais de jour en jour plus jaloux de ma solitude, plus insociable, plus obstinément replié sur moi-même.

Comme chaque soir je m'attardais davantage au bord

de l'étrange maison, chaque matin je prolongeais davantage dans mon lit la demi-somnolence où je répétais complaisamment le songe de la veille; et l'espèce de délicieuse paresse physique qui enveloppait mon effervescence intellectuelle s'étendait peu à peu sur toute l'après-midi, m'isolait de plus en plus du monde et de ma famille, m'enlevait doucement toutes mes forces et jusqu'à ma liberté.

Bientôt, comme un véritable reclus, je m'enfermai dans ma chambre jusqu'à l'heure de mon rendez-vous nocturne; et il est vrai que souvent l'intervalle me sembla long; je n'avais déjà plus les ressources de la lecture pour me distraire; dans les livres permis qui me plaisaient si fort l'année précédente, je ne découvrais aucune lumière sur mon angoisse nouvelle et ceux qui auraient pu m'éclairer me restaient toujours défendus, si bien que j'aimais mieux descendre à des divertissements encore plus puérils : jeux de patience où, en recomposant une mosaïque de vieux paysages, je ne trouvais plus que le goût amer d'une innocence et d'un bonheur perdus, albums, collections de naïfs chromos que je regardais dans la fièvre en leur demandant d'irriter mon désir impossible.

Je me passionnais notamment pour une grande feuille d'images à découper qui avait survécu à mes premiers joujoux. Jamais les ciseaux ne l'avaient effleurée; j'avais toujours voulu la laisser intacte, tant elle m'était devenue précieuse... Dans chacune de ses cases se détachait le buste d'une jeune fille, comme on en chercherait en vain de nos jours la pareille dans la vie, une jeune fille d'abord d'un autre temps et qui aurait pu être, qui aurait été, je m'en rends mieux compte maintenant, une amie d'enfance de ma mère, une jeune fille comme elle avant son mariage, le front si haut, si clair sous l'architecture savante de ses lourds cheveux qui lui donnaient la migraine, le corps si franc, si droit dans cette stricte robe à peine décolletée où la couturière de l'époque avait répandu en fausses garnitures tout un talent minutieux et cruel. C'était sa première robe de soirée, celle qu'elle portait lorsqu'on la mena pour la première fois au théâtre assister à une opérette de Lecocq ou d'Audran... et toutes, avec la même beauté saine, le même regard fidèle, le même sourire aussi, je ne sais pourquoi, déjà résigné, toutes

les douze se ressemblaient comme si elles étaient sœurs, comme si on leur avait donné l'existence sur le même modèle. Douze, je les avais bien comptées, et chacune avait reçu de moi son prénom que je réservais soigneusement dans le secret de mon cœur... Puis, après m'être peu à peu familiarisé avec elles jusqu'à toucher leur visage du bout des lèvres, j'avais l'audace et l'impudence, quand venait la nuit, de peupler la maison d'en face avec ces créatures angéliques... et je tremble à l'écrire : c'est alors qu'elles devenaient les filles de la femme peinte. Tout serait-il donc possible, tout serait-il donc permis au rêve impur?

Vers quatre heures, de ma fenêtre aux stores baissés, j'entendais des enfants joueurs qui s'appelaient en riant d'une ruelle à l'autre; mais je restais sourd à cette joie; elle me semblait frivole ou vulgaire, et, bien à tort, je la méprisais, parce que je ne la pensais pas de mon âge qui était, hélas! personne autour de moi ne s'y trompait plus, l'âge ingrat...

Oui, pour ceux qui m'aimaient, je parus me traîner indéfiniment dans les détours et les contraintes d'un âge sans grâce que mon humeur ombrageuse et la maladresse de mes gestes leur dénonçaient comme autant de stigmates. Le monde, où jusqu'alors j'avais vécu tellement à l'aise, n'avait pourtant point changé. Mais je m'y étais senti soudain tout autre, étranger à moi-même, chargé d'un poids nouveau que je n'osais faire partager, dont je n'osais me plaindre à personne, et je savourais ce brusque dépaysement avec moins de honte que d'orgueil, car j'avais l'obscure impression que les ingratitudes de cet âge n'étaient qu'apparentes, que c'étaient là les signes mystérieux d'une croissance n'appelant aucun dépit. A la féerie intime, à ces délices, à ce feu de mon imagination qui ravissaient mes jours et mes nuits, à ces sourdes promesses qui battaient si fort en moi que j'en perdis souvent la respiration, je me persuadai, je crus m'apercevoir que je passais par la plus belle, peut-être, des métamorphoses de la vie.

III

LA FAMILLE BOUSQUET

Ma chambre ne suffisait pas toujours pour abriter ma solitude. On pouvait venir, on venait trop aisément m'y relancer. Mais notre maison, aussi vaste qu'un monde et d'une architecture aussi compliquée, m'offrait toutes sortes de recoins heureux où j'arrivais à fuir, comme dans un dernier retranchement, les importuns. Et d'autres jeunes gens, ailleurs, aux mêmes heures, agités par le même tourment, couraient à perte d'haleine les collines fleuries et les grands chemins ensoleillés; ou, s'ils avaient dû rester chez eux, penchés à leur fenêtre, accoudés à leur balcon jusqu'au vertige, ils se gonflaient encore de tous les souffles du large... C'est dans un pauvre petit débarras encombré de choses hors d'usage, mortes, poétiques et dérisoires, comme peuvent l'être de vieux cartons à chapeaux ou des oiseaux empaillés sous globe, que le plus souvent je m'exaltais. L'obscur réduit ne recevait un peu de jour que d'une courette déserte; il sentait vaguement le camphre et un parfum tellement démodé que le nom s'en est perdu. Tel était le champ de mon évasion où, creusant à mes songes un lit souterrain, j'avais fini par atteindre, à travers d'immatérielles galeries, un autre ciel, une autre campagne, et j'en étais moi-même devenu presque invisible.

On ne m'apercevait plus qu'aux repas, et comme je ne prêtais plus grande attention aux incidents de la vie domestique, je mis assez longtemps à me rendre compte que mon grand-père traversait lui aussi une période de mutisme et d'isolement volontaires. L'âge, en accusant chez lui certains traits bizarres, rendait déjà ces crises plus fréquentes. C'est alors que, sans crier gare, il annonçait, en guise d'excuse, un de ces épouvantables maux de tête qui ne trompaient plus personne; et, comme pour accomplir sur-le-champ sa cure, son vœu de silence, il se retirait inexorablement, non dans une humble cellule aux murs nus, mais dans la plus magnifique pièce de la maison, cette luxueuse galerie à cinq

fenêtres dont il avait réussi à faire, avec son goût de collectionneur, un véritable musée; et du fond d'un fauteuil à oreillettes, pendant des journées entières, le taciturne, installé devant ses vitrines, promenait de longs regards sur ses richesses, mais il ne les voyait pas, tant il y avait de force dans l'étreinte et la brûlure et les ressauts et l'acharnement de son impitoyable pensée, soit qu'il éprouvât le besoin de remâcher un sourd motif de rancune contre ses meilleurs amis, ou qu'il sentît soudain dans ses entreprises quelque déception dont il n'arrivait plus à s'accommoder.

— Sombres plaisirs d'un cœur mélancolique! — chantonnait tante Léa en apprenant que mon grand-père était en retraite.

— Monsieur a bien l'air de se ronger le sang, — ajoutait la cuisinière, — mais c'est encore Madame qui a tout le souci.

Et ma scrupuleuse grand-mère se demandait en vain, cette fois encore, quelle faute elle avait bien pu commettre pour que son mari lui témoignât une telle insensibilité.

— Mais enfin, est-ce possible? — osa-t-elle risquer un soir à table, — tu y penses toujours à ce Bousquet?

Mon grand-père jugea suffisant d'acquiescer par un signe de tête. Sa crise d'humeur durait déjà depuis une semaine; il en avouait la cause : c'est qu'elle était presque terminée; et Mamette, trop heureuse d'avoir si bien deviné, poussa un soupir. Mais étais-je le seul à ne pas comprendre? Ignorais-je vraiment jusqu'au nom de ce Bousquet?

— Tu y es donc retourné, et naturellement il t'a encore mis à la porte! Eh bien! mon ami, — continua-t-elle avec un timide accent de réprimande, — c'est tout simple maintenant, il ne faut plus y revenir, il ne faut plus même y songer. — Et s'animant soudain davantage : — Oh! je t'en supplie, ne t'obstine plus! ce n'est qu'un sournois, un grossier, un brutal; on dit qu'il boit en cachette.

— Mais qui est-ce? — murmurai-je alors en me levant.

— Tu laisses encore, mon enfant, ta serviette sans la plier, — me répondit-elle en s'assombrissant davantage, comme si je venais de lui faire (c'était malheureusement la vérité) une peine infinie; et se retournant vers mon grand-père :

— Cette année, je reconnais de moins en moins ce petit. A quoi peut-il donc rêver, à cet âge? Ses distractions, ses étourderies sont devenues inimaginables.

— Il a bien de la chance, — répliqua-t-il avec un peu d'ironie et en prenant comme toujours ma défense, — plus de chance que moi, d'avoir oublié ce vieux sauvage, et tu ne l'en grondes pas moins! Mais voyons, c'est tout naturel. La tôlerie est fermée depuis bientôt quatre ans. Bousquet ne sort plus...

... Une casquette plate en cuir bouilli...

... Les yeux, toujours mobiles et souvent hagards, entre les paupières bridées... Les pommettes saillantes... Cette longue virgule noire de l'impériale qui donnait à son visage jaune de mongol un tour diabolique et pitoyable.

... La blouse aussi, sanglée à la taille par un ceinturon de soldat... et les pantalons de futaine serrés sur les jambes courtes par des pinces-cyclistes.

Point de vide dans mes souvenirs; rien que des caprices, quelquefois inexplicables. L'image se recomposait doucement comme un de mes jeux de patience et me donnait bientôt l'homme entier.

Trapu, violent, la terreur de ses voisins, de ses clients, de ses ouvriers, il avait, dans sa colère, cassé le bras à un de ses apprentis...

— Il ne te montrera plus rien, — ajoutait de plus en plus fébrilement Mamette, — ou, s'il te montre quelque chose, ce sera pour refuser de te le vendre, à n'importe quel prix, et avoir le plaisir de t'humilier.

Ainsi mon grand-père avait découvert autrefois en ce Bousquet un adepte. C'est en 89, de son voyage à l'Exposition Universelle, que, comme beaucoup de provinciaux, il avait rapporté la passion des vieilleries. Le plus étrange fut qu'un ferblantier, son voisin, qui brisait tout autour de lui

dans ses fureurs quotidiennes, se mit aussitôt, par contagion, à ramasser des bibelots anciens d'une main tremblante. Mais il achetait en impulsif, négligea ses affaires et ne tarda point à se ruiner. Sa collection, formée à l'aveuglette, contenait, paraît-il, des horreurs et des merveilles. On peut se rendre compte en tout cas qu'il ne la montrait pas volontiers.

Et je m'étonnais d'avoir pu en un mois m'engager assez loin dans mes visions chimériques pour perdre de vue que la maison de la femme peinte ou de l'Italienne était celle de l'inabordable Bousquet. Il me fallait convenir qu'entre ces mêmes murs, où j'avais lentement fait fleurir mon mystère, il y en avait un autre plus vulgaire, plus réel, qui ne m'appartenait pas et n'intéressait d'ailleurs que mon grand-père, celui du trésor peut-être illusoire d'un collectionneur jaloux et toujours courroucé.

— Bousquet! je me rappelle, il avait des enfants... mais oui, rien que des filles, n'est-ce pas?

— Justement, mon petit, il n'a jamais eu que des filles. On disait même en riant qu'il devait en avoir une douzaine. Toutes jolies, d'ailleurs...

— Je ne me souviens pas de leur visage; de chez nous, je les voyais parfois jouer sur leur porte... il y a si longtemps!... Un jour elles m'ont appelé; je ne suis pas venu. Pourquoi?... Quel âge avais-je?...

Les questions m'étranglaient. Dans un effort pour convaincre enfin ma famille de l'intégrité de ma mémoire, n'avais-je pas atteint par hasard la clé de ma vie secrète, de mes songes et de mes folies présentes, dans un de mes plus lointains souvenirs?... un souvenir perdu au fond de moi-même, entre mes ombres, comme une minuscule étoile avec la lueur irrésistible d'un regret : vous m'aviez appelé, turbulentes petites filles, et je n'étais pas venu... Pourquoi? Pourquoi?

— Mais tu n'avais guère plus de cinq ou six ans; peut-être moins; je ne sais pas. Si nous ne t'avons pas permis de jouer avec elles, ce n'est nullement par fierté, mais parce que, comme on pouvait s'y attendre dans un pareil ménage, elles avaient

de très vilaines manières. J'en ai trop vite fait l'expérience avec l'aînée.

Ma grand-mère était allée prendre dans son tiroir un nécessaire à ouvrage que je ne connaissais pas.

— Elle s'appelait Antoinette, — acheva-t-elle, après un peu d'hésitation. — Elle était brodeuse, n'avait pas encore treize ans et venait déjà ici à la journée... C'est elle, un soir, qui me vola ce dé en vermeil.

Ses mains, en me présentant le dé, avaient frémi.

— Bousquet me le rapporta le lendemain, en obligeant la petite à me faire des excuses... Écoute bien maintenant, j'aurais mieux aimé le perdre. Dieu sait si j'y tiens, pourtant! et je ne m'en suis jamais plus servie; il me rappelle une scène trop abominable : le père, dès qu'il fut sorti, traitant sa fille, dans la rue, de gueuse et la rouant de coups jusqu'à ce qu'elle tombe évanouie sur le pavé.

Ainsi s'ouvrait, hélas! la maison de mon rêve à la plus cruelle et la plus laide des réalités, mais je n'en étais que plus impatient de la suite et je sentis tout à coup qu'au risque de me trahir je ne restais plus le maître d'une honteuse curiosité.

— Elles n'y sont plus?

— Mais la vie était impossible là-dedans. Elles sont parties les unes après les autres.

— Et elles ne reviennent jamais?

— De temps à autre, aux vacances.

— Seraient-elles revenues déjà?

— Pas encore, heureusement. Nous ne l'entendons que trop quand elles reviennent; les scènes recommencent; Bousquet crie comme un furieux...

— Mais sa femme, leur mère enfin, où est-elle?

— Je ne le sais pas... Après tout, est-ce que cela nous regarde?... On a dit qu'elle était... morte.

Cette femme n'était probablement pas morte. La pauvre Mamette ne savait pas mentir; elle me parut de plus en plus embarrassée; je crus même qu'elle avait rougi — et voyant que je m'apercevais de son trouble ou de ses réticences :

— Allons! c'est fini, — me dit-elle presque impatiemment. — En quoi ces tristes histoires pourraient-elles bien te passionner?

IV

QUE TOUT ÉTAIT BIEN PERMIS EN RÊVE

Ce même soir, pour la première fois, je n'ai point voulu sortir, je ne suis point sorti, je me suis couché... A quoi pensais-je? ou plutôt à quoi tentais-je en vain de ne pas penser? On le devine..., je me suis endormi bien tard...

Et je rêve d'abord qu'une sérénade lointaine m'a réveillé doucement. Je sais que les jeunes gens d'ici, quand ils veulent déclarer leur amour à une belle, ont coutume de venir chanter sous ses fenêtres en s'accompagnant sur la guitare, et j'ai pensé tout de suite à la petite femme de chambre qui, justement, quelques jours plus tôt, avait eu les honneurs d'un de ces concerts. Mais ils sont quatre ou cinq cette fois, peut-être davantage, et ils ne chantent certainement pas pour elle; il me semble même qu'ils n'avancent plus, qu'ils s'arrêtent au fond de la place!... oui, c'est sous la fenêtre de la femme peinte qu'ils se sont installés. Ces inconnus seraient donc mes rivaux, et il va falloir que je me lève : puis-je souffrir plus longtemps d'être supplanté, quand ils chantent pour l'Italienne et ses filles, je veux dire pour la femme et les filles de Bousquet?

...Mais les filles alors sont revenues dans la maison de leur père?... Non! Qu'on est bête en rêve!... Si elles étaient revenues, ce n'est point cette charmante musique qui annoncerait leur présence, je le sais bien, mais l'effroyable tumulte, les terribles scènes de famille dont Mamette, au dessert, m'a parlé, des injures, des cris, les vitres, la vaisselle cassées!

Une vitre cassée! Ah! Dieu! est-ce possible? elles seraient donc là! Est-ce le père qui court après elles en leur criant : « Gueuses! gueuses! gueuses! je vous dresserai! » Adieu, guitares! les amoureux n'ont pas de courage, ils ont décampé...

Le clocher sonna trois heures. A travers les feuilles coites des platanes, toutes les étoiles de la saison me regardaient : j'étais sur la place, et la place était vide; j'étais aussi libre

sur la place déserte que dans ma chambre; et avec le même sentiment d'aisance, de liberté absolue que si, dans ma chambre, je m'étais à tâtons approché de la toilette, sur la place à tâtons je m'approchais de la fontaine, qui était exactement à mi-chemin entre notre maison et celle de Bousquet... lorsque, à une plus vive impression de fraîcheur, je m'aperçus tout à coup, mais sans songer une seconde à revenir sur mes pas que, dans ma hâte, je ne m'étais habillé que d'une façon bien sommaire. Je ne m'en étonnais pas, parce que j'avais déjà eu des rêves à peu près semblables où je m'étais vu traversant des places publiques, contre toutes les règles de la décence, dans un maintien peut-être encore plus négligé; et cette fois-ci encore je n'éprouvais point de confusion ni d'embarras, tout au plus seulement un peu d'angoisse à la pensée qu'un des jeunes gens de la sérénade était probablement en train de m'observer; car j'avais cru découvrir une silhouette dissimulée derrière un platane; c'était bien un de mes rivaux, mais il était encore plus effrayé que moi, et je le vis soudain s'élancer hors de sa cachette et disparaître en criant au secours, comme si une véritable apparition le menaçait.

Je restai ainsi le maître de la place et, repoussant du pied leurs guitares qu'ils avaient abandonnées sur le terrain, je me trouvai à mon tour sous la fenêtre de la femme peinte.

— Ah! me glisser chez elle enfin! — soupirai-je comme après une délivrance.

Et en même temps je lève les yeux vers l'image vaguement éclairée par la nuit limpide; il me semble qu'elle me fait signe de longer la façade et de tourner dans une étroite ruelle où, sur les derrières du bâtiment, je découvre une petite porte dérobée toute prête à s'ouvrir. Je la pousse alors, ou plutôt je me sens poussé malgré moi à l'intérieur par cette imprudence de tous les timides qui, du moment qu'ils ne se possèdent plus, les amène aux pires effronteries, et j'avance dans les ténèbres d'une maison étrangère avec la même assurance que si j'étais sagement revenu dans la mienne. De temps à autre seulement, et comme pour atténuer un peu cette folie, j'entends ma propre voix qui me parle : « Toutes ces vieilles maisons de la ville, tous ces immenses logis mystérieux se ressemblent comme autant de labyrinthes jumeaux,

bâtis par le même architecte aux idées bizarres, et si tu te reconnais si bien à travers les détours de ce corridor interminable, c'est que tu crois être encore chez toi; si tu as pu prévoir ensuite que tu gravirais les quatre étages de cet escalier en colimaçon, c'est qu'il est justement pareil à celui qui mène chez toi aux chambres de bonnes; ... et la même lumière doit briller là-haut, la lumière d'une lampe en veilleuse qui s'apercevra seulement lorsque tu mettras le pied sur l'avant-dernière marche... attention! »

Une lampe en veilleuse! la même lumière! j'étais arrivé! Je les entendais toutes rire aux éclats, et je sentis mon cœur battre plus fort : car si, depuis ce moment où j'avais sans même m'en apercevoir, sauté de mon lit, je ne m'étais pas encore arrêté une seconde, si j'avais vraiment agi jusqu'alors avec toute l'inconscience et la sûreté de l'instinct, voici que pour la première fois j'hésitais; et une idée même me traversa, que je repoussai aussitôt, tant elle me parut effroyable : c'est que toute cette aventure était sérieuse, que je ne rêvais point, que je ne dormais pas, que j'étais réveillé. — Non! Non! disais-je en même temps. C'est non. Ce n'est qu'un rêve, j'en suis trop certain... Mais une telle assurance ne m'empêchait pas de trembler de toutes mes forces, et d'ailleurs il était trop tard : j'étais déjà sur le seuil de leur chambre où la stupéfaction les avait rendues silencieuses, et elles aussi se demandaient si elles ne rêvaient pas.

...Leur expliquer? Mais quoi? Je ne savais même pas, je ne savais plus très bien par où ni comment j'étais venu. Je me rendais compte seulement que la porte d'en bas avait dû rester ouverte pour accueillir les musiciens..., la fureur de leur père avait mis ces poltrons en fuite et j'apparaissais à la place de leurs amoureux, transplanté (le mot, je crois, n'était pas trop fort) de ma chambre dans la leur par une de ces folies ou plutôt un de ces miracles, dont le sommeil, avec son ignorance des précautions, des pudeurs et des mensonges de la veille, est seul capable... Savaient-elles même qui j'étais? La plus grande, l'aînée, en qui je devinais Antoinette, avait pu pourtant, avait déjà dû me reconnaître. C'est elle qui pensa presque tout de suite, en me voyant grelotter,

à me couvrir d'un vieux châle de soie qui traînait sur un des lits.

Ce châle aurait dû me sauver d'une grande honte. J'étais désormais vêtu d'une façon plus décente, quoique bien bizarre, et j'en éprouvai aussitôt un certain soulagement, mais qui ne fut pas de longue durée : autour de moi je pouvais enfin poser un regard un peu plus clair, et du même coup je vis définitivement se fixer sans le moindre doute possible, hors du brouillard vibrant de mon émotion, tout ce que j'avais seulement *cru* voir et dont j'avais d'abord été trop heureux de douter : elles étaient elles aussi dans une tenue légère, mais dont je parus le seul à être gêné!... Avais-je jamais rien imaginé de pareil? Je me rappelais mes premiers rêves au bord de la maison vide ou à ma table de travail, devant la feuille des douze portraits! Que vous étiez loin désormais dans votre chaste réserve... innocentes, pures images! Comme à souhait, la vie généreuse était venue soudain au-devant de mes songes; mais me comblait-elle trop vite, trop brutalement? Tout ce qu'elle m'offrait ainsi à l'improviste, était-ce plus que je n'avais convoité, était-ce trop au delà de mes espérances, trop pour un désir encore tendre, à peine formé? J'étais affreusement déçu, j'aurais voulu m'enfuir, mais je ne pouvais pas, je baissai seulement les yeux et je me remis à trembler.

— Mais allons, mon petit, voyons! — me disait la grande, — et se tournant vers ses sœurs sur qui elle avait beaucoup d'autorité : — Ne vous moquez surtout pas de lui, il est plus vaillant que les autres!

Oui, elle me disait encore : *mon petit*, comme mes parents, et c'était celle-là même qui avait volé le dé. Pour en souffrir tôt ou tard, n'avais-je donc point encore assez d'illusions? En l'entendant m'appeler ainsi d'une voix presque maternelle, je voulus croire qu'elle ne connaissait pas le mal, qu'elle était bonne, qu'elle avait un cœur d'or, qu'on l'avait peut-être calomniée, et je la suivais avec un regard de reconnaissance, tandis qu'elle s'empressait pour moi si gentiment.

— Assieds-toi. Veux-tu un peu de liqueur? Nous n'avons que des liqueurs de dames. Qu'aimes-tu mieux, de l'anisette rose ou de l'eau de vanille?

...Et après un grand effort, un effort surhumain, j'ai répondu:

— Mais celle que vous voudrez. Choisissez, mademoiselle.

Elles se sont mises toutes à rire. Je retrouve un peu d'assurance. La conversation peut s'engager. Mais est-ce que je ne leur dois point d'abord des excuses? Et j'ajoute ensuite timidement.

— Ce que je ne comprends pas, c'est que vous ne soyez pas, au fond, plus fâchées!

Mais toutes ensemble s'écrient en riant de plus en plus fort :

— Des excuses!... Fâchées! ah! ah! non! qu'il est gentil! Qu'il est drôle!... peut-être sur le moment un peu de surprise, et encore? — Croit-il par hasard que nous ne soyons pas habituées aux visites les plus extraordinaires? — Si tu savais seulement tout le monde qu'on peut voir, là-bas, chez maman, à toutes les heures...

Là-bas... chez leur mère... où?... Elles se taisent toutes avec des mines indécises, presque inquiètes, et je n'ose pas les interroger. Craindraient-elles tout à coup d'avoir fait trop de bruit? De temps à autre maintenant deux ou trois disparaissent par la portière du fond, puis remontent en haussant les épaules comme s'il ne s'agissait que d'une appréhension inutile. Quel singulier manège! Veulent-elles surveiller leur père?... à moins que, comme j'en ai vaguement l'intuition, de l'une à l'autre elles ne se concertent et se passent je ne sais quel mot d'ordre à mon sujet. Et je voudrais savoir aussi combien elles sont exactement, mais toutes ces jolies brunes se ressemblent et, à cause de leurs allées et venues perpétuelles, je m'embrouille de plus en plus, je ne parviens pas à les compter.

Je me suis aperçu cependant qu'elles me connaissent toutes plus ou moins, et elles m'ont demandé si moi aussi je me souvenais un peu d'elles, bien que nous n'ayons jamais pu nous voir que de loin, séparés par toute la longueur de la place... autrefois, il a fallu préciser : nous avons calculé, nous avons trouvé : presque dix ans! Elles m'ont rappelé alors que je n'avais jamais voulu m'approcher (et pourtant elles me faisaient signe, je sais bien) sans doute parce que ma famille me défendait de jouer avec elles, et j'ai été bien obligé de convenir que c'était la vérité.

— Mais on désobéit toujours tôt ou tard, n'est-ce pas, mon Alice? — dit l'une d'entre elles à sa voisine, en me lançant un regard de défi...

C'est en les écoutant que j'ai peu à peu découvert leurs noms... Alice, Anne, Armande, Adrienne, Albertine... sans arriver d'ailleurs à les saisir tous. Mais comme, chaque fois, par une singulière coïncidence, je croyais reconnaître un de ceux que j'avais choisis dans ma chambre pour mes chers portraits, chaque fois aussi une bouffée de chaleur me montait au visage et, comme si Antoinette devinait mon malaise, elle reprenait mon verre à liqueur, elle allait le remplir d'une eau glaciale, je buvais avec précaution, et pour quelques minutes, jusqu'au prochain choc, mon cœur se calmait.

...Adrienne avait donc passé son bras autour du cou d'Alice :

— Oui! Mais comment a-t-il eu l'idée de venir? — lui demanda-t-elle à l'oreille assez haut pour que je l'entende.

— L'idée de venir?... Je suis venu malgré moi, — répondis-je. — Et comment? je ne le sais pas moi-même. Il me semble pourtant... mais vous allez encore rire... que quelqu'un m'a attiré...

— Non! Non! — dirent-elles toutes anxieuses, — continue. Qui est-ce? Est-ce l'une d'entre nous? Vite!

— Non!... vous ne devineriez pas. C'est... la femme peinte. Je l'ai regardée trop souvent, j'en ai rêvé toujours, je me suis imaginé toutes sortes d'histoires folles; j'ai cru tour à tour qu'elle était vivante ou morte, qu'elle avait des filles et qu'elle était votre...

— ...notre mère! tu as pu croire cela, sans déraisonner? sérieusement? — dit Albertine traduisant une surprise presque générale.

— Et pourquoi pas? — répliqua Antoinette avec une gravité que je n'attendais point. — Maman nous racontait bien qu'il y a longtemps, lorsqu'elle était encore ici, quand ils vivaient à peu près d'accord, papa lui disait : L'Italienne de la fenêtre, elle a tes yeux, elle te ressemble comme un portrait.

— En voilà des bêtises! — interrompit Adrienne. — Tout cela est évidemment un peu incompréhensible. Mais il n'y a

point tellement d'explications à chercher... Tu es là, c'est sûr, — continua-t-elle en se tournant de mon côté, — alors je pense bien que nous serons amis, pas vrai? Tiens, prends donc une cigarette. Je parie que c'est la première. Oh! là, là!... il ne sait pas fumer, il fume comme une fille, il n'ose même pas nous regarder.

Est-ce sa raillerie qui me pique au vif? Cette fois je les dévisage toutes bien en face, ce qui me permet de faire une découverte inimaginable.

— Et vous!... vous avez bien des têtes de garçons... Mais c'est qu'on vous a coupé les cheveux!... Pourquoi?

— Monsieur, parce que malheureusement on a eu la fièvre typhoïde et nous sommes venues ici, chez papa, pour changer d'air.

Ah! elles ont pu me trouver trop timide. Je veux absolument tout éclaircir, et tant pis si je leur semble indiscret!

— Mais n'avez-vous pas peur de votre père? Si par hasard il vous surprenait?...

— Tu vois bien qu'on le surveille, — réplique Antoinette, — et passe-moi l'expression, c'est par acquit de conscience. Il y a longtemps que les musiciens sont partis. Comment se douterait-il que tu es là? Je t'assure qu'il n'y a rien à craindre, le pauvre homme est trop occupé.

Le pauvre homme! Voilà comment elles parlent de leur père. Les unes, semble-t-il, le détestent; les autres en ont vaguement pitié. Toutes le présentent, sans le moindre respect, comme un dangereux maniaque qui, après s'être ruiné en achats de vieilleries, perd son peu de raison à la recherche de quelque ancienne recette, un secret de dorure ou de vernis, personne au fond ne le sait, qui lui rendra sa fortune, et le temps n'est pas loin où, s'il continue, les gens, dans une petite ville comme la nôtre, l'accuseront de sorcellerie... Elles me racontent maintenant son avarice, sa jalousie, ses brutalités. Mais est-ce qu'elles se plaignent vraiment? C'est moi plutôt qui m'attendrirais.

— Et tu crois que cela nous gêne? — continue Antoinette. — Maman, quand nous sommes parties, nous a prévenues d'en prendre à notre aise. Alors, ne t'imagine pas que nous ayons peur ou que cela nous empêchera de nous amuser.

— Évidemment, il nous faudrait des bécanes, — suggéra Albertine; et toutes battaient des mains en criant :

— Chic! quelle fameuse invention! il n'y a que l'argent qui nous manque.

— Bah! — répliquait l'aînée, — de l'argent, nous en trouverons toujours, et nous en ferons, des parties; il y en a même qui ne coûteront rien. Veux-tu en être? Tiens, un de ces soirs, on te donne rendez-vous, on ira tous se baigner dans le réservoir de la ville.

On comprendra que j'hésitais; mais tandis que les autres, trop contentes de me scandaliser une fois de plus, me témoignaient une impertinence de plus en plus joyeuse, Antoinette s'était fâchée :

— Finissez-donc, je vous l'ai déjà dit, c'est comme cela que vous l'intimidez; d'abord nous sommes trop... La petite va le décider.

Et c'est à ce moment-là que je me vois seul avec Adrienne, la plus jeune, je crois, celle qui devait avoir mon âge, et que, sans doute encore, j'aurais choisie, si pendant cette heure étrange toute faculté de choix ne m'avait pas été subtilement retirée. Antoinette est sortie la dernière et en se retournant, sur la porte, elle a encore ajouté :

— Demande-lui s'il veut.

— Viens près de moi, mon chéri, — continue Adrienne. — Tu veux?... Tu veux? — répète-t-elle sur un autre ton plus sourd.

Elle se renverse un peu en arrière et sa chemise, à peine retenue par de minces bretelles qui peut-être vont se briser comme un fil, se tend sur la soie vivante de sa gorge. Mais il me semble la voir séparée de moi par une cloison de verre et je ne pense même pas à la toucher.

— Comme ta bouche est petite! — me dit-elle encore... — plus petite que la mienne? Veux-tu que nous mesurions?

Je ne comprends pas comment, pour un jeu si futile, sur son visage tout à l'heure si gai, si moqueur, peuvent brusquement s'étendre cette ombre sévère, cette teinte âpre qui redoublent ma timidité, et je ne devine rien, je ne veux plus rien deviner au delà des battements délicieux de mon cœur,

rien au delà de cette attente pleine d'ignorance, de cette angoisse où, trop naïf! je touche au faîte du plaisir.

— Eh bien!... qu'est-ce qu'on fait ?... Tu rêves?

Elle s'est levée, elle arrange tranquillement ses cheveux devant l'armoire à glace. Antoinette est remontée. Elle tient un coffret à la main.

— Alors? — demande-t-elle.

Je suis absolument incapable d'articuler la moindre parole. Je pense seulement : « Je verrai ce qu'il y a dans cette boîte, et puis ce sera fini, ce sera le dénouement. Demain matin, j'oublierai toutes ces folies, j'inaugurerai une autre existence, plus saine, je recommencerai mes grandes promenades de l'an passé, dans la campagne. Je respirerai... Ah! respirer! »

C'est alors que mon rêve se transforme en cauchemar ou plus exactement que cette angoisse, jusqu'alors si agréable, devient une sensation presque mortelle d'étouffement.

— Qu'est-ce que c'est? Qu'est-ce que vous m'apportez là? — ai-je enfin la force de lui demander.

Elle remue devant moi des miniatures cerclées d'or, des bijoux anciens, des vieilles monnaies, scintillant sous la clarté de la lampe.

— Cela doit avoir quelque valeur, — me dit-elle avec un naturel qui me confond. — Est-ce que tu crois que cela peut se vendre? Oui... Est-ce que cela intéresserait ton grand-père? Il paraît que lui aussi... Est-ce que tu ne voudrais pas emporter la cassette pour nous donner la réponse demain dans la nuit, à la même heure?... Non?... Pourquoi?

Et tandis que les yeux de sa sœur, dans la glace, m'épient durement, elle s'avance, mais je recule...; elle s'arrête et je recule toujours, drapé dans son châle que j'emporte par mégarde et qu'elle ne pense même pas à me réclamer...

V

LE SPECTACLE

N'en avais-je point été prévenu?... Leur présence dans la maison paternelle se manifesta si rapidement et d'une

façon si bruyante, si singulière qu'elle fut bientôt connue de toute la ville.

Déjà je remarquais sur la place de petits groupes inquiets et confidentiels; c'étaient de ces curieux, de ces flâneurs toujours en quête d'un spectacle propre à réjouir leur malignité, sans qu'il en coûte rien à leur bourse, et parfaitement capables (on avait eu des preuves) de monter sur une échelle pour mieux espionner leurs voisins. Cette fois-là pourtant ils n'en étaient pas venus encore aux derniers stratagèmes; les jumelles, les lunettes d'approche n'avaient même pas fait leur apparition; on se contentait pour l'instant de tendre l'oreille ou d'inspecter d'un regard gourmand et soupçonneux les portes, les fenêtres, la terrasse de l'immeuble Bousquet.

...Il me faut l'avouer : je suis moi aussi avec eux. Quelle profanation! Mais c'est toujours silencieusement, sans rien trahir de mes préoccupations personnelles, que je suis venu me mêler à cette compagnie, d'ailleurs fort honorable, où se reconnaissent quelques-unes de nos principales notabilités...

...Si vous ne voulez point manquer la distraction, vous vous trouverez sur la place, de préférence à six heures du soir, au moment où, après s'être endimanchées, elles vont partir pour la promenade et, comme nous, vous prévoirez alors, à un long roulement de tonnerre, qu'elles ne sortiront pas. Le ciel est si calme pourtant. L'orage n'est qu'à l'intérieur de l'extravagante maison. Ne vous y trompez pas : ce que vous preniez pour le tonnerre n'est que la fureur de Bousquet grondant après ses filles qui auraient, paraît-il, le tort de se mettre du noir aux yeux, du rouge aux lèvres et de vouloir sortir, en semaine! dans des robes de soie outrageusement décolletées!...

De ces remarques nous n'entendons rien d'ailleurs. Mais pour être imaginées, elles n'en sont pas moins vraisemblables; à son tour le public les exprime énergiquement à la manière du chœur antique et ne se trompe pas davantage en expliquant que Bousquet, dans ses colères, donne de grands coups de canne à travers toute la ferblanterie de son magasin. C'est ainsi qu'il ponctue ses semonces, ses menaces, jusqu'à les rendre inintelligibles, et d'énormes rouleaux de tôle font,

en s'écroulant autour de lui, le terrible vacarme où vous goûtez le même plaisir dramatique qu'au théâtre devant le déchaînement d'une tempête. Tout se passe en somme comme si on assistait à une pièce, le décor représentant une haute façade avec sa terrasse encore vide, ses fenêtres encore fermées sauf la dernière, à gauche, où sourit la femme peinte et ce personnage muet est sans doute le principal personnage, celui qui domine le drame et en porte toute la responsabilité... Qu'en savez-vous?... Nous n'avons même pas le temps de nous interroger; par toute une gamme de cris aigus où l'on devine plus le jeu que la terreur, par des éclats de rire nerveux, stridents, chargés d'impudence et de moquerie, les jeunes filles nous ont annoncé, à travers les murs, que cette rage jouée par leur père les effraie peut-être moins que nous; car nous tremblons un peu en devinant qu'il les poursuit comme un fou d'un étage à l'autre.

— Gueuses! Gueuses! — crie-t-il, — enfants de votre mère.

Il s'embrouille, il les perd, il se bloque dans le labyrinthe. Les portes claquent. Il crie encore. Ah! que c'est beau!

— Enfants de votre mère! oui! — répond le chœur dans un bref commentaire en regardant la femme peinte sur le mur, et je me rapproche pour ne pas perdre un mot.

— Vous vous la rappelez?

— Non, pas du tout.

— Mais si, tenez, c'est extraordinaire, comme elle ressemblait à cette sale peinture! Le même regard, surtout. On aurait toujours dit qu'il vous accrochait. Ah! son mari le savait bien : c'est ce qui le mettait en fureur; et il y a donc dix ans, je m'en souviens, que la diablesse s'est enfuie de peur qu'il ne la tue.

— Mais non, c'est lui qui l'a chassée, et elle a emmené toutes ses filles.

— Où?

— A Toulouse.

— Non, à Perpignan.

— Qu'est-ce qu'elle fait?

— Elle tient une maison de...

— Quoi? Un coup de pistolet dans le vide! Est-ce possible?

Et c'est alors que les fenêtres s'ouvrent brusquement,

comme dans un tir de foire, une, deux, trois, quatre ensemble, cinq parfois, pour laisser apparaître Anne décoiffée mais souriante, Alice habillée en marin, Armande qui envoie des fleurs, Antoinette, des baisers, et Adrienne qui fait le salut militaire.

— Ciel! Quelle honte! — reprend le chœur. — La dernière cligne de l'œil sous son képi, et maintenant elle se frappe le front avec le doigt; Monsieur, c'est pour nous dire que son père a perdu l'esprit. Quelle honte!

— Honte pour qui? Est-ce qu'il est intéressant, ce Bousquet? Est-ce que vous supporteriez de vivre avec ce sauvage, Madame? Il laisse mourir de faim ses enfants. Moi, je prends le parti des filles, elles ont raison.

On commence par s'indigner, mais on finit souvent par applaudir... Déjà les accueillaient quelques bravos sympathiques. Elles s'apercevaient ainsi que le public, par son plaisir et en les encourageant chaque fois à plus de folies, devenait leur complice. On vit des messieurs partir en levant les bras au ciel : de pareilles scènes offensaient-elles leurs yeux d'époux et de père? non; ils étaient allés chercher leurs femmes, leurs enfants. Ensuite il y eut ceux qui, pour la première fois de leur vie, lâchèrent leur billard, oublièrent l'apéritif sur la table, manquèrent le rendez-vous de leur maîtresse. Et, si inconcevable que cela paraisse, il faut citer ceux encore qui revenaient de la campagne, de la campagne à la ville, on ne peut autrement l'exprimer : en partie de campagne. Ils étaient prévenus que la séance s'ouvrait entre six et sept; ils apportaient un dîner froid; ils mettaient les flacons à rafraîchir dans la fontaine et ne retournaient aux champs qu'avec la nuit. Le lendemain, des bouchons, des papiers de charcuterie, des boîtes de conserve vides traînaient encore sur la plus jolie place de la ville, comme dans les bois, au printemps. Nous étions à peine à la mi-septembre; mais cette farce presque quotidienne avait réveillé la population de la torpeur des vacances. On plaignait les absents. On leur écrivait que la mer ou la montagne les privait d'une distraction exceptionnelle; et le mouvement de la rentrée se trouva enfin avancé d'une semaine.

Mais cette jolie place était aussi un peu le fief de ma famille, et ma famille, se considérant comme victime d'une grossière expropriation, boudait. Ce vacarme, ces mœurs de bastidon et le mauvais goût d'un tel plaisir exaspéraient particulièrement ma douce grand-mère : « Un théâtre de foire installé en face de chez nous par des bohémiennes! voilà ce qu'il nous faut souffrir », gémissait-elle, — et à mon tour je n'étais pas moins écœuré.

Je songe ici à une de leurs dernières exhibitions. Déjà tant de bruits d'abord tragiques, leurs cris aigus, les grondements du père et même ses coups de revolver (probablement parce qu'il en abusait) avaient perdu pour nous presque toute leur signification première. Mais ce soir-là, après le charivari habituel, le numéro se trouva changé; il n'y eut rien aux fenêtres et ce fut sur la terrasse, tout en haut de la maison, que la bande extravagante surgit au complet. Antoinette avait installé sur la balustrade un gramophone de bazar qui déroulait sa musique en dents de scie, et tandis que, pour mieux les voir, nous reculions jusqu'à l'autre bout de la place, elles commencèrent, toutes sur la même ligne, à danser une espèce de cancan qui, je ne sais par quelle usurpation, prenait en ce temps et dans notre petit pays le nom de cake-walk. Puis, comme les autres soufflaient un peu en nous envoyant des bonjours, Adrienne, le pire démon de la troupe, dévissa le cornet de l'appareil qu'elle prit entre ses dents, retroussa ses jupes, se mit à grimper sur les toits, atteignit une cheminée...

— Elle est folle, — murmura le chœur haletant.

Mais personne n'osait lui dire de redescendre. Quelques-uns prirent le parti de fermer les yeux; d'autres les écarquillaient davantage.

— Cristi! les belles jambes! — entendis-je à côté de moi. — Tenez, je vous passe la lunette.

Adrienne était à califourchon sur la cheminée; d'une main elle agitait son képi et de l'autre embouchant le cornet comme un porte-voix, elle criait à tue-tête :

— Nous avons enfermé notre vieux. Vive la liberté!

VI

MAIS LE RÊVE NE MENTAIT PAS

En bas nos regards se cherchèrent, quêtant de l'un à l'autre une impression que personne n'osait avouer. Les galopins mêmes, perchés sur les branches basses des platanes, se taisaient; l'air était devenu irrespirable, et le morne silence dressait sous nos yeux le souvenir des exécutions capitales qui avaient lieu justement sur cette place. Déjà une partie du public (ceux qui craignaient les émotions ou voyaient venir le moment du désaveu) s'était retirée en grande hâte. A mon tour je rentrai en courant.

J'avais l'impression de fuir un danger ou je ne sais quoi de pire encore : une honte.

Pourtant que savait-on de moi?... de qui pouvais-je subir un reproche, sinon de moi-même? et que pouvais-je même me reprocher?... de malsaines pensées, d'impures rêveries, et ce que j'appelais un rêve abominable. Mesurant alors jusqu'où m'aurait entraîné mon désir nocturne, si j'étais entré réellement dans cette maison, j'osai me réjouir un instant comme d'un moindre mal de n'avoir peut-être été que l'innocente victime d'un songe. Il n'est personne au monde, personne, aucun ami, même le plus complaisant, le plus aveugle, que l'on ne trompe d'aussi bon cœur et aussi souvent que soi-même. Malheureusement il s'agissait d'une tentative d'illusion qui ne pouvait être de longue durée.

...Sans doute ai-je aussitôt décidé, pour mieux rompre avec des souvenirs odieux, de fuir toutes les occasions de revoir le spectacle. Recourant contre mes défaillances aux dernières mesures, le soir, j'évite de sortir à l'heure habituelle du rassemblement et, le matin, je pars pour de grandes courses dans la campagne, d'où je reviens chaque fois heureux et purifié.

C'est à table, par ma famille, que j'apprends désormais les derniers exploits des bohémiennes : à la longue, leur jeu s'use; elles se répètent et la foule, vite insensible, ne les effleurera bientôt, comme autrefois la fresque de la femme peinte, que d'un regard distrait, indifférent. Souhaitons-le.

Il faisait encore chaud. En rentrant à midi d'une de ces excursions où je me fatiguais outre mesure, je trouvai un jour mon grand-père en conférence avec un rabatteur d'antiquités qui venait de temps à autre lui offrir ses services, et cet homme, qui était connu pour avoir plus d'astuces que de scrupules, lui parlait d'une affaire, soi-disant miraculeuse, de miniatures montées sur or.

— Authentiques? demanda mon grand-père que les prétentions agaçaient. — Il faudrait se rendre compte.

— On m'a confié des échantillons, — répondit aussitôt le courtier en mettant la main à la poche. — Vous vous y connaissez mieux que moi. Voyez donc si je me trompe.

Il ne se trompait probablement pas, puisque mon grand-père, qui n'avait pas l'habitude de s'émerveiller sur la marchandise, ne put retenir un léger sursaut d'admiration.

— Approche, — me dit-il, — que je te forme un peu le goût quand l'occasion se présente. Tiens! regarde ce petit amour comme il est finement traité, et ces nymphes...

— ...Ces nymphes, oui! — balbutiai-je, tandis qu'un voile passait devant mes yeux et que le sang me montait au visage. — C'est Louis XVI, n'est-ce pas? Je reconnais.

« Je reconnais », les deux mots prenaient pour moi un autre sens, un sens terrible : il me sembla que je recevais un grand coup traître sur la nuque. Incapable de résister plus longtemps, je tombai à la renverse et m'évanouis.

Dès que sous la fraîcheur du vinaigre je revins à moi :

— Tu les a achetées? — demandai-je dans un souffle anxieux à mon grand-père.

— Ah! non.

— Pourquoi?

— Provenance douteuse. J'ai tout de suite compris. Mais ce n'est pas la question.

— Non, ce n'est pas la question, — reprit plus sévèrement Mamette. — Tu restes du matin au soir enfermé pendant plus d'un mois, pour te lancer d'un coup, en plein soleil, dans des sorties qui t'exténuent. Ne seras-tu jamais raisonnable? Te faudra-t-il toujours passer d'un extrême à l'autre, mon pauvre petit?

La place était peu à peu rendue à sa paix antérieure, la curiosité publique s'était presque complètement émoussée. Quelques jours plus tard je fus donc le seul à saisir au vol et malheureusement aussi à comprendre les affreuses paroles que Bousquet jetait à ses filles avec moins de courroux cette fois que de désespoir :

— Voleuses! Voleuses! vous me ferez mourir ou je vous tuerai.

Le lendemain toute la colonie devait fuir la maison paternelle et la ville, à la première heure, sur de jolies bicyclettes neuves; mais plus encore que tout le luxe d'accessoires nickelés, lanternes, grelots, sonneries, qui brillaient insolemment sur leurs machines, le costume qu'elles avaient revêtu pour ce triomphal départ, scandalisa ceux qui les rencontrèrent; et on comprit enfin que, si elles ne s'étaient plus montrées depuis une semaine, c'est qu'elles confectionnaient en grand mystère leurs étonnantes jupes-culottes en tissu écossais.

VII

LE CHÂLE

Les murs sont transparents pour les fiévreux. Cette ombre, l'ombre de Bousquet, du fond de mon lit où me tient le délire, je la vois sous mes yeux flotter dans sa maison vide: elle monte, elle descend, elle court, elle hésite, elle s'arrête et se baisse parfois, avec son pistolet à la main, comme si elle cherchait vainement son trésor jusque sous les meubles... Quel trésor?... Ah oui! ses miniatures. Sait-il qu'elles sont chez un marchand de N...? Ce marchand est un ancien ami de sa femme. Le sait-il?... Ce n'est qu'une ombre. Mais une ombre qui souffre et soupire, et je soupire et souffre avec elle.

Une ombre d'homme qui va sans son corps, une ombre libre, déchaînée, que c'est terrible! Il est plus terrible encore de voir cette ombre et son bras, sa main, prolongés par un objet réel, une arme, l'arme du pauvre Bousquet. L'arme brille, elle est froide, elle est dure, on doit pouvoir la toucher, elle existe toujours, elle a survécu à toute l'horrible aventure; elle

peut encore servir, tuer. Nous n'avions pas pris suffisamment garde à cette arme; il tirait à tort et à travers; et maintenant il est mort; voilà pourquoi il n'est qu'une ombre.

Mort de quoi? ce ne sont pas ses filles, comme on l'avait d'abord cru, qui l'ont tué. Un accident. Lorsque nous avons entendu cette dernière détonation à laquelle nous n'avons pas attaché plus d'importance qu'aux autres, elles étaient parties. Une dernière fois, alors, il a visé devant lui, comme il le faisait si souvent, en souhaitant peut-être de mourir, mais sans en avoir le courage... et la balle est venue par ricochet l'atteindre au visage. Pendant des heures il a dû agoniser seul, à terre, puisque la maison ne fut ouverte que le ... et la police... Je vous en supplie, n'insistons pas sur ces détails de faits divers.

Ce que fut leur retour, jusqu'où devaient-elles courir, les vagabondes? J'ose à peine en parler... Un soir, la même troupe repassa sur la place, à pied. Elles étaient couvertes de poussière, leurs vêtements étaient déchirés, quatre gendarmes les défendaient contre cette foule qui naguère les avait applaudies, et elles cachaient leurs visages dans leurs mouchoirs. Moi aussi, je me cachais.

Maintenant vont-elle revenir pour me torturer encore?... Elles ne reviendront jamais. J'ai guéri le jour où j'ai eu l'idée et la force de détruire le dernier lien qui me rattachait à elles.

C'était à la fin de ce mauvais mois d'octobre. Il pleuvait déjà. On avait allumé le premier feu de la saison dans ma chambre de malade. Mes parents, comme je sommeillais, m'avaient laissé seul pendant leur repas. Je sautai alors au bas de mon lit, et, courant à mon armoire, je tirai d'une cachette le châle de soie.

— Comme il est devenu mince! — remarquai-je. — Est-il possible qu'il n'en reste déjà que la trame? Allons! il sera plus vite consumé.

Et je le jetai au feu qui le dévora en quelques secondes.

ARMAND LUNEL

L'ÉVOLUTION

DES

BIBLIOTHÈQUES EN FRANCE

Lorsque mai 1923, le ministre de l'Instruction publique fit mettre à l'étude la réforme de nos grandes bibliothèques, seuls quelques spécialistes comprirent l'opportunité d'une pareille décision.

La réorganisation des services universitaires et scolaires se poursuivait avec vigueur depuis 1919 et la querelle des humanités passionnait les milieux politiques comme l'opinion. Mais la lecture publique, savante ou populaire, ce complément indispensable de l'éducation nationale, n'intéressait personne.

Certes nul ne contestait que les brèves années d'études, même gratuites, ne peuvent suffire à la masse des citoyens. On parlait volontiers d'un enseignement complémentaire. Peu de gens néanmoins imaginaient qu'il fût lié, telles la recherche et la documentation, au développement des bibliothèques.

Les embarras financiers compliquaient le problème. Celui-ci d'ailleurs laissait chacun d'autant plus indifférent, que, dans notre pays, la lecture en commun n'a jamais joué le rôle qu'elle exerce chez les Anglo-Saxons, par exemple.

Tout d'abord, le défaut d'organisation, notre individualisme et la pesante pédagogie subie durant notre jeunesse nous ont rendus rebelles à sa discipline. Nous ne nous l'imposons qu'en dernier recours, préférant acheter les livres que nous aimons ou dont nous avons besoin.

Puis l'origine aristocratique, le caractère précieux de nos grands fonds parisiens et provinciaux les maintinrent toujours au rang d'asiles privilégiés. Pour les bibliothécaires, le grand public garda ainsi la traditionnelle apparence d'un profane redoutable; les érudits seuls leur inspiraient confiance. Et lorsqu'il se rencontrait par hasard des salles moins inaccessibles, la modestie, l'humilité de leurs collections modernes faisaient méconnaître l'importance qu'elles auraient pu prendre. Le mot de bibliothèque n'eut donc pour nous, en aucun temps, une acception populaire. Il s'entoure encore de ténèbres, de défiance et d'ironie.

Nulle liaison enfin n'existait entre les dépôts d'un même centre pour favoriser le travail intellectuel. Sauf exceptions très rares, les conservateurs nourrissaient chacun à l'égard de leur établissement un amour exclusif et jaloux. Toute idée de coordination comme de spécialisation leur était suspecte. Particularisme qui affirmait le maintien d'institutions respectables. Il risquait toutefois de nuire à l'intérêt public lorsque les circonstances commanderaient l'harmonie des efforts.

Telle était la situation en 1923. Très nombreuses, souvent admirables, misérablement dotées et fort pauvres en documents récents, nos grandes bibliothèques restaient ignorées de la foule, incapable d'apprécier leur valeur au point de vue de l'érudition et de la culture. Ceux qui les fréquentaient devenaient de plus en plus rares et se voyaient mal servis, par suite des difficultés dont la guerre était cause. Trop peu payés, les fonctionnaires s'absorbaient dans des travaux dont l'opinion discutait le mérite. Considérées avec sympathie vers 1880, les petites salles de lecture municipales et scolaires ne bénéficiaient plus d'aucune faveur administrative, car tous les soins officiels s'étaient portés sur les établissements d'enseignement. Dès lors, le projet paraissait illusoire de reclasser et d'unir entre elles ces bibliothèques qui, créées au hasard, dépérissaient parmi une confusion dispendieuse, illogique et pitoyable.

Cependant l'initiative qu'allait prendre le Ministre s'imposait. Elle était d'autant plus opportune que le trouble provoqué par la guerre faisait apparaître des besoins nouveaux. Dans un monde qui, en évoluant très vite, s'internationalisait

chaque jour davantage, il devenait absolument nécessaire que notre information intellectuelle, technique et sociale s'adaptât aux réalités contemporaines. Or, les soucis matériels, le nouveau rythme de l'existence, la crise des changes, le renchérissement de toutes les valeurs, y compris celle des ouvrages français et étrangers, paralysaient les recherches savantes, tout en éloignant le public des sérieuses lectures. Si bien qu'une documentation diverse, solide et vivante risquait de nous manquer, tant que l'État et les municipalités continueraient à négliger les bibliothèques.

Mettant à profit une enquête qui avait pour but de préparer la réforme administrative de l'Instruction publique[1], MM. Alfred Coville et Pol Neveux, directeur et inspecteur général qualifiés, résolurent donc de soumettre au ministre, M. Léon Bérard, les propositions suivantes : moderniser le régime désuet des quatre principales bibliothèques parisiennes et « nationaliser » les bibliothécaires qui, dans les « municipales classées », possédaient un diplôme d'État. Le problème se trouvait ainsi abordé par la voie la plus directe.

Le ministre accepta et, le 27 août suivant, deux décrets préparatoires furent signés. L'un constituait le comité qui avait désormais la charge de délibérer et de formuler un avis sur toutes les questions d'ordre général, les libéralités, les échanges et les affaires disciplinaires propres à la Bibliothèque Nationale, Sainte-Geneviève, l'Arsenal et la Mazarine. L'autre rattachait pratiquement celle-ci à la première.

Posé ainsi dès le premier jour, le principe de coordination reçut bientôt une application nouvelle : le conservateur de la bibliothèque municipale de Lyon remplaça l'un des trois administrateurs qui prirent leur retraite vers cette époque.

Évoquant en outre l'exemple des musées nationaux, M. Léon Bérard proposa au Parlement de créer la « réunion » des bibliothèques qu'il venait de coordonner et de leur conférer l'unité administrative, la personnalité civile et l'autonomie financière. La Commission compétente fut aussitôt saisie, cependant

1. Centralisée au cabinet du ministre, avec la collaboration des six directeurs, l'enquête en question avait été prescrite « pour que les services suggérassent eux-mêmes les mesures que leur feraient imposer tôt ou tard les difficultés financières inévitables ».

que le ministre transmettait un second projet de loi à son collègue des Finances.

Trois catégories distinctes de « municipales » étaient constituées et leurs modalités d'inspection exactement prévues. Le ministre se réservait la nomination du personnel « scientifique » dans les dépôts classés de la première série[1], avec la charge pour l'État d'une part proportionnelle de traitement payée sur le budget. L'exigence du diplôme et la révision des classements offraient le double avantage d'écarter toute surenchère au bénéfice d'autres agents communaux et de maintenir la dépense dans des limites raisonnables. Si bien qu'avec le minimum de frais, certaines garanties essentielles se trouvaient enfin assurées aux bibliothécaires intéressés, garanties faute desquelles leur recrutement allait devenir impossible pour le pire dommage des grandes bibliothèques provinciales.

Malheureusement ces deux réformes furent ajournées. Bien qu'il eût été redéposé au début de la législature suivante, le projet de « réunion » ne provoqua pas l'intérêt que l'on avait espéré d'abord et les services du budget, rue de Rivoli, écartèrent l'autre, le malaise financier commandant de n'engager aucune dépense supplémentaire.

Il ne restait plus qu'à réduire sur place les embarras dont se plaignaient les lecteurs et à entreprendre la propagande qui convaincrait l'opinion.

Les administrateurs récemment nommés à l'Arsenal, à Sainte-Geneviève puis à la Bibliothèque Nationale s'étaient d'ailleurs préoccupés déjà de prendre les mesures compatibles avec les moyens dont ils disposaient. Le premier reclassait, inventoriait ses fonds et resserrait les rapports de ses collaborateurs avec le public. Le second améliorait ses catalogues, s'ingéniait à aider ses lecteurs, étudiants pour la plupart, et établissait le programme dont, sans dépenses exagérées, l'exécution, avec l'aide de la Sorbonne, transformerait Sainte-Geneviève en une bibliothèque moderne qui faisait défaut dans le quartier des Écoles.

1. Dépôts où se trouvent conservés des fonds d'ouvrages provenant des saisies révolutionnaires, fonds dont l'État garde la propriété et qui exigent son contrôle par l'intermédiaire de l'Inspection générale.

Rue Richelieu, les efforts portèrent, au département des imprimés, sur la communication plus rapide des ouvrages, la suppression de tous les retards qui depuis la guerre entravaient les opérations bibliographiques et les classements, la prompte mise à jour des répertoires, la simplification, le rajeunissement des méthodes, la prolongation des heures de séance au moyen de l'éclairage électrique et, dans tous les autres services, sur l'entreprise de nouveaux inventaires et catalogues propres à faciliter les recherches des travailleurs. Une première exposition, « les chefs-d'œuvre », marqua le début de ces manifestations qui troublèrent quelques vieux usages mais conquirent très vite la faveur du public. Bien plus, seize dépôts parisiens répondirent à l'appel de la Bibliothèque Nationale[1] et se groupèrent spontanément autour d'elle pour fonder un consortium d'achats et d'abonnements étrangers. Innovant entre eux le principe de la spécialisation progressive, ils rédigèrent un bulletin d'information commun. La fiche insérée à leurs catalogues indiqua l'établissement où se trouvait l'ouvrage unique et le nombre des doubles emplois onéreux diminua très vite. La crise générale des budgets particuliers favorisa du reste cette initiative.

Les ressources des diverses bibliothèques devenaient en effet dérisoires. Pour toutes ses acquisitions[2], pour ses reliures, ses publications de catalogues, ses multiples dépenses d'entretien et ses frais divers, la Bibliothèque Nationale, l'un des trois premiers et plus anciens dépôts du monde, ne disposait en 1925 que de 545 000 francs; la Mazarine, cette institution au prestige séculaire, de 33 075 francs; l'Arsenal, héritier de Paulmy d'Argenson et du comte d'Artois, de 22 229 francs; Sainte-Geneviève, où la Révolution avait incorporé le fonds des Génovéfains et qu'assaillait la jeunesse universitaire, de 60 736 francs. Quant à la Bibliothèque-Musée de la Guerre, son destin était presque enviable puisque sa part s'élevait à 150 000 francs. La somme de 811 440 francs, qui constituait la subvention officielle des cinq établissements intéressés

1. Bibliothèque d'art et d'archéologie, Sorbonne, Écoles de Médecine et de Pharmacie, Muséum, Arts et Métiers, Langues orientales, etc.

2. Livres, revues, journaux et cartes géographiques publiés à l'étranger, vieilles éditions, manuscrits, monnaies et médailles, estampes, gravures, etc.

représentait ainsi, en tout et pour tout, le double de celle que l'État allouait en 1913 à quatre d'entre eux, le dernier de ces dépôts n'existant pas encore.

Proportionnellement, les autres bibliothèques françaises souffraient d'une pareille détresse, qu'elles fussent situées à Paris ou en province et dépendissent soit des services de l'Instruction publique et des Universités, soit des autres Ministères, des villes ou d'institutions officielles. Les dépenses immobilières étaient, comme les autres, exagérément réduites et le personnel se voyait obligé de chercher au dehors le surplus des ressources qui lui manquait pour vivre.

État de choses qui contrastait avec celui dont bénéficiaient, dans plusieurs pays étrangers, les bibliothèques du même ordre. Un parallèle brutal s'imposait : le seul budget de chaque *public library* de New-York, Chicago, Cleveland, Los Angeles, etc. dépassait ou égalait le montant global de tous les budgets de toutes les bibliothèques françaises réunies[1]. Pour être moins écrasantes, d'autres comparaisons plus proches sollicitaient également l'attention. La bibliothèque du *British Museum*, par exemple, ou la *Library of Congress* ne possèdent pas, comme la Bibliothèque Nationale, un Cabinet de Médailles et le dépôt légal s'y effectue selon les mêmes principes que rue Richelieu. Or, en matière d'achats et d'abonnements, leurs disponibilités étaient de trente fois supérieures aux nôtres, chiffre qui s'élevait encore à vingt et à dix pour les bibliothèques gouvernementales de Berlin et de Munich. Une *library*, une *centrale* de grande cité anglaise ou allemande, était mieux dotée aussi que l'ensemble des quatre établissements dont M. Léon Bérard venait de proposer la réunion. Si l'on considérait nos « universitaires » et celles d'égale importance en Europe ou en Amérique, on se trouvait réduit à des constations identiques. N'était-il pas jusqu'à « l'openbare leeszaal » d'une ville hollandaise moyenne qui n'eût à sa disposition des ressources auxquelles était inférieur le crédit total des bibliothèques dites « populaires » de Paris et, à plus forte raison, la dotation de notre « municipale classée » la mieux pourvue?

Aussi bien le défaut d'équipement moderne dans la plupart

1. Traitements des personnels compris.

de nos bibliothèques, la nomination parmi le personnel d'agents inaptes au service pour invalidités douloureuses, l'attachement tenace de nombreux fonctionnaires aux anciens usages et surtout l'indifférence de l'opinion aggravaient les effets de cette pauvreté. Elle allait au reste croître encore avec les embarras financiers publics.

Les chefs responsables ne pouvaient plus dès lors concevoir leur rôle à la manière de leurs prédécesseurs. Le temps était passé où une gestion paisible autorisait les recherches et les travaux personnels. Pour les administrateurs spécialement, leur tâche était tracée par leur conscience.

Le programme à suivre se définissait sans peine : empêcher que les lecteurs ne pâtissent exagérément des difficultés présentes et s'assurer ainsi leur concours moral; intéresser la Presse aux initiatives prises et, par elle, gagner la foule, afin que, sous son influence directe, les pouvoirs publics se décidassent à édicter les mesures dont nos grands dépôts avaient besoin, si l'on voulait leur épargner le désordre et la ruine. Puis, l'heure venue, créer des centres d'orientation propres à faciliter les recherches et resserrer les liens entre toutes les bibliothèques du territoire, après les avoir spécialisées suivant un plan d'ensemble. Alors la nécessité s'imposerait de mettre un terme au malentendu qui existe entre la « conservation » et la « consommation », c'est-à-dire de réserver les principales bibliothèques de Paris et des départements aux études éminentes comme à la sauvegarde des fonds précieux, cependant que d'autres salles, par leur franchise d'accès et leur prêt libéral, rendraient plus aisée l'information courante des citoyens.

Ce programme comportait encore plusieurs réformes annexes, dont les moindres n'étaient pas la réorganisation des personnels, le relèvement des salaires et une contribution de la lecture publique à l'enseignement post-scolaire, digne de l'œuvre que la République avait réalisée en matière d'instruction.

Quelque temps menacé, rue Richelieu, le rajeunissement des conceptions et des méthodes put se poursuivre. Les inspecteurs généraux prévoyaient un délai de trois ans pour récupérer tous les retards accumulés depuis 1918 dans certains services.

Seize mois suffirent et bientôt l'expérience des fonctionnaires les plus anciens s'équilibra heureusement avec le besoin d'initiative, le goût pour les solutions simples et rapides dont témoignait par instinct la génération nouvelle.

Une mesure, entre autres, excita l'intérêt du public : bien qu'accélérés, les travaux du catalogue général se réduisirent, dès 1925, à la publication annuelle de trois tomes : les ressources manquaient. Ce rythme et cette indigence risquaient de reporter l'achèvement de l'édition complète vers 1950. Il fut alors décidé de reproduire, par un procédé économique, en moins de cinquante mois, toutes les fiches non imprimées. Le catalogue exécuté photographiquement permit ainsi de gagner vingt et un ans pour la représentation bibliographique provisoire de chaque volume que la Bibliothèque Nationale possédait. Surpris d'abord, les lecteurs utilisèrent très vite cet instrument de travail, dont l'originalité pratique attira l'attention des bibliothécaires étrangers.

Grâce à l'emploi des seuls moyens dont elle disposait, la Bibliothèque Nationale appliqua, d'autre part, sans tergiversations vaines, la loi sur le dépôt légal qui fut promulguée le 19 mai 1925. Cette décision et les économies réalisées facilitèrent la mise en vigueur d'une réforme dont l'État, les lecteurs et les écrivains tirèrent des avantages immédiats.

Trois expositions cependant se succédèrent; « Ronsard et son temps », « l'Orient » et le « Moyen Age ». Jusqu'au delà de nos frontières, la Presse leur fit un chaleureux accueil; 90 000 personnes vinrent y découvrir une suite exceptionnelle de chefs-d'œuvre ou de pièces rares qu'autrement elles n'eussent jamais connus. Cette suite splendide excita l'admiration et la sympathie.

Il devint alors facile de démontrer les inconvénients du régime anachronique qui paralysait le premier dépôt français. Dans une période de misère évidente, l'encaissement de toute recette directe lui était interdit. Le surcroît de travail dont son personnel assumait la charge ne lui rapportait rien et lorsque la « Société des Amis de la Bibliothèque Nationale et des grandes bibliothèques de France », reconstituée dès 1924, voulait se substituer à elle, de lourdes taxes la frappaient comme une simple « firme » particulière.

Dans le même moment, un don de 50 000 francs de rentes, offert sous condition de versement immédiat, ne put être accepté qu'à l'encontre des règles comptables les plus strictes. La surprise qui alors se manifesta eut sa répercussion dans les journaux; d'aucuns protestèrent en faveur d'une réforme indispensable et, malgré les réserves des services du contrôle, M. le sénateur Fernand Faure proposa un amendement à la loi de budget. Il demandait que la personnalité civile et le droit aux recettes fussent conférés à notre institution. C'était enfin réaliser le vœu formulé depuis trente ans par tous les administrateurs de la Bibliothèque Nationale. La tactique employée réussit. Le regretté Henry Simon, MM. Paul Doumer, Milliès-Lacroix, Henry Chéron au Luxembourg et MM. le président Edouard Herriot, de Chappedelaine, H. Ducos, Ernest Lafont, Jean Locquin, Lamoureux à la Chambre secondèrent l'initiateur de la proposition et l'article 151 de la loi du 29 avril 1926 fut voté.

On ne pouvait néanmoins évaluer les délais qu'exigeraient la rédaction, l'approbation et la signature des règlements prévus par le nouveau texte législatif. Or tout retard risquait de léser les intérêts en cause. Avec l'approbation du ministre, il fut alors résolu que la Société des Amis de la Bibliothèque, bientôt reconnue d'utilité publique, gérerait provisoirement les fonds recueillis.

Le projet de 1924 offrait une base solide aux dispositions qu'il convenait de prendre. Elles le furent sans provoquer aucun heurt : 390 270 francs de libéralités facilitèrent l'aménagement de la galerie Mazarine en salle d'exposition, l'ouverture d'un magasin pour la vente des « fac-simile », reproductions diverses et moulages, puis l'achat d'un matériel productif de bénéfices ultérieurs, tandis qu'une taxe était prélevée sur la photographie, en dédommagement de l'usure des collections.

Les résultats obtenus eurent l'effet le plus prompt : le 28 décembre suivant, sur la proposition de M. J. Cavalier, directeur de l'Enseignement supérieur, M. Édouard Herriot, ministre de l'Instruction publique, prit une décision importante : il soumit, avec l'approbation de M. Raymond Poincaré, à la signature du président de la République, un décret qui créait la « réunion des bibliothèques nationales »,

dotait celles-ci des avantages que venait d'obtenir au mois d'avril notre établissement de la rue Richelieu et groupait autour de lui, pour qu'il les aidât, la Mazarine[1], l'Arsenal, Sainte-Geneviève et la Bibliothèque-Musée de la guerre. Deux décrets simples complétèrent la réforme : conformément aux requêtes de l'administration, par mesure d'économie et souci d'adapter les fonctions aux tâches effectuées, treize emplois d'aides de bibliothèque furent substitués à douze postes de bibliothécaires. D'autre part, l'interchangeabilité des personnels devint possible entre les cinq établissements intéressés.

Dans le nouveau statut, il ne s'agissait plus d'unité administrative. Les chefs des bibliothèques demeuraient indépendants les uns des autres, même en ce qui concernait l'emploi de leurs crédits. Toutefois le cadre qu'avait établi le décret du 27 août 1923 était maintenu. L'élaboration, le vote, la gestion et le contrôle du budget relevaient désormais d'un conseil d'administration, avec ordonnateur commun. Au surplus, la capacité de recevoir directement des dons, des legs; la mise en harmonie des disponibilités, des besoins et des dépenses; le report des crédits d'une année sur l'autre; la création de nouvelles recettes et la facilité d'entretenir collectivement des services annexes constituaient sur l'ancien état de choses les plus sérieux progrès.

L'histoire se répétait sur un autre plan. De même que jadis, à la Bibliothèque Nationale, l'institution d'un « conservatoire », c'est-à-dire d'un conseil de gestion, avait précédé celle d'une direction nécessaire, de même en 1926 le principe d'une oligarchie prévalait tout d'abord au sein de la « Réunion » nouvelle. On marquait ainsi les étapes prudemment.

Ajourné une première fois par ordre gouvernemental pour ne point émouvoir les susceptibilités toujours en éveil, un autre projet cependant prenait corps. Il s'agissait d'effectuer l'inventaire des fonds spéciaux et des ouvrages uniques répartis entre les bibliothèques françaises, de constituer rue Richelieu leur fichier commun et de rendre ainsi plus aisées et plus promptes les investigations des chercheurs. Repris bientôt

1. En 1925 le second décret du 27 août 1923 avait été abrogé et pour des raisons personnelles, l'indépendance administrative rendue à cette bibliothèque.

devant le Comité français de coopération intellectuelle qui l'approuva, puis à la Commission internationale de Genève où il permit de suggérer l'idée que chaque État devrait créer un « centre d'orientation » sur toutes les collections publiques nationales, ce projet, jugé inopportun en mai, reçut officiellement un favorable accueil en septembre 1926. M. Édouard Herriot invita les chefs d'établissement à rédiger les fiches utiles, pour qu'elles fussent groupées au secrétariat de la Bibliothèque Nationale qui les coordonnerait et les publierait.

Le travail fut lent et complexe; il aboutit néanmoins et présenta un intérêt si remarquable que M. Pol Neveux proposa au ministre d'élargir le plan primitif en ce qui concernait les dépôts de départements. M. Édouard Herriot accepta : les bibliothécaires des « municipales » reçurent peu après un minutieux questionnaire et furent priés de fournir une notice détaillée sur les fonds qu'ils administraient. Établies avec un soin qui honore leurs auteurs, harmonisées entre elles par MM. Pol Neveux et Émile Dacier, dont la Société des Amis de la Bibliothèque s'empressa de seconder matériellement la tâche, ces notices doivent être réunies, pour 1930, en deux volumes illustrés. Aucun répertoire français ou étranger ne présentera, sans doute, une originalité et une valeur égales au point de vue bibliographique, documentaire et artistique; il mettra en pleine clarté les richesses de nos dépôts provinciaux, même les moins connus.

Parallèlement la Commission internationale de coopération intellectuelle chargeait son Institut à Paris d'étudier le régime éventuel des centres nationaux, dont la création venait de lui être suggérée. Réuni trois années de suite, un comité d'experts aboutit aux conclusions les plus favorables et l'Assemblée de Genève les adopta en 1928. Saisis aujourd'hui par elle, les gouvernements examinent les moyens de donner suite à un programme dont la valeur semble d'autant moins discutable que les chefs des premiers dépôts européens l'étudièrent dans ses moindres détails, avec le concours de plusieurs « librarians » américains.

Pour la France, spécialement, il ne s'agit que de reprendre les propositions soumises dès l'année 1926 au ministre de l'Instruction publique en vue d'utiliser la nouvelle salle construite

à l'angle des rues Vivienne et Colbert. Elles se résumaient de la manière suivante : communication rapide des principales revues françaises et étrangères; dépouillement méthodique des articles; liaison étroite avec les autres bibliothèques et, par là même, facile orientation des savants, étudiants, techniciens, publicistes et travailleurs de tous ordres sur les séries documentaires et autres dont ils ont besoin et qui existent soit à Paris soit en province; institution d'un bureau annexe de renseignements par correspondance et création d'un atelier de copies photographiques et microphotographiques à grand rendement.

Ce programme, confirmé plus tard à Genève dans sa seconde partie, est déjà passé dans le domaine des réalisations pratiques rue Richelieu. Le dispositif mobilier de la nouvelle salle s'y conforme, l'atelier fonctionne et l'office de renseignements est ouvert. La Commission de coordination des bibliothèques, sur le rapport d'un de ses membres les plus distingués, M. Barrau-Duhigo, vient de soumettre au ministre le plan détaillé du service et les devis de dépenses sont prêts, qu'il s'agisse du personnel, du matériel ou de l'entretien. La Société des Amis de la Bibliothèque Nationale lancera d'ailleurs en octobre prochain une souscription pour équiper bibliographiquement le centre d'orientation. Nul doute, dès lors, que les Chambres n'accordent le supplément de crédits indispensable, d'autant plus que les charges financières ont été réduites au strict minimum, charges que les avantages dont bénéficieront les travailleurs compenseront de toute manière, puisque l'organisme parisien sera relié non seulement aux fonds français mais aussi à chaque centre étranger du même ordre. Ainsi, sous une forme vraiment moderne, le réseau international constitué rendra les investigations et les demandes de renseignements moins onéreuses, plus aisées et plus sûres[1].

Aussi bien les efforts entrepris pour spécialiser les bibliothèques et resserrer les liens qui doivent les unir, reçurent dès 1927 une consécration précieuse. L'arrêté ministériel du

1. Il convient de rendre ici justice à M. G. Oprescu, secrétaire de la Commission internationale de coopération intellectuelle, à M. Julien Luchaire, directeur de l'Institut international de coopération intellectuelle, et à son collaborateur M. de Voss van Steenwijk qui prirent la part la plus active à la mise au point de ce plan.

7 novembre institua la Commission de coordination dont il vient d'être parlé. La présidence en fut confiée à M. Alfred Lacroix, secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences, et le secrétariat à la Bibliothèque Nationale. Le titre de cette commission définissait son rôle : elle se trouvait chargée d'étudier et de proposer toutes les mesures générales et particulières qui pourraient favoriser, dans l'intérêt du public, l'étroit accord des dépôts parisiens. C'est ainsi que, progressivement, de nombreuses séries de périodiques furent regroupées et confiées aux bibliothèques dont le caractère leur commandait d'entretenir seules l'abonnement; que l'inventaire des doubles reçut une impulsion nouvelle et que le principe de leur répartition se trouva posé; que les bibliothèques nationales furent considérées comme ne formant plus qu'une seule collection en matière de prêts; qu'un Comité spécial élabora la réglementation propre à mieux garantir les ouvrages rares ou précieux de nos « réserves »; que l'enquête poursuivie auprès des divers ministères sur le service des échanges internationaux démontra au gouvernement la nécessité d'une réforme aujourd'hui en voie de préparation et qu'enfin l'état actuel des fonds musicaux parisiens va faire l'objet d'une mise au point justement réclamée par les spécialistes les mieux avertis.

Peut-être l'importance de l'œuvre confiée à cette commission n'a-t-elle pas encore été suffisamment comprise dans tous les milieux intéressés. Elle se heurte à certains obstacles qui ont pour causes le vieux particularisme impénitent, l'ennui du trouble apporté dans les molles habitudes, la crainte secrète des charges qu'implique tout travail exceptionnel et l'erreur de considérer comme une diminution de soi-même le fait de se soumettre à des disciplines communes.

Les bénéfices retirés des initiatives prises en quatre années devraient cependant éclairer les esprits.

La subvention que l'État allouait au cinq bibliothèques nationales en 1923 est passée de 811 440 à 1 345 400 francs; le budget global de nos dépôts qui ne dépassait pas cette première somme atteindra sans doute en 1929 plus de 1 800 000 francs. Les fonctionnaires qui, dans les cadres de l'Enseignement supérieur, se trouvaient les plus défavorisés,

ont obtenu leur reclassement et les divers salaires seront encore augmentés. Certains avantages professionnels, comme l'accroissement du nombre des conservateurs adjoints et des gardiens principaux, l'institution des aides de bibliothèque et l'interchangeabilité des bibliothécaires, ont été obtenus, alors qu'auparavant leur principe ne se posait même pas. Tel dépôt dont l'existence faisait l'objet d'injustes critiques, trouve au sein de la « Réunion » des éléments de force pour se défendre et son utilité s'affirmera mieux encore lorsque, avec son concours, la nouvelle salle de documentation contemporaine et d'orientation s'ouvrira rue Richelieu. Ignorant en général les bibliothèques, sinon pour les critiquer, le public et la Presse leur sont devenus favorables. Par leur succès, les expositions du « Moyen Age », du « Siècle de Louis XIV » et de la « Révolution française » ont prouvé que nos établissements restent dans leur rôle en ne limitant pas leur activité à la conservation et à la communication inquiète des séries plus ou moins précieuses qu'ils possèdent. Un mouvement de sympathie croissante se propage. Sur l'initiative de MM. Mario Roustan, André Morizet et Paul Marchandeau, un groupe parlementaire des bibliothèques paraît avant peu devoir jouer un rôle actif et les mesures que, dans son association, sa revue et ses congrès, le personnel discutait à l'étroit, se posent maintenant les unes après les autres devant l'opinion tout entière.

L'étape franchie est importante, mais la simple énumération des réformes en suspens donne la mesure du chemin qu'il reste à parcourir.

Les crédits qu'alloue l'État à ses cinq grandes bibliothèques parisiennes demeurent insuffisants. Sans doute la « Réunion » dispose maintenant de ressources supplémentaires et de recettes qu'elle se constitue elle-même. Néanmoins une subvention double de celle qui leur était accordée en 1927 permettra seule aux administrateurs d'entretenir avec suite les achats, les abonnements et la reliure. Cet appoint sera d'autant plus légitime que, sur le chapitre du catalogue général, grâce à l'accord récemment intervenu entre quatre-vingt-dix-huit « libraries » américaines, cinq « libraries » d'Angleterre et la Bibliothèque Nationale, plusieurs millions seront récupérés

avec gain minimum de douze années pour l'achèvement de cette œuvre bibliographique considérable. D'autre part, la mise en service, rue Richelieu, du centre d'orientation ne sera possible que si le vote d'un crédit spécial se trouve acquis dès 1930. Quant aux problèmes qu'étudie la Commission de coordination, l'expérience démontre combien il y aurait de profit à élargir l'application des principes dont le régime de la Réunion s'inspire[1], si l'on veut resserrer des liens indispensables entre les dépôts parisiens et provinciaux.

C'est ainsi que, dans cette voie, sur la requête du Conseil d'administration de la Société des Amis de la Bibliothèque Nationale et des grandes bibliothèques de France, le ministre de l'Instruction publique vient de reprendre le projet de loi, dit de « nationalisation ». Approuvé par la commission supérieure compétente, le texte en a été récemment transmis au ministère des Finances. Il importe que les services du budget le ratifient et que les Chambres l'approuvent, sinon le personnel souffrirait d'une injustice d'autant plus flagrante que ses rares mérites lui donnent le droit d'être traité comme les autres fonctionnaires. En cas d'échec, le recrutement futur des bibliothécaires diplômés départementaux subirait, nous l'avons dit, la plus dangereuse épreuve. Elle serait telle que les pires désordres menaceraient avant peu nos « municipales classées », alors qu'un public de plus en plus nombreux les fréquente, composé non plus d'érudits vénérables et de bibliophiles désœuvrés, mais de professeurs, d'étudiants, d'élèves, vivante clientèle, digne de sympathie et de soins attentifs. Le maintien de ces bibliothèques et leur développement futur ne sauraient donc être compromis pour une mesquine raison d'argent, sans portée d'ailleurs, la dépense prévue au budget ayant fait l'objet de tous les réductions possibles.

Restent l'institution du « diplôme unique », celle d'une caisse nationale des bibliothèques et la mise en état des salles de lecture publique.

Sur le premier point, les textes qui ont été déjà promulgués

1. En vertu de la dernière loi de finances, la Bibliothèque Sainte-Geneviève se trouve maintenant rattachée à l'Université de Paris. Une magnifique libéralité commandait cette mesure, mais le maintien de sa salle publique exigera, comme par le passé, son étroite liaison avec la Réunion.

ou qui s'élaborent, tendent à rompre avec la diversité des titres qu'on imposait aux candidats, suivant qu'il s'agissait de bibliothèques nationales, municipales ou universitaires. En dépit d'une opposition latente entre Paris et la province, l'heure ne semble plus éloignée où cette réforme d'ensemble aboutira. Ses dispositions s'inspirent du bon sens et de l'expérience : la combinaison de diplômes d'enseignement supérieur avec le titre technique délivré après un examen passé au terme d'un stage efficace et prolongé, offrira les garanties souhaitables; certaines dispenses assoupliront le régime et, tout en favorisant sur place le développement normal de chaque carrière pour le profit des bibliothèques elles-mêmes, le nouveau statut autorisera les mutations de fonctionnaires d'un dépôt dans un autre, soit que le service l'exige, soit que le bibliothécaire ait intérêt à se déplacer pour obtenir un légitime avancement[1].

L'idée de créer une caisse nationale des bibliothèques se fonde sur le même principe de coordination.

Un tel organisme remédierait au manque d'entente qui caractérise la répartition actuelle des crédits entre les dépôts français. Déjà insuffisants, ceux-ci sont attribués sans qu'aient été jamais déterminés le rôle respectif que devraient jouer les bibliothèques, leur spécialité et leur liaison. Nous l'avons souvent écrit : les divers services de l'Instruction publique, les Universités, non plus que les autres ministères, les villes et les institutions officielles ne se concertent pas, à quelques exceptions près, pour lier leurs efforts dans un même centre, une même région, éviter les doubles emplois et diviser les tâches.

Or, administrée par un Conseil dont plusieurs membres seraient choisis au sein de la Commission de coordination, les associations de bibliothécaires parisiens ou provinciaux et les groupements de travailleurs intellectuels, cette caisse aurait pour mission permanente et nettement déterminée d'allouer des subsides complémentaires aux bibliothèques de toutes catégories qui feraient partie d'un cartel local ou départemental,

1. Diplôme unique, c'est-à-dire cadre unique, dans un proche avenir, si l'on veut améliorer le recrutement futur du personnel des grandes bibliothèques parisiennes.

suivant l'exemple de la « Réunion » et du « consortium » fondé en 1924 rue Richelieu. Toute sa politique tendrait à imposer les accords qui font défaut et sans lesquels se perpétueront le particularisme, l'indigence et l'inefficacité. Telle la Caisse des monuments historiques, elle se verrait rapidement dotée de ressources importantes, car les municipalités, les premières, solliciteraient son concours et les pouvoirs publics entendraient leur appel. Directement intéressés enfin aux services qu'elle rendrait, l'industrie, la banque, le haut commerce, les éditeurs , les citoyens fortunés comprendraient mieux qu'aujourd'hui leur devoir et, par des dons, des legs, témoigneraient alors pour nos bibliothèques cette sympathie généreuse que l'on observe chez d'autres peuples.

Aussi bien, dans l'état actuel des choses, il paraît impossible de concevoir un autre organisme capable d'être utilisé, si l'administration et le législateur veulent donner suite quelque jour à la résolution dont, en mars dernier, 73 sénateurs signèrent la proposition, déposée ensuite sur le bureau de la Haute Assemblée. Certes la caisse nationale agira par substitution, mais les mots de « Direction des bibliothèques » excitent une si singulière méfiance, que le projet de centraliser les services administratifs et financiers épars ne semble avoir présentement aucune chance d'aboutir. Mieux vaut donc n'en point parler.

Cependant le gouvernement va se trouver saisi et sollicité de faire examiner par une Commission « les moyens d'organiser des salles municipales de lecture publique ». Le problème qui sera bientôt posé officiellement requerra tôt ou tard une solution.

Le hasard y aura contribué. Lors de notre récent voyage outre Atlantique, nous avions remarqué, après tant d'autres, l'influence qu'exerce la « free library » sur la vie sociale américaine. L'ayant dit et répété, nous eûmes finalement l'honneur de le souligner au cours d'une conférence, qui fut organisée voici trois mois, sous la présidence de notre éminent ami, M. Mario Roustan, devant le groupe sénatorial de défense des travailleurs intellectuels.

Nos conclusions se résumaient ainsi : en France, la République favorise avec générosité l'instruction à tous les degrés;

néanmoins notre enseignement post-scolaire est inorganique. D'autre part, nos bibliothèques nationales, universitaires et municipales classées restent pauvres; la majorité des citoyens n'y ont pas accès et, dans presque toutes nos villes, dans tous nos villages, la lecture publique ne fait l'objet d'aucun soin. Or, en Amérique du Nord, en Allemagne, en Angleterre, en Hollande, en Suisse, etc., l'État, les municipalités, les groupements officiels ou privés ont compris qu'au delà de l'école, du collège, de l'institut technique, de l'université, il importe de pourvoir encore à l'éducation nationale et de l'étendre. D'où la sollicitude dont bénéficient les bibliothèques; d'où, entre elles, un partage logique d'attributions. Celles de hautes recherches sont peu nombreuses et réservées aux savants, aux étudiants, aux publicistes, aux chercheurs. Les autres se multiplient et s'adaptent aux besoins de la masse, selon les nécessités régionales. Ouvertes du matin au soir, elles gardent un caractère nettement populaire; le prêt à domicile y est la règle; les gens simples les fréquentent, qu'effraierait toute apparence d'érudition; propres, claires, séduisantes en vue de mieux attirer la foule, elles exercent une influence directe sur l'éducation des adultes comme des jeunes générations. Pareil exemple vaut donc qu'on le médite et qu'on le mette à profit pour défendre l'avenir intellectuel de notre race.

Maintes fois déjà soumises au public par des bibliothécaires français dont l'expérience de l'étranger méritait qu'on les crût davantage, ces conclusions paraissent avoir enfin excité l'intérêt. Au Sénat d'abord, puis à la Chambre des Députés, le désir s'est manifesté de ne pas permettre que le retard se prolonge, qui nuit en l'espèce à notre pays. Le ministre de l'Instruction publique examine la question avec faveur et l'on peut croire que certaines vérités l'emporteront dont il fut mal tenu compte jusqu'alors.

Nos bibliothèques nationales, universitaires, municipales classées et spéciales auraient la charge de conserver les fonds anciens, de les communiquer avec discernement et d'entretenir les séries contemporaines indispensables à la culture et à la recherche. Quant aux bibliothèques populaires qu'il importerait d'organiser, en les dénommant salles municipales

de lecture publique pour éviter tout malentendu, elles assumeraient le rôle de stimuler l'instruction du peuple par le prêt sur place ou à domicile de livres, de manuels et de revues, choisis en tenant compte du milieu économique et social; ces ouvrages seraient « consommés » c'est-à-dire usés et renouvelés sans cesse. Au chef-lieu de département, les salles de lecture entretiendraient au surplus un magasin commun pour la circulation des volumes, depuis les centres d'arrondissement et de canton jusqu'aux villages.

Les bibliothèques de conservation seraient confiées, d'autre part, à des fonctionnaires munis des diplômes délivrés par l'École des Chartes ou l'Université et d'un certificat unique de stage. Quant aux salles municipales de lecture publique dont le niveau correspondrait à celui des enseignements secondaire, primaire supérieur et technique, leur direction dépendrait de personnalités qui posséderaient des titres du même degré et le certificat professionnel exigé des aides de bibliothèque. Mais ces bibliothécaires spéciaux devraient surtout avoir le sens du contact avec la masse.

Si, d'autre part, à Paris[1] et dans toutes les villes de province on effectuait le minutieux inventaire de tous les dépôts qui existent; si on les reclassait, les coordonnait, les spécialisait et les soumettait à une discipline collective pour leurs dépenses; si l'on groupait autour des salles municipales de lecture publique les innombrables collections des petits établissements d'enseignement et des écoles, en leur assurant la collaboration des cercles, des universités, des foyers populaires; si l'on savait obtenir enfin, comme à l'étranger, que les professeurs et les maîtres s'entendissent avec les bibliothécaires pour stimuler chez tous le goût des livres, l'organisation la plus efficace et la plus pratique d'enseignement post-scolaire, d'information contemporaine et de progrès intellectuel se trouverait dès lors mise au point.

Quelques millions seulement, dont une part serait économisée sans peine sur d'autres chapitres budgétaires, et l'aide de la caisse nationale des bibliothèques suffiraient d'ailleurs

1. Avec transfert des doubles et des collections non consultées dans un magasin annexe, le « grand commun » de Versailles, par exemple, pour éviter des encombrements imminents.

pour que l'État, les départements, les communes et même nos colonies fussent en mesure d'atteindre très vite le but qui leur est proposé. On n'en peut concevoir qui honore davantage une démocratie.

Ainsi s'achèverait l'évolution commencée il y a six années et qui s'est poursuivie depuis lors sans défaillance. Ceux qui y contribuèrent gardent l'espoir que les résistances qu'ils ont rencontrées finiront par être vaincues au profit du bien public. En elles ils auront vu se combiner les vieilles habitudes d'indépendance illusoire, les préjugés d'école, l'égoïste défiance pour tout changement généreux, les timidités administratives et le scepticisme d'hommes distingués dont l'inaptitude aux réalisations tangibles, cherchant une excuse, la trouve parmi les phrases. Mais de même que la République dota la Nation d'une école et d'une université, il est hors de doute qu'elle complètera tôt ou tard son œuvre en créant la bibliothèque qui nous manque. Ce sera pour notre peuple un moyen de mieux défendre encore sa personnalité, son prestige et sa chance.

P.-R. ROLAND-MARCEL

LE GRAND HOMME[1]

XIV

Souvent M. Putnam vient chercher Claude. Ils vont à l'aventure, à la rencontre de l'été qui s'approche dans la chaleur du jour, à la recherche du soir.

Les mots et les signes n'ont plus pour l'un ou pour l'autre de signification précise. Ils ne peuvent se souvenir de leurs phrases qui s'enchaînent comme des guirlandes. Ils parlent chacun à leur tour et avouent, avouent avec crainte et délices, le charme des journées.

Claude ne réfléchit plus et ne veut plus réfléchir. En elle-même, au fond de son cœur, une source est née : joie, espoirs, inquiétudes coulent pour éveiller les voix qui s'étaient tues depuis son enfance. Elle raconte à son compagnon ce qu'elle n'avait jamais osé dire, son ennui. Ralph Putnam sourit comme l'on console. Il est joyeux et fort sans en chercher la raison.

Un jour, attablé devant des tasses de thé, dans un restaurant entouré d'arbres, à la lisière de Paris, il dit à Claude :

— Quand j'étais enfant... je suis né à la Nouvelle-Orléans, je crois. Un fleuve immense qui est l'ami de la lune. Je vois des nuées de petits enfants comme moi. Des coups. Et puis le soir on chantait comme ça, sans savoir, parce que c'était le soir, avec les petites filles. Le vent était doux. Il déchirait lentement la chaleur. Un soleil immense.

» J'ai dix ans. Je me souviens seulement des bruits et de l'eau, de la nuit et de la musique.

1. Voir la *Revue de Paris* des 15 avril, 1er et 15 mai.

» Les grands parents grondent.

» On s'en va, moi et trois autres. Là-haut. On appelle ça le Nord.

» Une pioche. Des rails de chemin de fer qui n'en finissent pas. Un vent froid, terrible comme une bête qui mord.

» Toujours une pioche. Le fond de la terre. On ne chante plus. On essaie de me faire peur. J'ai quand même chanté. On rit.

» New-York. On me dit que c'est New-York. Rien à faire. J'ai faim. Plus dur encore que le froid.

» Je suis garçon de café. Vous connaissez les ice-cream. Je chante. On me demande toujours de chanter. Il faut que je chante. Toujours.

» Un jour quelqu'un de puissant et de riche me dit : « Vous avez de l'or dans le gosier. »

» Puis j'ai tourné autour de la terre. A partir de cette époque mes souvenirs sont des noms de ville : Mexico, Buenos-Ayres, Rio de Janeiro, Londres, Londres, Londres, Paris, Barcelone, Lisbonne. Puis l'Europe de nouveau. Puis Paris, puis vous. »

Sa voix tourne autour de la terre. Claude songe à tous ces pays qui, tout à coup, parce que M. Putnam a parlé, lui paraissent étranges et beaux.

Dans le ciel simple, dans le ciel de Paris, les heures glissent, poussées par le vent qui naît des arbres. Cet air enivrant qui entoure la ville les rapproche. Une même douceur les unit, une même inconscience les rend légers, sans remords. Il se penche sur ses mains comme l'on se penche sur l'eau d'une rivière. Le soir tombe le plus tard possible. L'été est proche comme un ami.

Ralph Putnam est heureux. Il est devenu un homme fier de sa journée, qui aime les animaux, qui n'a plus de mémoire. La joie des plantes lui est sensible. Il songe aux insectes. Il achètera demain des cravates multicolores, des fruits et du sucre.

Claude flotte sur une douceur. Mais elle voit les ombres qui de temps en temps s'approchent d'elle comme pour lui faire peur.

Parfois, le soir, quand Ralph Putnam la quitte, Claude reprend conscience.

Elle a envie de se moquer d'elle-même. Elle ne se dissimule plus sa faiblesse. Elle subit un charme. Elle s'y abandonne, puis tout à coup, se dédoublant, elle éclate de rire.

— Un nègre.

Elle rit, elle rit.

« Tout le monde rirait, » se dit-elle, en pensant qu'elle peut un instant aimer un noir.

On l'excuserait sans doute, on l'approuverait peut-être, s'il s'agissait d'un homme de son monde. C'est une plaisanterie, diront les uns, un scandale, affirmeront les autres malgré leur indulgence.

Claude rit, mais elle sait que précisément ce qui l'attire vers M. Putnam est l'immense différence qui les sépare, tout l'inconnu qu'elle devine, tout ce qu'elle n'ose nommer poésie et qu'elle appelle charme. En M. Putnam elle voit l'au-delà, elle voit la nuit douce et consolante.

Elle cherche à s'excuser, mais elle n'a pas besoin d'excuse. L'amour pour elle n'est pas un caprice, un amusement, l'amour est un vertige qui l'entraîne le plus loin possible de sa vie, de son passé, de sa force.

Ainsi les mots les plus banals la consolent et l'élèvent au-dessus de tout le quotidien qui l'étouffe et la meurtrit. Elle se moque maintenant des rires, des exclamations, des indignations. Elle se révolte enfin.

Claude a laissé mourir ce jour sans y prendre garde. Elle est penchée sur son miroir comme devant une flamme. La nuit l'entoure : et tout à coup l'ombre d'une femme, un souvenir qu'elle n'attendait pas, est entrée dans sa chambre. Elle tient sa boule de cristal qui brille comme un astre, elle lui parle et les oreilles de Claude bourdonnent.

« Un homme vous tend les bras... »

Enfin, commente Claude, enfin quelqu'un propose sans rien exiger, regarde sans m'humilier, parle sans ruser.

Le soir, quand tous les bruits sont apaisés ou domptés, Claude n'a plus peur de ces éclats de rire qui la blessaient.

Quelqu'un frappe à la porte. C'est la femme de chambre qui vient prévenir Madame qu'on la demande au téléphone. « Il paraît que c'est urgent, » ajoute-t-elle.

— Allo, c'est vous, Claude?

— C'est moi, Armand. Qu'y a-t-il?

— J'ai besoin de vous parler. Il faut que je vous parle.

— Que se passe-t-il donc?

— C'est urgent. Ne puis-je vous voir ce soir? Voulez-vous que je passe vous chercher? Nous pourrions sortir ensemble. Je vais au bal de la *Bouchée de pain*... je pourrai vous parler en y allant.

— Non, je suis trop fatiguée.

— Alors je viens chez vous! Je vous demande une petite heure.

— Demain plutôt, voulez-vous?...

— Non, ce soir! Je vous assure,... c'est urgent.

— Bien... Je vous attends.

Peu après Armand se fait annoncer.

— Chère amie, — dit-il, — avez-vous des nouvelles de notre cher Lucien? Il est bien silencieux.

— Oui, oui, j'ai reçu un câble. Très content.

— Ah! tant mieux.

Armand a l'air d'hésiter. Comme un acteur, il prend son temps. Un silence.

— Claude, écoutez-moi. Je suis un vieil ami, un très vieil ami. Je connais Lucien depuis plus de dix ans. Nous nous voyons presque chaque jour. Vous connaissez mon amitié, davantage même, mon affection pour lui et pour vous.

— Certes, cher Armand. Vous êtes notre ami.

— Permettez-moi alors de vous parler franchement, sincèrement, brutalement. C'est pour vous que je veux parler... C'est dans votre intérêt... Eh bien voici... Vous avez tort, chère Claude, de sortir si souvent avec ce M. Putnam. Le monde est si méchant! Et puis vous êtes riche, belle,... on vous envie. Vous me comprenez?... Tenez, je vais vous dire pour quelle raison je suis venu vous voir, pourquoi j'ai vaincu tous mes scrupules... J'étais cet après-midi au thé de madame Dupaty-Dalembert. On a parlé de vous. Tout de suite on a dit : « Claude est folle de sortir avec ce nègre; nous qui l'aimons tant!... » Et sur ce ton, chacun donna son avis. Tout le monde était lancé. On cita des anecdotes.

— Toujours des ragots. Pourquoi faites-vous attention à ces ordures?...

— Claude, écoutez-moi. J'ai l'habitude du monde. Votre situation ne vous permet pas de vous compromettre. Je sais bien, je veux croire que vous n'avez pour cet homme aucune inclination. Cela serait complètement fou et impossible. Moi qui vous connais bien, je sais quelle femme admirable vous avez été pour Lucien. On vous citait jadis en exemple, chère amie, et c'est précisément pour cela... Toutes celles qui n'ont pas la conscience aussi tranquille que vous sont, bien entendu, les plus acharnées. Elles se vengent... Je vous assure... Pour vous, pour Lucien, il faut que vous preniez garde. Il faut que vous fassiez taire les mauvaises langues... Vous m'en voulez de cette franchise?...

— Mais non, mon cher Armand, le monde est si bête. Je crois que vous avez raison. Je n'ai rien à me reprocher. J'ai été imprudente, voilà tout.

Claude, en écoutant Armand, reprend contact avec une réalité qui a le visage et la forme de son passé. Des fantômes, un cortège, accompagnent cette reconnaissance. Ils s'agitent comme pour lui faire peur. Ce sont eux à qui elle a toujours obéi et leur ombre suffit à la faire plier. Claude se soumet à un souvenir. Le feu qui l'animait était une seule flamme haute, éclatante, qu'un peu de cendre apaise aisément.

Claude devant Armand n'ose pleurer. Un grand froid la saisit. Elle ne résistera pas.

— Chère amie, — poursuit Armand, — vous êtes la plus admirable et la plus intelligente des femmes. Il faut que je me sauve. J'ai rendez-vous... Excusez-moi. Pardonnez-moi. Je suis un ami trop franc.

Claude regarde s'éloigner le souriant Armand. Elle ne peut s'empêcher de le comparer à celui qui la guette.

Et puis, un à un, comme si elle disait un chapelet, elle se récite tous les arguments qui doivent la convaincre. Elle n'est pas encore convaincue, mais abattue. Elle pleure déjà doucement comme une enfant qui a mal fait, mais qui regrette sa chère maladresse, qui souffre d'être obligée de ne plus recommencer.

« C'est vrai, pense-t-elle, trop de gens, trop de choses sont autour de moi et je ne puis les vaincre. »

Elle pense à ce que lui avait dit la femme à la boule, à tout cet espoir perdu... Mais l'énormité du risque, cette folie qui l'avait quelques jours dominée, lui fait peur. Claude a une peur atroce d'elle-même et de cet homme qui pense à elle.

Elle revoit celles qui se disent ses amies et qui ricanent. Elle écoute tous ces éclats de rires qui fusent autour d'elle, ces fausses indignations.

Elle est trop faible pour supporter cette atmosphère. Elle s'abat sur son lit et jure de ne plus revoir M. Putnam, le ridicule M. Putnam, dont la voix est une musique, dont les paroles sont heureuses, dont l'amour est naïf et fort...

Mais, pour la soutenir, il n'y a que les souvenirs de son enfance, quand on lui apprenait à danser, à sourire, à être aimable, il n'y a que les décors des salons roses Louis XV, il n'y a que les paroles « comme il faut ». Tout cela s'écroule. Il faudrait pour l'aider le souffle du vent, la puissance de la mer, l'ardeur du soleil. Elle n'a jamais senti, écouté, regardé la mer, le vent, le soleil.

Tout ce qui pouvait lui conseiller de résister à l'ordre du « monde » l'abandonne et les fantômes des gens et des choses, les échos des rires et des conseils s'allient pour la vaincre.

XV

Quelques jours après le retour de Lucien Gavard, Claude présidait le grand dîner qu'il avait organisé dès son arrivée. Lucien estimait en effet qu'il était indispensable de raconter son voyage et de donner son impression des États-Unis. En vérité il éprouvait l'impérieux besoin de reprendre contact avec ceux qu'il considérait comme ses semblables.

Il parla avec admiration des usines de Pittsburg et de Detroit. « Il faut être juste... » répétait-il. Il ne pouvait cependant s'empêcher d'énoncer quelques critiques. « Je dois dire que nos amis américains savent admirablement se servir de la publicité. » Par contre il s'indignait du bluff, des hauts salaires. La vision rapide de ce monde nouveau avait bouleversé Lucien. Il ne pouvait s'empêcher de comparer son usine aux immenses

établissements contrôlés par les trusts de l'acier. Parfois il se sentait découragé, il se croyait vaincu.

Il écoutait, en souriant, ceux qui le félicitaient de son audace et de sa clairvoyance.

Lucien n'est plus le même : pendant tant d'années il a lutté, le regard fixé sur un seul but, tout seul. Puis ses yeux se sont élevés au-dessus de son œuvre et il la juge avec sévérité, parce qu'il peut la comparer. Un autre homme l'habite désormais, qui a découvert les forces de ses concurrents, leur œuvre gigantesque. De bonne foi, il ne peut s'empêcher d'admirer.

Il parle. On l'écoute.

Claude, selon son habitude, souriait et écoutait, mais, ce soir-là, elle ne pouvait s'empêcher de mesurer son ennui. Parfois, à l'improviste, une lassitude se répandait dans ses veines et elle était obligée de se crisper pour lutter contre cet envahissement.

Et chacun cependant semblait se réjouir de la cordialité de ce dîner et de l'excellence des mets.

Mais aucun des convives ne peut se défendre d'une tristesse étrange. Ils devinent que les grands mots vides cachent une erreur dont leur vie dépend. Ils sentent obscurement que ce repas ordonné et choisi est le symbole d'une civilisation dont le règne s'achève peut-être sous leurs yeux.

Non loin de cette maison un homme se promène. Il longe les quais de la Seine. Il est seul, presque heureux, tandis que la nuit s'épaissit et le presse de toute part. Il s'éloigne des lumières miroitantes, se dirige à pas lents vers le Point Du Jour, abandonnant les murmures et le bruit. Ralph Putnam a compris pourquoi Claude ne veut plus le revoir et il accepte sa révolte qui le repousse d'un seul coup vers son passé. Il marche, fier de sa liberté, aux bords du fleuve gris et il sait que ni les décisions, ni les préjugés, n'ont désormais de prise sur lui. Il considère l'homme qu'il fut, humble, ridicule, amoureux, et, s'il ne rit pas en évoquant ce souvenir, c'est qu'il en est désormais trop éloigné.

Cette femme, cette blanche, il croit qu'il la vaincra, parce qu'il s'imagine qu'il est le plus fort et qu'il n'a plus à compter sur les paroles.

L'heure de l'amour est passée, voici celle du désir, et, pour lui, désir n'est pas un mot que l'on répète en souriant, le désir est le sang, les mains crispées, le corps dressé, les yeux qui ne voient plus.

Il sait, cette nuit, qu'il a eu tort de vouloir jouer avec lui-même. Il n'est pas de ce monde, il n'appartient pas à l'Europe, il n'a plus qu'à s'en aller. Il se demande s'il existe un pays qui lui ressemble. Tous les liens se rompent.

Il marche en tournant le dos à la lueur rose du petit incendie artificiel qui fait croire que Paris est un volcan. Ralph Putnam n'a plus d'autre but que lui-même.

La nuit tombe sur la Seine. Depuis quelques minutes on a allumé les lumières chez Lucien Gavard. Il continue à raconter son voyage. Il voudrait que l'on crût encore que son usine est, malgré tout, la plus belle, la plus forte, la plus solide.

« Nous autres, Français, nous savons que, pour faire une œuvre durable,... on ne doit pas construire en un jour. Je n'ai pas confiance dans les usines-champignons. »

Il ne veut pas avouer son découragement. Il veut lutter.

Il s'efforce de dissimuler sa tristesse. Car il a été obligé de reconnaître son infériorité. Ce qu'il a vu là-bas était « plus beau » que son usine. Il se souvient un instant des machines simples et admirables qu'il a examinées. Il n'ose pas dire combien, à son retour, son usine lui a paru petite, malingre, vieille et poussiéreuse. Il dit à ceux qui l'écoutent : « Nous avons de l'autre côté de l'Atlantique des concurrents redoutables. Un jour viendra, peut-être, où ils seront nos maîtres. L'Europe, à leurs yeux, est, avant tout, un marché. La grande question de notre époque est de savoir si nous serons absorbés. Aurons-nous assez de courage et d'audace pour lutter?... »

Quelqu'un lui coupe la parole et s'efforce de le rassurer.

Lucien n'écoute plus. Il répète mentalement : « Aurons-nous assez de courage et d'audace pour lutter? » Il a fait à reculons tout le chemin parcouru, il se souvient de son enthousiasme lorsqu'il fit construire sa première usine qui, pour l'époque, parut être un magnifique coup d'audace. Tout était contre lui et cependant il a vaincu. Il était seul cependant. Rien n'a pu l'abattre. Ni la mort, ni la tristesse. Maintenant il est puissant.

Autour de lui rien n'est changé. Les mêmes gens, ceux qui n'ont rien vu, ni rien compris, l'admirent et l'approuvent, le flattent et l'envient. Les sourires qui l'accueillent, les compliments qu'on lui prodigue sont identiques... Tout tourne de la même façon.

Il fait très chaud dans le salon et il propose d'ouvrir les fenêtres. La nuit entre dans la pièce avec son cortège de bruits et de parfums trop lourds. On entend un orchestre qui, dans une maison voisine, incite les invités à danser.

La nuit est douce.

Ralph Putnam lui sourit. Il croise les ombres de ceux qui viennent chercher un refuge et une consolation près de la Seine, image mouvante de la nuit. Le promeneur se sent près de ces êtres : il voudrait leur parler, leur faire comprendre qu'il est le frère des solitaires. Il se sait toujours plus seul et puise dans ce sentiment la force des anciens jours. De lui aussi la rage s'est emparée, mais elle le dévore, elle se tourne contre lui, lui ouvre de force les yeux et le cœur. Ralph accueille les rêves qu'elle lui propose, des rêves de sang.

Il ne veut plus imaginer, car l'avenir s'est précipité à sa rencontre et lui présente ses détours et ses méandres. Il lève le poing pour détruire le passé, atroce et désuet, bête, bête, bête. Il se compare à un animal dompté, jouet du chloroforme et du fouet. Il attend le lendemain pour tout recommencer. Ce soir, il ne s'agit pour lui que de détruire et de tout saccager.

Un à un, disparaissent les fantômes qui dans l'ombre semblaient flotter. La musique qui s'élève quand la nuit est plus profonde, chasse tous ces fugitifs et les jette très loin en compagnie de leur pensée. Le silence accorde un répit. A pas lents, Ralph Putnam regagne son hôtel de Passy où vont l'acueillir les fleurs trop nombreuses et la musique qu'il a laissée, cette fraîcheur qu'apporte l'ombre du jour, toutes les douceurs qui vont l'écœurer et que l'alcool avec ses flammes pourra, seul, chasser.

Un à un, les invités de monsieur et madame Lucien Gavard prennent congé. Le concierge hèle les chauffeurs. Les allées et venues des voitures saccagent l'ombre, la nuit, le silence.

Claude s'éloigne pour retrouver la nuit et le silence, tandis que Lucien Gavard, au fond d'un fauteuil, fume un dernier cigare et savoure son amer triomphe. Il considère un instant le désordre qui suit les réceptions, les fauteuils tournés vers des chaises, une draperie tordue, des objets déplacés, des verres oubliés, les meubles qui semblent, après le départ des hommes, continuer à parler, à sourire... Lucien veut prolonger la soirée, qu'il considère à la fois comme une apothéose et comme une duperie. Il retire son lorgnon et ferme les yeux.

Lucien Gavard jette brutalement son cigare dans la cheminée et l'écrase avec force. Il croise son image dans la glace et s'arrête un instant pour la considérer.

Il voit devant lui, dans le miroir, un homme de quarante ans, le visage pâle, les yeux clairs et durcis par les verres du lorgnon, chauve, déjà gras, la taille haute. Il s'observe et a peine à se reconnaître. Il est le même que l'optimiste qui partit pour les États-Unis. Son aspect physique, du moins, n'a pas changé, mais il doute de lui-même. Il se pose des questions, il n'ose plus commander, il n'agit plus avec la même certitude et la même rapidité. Peut-être a-t-il peur maintenant qu'il sait qu'il n'est pas le plus fort?

Il n'est plus une force aveugle et irrésistible, il est devenu un homme. Il réfléchit, il mesure, il considère. Il songe à s'appuyer sur les autres, il a besoin d'aide et il est sur le point d'appeler au secours. Il se sent solitaire.

Il songe à Claude.

Elle dort sans doute. Timidement il va frapper à sa porte.

— C'est moi, Lucien.

Claude ouvre les paupières. Elle voit son mari devant elle et regarde ses yeux qui implorent presque. Elle a peur de cet appel informulé.

— Lucien, qu'avez-vous?

Lui se penche vers elle. Il a besoin d'avoir confiance.

— Écoutez, Claude, pardonnez-moi de troubler votre repos. Je m'excuse...

Il hésite à lui confier son trouble et à avouer son doute.

Il s'asseoit au pied de son lit :

— Vous ne savez pas, Claude, vous allez vous moquer de moi... J'ai l'impression que peut-être tout est perdu, que

je n'aurais pas le courage de continuer à lutter. Depuis mon retour je m'efforce en vain de reprendre contact. Je ne puis m'empêcher de comparer ce que j'ai vu à ce que je possède. Est-ce que vous croyez que je dois poursuivre mon effort? Est-ce que nous ne sommes pas tous, nous les Européens, battus d'avance?...

Claude écoute. Elle est lasse, mais ce trouble qui se manifeste devant elle la touche. Elle observe le visage tendu, les mains fébriles de son mari. Elle est sur le point d'avoir pitié.

Lucien se lève, il a honte.

— Pardonnez-moi, Claude, — répond-il. — Je suis fatigué. Il ne faut pas m'en vouloir...

Il l'embrasse sur le front, doucement, comme un enfant qui a mal.

XVI

Ralph Putnam s'éveille. On lui apporte les journaux qui chantent sa gloire. Il les jette loin de lui. Il demande que l'on ouvre les fenêtres. Il veut de la lumière et de l'air.

Sa décision est prise. Nul ne saurait la vaincre.

Il attend avec impatience l'heure qu'il a choisie. Mais la joie le hante, une joie qui est une flamme.

Tout est prêt. Il n'y a plus qu'à agir. Il sourit de plaisir.

Vers trois heures de l'après-midi, il va se poster avec sa voiture à quelques centaines de mètres de celle qui attend Claude. Inutile de se cacher désormais.

Il n'attend pas lontemps. Il voit Claude monter dans son coupé. Il s'approche. Il suit à quelques mètres. Il peut parfois apercevoir celle qui est désormais sa proie. Longtemps il l'attend. Elle se dirige vers les Champs-Élysées. Elle descend de voiture.

Il n'a pas hésité. Il saute avant elle et va à sa rencontre.

Elle l'a vu, et, lorsqu'il s'approche, elle lui sourit le plus banalement du monde. Il ne se laisse pas duper. Son cœur ne bat point et sa décision est plus forte que lui-même.

Il ordonne.

— Je sais, — dit-il immédiatement et brutalement, — que votre intention était de ne plus me revoir. Vous avez

craint je ne sais quoi. Excusez-moi, madame, de n'avoir plus peur. Je vous demande de m'accorder quelques instants d'entretien. Permettez-moi de vous accompagner chez le pâtissier.

Elle obéit. Elle sait la force de sa voix, elle craint le scandale. Il n'a rien à lui dire, mais il veut l'observer. Elle s'asseoit. Il la regarde. Elle semble calme. Il sait maintenant qu'ils sont ennemis. Une lutte s'engage. Il ne craint plus rien et il se démasque.

— J'ai cru que vous n'auriez jamais honte de moi, — dit-il, — j'ai cru que vous étiez brave. Je me suis trompé. Tant pis,

Sa voix, sa voix mystérieuse, sa voix qu'on dit admirable devient rauque.

— Tant pis. Maintenant je ne vous lâche plus. Vous ne me connaissez pas encore.

Elle proteste mais elle admire la force qui émane de cet homme furieux.

— Écoutez-moi, — reprend-il, — je vous attends demain ici à la même heure...

— Mademoiselle, combien vous dois-je?

Il paie et s'en va.

— Plus vite, — crie-t-elle au chauffeur qui la reconduit chez elle, — plus vite.

Elle a hâte d'aller s'enfermer dans sa chambre.

— Dites, si l'on me demande, — recommande-t-elle à sa femme de chambre, — que j'ai la migraine.... Qu'on ne vienne pas chez moi avant que je n'appelle.

Elle commande au silence, elle tisse autour d'elle une toile d'immobilité.

Elle est étendue sur son lit, la tête enfoncée dans un coussin de fourrure. Il fait noir. Elle ne veut plus penser et elle s'ordonne de ne plus voir ce visage durci, ni ce regard qui la terrifie. Son sang tourne et bat dans sa tête. Ses mains compriment les battements, mais invincible le sang monte et redescend : c'est une flamme qui court depuis ses pieds jusqu'à sa tête.

Elle se laisse vaincre par son sang. Elle tombe plus loin que l'ombre. Elle a peur.

Elle pleure.

Elle a pleuré. Elle a senti sur ses mains des gouttes chaudes qui glissaient entre les doigts. Un peu d'orgueil la fait se dresser. Elle veut se voir pleurer et elle regarde dans la glace ses yeux rougis. Elle observe son désespoir, tour à tour elle se réjouit et se désespère de son désespoir. Elle est une fumée perdue dans le vent. Elle s'éloigne d'elle-même, elle s'écarte de ce qu'elle fut, de ce qu'elle a été, elle n'est plus qu'une petite lumière dans la nuit, elle qui fut un astre froid, lointain, inconnu.

Elle a surpris le tremblement de ses mains et elle a beau essayer de retrouver dans la glace son image de pourpre, elle ne voit devant elle que la cendre des jours qu'elle a vécus. Elle entend les ricanements de l'orgueil. Elle n'ose pas rire d'elle-même. Elle a pitié de son image. Pour la première fois elle détourne les yeux de son miroir.

Il ne reste plus qu'à se laisser aller, et à suivre le courant. Elle s'approche de tout ce qu'elle a connu, des objets, les amis de ses mains, de tout ce qui lui appartenait, mais elle ne peut se retenir à ces branches de verre, à ces reflets des glaces qui tournent et qui plient. Elle a dit adieu, une fois pour toutes, aux décors figés, aux habitudes moroses qui l'aidaient à vivre, et elle s'avance, dépouillée, sans remords, sans espoir, sur la plus belle route du monde avec des larmes sur les mains et un grand vide dans lequel son cœur tourne et sa tête flambe. L'immortalité et ce qu'on ne nomme jamais viennent tout à coup se pencher sur elle. Elle a reconnu les gestes de la vie monotone, ces petits pas qui conduisent au même cercle et elle fuit, elle fuit avec les bras vides. Elle ne veut plus tourner la tête. Elle serre les dents pour s'élancer, pour prendre enfin conscience. Rien ne peut l'arrêter. La route qu'elle va choisir est droite et tout le poids qui pèse sur son cœur l'entraîne vers cet horizon plein de nuages, vers ces nuées, serpents d'eau, serpents d'air.

Elle s'est étendue sur son lit : son coude replié porte le poids de son buste que baignent ses cheveux.

Elle regarde dans la glace. Elle a souri un peu parce qu'elle se souvient qu'elle est belle.

Les souvenirs, comme d'aveugles oiseaux, tourbillonnent. Elle ne sait pas les chasser. C'est dans son cœur, dans son

corps, qu'attendent ses ennemis. Elle a senti tout à l'heure leur présence muette, elle craint et elle espère leur réveil. Une lente douceur, cruelle comme un filet d'eau froide, se glisse le long de son corps, l'entoure et la presse. Elle ne peut pas lutter contre les ombres qui vont se dresser et la saisir. Elle s'offre déjà à l'avenir douloureux qui s'approche à pas de loup. Elle sait bien qu'il n'y a plus à lutter mais elle s'étonne encore d'aller au devant de ce qu'elle craint. Elle veut que la nuit, qui est son alliée, l'assiste. Elle craint de ne pouvoir accepter le silence et les heures mornes où le sommeil s'approche comme un animal familier. Elle désire encore une fois le calme qu'elle a jadis connu et qui s'est éloigné d'elle pour toujours, en laissant un grand espace où battent toutes ses pensées.

Elle n'appelle pas au secours. Les souvenirs s'approchent et voici celui qu'elle n'attendait pas. Au pied de son lit elle revoit Lucien qui lui a demandé son aide, qui a eu confiance, qui a voulu s'appuyer sur elle. Elle écoute la voix angoissée. Elle ne pense plus à elle, mais à Lucien.

Elle veut écarter ce souvenir. En vain.

Elle a honte en se figurant un instant celui qu'elle croyait pouvoir rejoindre à tâtons, celui qui lui imposait sa volonté et son désir. Elle est décidée à souffrir et ce sont les souvenirs des couchers de soleil avec leurs grandes draperies funèbres, et ce sont les jours au bord de la mer quand l'orage s'approchait et que la mer verdissait, ce sont les minutes précieuses qui précèdent les accidents et où l'on serre tout à coup sa vie sur sa poitrine, qu'elle appelle et qu'elle reconnaît. Celle qui n'a pas pleuré et dont les yeux sont brillants écoute le bruit de son cœur, ce bruit qui lui fait mal. Elle voudrait étendre les bras, elle voudrait, enfin et simplement, mais elle ne sait quoi et désire le savoir et l'ignorer à la fois.

Elle s'interroge. Ira-t-elle rejoindre celui qui veut? Elle ne sait s'il faut lutter contre le destin.

XVII

Claude, à l'heure convenue, est revenue dans ce salon de thé où l'attend M. Putnam. Elle ne le regarde pas. Il parle doucement. Elle ne l'écoute plus. Elle baisse la tête. Des gens ont reconnu M. Putnam. Claude croise les regards curieux, entend les murmures.

Près de leur table des enfants viennent s'asseoir et, méprisant la gloire, se mettent à rire en voyant le nègre. Un petit le désigne du doigt.

M. Putnam se lève et Claude le suit. Elle a rougi à cause des regards et des chuchotements qui accompagnent leur sortie. De toutes ses forces, elle souhaite ne rencontrer aucune de ses amies. Elle s'excuse aisément de sa lâcheté.

Tandis que Ralph Putnam, au volant, la conduit hors de Paris, elle se souvient de la visite d'Armand, de ses conseils et de ses craintes.

Celui qui près d'elle sourit de ce qu'il croit être une victoire ignore ses ennemis qui sont le respect, la honte, la coutume. Il sourit de toutes ses dents, fier, victorieux, inconscient. Il ne songe pas à Claude.

Sur la route qui mène à Saint-Germain d'immenses affiches hurlent comme des perroquets. L'une d'elle, obsédante, représente un homme souriant. A chaque tournant Claude aperçoit ce sourire. L'affiche hautaine démontre que ce produit est le meilleur du monde, the best in the world....

La voiture s'est arrêtée près de la terrasse de Saint-Germain. Ralph Putnam propose à Claude de faire quelques pas. Elle marche, étourdie par tout le murmure qu'elle perçoit au fond d'elle-même. Elle regarde les arbres et ne les reconnaît pas.

Putnam s'est penché et regarde Paris étalé sous ses yeux.

— Regardez, dit-il, cette petite usine.

Mais Claude ne voit que les grands nuages qui forment une auréole à la ville. Elle a senti brusquement entre le nègre et elle un vide. Elle s'étonne de n'être pas sur le même plan que lui, elle s'irrite de ne pas pouvoir comprendre son sourire.

« On dirait un jouet », dit-il en indiquant la direction.

Il ne voit donc pas Paris, il ne voit donc que cette minuscule

usine, la plus petite du monde... Une sourde colère s'est emparée de Claude.

Elle tourne le dos au panorama.

— Allons-nous-en! — fait-elle.

Mais Putnam répond : « Pas encore ».

Claude se révolte. Est-ce un ordre? Il veut être obéi et elle ne veut pas obéir.

— Je m'en vais.

Elle s'éloigne et Putnam la suit, lui prend le bras pour la retenir. Il lui parle. Elle écoute cette voix qui la torture doucement.

— Pourquoi résistez-vous? Je veux...

Claude n'écoute plus. Un étrange malaise s'est emparé d'elle. Elle constate qu'elle est en compagnie d'un être qui lui est étranger. Elle ne remarque plus que les différences. Elle se tait. Elle ne veut plus penser.

Elle exige de Ralph Putnam qu'il s'arrête à la porte de Paris.

— A demain, — dit-il en la quitant

— Je ne sais pas, — répond-elle et elle saute dans un taxi qui la conduit chez elle. Elle s'abandonne à la tristesse, sans chercher à en connaître les raisons et les causes, elle est la proie du vertige. Elle court vers sa chambre.

Lucien, peu après, rentre chez lui. Il vient d'assister à un conseil d'administration, au cours duquel il a appris qu'il n'était plus le premier producteur de France. Il avait deviné que quelques-uns de ses plus fidèles soutiens se préparaient à le lâcher.

La lutte s'annonçait brutale. Lucien était à la fois las et dégoûté et cependant en présence de toutes ses difficultés il sentait s'éveiller en lui un nouveau courage, un désir de combattre.

La maison lui parut calme, mais cette tranquillité qu'il nommait indifférence lui était douloureuse parce qu'il songeait aussitôt à son usine bouleversée. L'hôtel de l'avenue Ingres qu'il avait acheté à l'époque de son mariage et dont il avait été si fier jadis semblait, lui aussi, démodé. Et Claude? Comprenait-elle le drame qui avait éclaté en lui-même? Connaissait-elle ses craintes et son dégoût?

Il frappa doucement à la porte, et, comme on ne lui répondait pas, il l'entr'ouvrit. Claude était étendue sur son lit, dans l'obscurité. Lucien s'approcha lentement et vit couler des larmes le long des joues de sa femme. Il s'approcha : Claude ne broncha pas. Il s'assit sur le bord du lit, tortilla sa chaîne de montre, dit :

— Claude, qu'y a-t-il?

Il ne savait que faire. Il se penchait vers elle, puis se levait, posant des questions. Mais Claude, immobile, gardait le silence. Le seul signe de vie qu'elle donnât, c'étaient les larmes qui semblaient fuir ses yeux.

— Cela ne peut durer, — répétait Lucien.

Il était affreusement gêné par cette douleur et ne pouvait comprendre cette attitude. Il décida de s'en aller et, pour s'excuser, il dit en quittant la pièce :

— Je vais revenir tout à l'heure, quand vous serez calmée.

Il s'assit devant son bureau et murmura : « Allons bon! » Un instant sa pensée s'arrêta. Puis d'un seul coup toute sa journée repassa devant ses yeux. Alors toutes les paroles qu'on avait prononcées devant lui l'attaquèrent. Il discuta avec lui-même. Il prit un papier, y aligna des chiffres, déchira, jeta, reprit des feuilles blanches, fit des projets : déjà il luttait.

Claude laissait couler les minutes, les heures. Elle pleurait pour elle-même, comme l'on accueille une douceur, inconsciemment. Elle avait à peine entendu son mari. Elle voyait au delà de sa vie présente, la pensée tournée vers ce point noir, ce point, cette angoisse, l'avenir.

Elle n'avait plus la force de frémir. Elle constatait et essayait en vain d'imaginer une suite, quelque chose qui pourrait exister dans l'avenir, au delà de ces heures qu'elle vivait.

Elle n'avait plus confiance en elle. Son orgueil ne lui était plus d'aucun secours. Elle était déçue sans vouloir se l'avouer. Ni les conseils, ni les moqueries, ni le scandale n'auraient pu la faire fléchir, mais elle ne pouvait vaincre son amertume, car devant elle il n'y avait plus que le vide.

Elle eut besoin de lumière. Elle voulait entendre une voix et se souvint de la présence de son mari, non loin d'elle.

Elle s'approcha de sa chambre. La porte était entr'ouverte et elle aperçut Lucien Gavard, la tête penchée sur un papier, griffonnant éperdument.

Entendant du bruit, Lucien s'était levé, et demanda :

— Qu'aviez-vous tout à l'heure, Claude?

Elle avait retrouvé une sorte de froideur, cette cuirasse qu'elle préférait.

— Rien. Un malaise. J'étais lasse.

— Vous demanderez au docteur de venir, n'est-ce pas?

— C'est fini, — dit Claude, — ne vous inquiétez plus... Vous travailliez?

Lucien ne répond pas tout d'abord. Il hésite et s'étonne de cette question. Puis il lui sourit comme à une petite fille.

— Oui, vous voyez.

— Alors vous ne doutez plus?

— Si, Claude. Encore un peu. J'ai peur d'être obligé de tout recommencer. Il me semble, voyez-vous, que je débute dans la vie. Ce n'est pas le courage qui me manque, mais je me sens seul. Je crois que personne n'a compris encore que si, en Europe, nous ne réagissons pas, nous sommes voués à tomber au dernier rang. Nous vivons une nouvelle époque et le passé ne doit plus compter. Je n'ai pas le droit de me reposer sur des lauriers.

Lucien voudrait que Claude comprenne sa pensée. Si elle l'écoute et l'approuve, il ne sera plus seul. Mais un voile est étendu devant ses yeux. Machinalement il retire son lorgnon et se frotte les paupières.

— Croyez-vous qu'à mon âge je dois entreprendre cette lutte où j'ai sans doute quatre-vingts chances pour cent d'être battu? Je dois tout risquer. Si je continue comme par le passé, j'ai l'impression que mon usine durera bien autant que moi, autant que vous. Mais alors je ne pourrais plus travailler car je sais maintenant que je ne suis plus le plus fort, que je serais un petit usinier de quatre sous. Je n'en ai pas le courage. Je préfère lutter jusqu'au bout. Vous allez vous moquer de moi?

Claude a pâli comme si Lucien l'avait injuriée. Elle ne peut s'empêcher d'admirer l'homme qui humblement mais férocement lui avoue sa force.

— Non, — dit-elle énergiquement.

On frappa à la porte.

La femme de chambre entrait. Elle tenait dans ses bras une robe d'or et de tulle.

— Madame doit sortir. Madame va être en retard.

— C'est vrai, — dit Lucien, — j'avais oublié que nous allons chez la vieille Plessis-Dupuy. Je vais m'habiller; à tout à l'heure.

Les habitudes étaient encore plus fortes. Les êtres et les choses s'alliaient à la coutume pour asservir ces êtres dont le destin venait se manifester, pour pousser toujours en avant cet homme qui avait peur et cette femme qui avait honte.

Il était dix heures et demie cependant et la « vieille » Plessis-Dupuy les attendait avec impatience. Elle avait, selon la formule, convoqué « le ban et l'arrière-ban » de ses relations. Grande soirée, dernière soirée de la saison. « Tout Paris ». Il fallait y aller et pour chaque invité cette « fête » devenait une obligation.

Dans l'auto qui les conduisait vers ces réjouissances, près de Claude silencieuse et raide, Lucien s'efforçait de classer ses pensées. Elles échappaient à son contrôle, fuyant puis revenant, tantôt se colorant et tantôt pâlissant, tantôt translucides et tantôt disparaissant.

Claude ne put maîtriser une sorte de gémissement que lui avait arraché une vision trop nette. Lucien se retourna vers elle.

— Mais qu'avez-vous, Claude? répondez. Je ne vous ai jamais vue ainsi.

Elle ne répondit point.

Pour elle-même il n'y a aucune explication. Elle se contente de souffrir.

L'auto stoppe. Des lumières et des cris. Un homme, galonné, ouvre la porte. Une odeur de cire, des lambeaux de musique s'agitent sur le seuil. Claude descend lourdement et, derrière elle, bondit Lucien. Une seule pensée s'est fixée en lui, devant lui, autour de lui, et vibre comme une seule note. Il saisit le bras de Claude.

Claude s'est retournée pour répondre à ce contact. La

maîtresse de maison les accueille. Un sourire qui accompagne des paroles.

— Chers amis, je craignais de ne plus vous voir.

Et Lucien Gavard sourit. Déjà des amis lui font signe. On s'approche de lui, on se groupe pour l'accueillir, lui serrer la main. Des courants se forment dans la foule et se dirigent vers lui.

— C'est Lucien Gavard.

Il tend la main, les mains, répond aux exclamations, aux souhaits. Il entend près de lui un jeune homme murmurer à son voisin : « C'est Lucien Gavard, le grand industriel... » et le voisin se dresse sur la pointe des pieds pour le regarder.

« Le grand industriel! » ricane Lucien. Il a l'impression qu'on se moque de lui. Il revoit la fameuse usine de Detroit (U. S. A.).

Le général Ballin-Baret se précipite vers lui.

— Cher et grand ami! Il y a des siècles que je ne vous ai pas vu... Et ce voyage?

— Oui, racontez-nous votre voyage, — insiste une jeune femme.

Cet accueil, autrefois, l'aurait rempli d'aise. Ce soir, il lui semble que l'on se rit de lui, qu'on veut lui rappeler son infériorité, que tout le monde sait que son temps est passé.

Claude est à ses côtés, triste et fière. Elle assiste à ce spectacle, à cette ruée, comme si elle le considérait du haut d'une montagne, sans entendre le brouhaha, sans s'adapter à l'enthousiasme. Une fois de plus elle est seule avec elle-même. Ce n'est plus l'indifférence qui masque son visage et détruit son regard, mais une tristesse dure et brillante comme l'acier. Les voix se gonflent, le bruit part en rafales. Des sourires sont comme des reflets. Il y a dans cette atmosphère une attente : cette foule est impatiente d'elle ne sait quoi.

Pour quelques instants, quelques quarts d'heure, il semble que chacun ait fait le vide en soi-même. Afin de masquer le néant, une apparence s'est posée sur chaque être. Les gestes sont mécaniques, les regards limités. Voici les mannequins qui s'agitent. Une mouche vole et c'est un événement. Tout est prodigieux, pittoresque.

Lucien Gavard n'a pu et ne peut encore s'associer à cet

état d'esprit. Trop de choses bourdonnent en lui. Il écoute tous ces démons qui parlent et réclament. Rien ne peut l'apaiser. C'est en vain qu'il tente de sourire et d'affirmer. Sa popularité l'exaspère. Il est aveugle et sourd. Tout ce qui vient de l'extérieur lui échappe. Il regarde autour de lui, avec des yeux hagards, et ne voit que Claude, car elle est une image qui est en lui.

Il ignore le chemin de sa destinée et c'est vers elle qu'il se dirige, les yeux bandés. Il va vers elle et elle vient à sa rencontre.

La foule n'est qu'un nuage qui obscurcit, un tumulte qui empêche d'entendre. Il y a en lui un élan qui l'entraîne.

XVIII

Ce ne fut qu'à la fin de la soirée qu'apparut le chanteur, la grande attraction de la soirée. La maîtresse de maison, triomphalement, avait déjà annoncé à ses invités qu'à force de persévérance elle était parvenue à obtenir que le grand Ténor, le plus grand Ténor du siècle, acceptât de chanter avant son départ. Et chacun se réjouissait d'entendre et de voir ce « numéro » sensationnel, espérant pouvoir s'approcher de M. Putnam, peut-être lui serrer la main, en tous cas le voir de très près et le dire le lendemain. Le sourire « snob » était sur la plupart des lèvres. Seul, un général semblait s'indigner que l'on accordât à un artiste la gloire réservée généralement aux militaires vainqueurs.

Les invités s'étaient placés sur deux rangs, faisant inconsciemment la haie sur le passage de M. Putnam qui, très dignement, s'avançait aux côtés de la maîtresse de maison. Certains hommes se dressaient sur la pointe des pieds pour mieux le voir, et lui, impassible, regardait le troupeau, berger distrait que les étoiles intéressent davantage. Il songeait à ceux qui attendaient son chant comme un feu d'artifice.

On avait préparé une petite estrade où scintillait un piano. Déjà l'accompagnateur avait posé ses mains sur le clavier. Il préluda comme pour avertir qu'il fallait s'asseoir. On se précipitait. Chacun voulait avoir la meilleure place. On ne « l' » avait jamais vu de si près.

Claude et Lucien ne purent trouver de place qu'à côté d'une porte, tout près du piano.

M. Putnam se promenait encore à travers les salons et semblait peu pressé de se produire. Le rôle de bête curieuse qu'on lui faisait jouer l'irritait plus que jamais.

Quand Lucien fut assis, à l'écart de toute cette foule impatiente, il ne put résister à la fatigue qui s'empara de lui, impérieuse comme une vague. Sa lassitude était gonflée de toutes les pensées des jours précédents, ces pensées huileuses, mornes et irritantes à la fois... Ses yeux se fermaient, ses épaules tombaient, puis tout à coup un bruit, une parole trop forte, le faisait bondir comme celui que l'on réveille en sursaut. Il ouvrait les yeux et il voyait brusquement tout ce qui pouvait le jeter hors de lui-même. Sa colère, que sa fatigue l'empêchait de vaincre, le secouait. Il allait crier, jurer. Un instant, il reprenait conscience pour retomber dans le coma de la fatigue.

Mille liens se dénouaient, mille liens qui insensiblement l'abandonnaient et ne retenaient plus ses nerfs. Ses doigts se mirent à trembler.

Claude, assise à ses côtés, observe cette fatigue qu'elle devine. Sa tristesse et sa solitude pèsent sur elle et la font se pencher vers lui, triste et seul. Elle devine que tous ces gens qui l'entourent et l'admirent l'obligent à se juger. Elle voudrait qu'il sente que près de lui quelqu'un a compris mais elle n'ose le lui dire.

Le ténor commençait à chanter doucement. Sa voix s'emparait de tous les êtres qui voyaient en lui une attraction, qui étaient prêts à admirer mais non à se laisser dominer et entraîner. Ils étaient tous venus pour s'observer les uns les autres, pour se faire voir, pour pouvoir dire : « Hier j'étais à cette soirée » et non pour subir cette force. La voix les saisissait et, malgré leur sourire préparé en même temps que leur toilette, descendait au fond d'eux-mêmes et les ravageait.

Quelques-uns, plus froids, voulaient lutter et chuchotèrent : « Pas si étonnant que cela... » mais ils ne trouvaient aucun écho. Déjà quelques femmes, conquises, fermaient les yeux. Puis peu à peu toute l'assemblée baissa la tête et se soumit.

M. Putnam fut acclamé. Et l'on devinait à l'intensité des

applaudissements qu'ils étaient provoqués par la conviction et la reconnaissance, et non par la politesse.

On attendait, avec une impatience qui faisait pâlir certaines femmes, un autre chant. Personne n'osait rompre le silence de l'attente.

M. Putnam, calme, répéta sa chanson, mais, au lieu de la dire doucement, comme il l'avait fait, donna toute sa voix. Elle se dressait comme une colonne, elle écrasait comme ces nuages sombres qui rasent la terre.

Claude, elle aussi, avait fermé les yeux. Elle s'abandonnait à cette puissance. Elle souffrait de partager avec tant d'autres la servitude. Puis elle regarda autour d'elle, devant elle. Elle vit M. Putnam qui chantait. Il plaisait. Et ce succès si aisé, cette certitude du succès lui parurent brusquement injuste. Pourquoi remercier cet homme à cause de la beauté de sa voix? Il n'en était pas le maître, mais seulement le serviteur.

Toute l'admiration qu'on lui vouait le séparait d'elle. Il était porté loin d'elle, toujours plus loin. Claude se souvint à cette minute de la terrasse de Saint-Germain. Une affiche souriait et chantait le meilleur produit du monde, the best in the world, et cette affiche devenait l'image de M. Putnam.

Longtemps il voulut jouir de son triomphe. Puis, las, il s'arrêta tout à coup, sèchement, presque honteux.

Il descendit de l'estrade, et, écartant la foule de ceux qui voulaient le féliciter, il alla droit vers monsieur et madame Lucien Gavard.

Il s'incline, Claude lui tend la main. Il sourit. Mais elle a détesté ce sourire. Elle prend le bras de son mari et lui dit : « Allons nous-en, je suis un peu lasse, mon ami... » Elle ne veut plus voir ce nègre, autour duquel une foule s'est précipitée. On le félicite.

Claude a décidément honte. Elle voudrait n'avoir jamais connu M. Putnam. Elle est prête à le haïr, mais veut le mépriser. Elle oublie surtout. Lucien la guide jusqu'à la voiture, car elle est à la fois aveugle et sourde. Au fond d'elle-même, avec la puissance de la marée, monte un dégoût. Elle voudrait renier son trouble passé. Elle rit doucement et amèrement.

Lucien tourne la tête et lui demande :

— Claude, pourquoi riez-vous?

— C'est stupide — reprend-elle — je pense à des bêtises.

— Mais encore?

— Lucien, croyez-vous aux voyantes?

Claude a jugé son passé, mais devant elle l'avenir est obscur. C'est avec peine qu'elle distingue une vague lueur.

Lucien a souri à cause de cette question inattendue.

— Oui, quelquefois, quand elles évoquent le passé. Mais, vous savez, Claude, je ne suis pas un client sérieux des cartomanciennes. J'ai eu parfois l'occasion d'entendre lire mon avenir et je n'ai pas gardé le souvenir des prédictions. Je ne peux donc pas les contrôler. Si nous savions que notre avenir est fixé à l'avance, nous ne ferions jamais rien...

Lucien répète des banalités mais ce sont ces mots qui peuvent précisément apaiser Claude. Ce langage est celui qu'elle attend.

— Je crois, — reprend-il, — que l'avenir dépend de la volonté.

Les mots simples et secs, ces phrases qui expriment le bon sens, créent une atmosphère dans laquelle Claude peut respirer, grâce à laquelle elle reprend l'équilibre. Elle en est reconnaissante.

L'auto stoppa avenue Ingres.

Lorsque Lucien lui dit bonsoir, Claude, humblement lui répondit :

— Écoutez, Lucien, parlez-moi encore...

Étonné, il la suivit dans sa chambre. Claude avait besoin d'une présence. Elle désirait éperdument s'appuyer sur un être qui fût en quelque sorte semblable à elle. Lucien parlait la même langue qu'elle et s'appuyait sur les mêmes principes.

Il était las cependant, mais cette confiance le touchait. Sa faiblesse momentanée l'aidait à comprendre celle de Claude. Doutant tous deux, leur angoisse composait un accord. Claude avait besoin d'une certitude.

— Lucien, je vais vous étonner sans doute... Vous répondrez très franchement à la demande que je vais vous faire. Ne voudriez-vous pas partir avec moi quelque part? Où vous voudrez. Nous voyagerons pendant deux mois...

Lucien hésite. Il ôte son lorgnon, le remet.

— Non, Claude, je ne peux pas. Il ne faut pas m'en vouloir. J'ai décidé de me remettre au travail et ce travail est formidable. Lorsque j'y réfléchis, il me semble que je n'aurai pas assez de toute ma vie pour l'achever. Mais je n'ai plus peur d'être découragé. Je sais maintenant que je ne pourrai plus m'empêcher de mettre mes projets à exécution. Et je veux que ce soit demain, à la première heure. Je n'ai plus une minute à perdre.

Lucien a parlé avec une énergie qui le convainc lui-même. Il calcule déjà, il envisage des réformes. Son esprit est aiguisé par son exaltation. Il découvre toute sa tâche, il examine un plan idéal étalé sous ses yeux.

Il l'explique à Claude silencieuse et devient éloquent. Elle s'est tue. Elle vient de comprendre que son mari est une force et qu'elle n'a pas le droit de la briser. Elle se laisse entraîner. Elle écoute.

— Je comprends, — dit-elle.

— Vous m'en voulez, Claude?

— Au contraire.

Elle tend son front.

Elle est revenue dans sa chambre, dans le silence. Une petite pendule, sur une table est arrêtée. Elle la remet à l'heure. Elle songe au lendemain sans tristesse mais sans espoir.

XIX

Lucien Gavard a commencé la lutte.

Chaque jour il doit se battre contre la routine, la mauvaise volonté, la paresse et l'ironie.

Mais il est heureux.

Il se flatte d'avoir raison contre tous. Et il n'a plus de doute. L'action le cuirasse. Il va droit son chemin.

Son usine n'est plus pour lui une idole, mais un champ d'expériences. Il se penche sur elle comme un médecin sur un malade.

Il a engagé aux États-Unis des ingénieurs qui ont apporté avec eux les méthodes nouvelles et qui infusent un sang riche et jeune au vieil organisme. Lucien écoute leurs conseils.

Il se souvient également des leçons que lui infligèrent ses

concurrents américains. Il est décidé à inonder la France et l'Europe de sa publicité. Le nom de Gavard est maintenant sur toutes les lèvres et sur tous les murs, les deux syllabes de son nom arrêtent les regards. Il veut le faire flamboyer au sommet de toutes les villes. On peut bien se moquer de lui, il n'en a cure. Chaque jour, un progrès.

Ses usines grandissent et se perfectionnent.

Il est sûr de sa victoire, car il s'est vaincu lui-même. Claude assiste à cette bataille quotidienne, dont les détails lui échappent, mais dont elle saisit l'importance. Elle s'aperçoit que Lucien est comme rajeuni par cette expérience et elle admire ce lutteur, que rien désormais ne peut abattre.

Elle a honte de sa rêverie et de son indifférence, mais elle s'incline devant sa destinée. Elle sait qu'elle est née pour être belle.

Elle vit à l'ombre de l'homme fort dont elle porte le nom. Et, lorsque la tristesse l'envahit, elle se tourne vers lui, le plus joyeux et le plus hardi.

Tout s'apaisait autour d'elle.

Et les jours passaient doucement. L'oubli tombait comme la nuit.

Un soir, Lucien s'approcha de Claude, et, lui prenant la main, lui demanda :

— Claude, est-ce que j'ai eu raison de recommencer?

Mais elle comprit qu'elle n'avait pas à répondre. Il n'avait plus besoin d'elle.

Parfois Claude songe que les jours glissent sans bruit et qu'elle n'a plus à attendre que la vieillesse. Elle ne s'en effraie, ni ne s'en étonne. Elle attend avec indifférence ces lentes tristesses dissoutes dans le temps. Elle abandonne sa jeunesse au passé. Très loin d'elle désormais un homme vit. Elle l'ignore définitivement. Il a repris sa place dans un monde aussi différent, aussi éloigné qu'une planète.

M. Ralph Putnam, après une série de concerts en Europe, tournée triomphale, est retourné aux États-Unis. On sait qu'il s'efforce de battre des records sur l'autodrome d'Indianapolis. Il aime la vitesse, mais il ne cherche pas l'ivresse que donne le danger, il ne va pas vers la mort.

Ce qu'il veut, avant tout, c'est reprendre contact avec la

réalité. Pour retrouver sa vie et l'amour de sa vie, il lui est nécessaire de la tenir entre ses mains. Au volant de son « bolide » il a conscience qu'il ne dépend plus que de lui-même. A 7 heures 27 minutes il a pu atteindre la vitesse record le dernier jour de juillet. Le lendemain 212 kilomètres à l'heure, vendredi 227 kilomètres à l'heure et samedi 231 kilomètres à l'heure.

Puis on perdit sa trace. Il refusa désormais de chanter. On l'oublia vite. Parfois on citait son nom, on rappelait un de ses triomphes, mais bientôt nul ne se souvint plus de lui.

Le destin l'entraînait ailleurs, vers une destination inconnue. M. Putnam acceptait ces grands mouvements du sort et les caprices du temps. Il était l'homme secret qui croit au mystère et aux forces inconnues. Il refusait de jouer avec lui-même. Toutes les brumes s'accumulaient au bord de sa route. L'immense crépuscule qu'il attendait avec impatience apparaissait à l'horizon. L'espoir naissait. On pouvait tout attendre.

Que lui importe l'oubli? Il ne le cherche ni ne le craint. Il est celui qui aime sa vie. La gloire est un incendie. Elle éclate et retombe. Elle est méprisable et exaltante. Désormais, au seuil du monde, un nègre vit perdu parmi ses frères de couleur. Un de plus.

Au volant de son auto, seul vestige de son passé, M. Putnam, l'ex-ténor célèbre, l'ex-chanteur le plus connu du monde, se dirige vers le Sud. Le soleil au-dessus de lui, il avance à toute vitesse et il chante sa chanson préférée.

PHILIPPE SOUPAULT

LE CINÉMA DEPUIS LA GUERRE

Inventé par des Français, Marey, qui en découvrit le principe scientifique, et les frères Lumière, qui surent en trouver l'application mécanique, le cinématographe fut en France, avant la guerre, l'objet d'une industrie nationale rapidement prospère. Il est amusant de revoir aujourd'hui certaine caricature de 1900, où sont représentés les frères Pathé partant à la conquête du monde en tenant chacun sous le bras un appareil merveilleux, l'un le phonographe et l'autre le cinéma. Néanmoins, ce n'est pas sans mélancolie que l'on s'y reporte en constatant que, vingt-cinq ans plus tard, l'aspect de la situation a totalement changé. En effet, si les arts phoniques et le cinématographe se sont introduits dans les mœurs, c'est sans que nous ayons pu conserver la place privilégiée que nous avions au départ. Bien au contraire, à l'heure où le disque s'est imposé dans toutes les demeures, nous assistons à l'emprise grandissante des sociétés américaines de musique mécanique. L'une d'elles vient d'acheter la firme française des phonographes Pathé et, d'une façon générale, l'omnipotente *Western-Electric* applique à l'Europe entière une politique de conquête. Dans le même temps, tandis que le goût du film se répand de toutes parts avec une grande ampleur, le Cinéma, enfant de chez nous, revient au pays natal grandi et transfiguré, disons le mot, naturalisé américain.

Que s'est-il passé pour que nous ayons perdu si complètement nos droits de paternité, pour que nous n'ayons plus à

notre service cette force merveilleuse, l'image animée, cette presse universelle, le film?

Quatre ans de guerre semblent, dès l'abord, fournir une explication suffisante. Se rappelle-t-on la surprise du soldat permissionnaire, revenant à Paris vers 1917 et découvrant le cinéma américain dans les salles obscures où le menaient ses courts loisirs? C'est alors que nous fîmes connaissance avec le cow-boy photogénique, avec l'inoubliable Rio Jim, avec Douglas Fairbanks, homme de courage, de loyauté, de bonne humeur, héros-type pour l'époque — avec Chaplin, qui nous distribuait largement un joyeux oubli à grands coups de tarte à la crème. C'est alors que se fonda l'industrie cinématographique américaine, sûre de conquérir sans concurrence possible tous les marchés du monde. Depuis dix ans, sa réussite a participé de la prospérité des États-Unis. Le Cinéma est aujourd'hui la seconde industrie américaine, immédiatement après la métallurgie. Il est permis de penser que la facilité du crédit a grandement aidé à pareil succès. Les films, en effet, sont onéreux à produire, la fabrication cinématographique doit être audacieuse et ne « paye » que les entreprises jouissant de grands moyens. *Ben-Hur* ne fut un triomphe mondial qu'au prix d'une dépense de 150 millions de francs. Le film de moindre importance, tel qu'on en fait, là-bas, par dizaines, ne coûte pas moins de 250 000 dollars. Les studios de prise de vues, les outils de travail du Cinéma nécessitent un investissement de capitaux considérable. Une grande salle de cinéma américaine ne coûte pas moins d'un million de dollars et les sociétés productrices de films luttent pour en posséder chacune le plus grand nombre possible. Les artistes reçoivent des salaires prodigieux s'élevant jusqu'à 10 000 dollars par semaine. Hollywood, ville du cinéma, est à présent l'une des capitales industrielles du monde entier. Les grandes banques américaines s'intéressent depuis longtemps aux entreprises de films. Ce sont elles qui en ont permis l'essor. M. Otto Kahn a été à l'origine de la prospérité des *Famous Players*. Les moyens mis à la disposition des fabricants permettent à ceux-ci l'acquisition d'un outillage perfectionné, les recherches nécessaires au progrès et, d'une façon générale, le travail continu, industriel, sans lequel il est impossible de retenir par des

contrats de longue durée les éléments humains capables d'assurer le succès : artistes, opérateurs, ingénieurs. Mais si le film américain exigea de vastes crédits, les recettes des cinémas payèrent généreusement ceux qui s'étaient engagés dans cette voie. L'ampleur des bénéfices fait qu'à l'heure présente, les valeurs des sociétés cinématographiques sont l'objet d'une intense spéculation. Chaque extension à l'étranger est immédiatement utilisée par les haussiers; c'est ainsi que l'achat du Vaudeville à Paris et la construction sur nos boulevards du théâtre Paramount (opération dont le prix de revient s'éleva à plus de 40 millions de francs), provoqua aussitôt une hausse des valeurs Paramount à New-York. La prospérité des affaires engage chacun à jouer sur le cinéma. Aussi les cours des valeurs atteignent-ils des altitudes prodigieuses. Un exemple : M. William Fox vient de racheter la majorité des actions de la société *Metro Goldwyn Mayer*, pour une somme supérieure à 200 millions de dollars, plus de 5 milliards de francs. Que cet aperçu nous serve à mettre les choses à leur juste échelle. Dans l'espace d'une quinzaine d'années le cinéma américain a conquis une place sans égale. L'importance de son marché national permet de prévoir, dans les calculs d'estimation de dépenses, un amortissement de 90 p. 100 du prix de revient des films produits à Hollywood; sur les 10 p. 100 restant, 5 p. 100 seront couverts par l'Angleterre et les 5 derniers par l'Europe continentale. La France figure dans ce calcul pour 1 p. 100. Avec la sérénité du fabricant dont les prix de revient sont amortis, le commerçant du film en série fonde dans le monde entier des agences de représentation, achète les plus beaux théâtres, bat de toutes parts les entreprises locales. Que ce soit en France, en Allemagne, en Italie, en Espagne, notre continent est envahi par l'exportation américaine. Le marin breton, le montagnard des Abruzzes, le paysan tchécoslovaque, le mineur de Lorraine, comme les employés et ouvriers de toutes les villes d'Europe, connaissent tous les cavalcades du Far West et les comédies sentimentales fabriquées par les usines californiennes.

Quelles sont les causes d'un pareil succès?

Les conditions mêmes de la vie américaine permettent dès

l'abord de fournir une première explication. Ce peuple ne connaît guère d'autres distractions que les « movies »; la vie organisée des grandes cités comprend le cinéma du soir dans le programme général de la journée. Il n'y a pas place, là-bas, pour cette fantaisie qui fait hésiter le Français moyen entre le cinéma, la terrasse de café, la partie de cartes, le concert, la flânerie. Non seulement tout le monde, en Amérique, va au cinéma, mais encore tous ceux qui y vont sont à peu près du même niveau intellectuel. Les producteurs de films jouent donc à coup sûr : une dépense donnée permet de fabriquer un film de telle catégorie; appuyé par un budget de publicité proportionné, ce film devant inévitablement susciter, sur tout le territoire des États, la curiosité voulue, les recettes prévues afflueront au *box-office*. L'activité régulière des studios est donc assurée, et par conséquent leur prospérité.

Il convient d'ailleurs de reconnaître la jeune vigueur et l'intelligence vierge de tous préjugés, avec lesquelles les cinégraphistes américains surent édifier leur entreprise. Loin de chercher l'inspiration dans le répertoire théâtral, ce fut aux ressources naturelles de la race et du pays qu'ils eurent recours. Leur Californie, où l'on trouve des déserts, des montagnes arides, des cañons, un rivage ensoleillé sur le Pacifique, un climat égal, représenta à leurs yeux un Eden cinématographique suffisant. C'est là que les usines d'images sortirent de terre, comme les puits s'établissent là où jaillit le pétrole. Il leur fallait des hommes et des femmes. Ils ne les choisirent pas forcément dans les coulisses du théâtre; les premiers, sans doute, vinrent, comme Fairbanks du Vaudeville, comme Chaplin, du music-hall, de la tragédie comme Barrymore. Mais aussitôt, ce fut au plus courageux, au mieux doué que la porte des studios fut largement ouverte. Tel garçon de ferme faisait un exceptionnel cavalier, avait un beau visage et brûlait de la flamme des acteurs nés? Sa fortune était faite. Telle petite femme, danseuse, vendeuse de grand magasin, ouvrière, montrait qu'elle n'avait pas peur de se jeter à l'eau sans savoir nager, ainsi que le fit Gloria Swanson, la voilà partie pour la destinée, courte et brillante, des étoiles. Les chefs du cinéma américain ont su chercher et trouver les types d'humanité indispensables à leur réussite.

Aujourd'hui encore, c'est, pour la plus âpre concurrence, la course aux personnalités. Cette méthode peut paraître à première vue simpliste, mais elle eut le considérable avantage de dégager le cinéma des conventions qui le retardèrent si longtemps en Europe.

Les metteurs en scène américains reconnurent en effet que les qualités d'un acteur de théâtre ne sont pas les mêmes que celles d'un acteur de cinéma. L'optique de la scène n'est pas la même que celle de l'écran, et le jeu d'un interprète, sur le plateau d'un théâtre, doit être différent de celui d'un interprète de cinéma, dans le champ d'un objectif, sous les feux violents des éclairages de studios. Les Américains furent donc les premiers à comprendre la nécessité d'accueillir des éléments neufs et de leur imposer une discipline différente de celle du théâtre. D'autre part, ils cherchèrent à s'éloigner des personnages de la tradition dramatique et s'efforcèrent de créer des types de cinéma : le héros sportif, le bandit à longue moustache, la jeune ingénue blonde, la fatale séductrice, le sheriff à l'étoile d'argent, l'agent de police justicier. Il s'agissait, en somme, de créer un art de mouvement et d'action. Est-ce dire que, réduit à des personnages simples, presque guignolesques, le cinéma américain soit forcément un art inférieur? Ce serait nier la toute-puissance de l'artiste animateur. Il suffit de se rappeler les comédies de Charles Chaplin pour être convaincu que ces farces à l'italienne ou ces bouffonneries à l'anglaise, avec leurs héros interchangeables, demeurent de véritables modèles de composition cinégraphique.

Le cinéma américain a de nombreux détracteurs. Cela s'explique, si l'on considère la banalité effarante dans laquelle tombe la grande majorité des films californiens. C'est assurément le danger de la méthode de simplification à outrance. Il n'est pas donné à tous de faire un Zorro avec un personnage de caballero redresseur de torts, ni un Rio-Jim avec un bon cavalier; le chef-d'œuvre restera toujours l'exception. Mais, lorsque nous nous insurgeons en Europe contre la formule américaine de standardisation, n'oublions-nous pas trop souvent que le cinéma est avant tout un amusement pour les masses, ce qui justifie en partie la règle de confection, que les entrepreneurs d'Hollywood imposent à la plupart de leurs met-

teurs en scène. Il faut reconnaître, d'ailleurs, qu'à côté des films fabriqués en grande série, les studios californiens préparent chaque année un petit nombre d'œuvres cinégraphiques d'une incontestable qualité, d'une conception originale et d'une grande perfection technique.

Que fit l'Europe pendant que travaillait avec tant d'ardeur l'Amérique? C'est vers l'Allemagne que nous devons tourner d'abord notre regard. A l'issue de la guerre, ce fut une révélation inoubliable que le film allemand dit « expressionniste » nous apporta. On désigne par ce terme barbare l'école qui s'efforça de pousser à son maximum d'intensité le jeu expressif des acteurs. Ce développement se fit, pour ainsi dire, dans le temps comme dans l'espace, les interprètes s'imposant un mouvement dramatique très lent et très accusé, la mise en scène appuyant encore ce mouvement par l'étude de l'éclairage et la stylisation du décor. Face à l'Amérique « standardisante », cette école représenta le triomphe de l'individualisme. On vit ainsi le film devenir l'œuvre d'un seul artiste, exprimer sa volonté secrète aussi parfaitement que la peinture ou la musique. Certains films, comme le célèbre *Docteur Caligari*, furent exécutés grâce à l'étroite collaboration d'acteurs tels que Werner Krauss et Conrad Veidt, de décorateurs comme Harm, de scénaristes comme Karl Meyer, d'un metteur en scène comme Wiene. On crut à la naissance d'une corporation, on escompta les plus grands succès. En fait, pendant quelques années, le cinéma expressionniste allemand retint, à peu près seul, la curiosité du monde intellectuel et artiste d'Europe. Hélas, l'effort individuel ne devait pas tenir devant l'effort collectif, et ce fut une illustration nouvelle des terribles vérités exprimées par Taylor. D'où vint la faillite de l'école allemande? Les Américains, toujours à l'affût de personnalités, enlevèrent bientôt à l'Allemagne ses plus adroits ouvriers. Le dollar eut vite fait de maîtriser tant de résistances mal coordonnées. Parmi les metteurs en scène, citons l'enlèvement des trois meilleurs : Murnau, Lubistch, Léni. Attardons-nous un instant sur le cas du premier. On se souvient qu'il est l'auteur d'un excellent film intitulé *le Dernier des Hommes*. Cette œuvre fut présentée à New-York par le directeur de la

U. F. A., il y a quatre ans environ, avec de grandes difficultés. Aucun acheteur américain ne voulant s'engager, il fallut louer un théâtre pour représenter le film à grands frais. Le succès qu'il remporta alors devait avoir quelque temps plus tard des conséquences inattendues : l'auteur était engagé par une grande firme américaine, la Fox Film, qui, depuis, l'emploie uniquement à la fabrication de films artistiques très onéreux, tels que *l'Aurore* ou *les Quatre Diables*. Ajoutons que le directeur allemand, Eric Pommer, fut également enlevé à sa maison et qu'il vient à peine d'y retourner. Ernst Lubistch, l'un des plus habiles, après avoir passé inaperçu en France avec ses premières œuvres, nous revient aujourd'hui avec les honneurs de la publicité grâce au *Patriote*. Cette fois, c'est d'Hollywood que nous arrivent les films allemands! Et Paul Léni, que personne n'applaudit quand, il y a quatre ans déjà, il signait *Figures de Cire*, nous le retrouvons à la tête d'une entreprise suivie de films policiers qu'il dirige d'ailleurs à merveille. Inutile d'ajouter qu'avec les auteurs les interprètes ont quitté l'Allemagne. Emil Jannings, transfuge de Berlin, est à présent en Amérique considéré comme le plus grand acteur du monde.

Plus courte fut la flamme dont brûla pendant peu d'années le cinéma scandinave. Le génie nordique, cependant, s'y retrouva à plusieurs reprises dans les films de la compagnie Swenska, dont *La Charrette fantôme* reste le type classique. Ce fut assez pour illustrer un cinégraphiste, à la fois auteur et acteur, Victor Sjoström. C'est à Hollywood également qu'il travaille aujourd'hui, mais dans un genre fort éloigné de celui qui fit sa gloire, tout en essayant gauchement de s'en rapprocher. Il est en effet curieux de remarquer combien la standardisation américaine vulgarise les plus purs sujets, les abaisse au niveau d'un public trop nombreux pour être intelligent. *Le Vent*, du même auteur, en est une preuve assez pénible, au même titre que les derniers films d'Emil Jannings, *Quand la Chair succombe* et *Crépuscule de Gloire*, qui nous rendent l'interprète du *Dernier des Hommes*, assez alourdi par la responsabilité de plaire à des millions d'hommes peu ouverts aux choses du théâtre. Le cinéma suédois s'enorgueillissait d'un

autre cinéaste de talent, Maurice Stiller, auteur du *Trésor d'Arne*, qui vient de mourir en Californie, dans une espèce d'exil. Le Danemark, enfin, comptait un grand metteur en scène, Carl Dreyer, qui, dans les studios de son pays natal, s'était déjà signalé par un certain *Maître du Logis* et à Berlin par un *Michaël* que nous n'avons jamais vu en France. C'est une maison française, qui, cette fois, l'a conservé à l'Europe. Avec la *Passion de Jeanne d'Arc*, d'après un scénario de Joseph Delteil, Carl Dreyer vient de donner une des meilleures productions du cinéma lyrique. Cet auteur est resté inactif depuis près d'un an; saurons-nous le conserver plus longtemps? La Scandinavie a donné au cinéma, non seulement des auteurs, mais aussi des interprètes : Lars Hanson, Gösta Eckman, Jenny Hasselquist. Les voici bien disséminés aujourd'hui! Sans eux et sans leurs maîtres il n'est plus à espérer que le cinéma suédois, ou danois, se relève de sa chute.

L'Allemagne et les Pays scandinaves avaient donné aux peuples latins de l'Europe une belle leçon de cinéma. En France, nous en étions alors aux *Trois Mousquetaires* — et quels! — en Italie, c'était une débauche pseudo-historique du genre romain, panachée d'exploits athlétiques; en Espagne, il n'y avait rien. La leçon n'a pas eu d'effet. Les studios de Berlin ne travaillent guère à présent que pour l'opérette filmée, succès du jour dans les cinémas allemands. Privés de leurs chefs de file, peut-on croire qu'ils verront renaître de grandes œuvres comparables à celles d'un si proche passé? Cette question dépend de l'avenir du cinéma continental, au même titre que pour la France. Mais, avant d'aborder le problème de notre propre production, et d'une renaissance possible du cinéma européen, il nous faut encore, pour tracer les grandes lignes de la situation actuelle, interroger les jeunes auteurs de la république des Soviets.

La révolution de 1917, entraînant la nationalisation des cinémas et des studios, provoqua la naissance d'un art d'État, le film soviétique. La *Sovkino* de Moscou donna des ordres : les metteurs en scène en quête de travail auraient à illustrer par l'image les horreurs de l'ancien régime et la grandeur du nouveau. Les sujets choisis pouvaient

porter également sur les révolutions du passé, déjà inscrites dans l'histoire. Telle fut l'origine du film consacré aux journées d'Odessa de 1905 dans *le Cuirassé Potemkine*. Cette dernière œuvre, due à S. M. Eisenstein, restera sans doute le chef-d'œuvre du cinéma révolutionnaire. On y peut admirer à la fois un sens aigu de la prise de vues et un don remarquable de la mise en scène dramatique. Ces qualités s'allient difficilement, le peintre étant rarement un manieur de foules. Exceptionnellement, Eisenstein est à la fois un photographe et un psychologue; il laisse dans notre mémoire d'ineffaçables reflets du navire de guerre et du port d'Odessa, mais aussi les masques douloureux de ses extraordinaires interprètes. On a cru voir, dans le mouvement des masses et dans les scènes de mutinerie à bord, un exemple de spontanéité dramatique. En réalité, cette œuvre de désordre est une merveille de calcul, de discipline et d'ordonnancement. Mais si *Potemkine* représente pour l'Europe un événement artistique important, son succès véritable fut plutôt étranger à la Russie elle-même. C'est en Allemagne surtout qu'il eut le plus grand retentissement, si bien qu'à Leningrad on annonça *Potemkine* comme le plus grand succès de Berlin. Je me souviens d'avoir entendu éclater, dans un luxueux théâtre de la Tauenzienallee, des applaudissements frénétiques saluant l'apparition sur l'écran du drapeau rouge, la révolte des marins jetant leurs officiers à la mer, et, chose plus surprenante, les accents à l'orchestre de la *Marseillaise*, chant révolutionnaire soviétique. Les Russes, pour leur part, ne prisent guère, en Russie du moins, les films de Révolution. C'est assez compréhensible. Ils préfèrent de beaucoup les films allemands du genre léger et mondain, les classes nouvelles goûtant un plaisir particulier à voir des messieurs en smoking et des dames décolletées, dans des réceptions et des dancings. L'industrie d'État, cependant, n'en poursuit pas moins sa politique, avec *la Mère*, d'après Gorki, *Octobre*, *les Dix jours qui bouleversèrent le Monde*, *la fin de Saint-Pétersbourg*. L'auteur de ce dernier film, Poudovkine, paraît particulièrement à la mode. Les privilégiés qui purent voir en France son œuvre, interdite par la censure comme tous les films russes, s'accordent à admirer le jeu profondément réaliste des acteurs. Il convient néanmoins

d'observer une certaine réserve quant à l'art de la composition des images où les subterfuges familiers aux gens de métier apparaissent trop grossièrement. Une grande brutalité dans la juxtaposition des scènes peut frapper l'imagination, mais il est certain que ce procédé fatiguera vite.

Combien plus précieuses nous paraissent les recherches nouvelles du cinéma ukrainien! La jeune école de la *Wufku* s'y dégage peu à peu de l'histoire révolutionnaire pour entrer dans le domaine de la comédie et du drame modernes. S'il nous est permis de voir un jour *l'Appétit vendu*, par exemple, dont aucune raison plausible ne justifierait l'interdiction, ce sera pour les artistes de chez nous une étonnante leçon de style. Le choix du sujet, la composition des personnages et la façon originale dont leur jeu est mené, par moments à la manière des premiers ballets de Serge de Diaghilew, font de ce film l'une des œuvres les plus marquantes du cinéma contemporain.

Quand la guerre fut finie et que les studios français recommencèrent le travail, nous avions perdu un terrain considérable. L'Amérique avait commencé de conquérir le marché, et, pour lutter, nous manquions des moyens financiers nécessaires à une réorganisation. Il est assez remarquable que, malgré le manque de coordination des efforts, une école du cinéma français ait pu se créer et qu'en dépit de graves vicissitudes commerciales, elle jouisse en Europe d'un certain prestige.

Comment s'est constituée cette jeune école française?

Par le concours d'éléments étrangers au cinéma d'avant guerre, principalement. Des écrivains, comme Louis Delluc et Canudo, suivirent d'abord avec intérêt ce que nous apportaient la Californie et l'Allemagne, puis, ayant compris la vigueur et l'originalité de ce nouveau mode d'expression, déclarèrent qu'un septième art venait de naître au monde moderne. Se jetant bientôt dans la mêlée, Delluc, Marcel L'Herbier, Jean Epstein, se mirent au travail. Les œuvres du premier (*Fièvre, la Femme de nulle part*) n'ont pas eu grand retentissement dans le public, mais elles apportèrent d'excellents exemples de ce que leur auteur appela la « photo-

génie ». Le second, doué d'une sensibilité délicate, parvint à donner au cinéma français des œuvres habilement composées. Le troisième, qui a fait figure de révolutionnaire, dès ses premières armes avec certaine fête foraine, dans un film au titre déplorable (*Cœur fidèle!*), apporta au cinéma une technique de « fugue », dont les compositeurs de films de tous les pays ont fait depuis un abus décourageant. Tout récemment, le même auteur, qui dans l'intervalle commit quelques erreurs, renie ses premiers succès par une composition plastique *Finis Terræ*, où, dans la sauvage atmosphère des côtes bretonnes, ne jouent que de simples pêcheurs. Il faut surtout retenir de cet exemple le désir de se débarrasser des anciens acteurs, dont les conventions théâtrales rendent si risibles aujourd'hui les drames d'il y a quinze ans. D'autres talents se formèrent pendant la période d'après-guerre, un peu au hasard des circonstances, grâce surtout à une certaine ténacité dans l'amour du métier et la volonté d'apprendre. Mais le travail de nos meilleurs auteurs n'est pas assez fréquent. On peut observer que Jacques Feyder, en dix ans, n'a fait que huit films, alors qu'il en eût fait au moins trente en Amérique. L'avant-dernier (*Thérèse Raquin*) est d'ailleurs un film allemand et sans *Albatros*, société franco-russe, nous n'eussions pas eu *les Nouveaux Messieurs*, l'un de nos films les plus originaux. Ce metteur en scène vient d'être engagé par Hollywood, ce qui est un signe certain de nos progrès. Achevons enfin ce résumé en citant parmi nos plus jeunes auteurs, Jean Renoir et René Clair dont le travail intermittent tend à doter notre cinéma d'un art comique d'une excellente qualité.

Ce groupe de cinégraphistes français, ne représente malheureusement qu'une élite. Il est agréable d'apprendre qu'il jouit hors de France d'une excellente réputation; en Allemagne notamment, depuis le départ pour l'Amérique des meilleurs réalisateurs, tous les regards sont tournés vers Paris. Mais cette admiration ne dépasse pas le cercle des connaisseurs. Les manifestations de notre jeune école, tout en donnant les signes d'une vigueur incontestable, n'ont encore qu'une portée limitée. En dépit de ces efforts intéressants, il faut reconnaître que la production française a fourni depuis la

guerre une grande majorité de films nettement insuffisants. Les bons auteurs ne travaillent pas assez régulièrement pour acquérir la perfection de métier indispensable à la réalisation d'une œuvre capitale. D'autre part, les réalisateurs médiocres, de beaucoup les plus nombreux, laissent notre production nationale dans une infériorité qui nous rend difficile la lutte contre la concurrence étrangère. Il nous faudra fournir des efforts considérables pour relever le niveau du cinéma français.

Ces efforts ne peuvent aboutir que si les premières tentatives sont faites à l'abri d'une protection efficace. C'est dans ce but que, sous le Ministère de M. Herriot, un décret de contingentement fut promulgué. Résumons-en le fonctionnement : l'importation des films étrangers reste libre, mais leur exploitation dans les salles de cinémas est soumise à l'obtention d'une fiche de censure, qui n'est elle-même délivrée, par la commission de contrôle des films, qu'en échange d'un permis de contingentement. Ces permis sont remis, au nombre de 7 ou de 9, à tout producteur d'un film français. Il s'agit donc d'un véritable encouragement de la production française. Les firmes étrangères, qui ne peuvent se passer des permis nécessaires à l'exploitation de leurs propres films, se voient dans l'obligation de faire produire ou d'acquérir pour leur propre compte des films qualifiés français. Lorsque ce décret fut promulgué, en mars 1928, les représentants des maisons américaines demandèrent qu'une mesure de transition fut adoptée pour la durée d'un an. Satisfaction leur fut donnée, et, pendant cette première période, tout importateur de films étrangers fut autorisé à exploiter en France 60 p. 100 du nombre des films qu'il avait exploités l'année précédente.

Nous sommes récemment arrivés au terme de cette période de transition, et le décret du contingentement devait être rajeuni par un nouveau règlement. Les représentants du cinéma français étaient décidés à poursuivre leur politique de protection, laquelle, pendant la première année, était restée sans effet, en raison des concessions obtenues par les Américains. Il s'agissait de donner à notre contingentement sa pleine vigueur afin qu'il puisse porter ses fruits. Cette mesure de première nécessité provoqua immédiatement, avant même

qu'elle fût votée, le *lock-out* des maisons américaines de France, leurs agences de location de films refusant catégoriquement d'avoir aucune relation commerciale avec les directeurs de l'exploitation française, pendant la durée des débats engagés au sujet du contingentement. On mesure par cette attitude l'importance que New-York attache à notre marché, si faible puisse-t-il paraître à première vue. Les représentants américains comprennent difficilement, d'ailleurs, notre système de protection et, s'il y a lieu d'approuver toute résistance énergique de notre part, il est également permis de critiquer les méthodes employées. En effet, le contingentement suppose une carte forcée, ce qui est anormal par principe. Nous tendons en effet à imposer notre marchandise pour admettre celle du voisin, ce qui est un assez piètre procédé commercial. A titre de comparaison, supposons que notre répertoire théâtral soit médiocre et que la plupart de nos théâtres ne jouent que des traductions étrangères, verrions-nous un moyen admissible d'imposer sur nos scènes des pièces françaises de qualité inférieure? La première condition à remplir, c'est de faire du bon film. C'est bien ce que nous répondent les Américains. On devine à quel point notre procédé peut être blessant pour l'amour-propre du producteur français. Si nos films sont mauvais, à quels mépris, à quels refus cinglants, ne nous heurtons-nous pas! Quand par bonheur nos films sont bons, il est anormal de proposer à ceux qui nous envahissent de nous acheter ces mêmes films qui font l'objet de la concurrence! M. Léon Poirier, dans le *Journal*, déclare simplement que les Américains n'ont qu'à nous ouvrir leur marché pour que nous leur ouvrions le nôtre. A notre sens, cette affirmation est difficilement défendable, car il n'y a pas de raison plausible, si ce n'est l'avantage des producteurs français intéressés, pour que les États-Unis nous achètent une marchandise généralement de moins bonne qualité que la leur, presque toujours mal adaptée au goût américain et, de toutes façons, superflue, puisque l'Amérique souffre plutôt de surproduction. Dans un tout autre domaine que penserait-on d'une protection de l'automobile française, en vertu de laquelle nous n'achèterions des Ford qu'à conditions de vendre des Citroën aux Américains?

Malgré les sévères critiques qu'il est facile de prononcer contre le contingentement, la nécessité d'une protection du film français est si flagrante que presque tous les intéressés s'étaient ralliés à cette politique, faute de mieux. Mais voici que la situation s'est assombrie. Les représentants du cinéma français n'ont pu s'entendre avec ceux du cinéma américain. Puisque c'est maintenant aux deux gouvernements de chercher une solution, ne serait-ce point le moment d'adopter une meilleure ligne de conduite? Pour notre part, nous sommes persuadé que seule la révision des tarifs douaniers pourrait nous donner entière satisfaction, sans nous exposer aux dangers et à l'arbitraire d'un règlement qui risque de fausser à chaque pas les libertés commerciales. A l'heure actuelle, les droits de douane à l'importation des films ne sont que de 20 p. 100 *ad valorem*, cette taxe ne s'appliquant qu'à la valeur de la pellicule, laquelle n'entre que pour une part minime dans le prix de revient des films. La révision de ces droits n'est sans doute pas chose aisée, mais, pour en apprécier la nécessité, il suffit de se demander ce que serait en France l'industrie de l'automobile si les importateurs américains n'étaient frappés par des droits de douane s'élevant jusqu'à 65 p. 100. Tant que notre production ne sera pas protégée, il sera presque impossible de réorganiser l'industrie du film français.

A l'abri de cette protection indispensable, surtout pendant la période des premiers efforts de relèvement, il est de toute évidence que nos cinégraphistes devront s'appliquer à réaliser des films de qualité. Or, il ne peut y avoir de bons films sans effort continu, au sein d'une organisation puissante. Le film, ne l'oublions pas, ne se fabrique pas d'un seul coup. Il n'est bon qu'à condition d'appartenir à une production suivie, permettant l'épreuve des artisans, des interprètes, des ouvriers. On n'improvise pas une équipe de cinéma, on la forme dans l'expérience du travail. Quand le public de Paris applaudit et consacre le talent d'un grand acteur américain, il devrait se rappeler que ce même acteur a déjà joué dans 20 ou 30 films moins importants, sans doute bien imparfaits, et que nous n'avons jamais vus. En France, metteurs en scène et interprètes travaillent par à-coups, restent quelquefois une année

entière sans affronter l'appareil de prise de vues. Ils contractent au petit bonheur des engagements, tantôt avec une firme de production, tantôt avec une autre, et chaque fois ce sont de nouvelles difficultés à vaincre, des collaborateurs inconnus à gagner, des débats à engager pour que le travail soit effectué dans des conditions acceptables. Tous les auteurs français connaissent bien ce mal primordial et savent qu'il est la cause profonde de leurs faiblesses, de leurs imperfections, de leur manque d'expérience. Pour leur donner l'outil de travail indispensable et les moyens de perfectionnement, il faut une industrie capable de les utiliser continuellement, dans un programme régulier et abondant, c'est-à-dire jouissant de vastes moyens financiers.

Il est à remarquer que, dès à présent, le cinéma français tend vers une sorte de concentration et que ses entrepreneurs commencent à comprendre que c'est bien la seule façon de lutter contre la concurrence étrangère. La confiance du crédit s'étendra de plus en plus à ceux qui auront envisagé le problème du cinéma dans son ensemble, depuis l'organisation de la production des films jusqu'à l'exploitation des salles de cinéma. A ces chefs d'entreprise, il faudra de plus de grandes qualités de discernement et de critique. Ils devront éviter de tomber dans l'erreur de ces producteurs qui, subissant encore le prestige de la littérature ou du théâtre, adoptent pour leur seule renommée des sujets impossibles à traiter par l'image muette, et accueillent au studio des acteurs célèbres sur la scène et déplorables sur l'écran. Il leur faudra choisir leurs metteurs en scène avec prudence et les guider avec tact. En France, nos réalisateurs, à l'opposé des Américains, souffrent souvent d'un excès d'individualisme. Chaque auteur a sans doute un trop vif désir de se distinguer par l'affirmation de sa personnalité. Or, c'est un fait connu que l'artiste prend souvent ses pires défauts pour ses plus grandes qualités. Une certaine singularité, qui peut être le gage du succès au théâtre, est un écueil fréquent au cinéma dont le public est infiniment plus vaste. Il faut donc que le chef d'une entreprise cinématographique soit plus qu'un manager mais bien un directeur avisé, à la fois averti des nécessités du marché et des capacités artistiques réelles de ses metteurs en scène. Un tel homme ne

se forme lui-même que dans la pratique d'un métier particulièrement difficile. Nous ne doutons pas que le cinéma français ne reconnaisse peu à peu ses meilleurs chefs au cours de sa réorganisation. Mais il faut encore observer que le problème est bien plus complexe en Europe qu'en Amérique. Les réactions des spectateurs européens sont, en effet, extrêmement diverses. En France même, Lille, Paris et Marseille réagissent d'une façon différente devant les mêmes films. On s'imagine quelle distance morale sépare à plus forte raison le public de Bordeaux et celui de Prague ou de Bucarest! De telles variantes ne compliquent pas le problème des entrepreneurs américains dont le champ d'action ne varie guère de San Francisco à New-York. L'Europe, avec ses pays et ses races multiples, ses divisions politiques et ethniques, est assurément la région du monde la moins disposée à accueillir un art par essence international. Il ne faut donc pas s'étonner des tâtonnements que nécessite au début la recherche d'une solution européenne au problème du cinéma. Faute de la trouver, il n'y aurait plus qu'à céder la place au film américain. Ce n'est pas chose aisée, et le malaise actuel, en France et en Allemagne, justifierait un certain découragement, si des circonstances nouvelles, dues au progrès scientifique du cinéma lui-même, n'intervenaient. Il s'agit de la découverte récente du cinéma parlant.

Une grande méfiance accueille, en France, le film parlant. Cela s'explique pour bien des raisons. Les amateurs de cinéma n'entendent pas qu'on bouleverse, au nom du progrès, un art qui commençait de s'installer dans son cadre de silence. Les auteurs, d'autre part, connaissent trop les difficultés de la composition cinégraphique pour envisager avec plaisir l'introduction d'éléments nouveaux, particulièrement difficiles à manier, comme le son et la parole. Les entrepreneurs objectent enfin que, le cinéma étant international, il est impossible d'admettre le dialogue dans les films, faute de pouvoir se faire comprendre dans les pays de langue étrangère. Tous ces arguments, à première vue, sont valables. Mais les Américains ne raisonnent pas tant. Ils ont simplement constaté que, dans son opulence même, leur industrie n'allait pas sans un réel danger de crise. En effet, le public américain, s'il présente

l'énorme avantage d'un état d'esprit commun, marque par contre le vif désir d'un renouvellement constant de sa curiosité. Il faut donc, pour remplir les énormes théâtres d'Amérique, réaliser des films à grand effet et engager des capitaux de plus en plus importants. Cette course au colossal n'allait pas sans inquiéter jusqu'aux plus puissants producteurs d'Hollywood. On s'explique ainsi l'enthousiasme avec lequel les entrepreneurs américains accueillirent le film parlant. En deux années, l'invention nouvelle se répandit à grande allure. Les sociétés qui furent les premières à exploiter les brevets firent de tels bénéfices qu'elles absorbent actuellement toute l'industrie américaine, englobant rapidement toutes les autres entreprises. Pour s'adapter aux progrès nouveaux, il fallut à la fois bouleverser les habitudes de travail, transformer le matériel, investir des capitaux énormes pour l'aménagement de studios spéciaux, renouveler en partie le personnel technique et celui de l'interprétation. Mais rien ne ralentit la course aux « talking pictures », familièrement appelées « talkies ». C'est que le public américain, attiré par cette nouveauté que soutient sans cesse une publicité tapageuse, afflue au box-office et que les théâtres où passent les films parlants battent de loin les plus beaux records de recette.

Doit-on croire à un simple engouement passager? Ce serait aujourd'hui un leurre. Rien n'arrêtera le progrès industriel, même si les progrès artistiques du cinéma sont, comme il faut le craindre, retardés par le film parlant. On s'explique que ce soit une déconvenue momentanée pour l'artiste qui voit s'éloigner encore l'idéal qu'il croyait atteindre avec des ombres muettes! Momentanée, disons-nous, car il n'y a pas, à la réflexion, de fâcheux moyens pour le véritable artiste, lequel devra s'adapter aux conditions nouvelles et les maîtriser. Assurément, l'introduction du dialogue dans le film rabaisse celui-ci au pire théâtre, voire à la chanson de café-concert, au bel canto d'opéra. Mais ce sont là des phénomènes de transition et, du point de vue de l'art, il convient de se mettre immédiatement au travail pour remonter le courant, répondre à l'invention de l'industriel par l'œuvre esthétique du compositeur. Persuadons-nous qu'il est impossible de revenir en arrière! Pourra-t-on revoir sur l'écran, dans peu de temps, des

visages animés par la parole et demeurant muets? Même si l'on croit, sans doute à juste titre, que la parole est superflue, du moins devra-t-on, sous peine du même ridicule qui frappe aujourd'hui les films d'avant-guerre, éviter les signes de la parole muette. Un avion s'arrachant du sol, le départ d'un transatlantique avec ses sirènes, un train en marche, les vagues grondantes de la mer, ce sont là des réalités qui gagnent à la reproduction sonore : après que nous les avons entendues sur l'écran, nous imaginons difficilement que nous puissions les voir sans les entendre. Nous ne voulons pas affirmer que l'œuvre cinégraphique ait moins de beauté dans le silence; il va de soi que le film muet d'un grand artiste n'a pas, du fait qu'il a pu se passer de sons, une moindre perfection. Mais, puisque le cinéma se trouve doté d'une force nouvelle, il se voit contraint d'apprendre à s'en servir et à modifier grandement la technique de la prise de vues.

Peut-on prévoir les conséquences pratiques de ces événements? Les Américains se livrent entièrement à la fabrication de films parlants et dialogués. Il n'est pas douteux que le film américain va s'appauvrir dans l'utilisation à outrance de la parole américaine. De plus, il ne trouvera plus la même place sur le marché continental européen où la langue anglaise n'est pas comprise du grand public. Déjà nous voyons sans le savoir des films parlants américains dans leur version muette, c'est-à-dire des films à peu près incompréhensibles et d'un mouvement désespérément lent! Les pays de langue anglaise, d'une part, et l'immense territoire des États-Unis, d'autre part, suffiront bien, d'ailleurs, à assurer la fortune des entreprises américaines. Il est donc à supposer que celles-ci vont desserrer un peu l'emprise qu'elles exercent sur notre continent, aux langues si diverses. Il serait, de ce fait, loisible aux entrepreneurs français et allemands de profiter de l'heure et du désarroi où se trouvent momentanément les représentants américains. Comment résoudre, objectera-t-on, le problème des langues? Il suffira de ne pas tomber dans le défaut du film parlant américain et d'adopter une formule de film sonore par laquelle le compositeur d'images utilisera plutôt à ses fins une ambiance musicale, la puissance dramatique de

certains sons et, enfin, la musique elle-même, dont le rôle sera plus étroitement lié à celui de l'image.

Le cinéma européen, nous semble-t-il, est à la veille d'une résurrection possible. Dans l'attitude présente de l'Amérique il est permis de deviner sa propre inquiétude au sujet de notre marché français. Hollywood, bientôt, ne fabriquera plus les produits dont ses agents nous ont inondés, mais elle en fabriquera d'autres qu'elle trouvera le moyen, un jour, d'adapter grossièrement à nos besoins. Il nous faut agir vite et en grand. Le changement d'aspect de toute la situation devra permettre aux financiers de reprendre confiance. Que l'exemple de l'Amérique nous serve! Il est absolument inutile de tenter une action quelconque sans les moyens nécessaires à l'organisation d'une véritable industrie. Vingt années d'expérience ont maintenant éprouvé les hommes; le cinéma français mérite de vivre. D'autre part, il est certain que la France doit tenir une place digne d'elle dans l'art du cinéma, puisque, dans tous les arts, elle joue, plus que jamais, le rôle prépondérant. Or, il faudrait avoir les yeux bandés pour ne pas mesurer l'importance du film, cette principale distraction du peuple, cette presse vivante, internationale. Il est regrettable que les qualités de la race française n'apparaissent pas sur les écrans étrangers, non par une glorification conventionnelle et de commande, mais simplement par la perfection de l'œuvre cinégraphique et le charme particulier qui ne manquerait pas de s'en dégager. N'oublions pas que, jusqu'à présent, nos auteurs n'ont pu faire que des promesses. Ils les tiendront quand ils auront un bon outil et des chefs audacieux. Nos ministres jusqu'à présent se contentent de nous parler du rôle du gouvernement français dans l'extension du cinéma d'éducation! Or, dans le film, ce département est aussi limité que dans l'édition littéraire celle des livres de classe. Ce qu'il faut au cinéma français, c'est d'être mis, par la protection et par les crédits, au rang d'une grande industrie nationale. Ne pas agir dans ce sens, contre les poussées si vigoureuses de nos concurrents américains, ce serait prouver que, d'une façon générale, nous ne sommes pas prêts à lutter dans tout autre domaine économique.

JEAN TEDESCO

PARMI LES LIVRES

Le lecteur se rappelle peut-être cette description du ciel, à donner le vertige, que Svante Arrhenius a tracée dans *Le Destin des Etoiles*[1]. Nous y voyons d'abord, comme une foule indistincte, tout ce peuple céleste : les nébuleuses irrégulières, qui sont la matière d'où naissent les étoiles, puis les étoiles Wolf-Rayet, qui sont naissantes, puis les étoiles blanches, à hélium ou à hydrogène, puis les étoiles jaunes, comme notre soleil, où apparaissent les métaux, enfin les étoiles rouges, si avancées dans leur évolution et déjà si refroidies que les combinaisons chimiques y sont possibles.

Nous tournons la page, et voici que ce chaos s'ordonne, autour de la Voie Lactée. C'est dans la Voie Lactée qu'apparaissent les étoiles nouvelles, la Nova de l'Aigle en 1918, celle du Cygne en 1920. C'est dans la Voie Lactée que sont les nébuleuses irrégulières, étoiles en puissance, comme la grande nébuleuse d'Orion. C'est encore dans son voisinage que sont les étoiles Wolf-Rayet, et le plus grand nombre des étoiles à hélium. Au contraire les jaunes et surtout les rouges sont réparties dans tout le ciel.

Sauf les nébuleuses irrégulières, qui sont immobiles, tout ce peuple se meut à des vitesses qui croissent avec le degré d'évolution. Le soleil se précipite à l'allure vertigineuse de 20 kilomètres à la seconde, vers la constellation d'Hercule. Ces mouvements constituent deux grands courants perpendiculaires l'un sur l'autre, dont l'un vient d'Orion vers nous, dont l'autre s'éloigne vers le Scorpion. Imaginez la rencontre

1. Alcan.

de ces deux immenses fleuves d'astres, la concentration de la masse et l'accroissement formidable de la température au point de contact, et le mouvement de rotation que les deux courants prendraient autour de ce contact, en un mot tout ce qui constitue une nébuleuse spirale. Or la Voie Lactée a tout à fait l'aspect d'une nébuleuse spirale dont l'axe correspondrait à la partie dense qui s'observe dans le Cygne, tandis que la partie vide située dans la volute intérieure serait l'espace, vide, en effet, entre Céphée et Cassiopée.

Notre système solaire est un petit point de cet univers lactéen, ou, comme disent les astronomes, de cette galaxie, qui est notre patrie céleste. Et cette galaxie est elle-même une nébuleuse spirale enfermée entre deux plans-limites, qui sont séparés l'un de l'autre par onze mille années-lumière. La plupart des corps célestes que nous connaissons en font partie comme nous. Le soleil y prend place dans un amas discoïde, qui comprend l'ensemble des étoiles à hélium supérieures à la septième grandeur, et la plupart des étoiles à hydrogène. Cet amas discoïde, c'est notre petite patrie dans la grande, notre province dans la galaxie. On l'appelle le système local. La voie lactée tout entière n'est qu'un ensemble d'amas du même genre, dont le plus proche du nôtre est celui des Hyades, à 130 années-lumière de nous. Celui des Pléiades, à 220 années-lumière de nous, se compose de 230 étoiles et accourt sur nous à 11 kilomètres à la seconde.

Mais en dehors de la galaxie, qu'y a-t-il? Tout d'abord les nébuleuses dites planétaires, et qui semblent des systèmes solaires en voie de formation. Elles accourent de régions éloignées, attirées par la Voie Lactée sur laquelle elles se précipitent avec des vitesses croissantes qui peuvent atteindre des centaines de kilomètres à la seconde. Elles tombent sur elle en emportant tout sur leur passage, et en laissant dans le brouillard d'étoiles une vaste déchirure noire, comme celle que la nébuleuse du Cocon a tracée dans la constellation du Cygne.

Il y a encore, hors du système galactique, des amas ronds d'étoiles, qu'on appelle les amas globulaires, dont les plus proches sont à 30 000 années-lumière, les plus éloignés à 160 000. Et bien plus loin encore, au delà du système des

amas globulaires, commencent les autres nébuleuses spirales, analogues à notre Voie Lactée, et situées à des distances formidables de nous. Celle d'Andromède est à 600 000 années-lumière. Mais, selon Lundmark, il en est qui, 30 fois plus éloignées, seraient à 20 millions d'années-lumière. Et l'année-lumière, la seconde-lumière étant de 300 000 kilomètres, est déjà un chiffre vertigineux.

Tel est, très sommairement résumée, l'idée grandiose que la science se fait aujourd'hui de l'ordre du ciel. Or, en même temps que les astronomes élargissaient la voûte céleste jusqu'à ces portées infinies, les physiciens, réduisant la matière à des éléments infiniment petits, trouvaient au bout de leurs analyses ... quoi? des systèmes solaires, comme ceux qu'étudiaient les astronomes. La molécule, dans la science d'aujourd'hui, est « un univers gigantesque où évoluent, pareils à des mondes, des atomes dont le nombre va de un à plusieurs milliers, selon la substance étudiée ». Ces atomes eux-mêmes, inégaux entre eux, sont quelquefois si petits que celui de l'hydrogène pèse moins d'un milliardième de milligramme. Et nous ne sommes pas au bout. Dans cet atome lui-même, un milliard de fois plus petit que le plus petit objet observable au microscope, tourbillonnent de 1 à 238 électrons dont le plus grand n'atteint que la cinquante-millième partie du diamètre de l'atome. Encore s'agit-il d'un électron positif, d'un proton qui est un géant, étant 1 800 fois plus lourd que l'électron négatif.

C'est de cette double vue sur l'univers, c'est du spectacle de ces deux infinis, pour employer le langage de Pascal, que M. Maeterlinck a composé son nouveau livre, *La grande Féerie*[1]. Il fait de cette féerie un tableau magnifique, qui éteint de son éclat les plates comparaisons et les imaginations de comptables des vulgarisateurs américains à qui il en emprunte les traits : « Nous y voyons, dit-il, des millions de globes circuler dans l'éther à des vitesses incalculables, tourner sur eux-mêmes et les uns autour des autres, s'attirer, se repousser et tomber tous ensemble, durant des milliers de siècles-lumière, à travers des espaces qui ne peuvent avoir de bornes, naître, vivre, mourir et renaître, s'allumer, s'éteindre et se rallumer; d'une

1. Fasquelle.

substance plus impondérable que nos gaz les plus légers, former de monstrueuses étoiles qui se dissolvent pour retourner à l'état gazeux, au milieu de tourbillons en démence et pourtant soumis à des lois inflexibles qui maintiennent partout leur puissance immuable. »

Comment M. Maeterlinck est-il venu à ces études? Autant qu'on puisse suivre sa pensée, il est parti de cette idée qu'au delà de notre moi conscient, il y avait en nous une zone profonde, qu'il appelle l'âme, au sens où les néo-platoniciens employaient ce mot, — une âme muette, immobile, omnisciente, qui nous avertit par des pressentiments, et par qui nous communiquons avec les lois éternelles. Notre vie apparente n'est qu'une illusion, un décor, une représentation. Notre vie profonde est menée par cette âme sans paroles, qui nous gouverne à notre insu. Nous croyons agir, aimer, vouloir : nous sommes agis. *Pelléas* n'est pas une histoire d'amour; c'est le drame d'une obscure fatalité, qui s'accomplit malgré les hommes.

Cette région ténébreuse, dont la raison humaine, mince et vive lumière, ne saurait éclairer l'obscurité sans rivages, M. Maeterlinck en a exploré tour à tour les confins. Il a étudié les formes de l'intelligence irréductibles à la nôtre et presque inconcevables pour nous, celle des abeilles, celle des termites. Chez l'homme même, il a essayé de surprendre ces communications avec la nature, qui emplissaient déjà ses premiers drames d'un mystérieux effroi : pressentiments des aveugles, angoisse de la princesse Maleine, informations secrètes des âmes simples, ordres qui s'accomplissent au fond de la volonté. Il a scruté les formes de connaissance qui ne dépendent ni de nos sens, ni des opérations de notre esprit. Il a relevé le tracé de frontière commune entre l'univers et nous, qui s'appelle la mort. Partout il a trouvé des interpénétrations, un réseau difficile à suivre, quelquefois informe ou à demi détruit, mais enfin une transition continue de l'homme au cosmos. Il a donc été amené a lever les yeux vers les étoiles, et à se demander ce qu'était au juste cet univers auquel nous étions si étroitement unis. Il a d'abord examiné les catégories sous lesquelles nous le concevons, c'est-à-dire l'espace et le temps, réunis dans cet espace-temps qui est peut-être le lieu d'un monde à

quatre dimensions. Et voici maintenant qu'il interroge enfin le monstre lui-même, le monstre formidable et illimité, dont les systèmes solaires sont peut-être les atomes. Ainsi l'œuvre entière de M. Maeterlinck apparaît comme une immense enquête patiemment conduite à la racine de toute science par un homme de bonne foi, dont l'intelligence est pénétrante et qui est un grand écrivain. Ce dernier livre est la conclusion de cette enquête.

Au bout de ce long voyage à travers le monde inconnu, ce voyageur de la pensée est ramené à son point de départ. Non point tout à fait à ce même point, mais plus haut. Il n'a pas décrit un cercle, mais une spire. Il était parti de la métaphysique, il y revient. Il revoit les horizons de sa jeunesse, mais plus étendus et plus beaux. La lumière pure, l'idée de lumière, si je puis dire, l'immense rayon qui suit en se courbant la forme de l'univers, éclaire ces paysages en poussière d'astres. La plus haute poésie, celle vers qui la science entraîne l'imagination effrayée, est la seule voix qui résonne dans ces déserts étincelants.

L'univers est un vase clos et illimité à la fois, et par conséquent contenant tout; où rien ne peut se perdre, sans quoi il aurait disparu depuis longtemps; fixé et comme gelé dans ce partout et dans ce toujours qui sont ses attributs; immobile, immuable, imperfectible; doué enfin de conscience, c'est-à-dire de personnalité. « L'univers, qui doit avoir une conscience totale, sinon le mot conscience n'aurait aucune signification, n'a rien à attendre de l'avenir. Il n'a pas plus d'avenir qu'il n'a de passé. Il est tout, il possède tout, il sait tout, il a tout éprouvé, tout expérimenté; ou plutôt il n'a jamais dû le faire puisqu'il l'avait toujours fait. Il n'a plus rien à espérer, car, d'emblée possédant tout, il n'y eut jamais en lui de place pour l'espoir. » — Cette conscience de l'univers, les hommes, de tous temps, l'ont appelée Dieu.

Nous voici en pleine philosophie alexandrine. M. Maeterlinck, loin de s'en cacher, emprunte même aux gnostiques la croyance à l'âme personnelle des astres, considérés comme des Démiurges, sous l'autorité du dieu suprême, qui est l'âme de l'univers. « L'univers, qui sait tout, puisqu'il est tout et qu'il a eu l'éternité pour apprendre ce qu'il sait, change de

nom, devient Dieu, et chacun de ses astres est un démiurge qui agit avec plus ou moins de conscience sous le contrôle, ou du moins sous les lois et l'impulsion originelles du Dieu suprême... Il n'y a peut-être pour l'instant pas d'interprétation qui s'accorde mieux avec les faits acquis. » — En fait l'idée de l'existence des astres en tant que personnes n'est pas archaïque, mais au contraire fort moderne. William James est enclin à l'admettre, sur la foi de Fechner. Et elle est développée, en ce qui concerne la terre, dans le curieux livre du docteur Helan Jaworski, *Le Géon*[1], que M. Maeterlinck connaît bien.

Nous voici parvenus, en fin de compte, à deux vérités. D'une part l'univers, considéré comme un tout, est immobile, fixe, constant, éternel et parfait. D'autre part chaque partie de l'univers, prise en soi, a au contraire une destinée limitée, dont les péripéties sont bien connues. « Après une évolution plus ou moins longue, la mort solitaire par le froid ou la dislocation, la pulvérisation par le choc et le feu, le retour à l'état gazeux et ensuite le nouveau cycle et l'éternel recommencement. »

Et voici que les vieux problèmes se posent à nouveau devant nous. Pourquoi l'univers, qui, en soi, ne peut être sujet à aucune de ces péripéties, et qui ne peut avoir aucun but, puisqu'il les englobe tous, impose-t-il à chacun des milliards de mondes qui le composent un but défini, toujours atteint, toujours poursuivi de nouveau dans des expériences sans fin? Pourquoi cette agitation au sein de l'immobile? Pourquoi cette activité infinie dans l'espace et dans le temps, si universelle qu'on n'y découvre pas un seul point mort, et qui ne semble pouvoir aboutir à rien?

Si nous considérons notre propre planète et l'expérience qu'elle poursuit dans la phase de son existence dont nous sommes témoins, que de problèmes encore! Limitons nos regards au cycle qu'elle parcourt en ce moment. A quel point de ce cycle sommes-nous parvenus? Si la durée moyenne d'un cycle, ou, en d'autres termes, si la vie d'une étoile est de 100^{12} années, comme l'âge du soleil est probablement de 7^{12} années, cet astre est encore en pleine jeunesse. La terre,

1. Nouvelle Revue Française.

fragment détaché du soleil, est bien plus jeune encore. Elle ne compterait que 8⁹ années, depuis la solidification de la croûte. La vie ne remonterait qu'à un milliard d'années.

D'où est-elle venue? Et dans le progrès même de cette vie, d'où est venue la pensée? M. Maeterlinck devait presque nécessairement, lui qui peuple l'univers d'astres doués de science et de mémoire, donner non seulement à la vie, mais à la pensée, une origine cosmique. « Notre terre, dit-il, en son éternel voyage dans l'espace, se rapproche sans cesse de mondes nouveaux, traverse des champs électro-magnétiques différents, parfois si puissants qu'ils font dévier la lumière que nous avions crue inflexible, parcourt des climats sidéraux qu'elle n'avait pas encore connus, rencontre des zones d'éther chargées d'électrons émanés peut-être de constellations qui vivent sous un régime supérieur au nôtre, frôle des îlots d'astres au voisinage desquels se sont accumulées des forces plus actives, plus pures, et, qui sait, plus humaines qu'en d'autres coins des cieux. » Ces échanges interastraux, l'auteur de la *Grande Féerie* considère comme « très raisonnable » de penser que l'esprit y tient autant de place que la matière. Assurément nous sommes ici en pleine hypothèse, et cette hypothèse est invérifiable. Mais il faut reconnaître qu'elle est belle. Dans son voyage céleste vers la constellation d'Hercule, il suffit que la Terre ait traversé des plages chargées de pensée par quelque autre planète, pour que soit né l'être capable de concevoir les trois dimensions, l'Homme. Ainsi la raison ne serait qu'une radiation captée. M. Maeterlinck va plus loin. Il imagine que les grandes révélations qui sont au début des religions sont peut-être des instructions données à travers le vide de l'Espace, par quelque instructeur céleste. Et ce n'est pas tout encore. Même dans un court espace de sept mille ans où nous pouvons suivre l'aventure humaine, il se peut que des influences cosmiques aient joué. « N'est-ce pas ainsi... que pourraient s'expliquer certaines énigmes de l'histoire, sautes ou mutations injustifiées et déconcertantes, mouvements de races ou de foules, idées, sentiments, surexcitations psychiques ou nerveuses qui se propagent tout à coup, sans raisons apparentes, sur d'énormes surfaces de notre globe, élans et sursauts d'énergie

qui augmentent brusquement le potentiel de l'humanité tiré de sa léthargie et font accomplir aux peuples qui la mènent des actes extraordinaires dont nous demeurons stupéfaits dès que la zone excitatrice est traversée et que nous retombons au calme et au sommeil des régions neutres de l'infini! »

Il est possible qu'un lecteur ne suive pas M. Maeterlinck jusqu'à ce terme hasardeux. Je doute que les manuels indiquent bientôt parmi les causes de la Renaissance le passage de la Terre dans une zone d'éther plus vif. Mais enfin le déplacement du système solaire dans les champs de l'éther et son voyage vers Hercule sont des faits bien connus. Qu'un tel voyage s'accomplît sans changements sur les planètes, ce serait là l'incroyable.

Il est bien curieux de voir un grand esprit revenir par des chemins si nouveaux, à des solutions si étrangement apparentées aux solutions religieuses, quoiqu'elles en demeurent parfaitement distinctes : un dieu infini et parfait, un premier moteur immobile, la disparition du temps dans un éternel présent, une révélation enfin annoncée aux hommes. C'est en vain qu'à ce point M. Maeterlinck voudrait s'arrêter. Le voilà pris dans l'engrenage théologique, dont Renan louait la solidité. Ayant atteint la notion du parfait, l'imperfection du monde lui devient incompréhensible. « Si le parfait règne quelque part, depuis toujours, pourquoi en profitons-nous si peu et si lentement? Quelle est la loi ou le châtiment qui nous empêche de l'atteindre? »

***

Il y a deux sujets dans ce roman des *Varais*[1] où l'on retrouvera, avec la sensibilité émouvante de Jacques Chardonne, une fermeté nouvelle dans la composition. Il y a deux sujets, et ce n'est point là une critique : car le livre, comme l'allegro de sonate, est nécessairement construit sur deux thèmes. Seulement ceux-ci sont inégaux d'importance. Celui qui donne le titre à l'ouvrage est l'histoire du domaine des

1. Grasset. — Ce roman avait été antérieurement publié dans la *Revue de Paris*.

Varais, créé, près de Cognac, dans un pays ruiné, par Devermont le père, qui est une espèce d'innovateur et d'administrateur de génie. Mais Devermont est maintenant un vieillard obstiné et bizarre. Il a toujours tenu son fils Frédéric à l'écart des affaires. Sous la prospérité apparente, les Varais sont en déficit. Un banquier, qui a prêté de l'argent, contraint le fils à prendre la place du père, en s'adjoignant le régisseur Condé. Or Condé, dans ce domaine qu'il fait fructifier, vole si bien que le déficit, loin de diminuer, s'accroît. Le désastre arrive, et Condé rachète le domaine. C'est là un drame rustique, une tragédie balzacienne, que M. Chardonne a traité d'une façon énergique, avec une couleur sobre et saisissante. C'est excellent, ce n'est pas le vrai sujet, que voici.

Un jour de février, Frédéric, en passant au village de Saint-Preuil, comme il ramassait son chapeau, a aperçu la belle Marie Deuillet. Il s'éprend d'elle, elle l'accepte, il l'épouse et voilà le ménage le plus tendre et le plus uni. Ce que M. Chardonne va nous montrer, — et ceci est tout à fait de sa veine, — c'est la corruption lente, sans motif apparent, de leur bonheur. Nul événement extérieur n'intervient. Le drame, c'est qu'ils sont ce qu'ils sont.

Frédéric est un personnage méticuleux, faiseur de collections, discipliné, et qui est fidèle à des plans. A trente ans il a fait de la peinture, et cette peinture est tragique. Il est sujet à ce que les psychologues appellent des états dépressifs. Voici comment l'auteur le dépeint, dans le temps qu'il est amoureux : « Cependant l'objet qu'il semblait poursuivre si impérieusement demeurait pour lui hors de toute réalité. Il n'approcherait jamais de cette belle jeune fille; elle était trop recherchée, trop difficile; elle dédaignerait un homme craintif, qui n'avait jamais parlé à une femme. »

Marie est un être très doux, très tendre, très rêveur, qui n'a connu que la rudesse des hommes. Les sentiments qu'elle sent rôder autour d'elle l'épouvantent. Sa propre beauté lui est un sujet de méfiance. Elle se cache, et va à la ville emmitouflée. Elle déclare qu'elle ne se mariera point. « Très tôt, elle s'était dit que la vie n'apporte aucun bonheur. Elle le plaçait dans un amour qu'on ne peut demander aux hommes. Pourtant elle y pensait, elle attendait celui qui ne ressemblait

à personne, et ce rêve la séparait de tous. Maintenant, auprès de Frédéric, elle sentait qu'il était cette exception et cette délivrance. » L'amour se forme entre eux comme elle avait toujours pensé qu'il devait naître, par un accord magique et soudain. C'est un miracle pour âmes passives.

Il y a deux catégories d'êtres : ceux qui absorbent la lumière et ceux qui la renvoient. Or les deux personnages de M. Chardonne sont, l'un et l'autre, de ceux qui absorbent les rayons et ne les réfléchissent point.

Après leur mariage, tous deux goûtent un temps de plénitude et de ravissement. M. Chardonne a résumé ces années heureuses dans trois ou quatre tableaux exquis, peints à la perfection, où chaque touche compte dans l'ensemble : une promenade en hiver jusqu'à un bois de néfliers, une rêverie de Frédéric. Ils ont conscience de leur bonheur. Un jour cependant ils en sentent la fragilité. C'est le jour où Frédéric se décide à montrer à sa femme les tableaux qu'il a peints avant son mariage : couleurs horribles, formes baroques, scènes de crime. Elle regarde avec un air d'interrogation et de crainte. Comment ces formes étranges ont-elles pu naître dans ce cerveau? Qu'y a-t-il au fond de nous d'inconnu et de menaçant? Cependant ils sont parfaitement, tendrement unis.

C'est après une maladie de Frédéric que paraît dans cette entente ce petit point d'imperfection par où commence la destruction de toutes les choses humaines. Frédéric convalescent ne peut se passer un moment de la présence de sa femme, épuisée de l'avoir soigné. Et en même temps, il n'a pas de cette présence un vrai plaisir. « Il attendait de sa compagnie une distraction qu'elle ne lui donnait pas. Observant le visage pâli de Marie, comme impassible et morne, il répétait, avec une légère expression d'agacement, la voix un peu enrouée : « Si tu sortais dans le jardin? » Il lui en voulait de cet air las et qu'il jugeait indifférent. Il découvrait dans sa nature quelque chose de languide qui lui déplaisait. Il l'eût souhaitée tout autre en ce moment, joyeuse et forte. Et cet imperceptible énervement de convalescent se traduisait dans le ton qui soulignait ces mots : tu ne sors pas? »

Il y a ainsi dans le roman trois images de Marie : la belle

fille que Frédéric a désirée, l'être délicieux qu'il a adoré, enfin la femme véritable, avec ce je ne sais quoi de résigné et de plaintif qui l'agace. Aux yeux de Marie aussi, Frédéric sort de la « nébuleuse rayonnante » et devient un homme avec ses qualités et ses défauts. Tout cela ne serait pas tragique sans doute, sans l'autre drame, celui qui met en jeu la prospérité des Varais. Dans ses luttes avec son père, devant les menaces de ruine, l'esprit inquiet de Frédéric travaille. Il s'y fait d'étranges substitutions. Il reporte sur l'innocence de Marie la responsabilité d'un malheur où elle est étrangère. Obligé de prélever de l'argent sur le capital qu'elle a apporté, il lui en veut de lui donner ce remords. Tous ces transferts ne sont que trop humains. Un jour, pour la première fois, il entre en colère. Devant ces éclats, Marie ne se révolte pas. Elle se réfugie en elle-même, et cette morne apparence accroît la rancune de son mari.

Cependant on dirait que ces colères apaisent Frédéric. Il en sort meurtri, mais calmé. « Marie comprenait que les colères de Frédéric étaient causées par la fatigue et le tourment. Elle décide d'écouter tranquillement ce vacarme de mots et d'accueillir Frédéric aussitôt calmé, comme elle l'aurait fait si ces violences ne s'étaient pas produites. Mais ce véhément dépit, ces reproches, ces plaintes bizarres finirent par la troubler. Quelque chose d'inexplicable et de terrible apparaissait chez Frédéric. Elle avait peur. » Elle n'a que trop raison. Ce quelque chose d'inexplicable, c'est la folie qui éclate dans la troisième partie du livre, et qui la remplit de son horreur. Marie elle-même, épuisée, meurt d'une pneumonie avant son mari. Quel que soit le tragique de cette folie déclarée et de cette déchéance, je ne sais si la période larvée n'est pas plus émouvante encore. Ces pages où nous voyons le bonheur se défaire pour ainsi dire de lui-même, et se défleurir comme une plante qui a fini sa saison, sont parmi les plus secrètement belles que M. Chardonne ait écrites. Il a un don exquis et dangereux. Plus on le lit, plus on en est charmé. On dirait qu'il a mis dans son roman un maléfice subtil, un poison qui s'infiltre. Ce sont ces poisons précieux qui sont la vie.

HENRY BIDOU

TABLEAUX DE PARIS

L'AIR. — Le colonel Brocard, aujourd'hui député, commandait pendant la guerre la fameuse escadrille des *Cigognes* à laquelle appartint Guynemer, son élève.

Le visage plutôt rond, mais énergique, les traits marqués, l'œil noir, d'une surprenante vivacité, lorsque l'on met le colonel Brocart sur le sujet qui lui est demeuré le plus cher, on peut être certain de le voir s'animer, et tout ce qu'il dit mérite d'être entendu, car il exalte le courage, la vaillance de nos aviateurs et parle de l'aviation en véritable maître. Il a, pour lui donner la réplique à déjeuner, le commandant Weiss, un autre as, que tous ceux qui savent conduire un *zinc* connaissent bien.

La conversation est venue au lieutenant Dorne. Un des nombreux héros emportés par la guerre, dont le nom mettait une lumière sur tant de *communiqués* et faisait battre d'un élan, alors fraternel, le cœur de tant de Français.

Lorsque, après un vol de deux heures ou davantage, Dorne revenait au camp, ne disant rien, ne parlant pas plus du travail qu'il pouvait avoir fait *là-haut*, que s'il descendait de taxi place de la Madeleine, le commandant l'emmenait boire pour le réchauffer, mais sans l'interroger. Trois quarts d'heure, une heure après, Dorne se levait, s'éloignait et s'en allait, tranquillement, relater sur le livre de l'escadrille le ou les avions ennemis descendus. Il revenait ensuite, toujours sans mot dire. Alors, le commandant Brocard n'avait qu'une hâte, s'enquérir sur le livre de ce que l'autre venait d'écrire et dont il ne parlait pas.

Un jour, Dorne *en avait descendu trois*. Mais les preuves certaines manquaient.

— Je sais que vous les avez descendus... Devant Dieu je le jurerais, — disait le commandant, — mais, cette fois, je ne peux pas vous les compter, il n'y a pas de preuve!

Dorne insiste... un instant, et puis, comme le commandant ne cédait point, il fait de la main un geste d'indifférence :

— Eh bien! je m'en f..., j'en descendrai d'autres!

Et il s'éloigne.

— Quel âge avait Dorne? — demande-t-on.

— Vingt ans! — répond très vite le colonel Brocard. — *Ils avaient tous vingt ans*!... Dorne en avait peut-être vingt-trois, vingt-cinq... Il en avait vingt-sept...

» Quand on voyait dans le ciel un ou deux avions ennemis rôdant à deux mille mètres et qu'on savait que Dorne était sorti, on était pris de pitié pour les pauvres qui volaient là-haut, on les savait condamnés; personne ne doutait qu'ils allaient mourir... Et, en effet, bientôt, ça ne manquait pas... Un... deux... du feu... Ils dégringolaient du ciel.

» ... Mais la plus extraordinaire *machine à tuer*, c'était Fonck, continue le colonel Brocard. De tous ceux que j'ai vus à l'œuvre, c'était sans doute le plus surprenant pour la précision et la rapidité du jugement. Il savait tout de suite, à la seconde même, ce qu'il avait au-dessous de lui, si c'était un avion de chasse, de reconnaissance, si l'homme prenait des photographies, s'il était jeune et inexpérimenté, timide ou non... Il le couvait de très haut... Et puis il tirait dessus, une première fois... L'autre hésitait, ne répondait pas, ne sachant pas d'où venait le coup. Alors, il se précipitait, il fonçait, que ce fût d'un côté ou d'un autre, il l'avait! »

Les dames présentes marquent le plus vif intérêt. L'une, plus enthousiaste ou plus spontanée, dit toute son admiration. Et comme se trouve là l'un des dignes successeurs des héros évoqués, et qui se prépare en silence à se faire connaître, elle reporte vers lui son exaltation. Alors, le colonel Brocard dit à peu près textuellement :

— Les femmes doivent aimer les aviateurs, madame, parce qu'ils le méritent; mais elles ne doivent pas leur dire

qu'elles les admirent, parce qu'alors ils cessent forcément d'être admirables.

Au sujet des grands raids, autour desquels les journaux font du bruit, le colonel Brocard partage l'avis de M. Laurent-Eynac. Il n'en faudrait parler que lorsqu'ils ont pris fin... « La population s'emballe, le Français est enthousiaste — et, si l'on ne réussit pas, c'est, aussitôt, une catastrophe nationale! Il faut se préparer en secret et partir... En cours de route, qu'on change d'itinéraire, on est bien libre! (Ici les mots si nettement articulés par le colonel, prennent une inflexion d'une souplesse inexprimable)... Alors, si la tentative réussit, c'est le coup de foudre, l'essai se change en triomphe.

— ... Mais je suis contre ces raids insuffisamment préparés, dont on s'entretient trop longtemps à l'avance. Il faut bien se dire qu'un avion qui s'enlève avec une charge trop lourde, qui est obligé d'emporter une provision d'essence trop considérable, a 99 chances sur 100 d'échouer. Aussitôt, c'est un deuil national. On décourage le public de se servir de l'aviation civile qui a des machines éprouvées et des pilotes de grande valeur, j'en connais d'admirables, — et il ajoute, après un petit temps, comme pour pousser une petite pierre du côté des dames : — dont on n'a jamais prononcé le nom!

Il n'y a pas plus de risques à courir dans l'aviation civile qu'en auto,... tandis que les raids sont dangereux, très dangereux... L'effort d'un seul, c'est très beau...

Et il se retourne, alors, vers Lionel de Marmier, qui ne parle guère, mais dont le regard à cet instant brille des clartés d'un ciel de mai... — Vous avez du cran! Vous en avez plus que personne... Il n'y a qu'à regarder la mâchoire de ces gaillards-là, s'écrie-t-il, en se retournant vers sa voisine... — Mais il y a l'effort général, la collaboration de tous, l'aviation militaire qu'il ne faut pas oublier, qui est la véritable, la grande réserve d'énergie de l'aviation... Elle a ses morts, — dont on ne parle pas,... dont il est convenu de ne pas parler, mais qui ont tous les mérites des autres... Je ne comprends pas, d'ailleurs, ce silence dont on l'environne...

Un instant de silence passe, comme l'ombre d'une aile d'oiseau de nuit sur la table brillante.

Le colonel ajoute : — Ce sont ceux-là, pourtant, qui créent cette admirable famille de l'aviation!

Là-dessus, la discussion s'engage pour que l'on permette aux grands raids de partir du Bourget. Les exiler à Istres, c'est condamner les aviateurs à ne plus faire de tentatives à l'ouest ni à l'est... Le colonel Brocard promet d'intervenir...

Le déjeuner prend fin, alors le colonel, se tournant vers sa voisine : — Vous voyez, madame, moi aussi je les aime... Seulement, j'ai trop parlé, je me suis emballé... une fois de plus!... Je m'étais bien promis de me taire... On m'a eu... Il n'y a pas à dire, on m'a eu!...

***

Exils. — Une porte de magasin, elle semble blindée; mais c'est la nuit. La rue est transversale, peu fréquentée, non éclairée. Nous sommes descendus d'auto devant le seuil que « défend » un gars solide, qui porte un vague uniforme d'opérette. Salutations. La porte poussée, une antichambre, vestiaire dans la pénombre, avec recoin de paravent. Atmosphère figée des lieux où ne pénètre jamais la lumière du jour ni un rayon de soleil. Puis, une salle drapée, murs et plafond. Tables couvertes de grands vases qui jouent l'argenterie. Sur les draperies brunes rayées de blanc, se détachent les uniformes rouges du personnel. Vagues tuniques de chambellan, auxquelles manque la clef dans le dos, quelques broderies de plus et les décorations. Ce personnel ne ressemble pas à celui des établissements que l'on est convenu d'appeler *boîtes de nuit*, car il serait inutile de nous dissimuler que nous sommes dans une boîte de nuit. Mais si respectable, si *comme il faut*! A cause de ce personnel, d'abord, de ces jeunes hommes qui se tiennent si droits, dans ces redingotes rouges qui font penser à des chambellans plus ou moins du grand-duché de Gérolstein. Mais leur correction comme leur stature ajoute à la bonne apparence du lieu, comme aussi les grands vases qui ne sont pas d'argent. La lumière est tamisée, disons étouffée. Ce n'est pas la caverne d'Alibaba, ce pourrait l'être.

Les soupeurs, car on ne fait que souper ici, et bien tard,

hélas! — les soupeurs ne sont pas encore arrivés à minuit, mais, vingt minutes plus tard, la salle est pleine. Ce n'est ni un carré, ni un rectangle. Deux pièces réunies, étranglées par le milieu. Les soupeurs du fond ne communiquent pas avec ceux du devant. Entre eux, l'orchestre.

Lorsque le public est nombreux, la chanteuse se trouve auprès des musiciens. Car il est impossible de dire avec quelque assurance comment les choses se passent dans cette quasi-ombre et au milieu de tables si rapprochées. La chanteuse est russe, comme tout ici, comme le baron X, propriétaire, les serveurs élégants et disciplinés, qui évoquent, dans leur manière de surveiller si personne ne manque de champagne, des jeunes gens aidant à offrir le thé à une fête de famille. La chanteuse expire dans un air de son pays, qui ajoute à l'attachante tristesse du lieu.

La musique russe était nostalgique avant guerre, déjà. Elle s'enveloppait de songes, se déroulait dans on ne sait quelle insaisissable course à l'abîme. Jamais celui qui poursuivait n'obtenait complète satisfaction, soit qu'il fût très vite las, soit qu'il fût impossible de le satisfaire. Celle qu'il voulait atteindre, atteinte ou non, ne s'abandonnait jamais complètement à l'ivresse d'être aimée. Mais, depuis, de quels exils sans limite, de quel sang, de quelles vapeurs, toute cette mélancolie ne se trouve-t-elle pas aggravée, rehaussée? Nous l'avons savourée jusqu'à la lie. Des gens n'en sont pas encore rassasiés. Ils ne sont pas davantage fatigués de passer minuit de plusieurs heures presque toutes les nuits, ni de boire du vin de champagne en ayant tant bu la veille, déjà!

Le chanteur, nous le connaissons, il est le Caruso, ou plutôt le Chaliapine, ou les deux ensemble, de ces lieux obscurs d'un mélancolique plaisir. Nous l'avons entendu au thé de l'*Oussadba* du faubourg Saint-Honoré. La fumée des cigares n'a pas encore effacé la douceur de certaines notes qu'il file avec une adresse incomparable.

Un peu plus loin que notre table un couple « Europe Centrale » ou « Centre de l'Amérique du Nord ». Ce n'est pas un souper, c'est un véritable repas. Je les vois porter la fourchette à la bouche sans arrêt. Ils mangent des grillades et de vagues rognons sur de longues broches et des choses obscures

à l'ombre des vases d'argent. L'un des jeunes gens si distingués vêtus de rouge ne cesse de remplir leur verre et, lorsque la lumière n'éclaire plus qu'en veilleuse, pour donner plus de prix à la voix du chanteur, il s'empresse de renouveler la bouteille. Cela est fait avec infiniment d'art. Pas un heurt, pas un choc, pas un mot, — du tact.

La femme est plus ivre encore de nourriture que de boisson. Elle laisse rouler sa tête molle sur l'épaule de l'homme grisonnant qui est son mari. Cette ripaille conjugale et sentimentale à la graisse est parfaitement vilaine à regarder.

Une entrée : trois vieilles dames et deux demi-messieurs. Je dis bien : vieilles dames. Elles ont l'air d'avoir obtenu une permission de la nuit au Père-Lachaise, cheveux blancs à chignon, bijoux de famille, robes noires. Elles veulent *avoir vu*. Mais leurs yeux doivent être habitués à de plus obscures ténèbres et voudraient trouver ici de vives clartés. La chanteuse leur déverse tout son nitchevo sur la tête. Elles inclinent le front comme à vêpres. Elles se croient au sermon. Elles s'attendaient à plus drôle que ça.

Je ne les verrai pas partir; mais, brusquement, elles ne seront plus là. Sans doute, se seront-elles évanouies, comme les fantômes des régions d'où elles étaient venues.

Le chanteur, avec bonne volonté (c'est un gros garçon, mi-persan, mi-russe, brun, qui est sans âge déjà, comme sans nationalité), le chanteur chante un de ses succès : *Shéhérazade*. On voudrait avoir ça pour soi tout seul, à une heure confortable, dans une pièce aérée, sans la vision de la dame *empires centraux*, dont les paupières se sont comme irrémédiablement closes sur des yeux bouillis. Et pourtant ce coude-à-coude, en pénombre, porte à ne plus bouger, à ne plus savoir quelle heure il peut être. Les serveurs de grand luxe applaudissent, eux aussi, le chanteur, après avoir versé le champagne comme il convient.

Soudain, on fait un saut, il semble qu'un ressort se soit tendu. On est debout. Il faut qu'on s'en aille, on étouffe. Nitchevo, nitchevo! C'est fini. Dans la rue, on voudrait serrer la main à deux bons malandrins qui guettent la sortie, du trottoir d'en face, et si réussis qu'ils ont l'air d'être placés là, eux aussi, par le propriétaire.

***

PROJECTEURS. — Raquel Meller chante et danse au *Palace*. A quoi tient son charme? On ne sait. Pour paraître, au début de cette revue, elle est aussi mal fagotée que possible, dans une de ces robes trop courtes devant, trop longues derrière qui épaississent la taille, d'une étoffe trop lourde et d'un ton abricot en feu, qui prend sur le fond de velours noir, la violence d'une détonation. Les partenaires sont vêtus d'un habit noir ou en hidalgos (de music-hall) également noirs. On ne distingue pour ainsi dire pas ces comparses autour de Raquel qui a l'air d'une torche. Sur un fond neutre tout cela changerait avantageusement. Le tort des directeurs de scènes de revues, c'est de ne pas s'adresser à des artistes étrangers à leur maison qui apporteraient — et jamais comparaison ne vint mieux à propos — un œil *frais*!

... L'art exquis de Raquel Meller réside dans des nuances qui n'ont rien de la commère de revue, telle qu'on la conçoit depuis quelques années, imposée par l'incomparable Mistinguett, avec soixante mille francs d'aigrettes sur la tête et une robe tellement scintillante que les yeux des spectateurs en peuvent à peine supporter la vue.

Le règne de ces costumages semble d'ailleurs terminé. Comme toutes choses qui allèrent à l'excès. Les escaliers, les femmes nues à traînes et à manchons de roses artificielles ont fait leur temps. Mademoiselle Mistinguett est d'ailleurs trop intelligente et avisée pour ne pas trouver à se renouveler. Les directeurs de music-hall viendront à un compromis entre l'opérette, la féerie, la revue, le film et le drame. Ils demanderont un sujet à un auteur qui ne sera pas forcément costumier. Ils voudront un but, un commencement et une fin... Et ne gaspilleront plus si aisément des millions pour le seul plaisir de rendre les spectateurs aveugles. Les projecteurs sont des moyens d'éclairage barbares. Voyez ce qui reste du ravissant visage de Raquel Meller dans cette réunion de faisceaux électriques. N'est-ce pas vraiment trop facile et ne pourrait-on donner l'impression de la lumière et même de la grande clarté, sans paralyser ainsi une artiste, sous des rayons

plus destinés à jaillir de la lanterne tournante des phares dressés au bord des mers déchaînées, que des herses ou des combles d'un paisible théâtre parisien.

Nous aimerions entendre une musique nouvelle, et nous attacher pour deux heures et demie à quelqu'un. Trop d'agitation inutile, trop de piaffements.

Le spectacle de l'ancien music-hall, avec ses numéros variés, ses acrobates, ses clowns , ses chanteuses à diction ou à tyroliennes, ses équilibristes, ses chevaux dressés et ses bicyclettes d'aluminium, ses apollons à visage plâtré et ses Vénus à caleçons de satin rose, le music-hall qui va de Barbette à Marie Dubas ou des Jovers à Maurice Chevalier, n'a pas besoin de changer. Mais la grande revue — qui avait soi-disant sa clientèle américaine du nord et du sud — est à son déclin. Et c'est logique.

Déjà, dans ce *Paris-Madrid*, du *Palace*, nous trouvons un embryon de lien. Tout y est accommodé à la manière soi-disant espagnole.

Saluons ces gitanes et la charmante Raquel Meller, catherinette tombée de son nid madrilène, cette Malibran qui aurait pour *Romance du Saule* la *Violetera* et qui n'a pas eu pour éducateur son Garcia. Elle est un numéro incomparable, son chant nous effleure, c'est un pleur qui tomberait d'un œillet pourpre. Ravissante à regarder et à entendre en paysanne des Asturies ou de toute autre province espagnole, car nous ne cherchons pas l'exactitude ethnographique au music-hall.

D'extraordinaires gitanes pour terminer. J'avais vu danser les meilleures d'entre elles, un soir du dernier février, à Neuilly, dans le vestibule dallé et peint de la Folie Saint-James. Tour à tour, elles se levaient du groupe charmant qu'elles formaient, avec leurs accroche-cœurs et leurs franges, parmi les musiciens de velours, — premier modèle de Manet. — Elles apportaient à danser cette flamme et cette sorte de fureur égoïste qui n'est qu'à elles... Qui veulent-elles dompter? Leurs propres sens ou le spectateur? Elles semblaient ravagées, la plus jeune surtout, encore une fillette, par un feu dévorant. Les exclamations gutturales et les battements de mains de leurs accompagnateurs portaient leur frénésie à l'extrême.

Et je songeais, devant les damiers de marbre du vestibule de l'ancienne demeure de la duchesse d'Abrantès, devant les vases décoratifs et les dieux de marbre peints à fresque, je songeais aux soirs que la femme de Junot nous a dépeints et où la Société du Premier Empire s'efforçait de faire oublier celle qui l'avait précédée.

Les gitanes formaient un groupe pittoresque sur ces degrés de l'escalier déjà usés par quelques générations et que le pied charmant de Pauline Borghèse a gravis.

Sur la scène du *Palace*, ce soir, les gitanes n'ont point perdu leur violence, mais nous perdons, nous, l'intérêt qu'on peut prendre à suivre, aux commissures frémissantes de leurs lèvres, la vivacité qu'elles apportent à se maintenir souples et contractées. Un peigne tombait, un petit peigne de couleur, une dizaine jonchait bientôt le sol autour d'elles. Les cheveux luisants se soulevaient sur la nuque comme un nœud de serpents éveillés, leurs tresses se déroulaient sur leurs épaules ondulantes.

Au *Palace*, il faudrait être au premier rang pour suivre ces rites. Les salles de danses étaient de dimensions réduites en Andalousie et, dans toute l'Espagne, le sont encore en partie demeurées. Ces danses n'ont rien à voir avec le ballet. Pour éveiller les sens, ainsi qu'elle s'y efforce de tous ses nerfs et de tout son sang maure, il faut que la danseuse puisse frôler de son écharpe l'homme accroupi, qui la regarde obscurément danser en fumant...

***

Aluminium. — L'exposition des *Artistes Décorateurs* au Grand Palais n'a pas attiré de nombreux visiteurs ce premier vendredi (10 *francs*). Les ouvriers continuent à travailler d'ailleurs comme si l'inauguration n'était chose faite.

Il est difficile à un décorateur d'exposer tous les ans, comme un peintre. On ne demande qu'une manière à celui-ci, et il n'emploie guère qu'une matière. Le décorateur se sert indifféremment du bois, du fer, du verre, du nickel, du marbre, du plâtre, de la toile peinte. Il dessine des tapis, il fait des chaises, des bureaux et crée de toutes pièces des « installations ».

Ses devanciers, peut-être plus modestes, se spécialisaient. Avouons tout de suite que ce qu'ils exécutaient offrait plus de fini, de perfection et dure depuis plus longtemps déjà que ne dureront la plupart des choses qui nous sont offertes un peu partout. Cette question de durée préoccupe toujours. J'imagine mal que l'homme ne soit pas inquiété par la nécessité de transmettre son œuvre et de n'exécuter que des choses qui passeront moins rapidement que lui-même. Sans y apporter l'énergie que M. Louis Bertrand prête avec tant de vérité au constructeur de l'Escurial, il faudrait admettre cependant qu'un mobilier ne saurait être assimilé à une robe, qui se porte une saison. Se créer une habitation en faisant bon marché de penser si elle plaira ou non dans quelques années, c'est vouloir aller bien vite. Et puis, pourquoi assimiler une matière à tout un temps? Le métal est un auxiliaire précieux, admirable, dans la mécanique. Mais est-il raisonnable de vouloir l'adapter à notre usage intime et particulier? Lorsque les Romains se jouaient si miraculeusement de la pierre, lorsque Philippe II ou Louis XIV construisaient, plaçaient-ils dans leurs galeries et leurs chambres des meubles de pierre? Aujourd'hui, tout ce qui sort des mains de certains décorateurs doit ressembler aux instruments inventés pour diminuer et perfectionner l'effort de l'homme.

Une de mes amies possède un bureau Louis XIV, l'un des spécimens les plus fameux de Boulle, d'une architecture magnifique et d'une grande richesse d'ornementation.

Un architecte très moderne à qui elle le montrait, — il vient de faire une salle de théâtre en acajou, comme l'intérieur d'un bateau, — un architecte lui dit, avec enthousiasme et conviction :

— Madame, ce qu'il faudrait placer sur votre bureau, c'est un beau moteur d'*Hispano*!

Ce « moderne » n'était-il pas aussi illogique dans ses vœux que les gens pour qui l'on fabrique les ascenseurs que nous avons connus, en forme de chaises à porteurs, décorées de bouquets genre vernis martin et ornées de petits rideaux à glands?... Aussi *loufoque*, disons le mot, que si, aimant passionnément le style de la Renaissance, il dissimulait les lignes d'une locomotive dans la forme d'un bahut?

Bientôt, si l'on ne crie un peu, tous les fauteuils ressembleront à des sièges de dentiste, nous vivrons dans des salles de cliniques, sur des lits d'opération, devant des fausses locomotives et des pseudo-moteurs d'Hispanos! Toute originalité disparaîtra, nous verrons le communisme s'installer dans l'ameublement, les maisons ne posséderont plus qu'une pièce et pour tout le monde. Et, comme en ce temps plus rapproché peut-être, hélas! qu'on ne croit, les machines de vitesse, les pylones de la force motrice et les immondes placards de la plus vulgaire publicité, auront déshonoré la nature, je me demande où l'homme qui ne sera ni aveugle ni sourd, ni insensible, pourra se réfugier.

Nous devons considérer ces expositions d'art *décoratif* comme la meilleure manière de présenter ce qui se fait. Mais le visiteur ne doit tenir aucun compte des ensembles qui lui sont offerts. S'il fait un choix, de ci, de là, c'est à lui de rassembler, de créer à nouveau, pour son usage personnel et son seul agrément, un *ensemble* qui ne soit pas celui de M. X mais le sien.

M. Lalique expose une belle porte aux montants de verre. C'est une grille transparente, près de laquelle on imagine, enfin, une femme élégante, dans un intérieur qui ne soit inspiré ni par la chirurgie, ni par la transmission de la force motrice, ni par le moteur.

M. Ruhlmann a toujours le sens des proportions vastes et des harmonies. Il ne cherche pas à retenir le passant par d'inutiles audaces, bien faciles. Il compose un ensemble avant tout.

Une salle servant de bureau, de M. Dufet, est d'une très harmonieuse tonalité de bois.

La maison Haviland renouvelle le décor des services de table. Elle s'est adressée à des artistes comme Dufy, Laboureur, Georges Barbier, Drésa, Marty, qui ont réussi des décors nouveaux, charmants et légers...

Il y a décidément abus des reliures à dessins géométriques compliqués. Ne pouvons-nous rien considérer qui témoigne du souci des artistes contemporaines d'embellir la reliure, sans la voir tomber dans l'abstrait, la complication, l'inutile surcharge et la plus médiocre des richesses?

***

JOVERS. — Au clown de cirque, je préfère celui de music-hall. Au cirque, le clown improvise dans la sciure de bois, sur deux ou trois thèmes toujours identiques.

Il doit hurler pour être entendu de tous les points des gradins circulaires. Il vit d'une agitation factice, qui fatigue. Il s'adresse le plus souvent à des enfants, mais il ne croit jamais parler qu'à des simples.

Le clown de music-hall — je parle du numéro supérieur — s'adresse à une sorte d'élite internationale de ce public qui s'ennuie après dîner, qui s'est mis tardivement à table, qui arrive après dix heures, qui a horreur de la banalité parce qu'il est blasé qui déteste le bruit, pour la même raison, et la vulgarité parce qu'il est fin et parce qu'il est snob, — qui même dans l'excentricité et l'originalité, pour lesquelles il vient, se plaît à trouver une nonchalance gourmée, un air de grâce nostalgique : une mesure enfin qui ne l'accable point. La rampe et les projecteurs éclairent l'artiste de face, l'isolent en relief sur la toile de fond, comme un joyau de prix sur le velours de l'écrin. L'imagination, qu'il excite, se plaît à parfaire le geste qu'il ébauche. Il n'a plus de nationalité précise. On le croit anglais ou hollandais, américain, allemand. Il sait dire quelques phrases en toutes langues. Il a connu la mélancolie des courses à travers le monde. Il semble que l'on voit, sur les accessoires dont il se sert, les étiquettes des bagages, ces fleurs de l'ennui, multicolores, dont le pistil et les antennes sont des noms tracés en noir, à l'infini...

Sydney, New-York, Liverpool, Hambourg, Paris.

Ce soir, à l'Empire, dans ce vaste music-hall qui n'est ni de Paris ni d'ailleurs, mais qui est de ce temps, un couple de ces artistes errants me paraît atteindre au paroxysme de ce que peuvent offrir, dans le charme, l'ardeur et l'adresse des hommes du peuple qui n'ont que leurs muscles, leur ingénieuse habileté et un don mesuré de savoir et de perfectionner chaque soir ce qui peut faire rire ou donner un instant envie de rire à des gens atteints, entre dix heures et minuit, de ce mal qui consiste à éprouver le sentiment de marcher au bord d'un vide noir et béant.

Les *Jovers*. Mais peut-on décrire un Lautrec à qui n'en a jamais vu? L'un paraît plus âgé que l'autre et vaque à d'inexistantes besognes, dans des jambes de pantalon noir d'une ampleur démesurée.

Deux plis cramoisis descendent des narines vers la mâchoire inférieure et ses lèvres du même ton s'étalent au-dessus et au-dessous de la bouche. L'expression est celle d'un masque japonais désespéré.

Le plus jeune a un petit nez fin, deux points noirs pour regard dans un cafouillage blanc qui mêle les paupières et la sclérotique, et, pour vêtement, une sorte de « combinaison » noire. Ils sont musiciens et trapézistes. Ils parlent français. Peut-être sont-ils italiens? Leur nationalité est sans importance. Le plus jeune porte une perruque rousse. En revenant saluer, il l'ôte et l'on voit qu'il est brun. Peu importe. Dans ce monde du clown où l'âge ne compte point, où les jeunes se vieillissent, où les êtres bien équilibrés contrefont la difformité, où la beauté semble un blasphème, où le hideux fait rire, où la maladresse est une preuve d'habileté, ce couple est inoubliable.

Un autre « numéro » bien inouï le précède.

Il entre, portant une valise vide. Minable, vêtu de noir, loqueteux, les poches gonflées. Il joue de tous les instruments qui ne sont qu'apparence, jouets ou cartonnages.Gratte-t-il de la mandoline, il lui en vient dix entre les mains, ce n'est qu'un découpage. Et les régimes de bananes sortent par douzaines des poches gonflées, les corbeilles à papier, les violons, les pupitres, les tabourets, les costumes à transformation, dans une immobilité et un quasi-silence funèbres. Il disparaît, couvert de décorations, tenant à la main une couronne qui n'est qu'un peu de gutta-percha gonflée d'un souffle.

ALBERT FLAMENT

CHRONIQUE BIBLIOGRAPHIQUE

Jeanne d'Arc, par le **Maréchal Foch, Maurice Barrès, L. Bertrand, G. Goyau, H. Lavedan, L. Madelin, Henri Robert, Mgr Baudrillart, G. Hanotaux**, *de l'Académie Française.* (*Les Horizons de France*).

Il y a quelques jours se sont déroulées à Orléans les fêtes du cinqcentième anniversaire de la délivrance de la ville par Jeanne d'Arc. Toute la France s'est trouvée de nouveau unie dans le sentiment national. Il appartenait à l'Académie française, qui reste une des hautes autorités morales de ce pays, de prendre la tête du mouvement, et de rendre un hommage solennel à la Sainte de la Patrie. Le présent ouvrage, auquel ont collaboré plusieurs membres de l'assemblée, est l'expression de cet hommage.

Il arrive souvent que les livres écrits en collaboration laissent quelque chose à désirer au lecteur. Ce n'est pas le cas ici. Et ce fait est déjà un enseignement, il révèle à lui seul un trait important. Il semble bien, en effet, qu'une telle réussite a été rendue possible seulement par la diversité et la richesse des aspects que présente la personnalité de Jeanne d'Arc. Le militaire, le juriste, le prélat, l'historien, le spécialiste des questions religieuses, l'homme d'État, trouvent chacun en elle de quoi exercer leur sagacité, de quoi tirer le plus haut et le plus noble des enseignements. Et la réunion de leurs travaux donne un portrait d'ensemble de la Sainte qui doit approcher de ce qu'a pu être la réalité, qui, en tout cas, résume magnifiquement la tradition qu'elle incarne et la valeur toujours actuelle des sentiments qui la firent agir : et cela aussi est la réalité.

Quelle que soit la diversité des aspects qu'offre la personnalité de Jeanne d'Arc, on en revient toujours, quand on les contemple, à cette disproportion extraordinaire entre la situation de l'héroïne au début de son épopée, et ce qu'elle a accompli. Pour le croyant, l'explication est aisée : tout devient compréhensible dès l'instant où l'on admet, comme elle l'a toujours proclamé, que Jeanne d'Arc est envoyée par Dieu, qu'il lui parle et la conseille. L'idée première de sa mission, la puissance convaincante qu'elle sait déployer

auprès de Baudricourt, puis du roi et de sa cour, sa connaissance des réalités politiques, son sens exquis et précis des nécessités nationales, son incontestable talent militaire, tout cela devient simple.

Il faut bien avouer que si, par hypothèse, on rejette la croyance au surnaturel, les dons extraordinaires de Jeanne d'Arc deviennent bien difficiles à expliquer. On ne trouve que l'interprétation par le « génie » inné, qui prend l'allure d'un expédient arbitraire et qui au fond, n'explique rien. Ou bien on est obligé de recourir à des considérations empreintes de métaphysique sur le sentiment de la race, qui ôtent le divin sans faire cesser le surnaturel. En vérité, Jeanne d'Arc reste une énigme. Et l'énigme s'obscurcit encore si, comme l'ont fait ses derniers biographes, on s'attache à relever les traits qui rapprochent sa manière de sentir de la nôtre, qui lui attribuent (et c'est historiquement bien fondé) des aspirations du genre de celles que nous avons eues au début et pendant le cours de la guerre mondiale. Pour Jeanne d'Arc comme pour les mobilisés du 2 août 1914, il s'agissait de sauver la patrie d'un danger mortel, puis d'arriver à la paix perpétuelle en réduisant chaque nation à sa part légitime. Par ce trait commun Jeanne d'Arc serait ramenée à des proportions humaines si de pareils sentiments, à son époque, n'apparaissaient exceptionnels.

On ne voit pas comment il serait jamais possible d'élucider complètement le problème que pose à l'histoire la personnalité de Jeanne d'Arc. Du moins la grande héroïne française offre-t-elle de nombreux et de nobles sujets de méditation. On les trouvera indiqués, et comme renouvelés, dans le livre que lui ont consacré les académiciens : ce livre aide et soutient l'esprit dans sa recherche, et le mène vers ce qui est la grande leçon morale que donne Jeanne d'Arc même à l'incroyant, l'alliance du patriotisme judicieux avec l'amour clairvoyant des hommes.

J.-M. BOURGET

Les communications relatives à la Rédaction doivent être adressées à M. Marcel THIÉBAUT, Secrétaire général de la Revue de Paris, 114, *avenue des Champs-Élysées. — Paris (VIIIe).*

L'Administrateur-Gérant : MARCEL THIÉBAUT.